

les

dossiers

Enseignement scolaire

Image du sport scolaire et
pratiques d'enseignement
au collège et au lycée
2005-2006

190 [octobre 2007]

ministère
éducation
nationale



les dossiers

Ministère de l'Éducation nationale
Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance

Ministère de l'Éducation nationale
Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance
61-65 rue Dutot – 75732 Paris Cedex 15

Directeur de publication : **Daniel VITRY**

les dossiers

Responsable de ce numéro : **Jeanne BENHAIM-GROSSE**

DEPP – Département de la valorisation et de l'édition
61-65 rue Dutot 75732 Paris Cedex 15
Téléphone : 01 55 55 72 04

Prix : 15 euros

Centre de documentation de la DEPP
Téléphone : 01 55 55 73 58

***Image du sport scolaire et
pratiques d'enseignement
au lycée et au collège
2005-2006***

Jeanne BENHAIM-GROSSE

Ministère de l'Éducation nationale
Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance

Nous souhaiterions vivement remercier tout le bureau DEPP B4 pour son aide précieuse dans l'élaboration du questionnaire, le tirage de l'échantillon, le codage des variables, le pré-codage et la saisie des questions ouvertes, toutes ces phases indispensables sans lesquelles cette étude n'aurait pu voir le jour :

Catherine Régnier, chef du bureau

François Alluin

Nicole Braxmeyer

Rudy Costantini

Chi-Lan Do

Annabelle donnette

Régine Gentil

Jean-Claude Guillaume

Jean-François Levy

Martine Pain

Roseline Verdon

Nous souhaiterions également remercier **Kristel Radica** pour son travail sur les pratiques sportives en 1984-1985, largement repris dans ce rapport, et qui a permis de mettre les pratiques actuelles en perspective.

Nous souhaiterions également remercier le groupe de pilotage qui a participé à cette étude encore plus largement que d'habitude, qui en a notamment élaboré le questionnaire :

Jacqueline BLOAS-GONIN, chef du bureau des collègues

Gilles COMBAZ, maître de conférences, faculté des Sciences Humaines et Sociales
- Sorbonne

Valérie DEBUCHY, IA-IPR EPS

Agnès FERRA, Chef du bureau des lycées

Pascal GADUEL, professeur d'EPS

Didier HALAIS, professeur d'EPS

Olivier HOIBIAN, maître de conférences, détaché à l'IUFM de Montpellier

Michel LEBLANC, IGEN EPS

Sommaire

SYNTHESE	11
INTRODUCTION	20
I. La problématique de l'étude	20
A. L'EPS est-elle considérée comme une discipline « à part entière » ?	20
B. Les enjeux de la mixité	20
C. La place de l'AS	21
D. Une comparaison des pratiques sportives sur une vingtaine d'années	21
II. La méthodologie	21
A. Le corpus à étudier	21
B. Le choix des individus à interroger	22
III. La représentativité des réponses	24
A. Les taux de réponses	24
B. La représentativité des élèves et des professeurs	24
PARTIE I- L'IMAGE DU METIER ET DE LA DISCIPLINE	27
I. L'image de l'EPS au sein de l'établissement	28
A. Des professeurs bien intégrés dans les établissements	28
B. Les avis partagés sur l'intégration de la discipline	32
1. <i>L'intégration de l'EPS à travers son projet pédagogique</i>	32
2. <i>Une discipline qui a une place certaine dans les établissements</i>	33
3. <i>Malgré un sentiment fréquent de manque de reconnaissance</i>	34
II. L'image de l'EPS selon les enseignants	35
A. L'image du métier auprès des professeur d'EPS eux-mêmes	35
B. L'image de la discipline	36
1. <i>A travers les objectifs des enseignants</i>	36
2. <i>A travers un choix de mots des enseignants</i>	37
III. L'image de l'EPS selon les élèves	39
A. A travers les finalités qu'ils attribuent à cette discipline	39
B. A travers leur attitude en cours	40
C. A travers leurs propres déclarations	41
1. <i>A propos des cours d'EPS en général</i>	41
2. <i>A propos des activités de pleine nature</i>	44
3. <i>A propos des activités artistiques</i>	45
4. <i>Les cours d'EPS largement plébiscités</i>	46
PARTIE II- LES PRATIQUES D'ENSEIGNEMENT	51
I. Les démarches d'enseignement	52
A. L'organisation pédagogique	52
B. Les démarches adoptées lors d'une séquence d'enseignement	54
1. <i>Les déterminants d'une séquence d'enseignement</i>	54
2. <i>Les choix didactiques</i>	55
3. <i>Les démarches pratiquées en cours de séance</i>	58
C. La gestion de l'inaptitude	59

D.	Les pratiques de notation	60
1.	<i>Les paramètres pris en compte dans la note</i>	60
2.	<i>L'utilisation de la note</i>	62
3.	<i>Les évaluations aux examens</i>	63
4.	<i>Les souhaits des élèves</i>	63
E.	Les éléments qui pourraient faciliter l'efficacité de l'enseignement d'EPS.....	64
II.	La gestion de la mixité	66
1.	<i>La recherche quasi générale de la mixité</i>	66
2.	<i>Les situations particulières de séparation filles / garçons</i>	68
3.	<i>La notation des filles et des garçons</i>	71
4.	<i>Le point de vue des élèves sur la mixité</i>	72
III.	Les activités physiques, sportives et artistiques pratiquées en EPS	75
A.	Les APSA pratiquées en EPS	75
B.	Les APSA incontournables.....	77
C.	Les APSA souhaitées par les enseignants.....	77
1.	<i>Des activités d'extérieur</i>	77
2.	<i>Surtout des activités nouvelles et diversifiées</i>	78
IV.	Quelques déterminants de leur pratique	80
A.	La formation initiale des professeurs d'EPS.....	80
B.	Leur formation continue.....	81
C.	Leur rapport personnel au sport	86
1.	<i>Leurs pratiques sportives personnelles</i>	86
2.	<i>Leur investissement dans l'animation sportive</i>	88
PARTIE III : LA PLACE SPECIFIQUE DE L'ASSOCIATION SPORTIVE.....		93
I.	Le développement général du sport hors EPS	94
A.	Des pratiques sportives qui se développent.....	94
1.	<i>Le développement général des pratiques sportives</i>	94
2.	<i>La complémentarité des pratiques sportives</i>	95
3.	<i>La modification des préférences sportives</i>	96
B.	Des pratiques plus intenses chez les garçons	98
1.	<i>Des activités sportives plus fréquentes</i>	98
2.	<i>Des activités sportives différentes</i>	98
3.	<i>Des activités sportives plus axées sur la compétition</i>	102
C.	Des pratiques différentes selon les niveaux d'enseignement.....	104
1.	<i>La pratique libre</i>	105
2.	<i>La pratique en club</i>	105
3.	<i>La pratique en AS</i>	106
4.	<i>La cause de ces différences</i>	107
D.	Des pratiques corrélées à celles des parents.....	109
II.	Pratiques et image du sport dans le cadre de l'AS.....	114
A.	Le fonctionnement spécifique de l'AS	114
1.	<i>Le projet d'AS</i>	114
2.	<i>Le cadre horaire de l'AS</i>	115
3.	<i>Les APSA pratiquées dans le cadre de l'AS</i>	116
A.	L'animation de l'AS par les professeurs d'EPS	117
B.	Le profil des élèves non inscrits à l'AS	120
1.	<i>Les raisons pour lesquelles les élèves ne s'inscrivent pas à l'AS</i>	120
2.	<i>Le profil des élèves qui déclarent avoir « trop de devoirs à faire »</i>	123
3.	<i>Le profil des élèves qui « préfèrent faire autre chose que les activités physiques »</i>	123

C.	Les modalités d'implication des élèves à la vie de l'AS.....	125
D.	Les attentes différentes des élèves et des enseignants face à l'AS.....	126
	1. <i>Les missions que les enseignants assignent à l'AS</i>	126
	2. <i>Les divergences entre les attentes des élèves et des professeurs</i>	127
E.	Le rapport des AS à la compétition	128
F.	Les propositions des enseignants pour l'avenir du sport scolaire	130
	Conclusion	133

SYNTHESE

A la demande du groupe éducation physique et sportive de l'inspection générale, la DEPP a réalisé en 2005-2006, soit plus de 20 ans après son transfert du Ministère de la Jeunesse et de Sports vers celui de l'Education Nationale, une étude sur l'image de cette discipline au regard de ses pratiques d'enseignement. Des professeurs d'EPS et des élèves issus de collèges, LEGT et LP privés et publics ont été interrogés sur leurs pratiques sportives, privées (libre et en club) et scolaires (en EPS et dans le cadre des associations sportives), ainsi que sur les représentations qu'ils se font de la discipline et de la place qui lui est accordée dans les établissements. La discipline a été ici entendue ici au sens large, incluant à la fois EPS et AS. Cette étude a permis de faire un tour d'horizon de l'image du métier de professeur d'EPS et de cette discipline, des pratiques d'enseignement en EPS, et de la place spécifique de l'association sportive (AS).

I- L'image du métier et de la discipline

L'image du métier auprès des professeurs d'EPS eux-mêmes

Pour quelles raisons les professeurs d'EPS ont-ils se sont-ils orientés vers cette profession ? Les enseignants interrogés ont dû s'exprimer sur leurs motivations en choisissant trois items parmi dix proposés. Les raisons les plus souvent invoquées sont d'ordre pédagogique : le désir de donner aux élèves le goût de la pratique physique (cité par 69 % d'entre eux), le plaisir d'enseigner cette discipline (46 %), qui se différencie assez clairement du désir de transmettre des connaissances (27 %), le goût du contact avec des jeunes (41 %), et l'appel d'une vocation (35 %). Les motifs d'ordre « citoyen » sont moins fréquents : 29 % des enseignants ont souhaité, en choisissant ce métier, « *contribuer à la formation du citoyen de demain* », même si seulement 5 % se sont déclarés motivés par la pratique d'un métier de service public. Enfin, les raisons de confort personnel sont peu citées : 25 % des enseignants d'EPS ont cherché à concilier vie personnelle et vie professionnelle, 16 % à exercer un métier dans lequel l'autonomie pédagogique est importante, et 4 % à continuer une pratique sportive. Il n'y a pas de différence entre les motivations des hommes et des femmes. Les jeunes professeurs (20-30 ans) sont plus nombreux à avoir choisi ce métier pour pouvoir concilier vie personnelle et vie professionnelle (36 % contre 24 % pour les 30-60 ans). Les professeurs de l'enseignement privé fournissent les mêmes réponses que leurs collègues, hormis qu'ils sont plus nombreux à avoir choisi ce métier pour le contact avec les jeunes (53 % contre 38 % dans l'enseignement public).

L'image de la discipline auprès des élèves

Les élèves, garçons comme filles, ont une représentation très positive de l'EPS : lorsqu'il leur est demandé ce que les cours leur apportent dans cette discipline, les items qu'ils citent en premier se situent tous dans le champ du plaisir et de l'épanouissement : ils prennent du plaisir à pratiquer des activités physiques et sportives (68 %), et les cours d'EPS leur permettent de rester en bonne santé (68 %), de se défouler (64 %), de s'épanouir ou de se sentir bien dans leur corps (54 %). Les items d'ordre plus utilitaire n'apparaissent que dans un deuxième temps : l'EPS leur permet aussi d'acquérir des connaissances sur les activités physiques et sportives pratiquées (54 %), d'acquérir des techniques sportives pour leurs loisirs futurs (39 %), de s'entretenir physiquement pour avoir un beau corps (36 %), de mieux connaître les autres (31 %) ou de se préparer à un métier futur (12 %). La vision négative du sport qui leur était proposée à travers l'item : « *perdre du temps à faire des efforts inutiles* » n'a été citée que par 4 % des élèves.

Les filles et les garçons ont des réponses très proches, ce qui indique que bien que ces derniers aient une pratique hors scolaire plus assidue (en AS, en club et/ou sous forme de pratique libre), les premières n'en apprécient pas moins, à leur rythme, les activités sportives. Les élèves de collège, de lycée et de LP ont à peu près la même représentation de ce qu'apporte un cours d'EPS.

Les élèves sont moins frustrés qu'il y a vingt ans en ce qui concerne leur nombre d'heures d'EPS : à l'époque 65 % d'entre eux considéraient qu'ils ne faisaient pas assez de sport à l'école, contre 49 % de nos jours. Aucune modification horaire⁽¹⁾ n'étant intervenue entre les deux périodes au collège, lycée ou LP pour l'EPS, la plus forte satisfaction des élèves actuels provient sans doute du développement du sport hors EPS, qui semble avoir répondu à un désir profond.

Il apparaît qu'aux yeux des élèves, deux heures hebdomadaires d'EPS sont insuffisantes : seulement 40 % d'entre eux, mis dans cette situation, s'en trouvent satisfaits contre 57 % qui souhaiteraient en avoir plus. Trois heures hebdomadaires, ou même quatre, font plus de satisfaits (respectivement 52 %

et 57 %). Quant à la trentaine d'élèves qui déclarent faire cinq heures d'EPS ou plus par semaine (probablement parce qu'ils prennent aussi en compte les heures d'AS), ce sont les plus mécontents de leur situation : 63 % trouvant cette durée insuffisante !

En moyenne, les filles, qui font le même nombre d'heures d'EPS que les garçons, sont beaucoup plus souvent satisfaites (57 %) de leur situation qu'eux (37 %). 61 % des garçons souhaiteraient avoir plus d'heures d'EPS contre 40 % de filles. Le plus grand désir des garçons de faire du sport n'est donc pas totalement comblé par leur pratique plus intense du sport hors EPS (AS, club, et en pratique libre).

Il a été demandé aux élèves s'ils viendraient en cours dans le cas où ces derniers ne seraient pas obligatoires. Comme en 1984-1985 la très grande majorité des élèves ont répondu qu'ils y participeraient tout de même, si ce n'est à toutes les séances (43 %), du moins assez souvent (38 %). Jusqu'en seconde, les filles sont à peu près aussi nombreuses que les garçons à déclarer qu'elles feraient du sport (assez souvent ou toujours) même si les cours n'étaient pas obligatoires. C'est à partir de la première au lycée et du BEP1 au LP que l'écart se creuse : en première, 17 % des filles (contre 11 % des garçons) déclarent qu'elles ne feraient jamais (ou rarement) de sport si elles y étaient autorisées, en terminale elles sont 20 % (contre 10 % des garçons), en BEP 1, elles sont 22 % (contre 9 %), en BEP 2, elles sont 30 % (contre 13 %). On retrouve ici le moindre goût des filles (notamment celles de LP) pour les activités sportives en général.

Le plébiscite des élèves a-t-il permis à l'EPS d'acquérir une place à part entière au sein des disciplines enseignées dans les établissements ? La réponse n'est pas aisée.

Des professeurs bien intégrés dans les établissements

Les professeurs d'EPS semblent bien intégrés dans les établissements : 94 % des professeurs interrogés déclarent que dans leur établissement, les professeurs d'EPS sont écoutés lors des conseils de classe, 88 % qu'ils sont très impliqués dans la vie de leur établissement (conseil d'administration, conseil de la vie lycéenne etc.), 84 % qu'ils sont souvent professeurs principaux, 77 % qu'ils participent à des projets pluridisciplinaires, et 63 % que leur conseil d'enseignement se réunit régulièrement.

Lors d'une question ouverte, les professeurs ont décrit plus précisément leur implication multiforme à la vie de l'établissement : ils impulsent, ou animent en direction des élèves de nombreuses activités, qui peuvent avoir un lien plus ou moins étroit avec le sport : « *stage d'activités physiques de pleine nature en fin d'année* », « *formation aux premiers secours pour une classe* », « *projets santé pluridisciplinaires avec l'infirmière* » ; ou être totalement déconnecté de la matière enseignée : « *actions de solidarité* », « *journées portes ouvertes* », « *sorties de classe* », « *forums des métiers* », « *loto* », « *fête de fin d'année* », « *projet langage et civilisation avec d'autres enseignants* », « *aide au travail* » , ... Certains proposent aussi des actions en direction de leurs collègues : « *action badminton pour quelques enseignants* », « *événements permettant la rencontre entre les professeurs* »... Enfin, ils peuvent aussi avoir un rôle cadrant au sein de l'établissement, sans lien avec leur discipline : « *directeur adjoint* », « *responsable de deux niveaux (5^{ème} et 6^{ème})* », « *formateur des délégués* », « *régulateur des conflits* », « *surveillances* », « *visite de stages professionnels* », « *intégration des élèves de l'unité pédagogique d'intégration (élèves handicapés UPI)* » .

Mais des avis partagés en ce qui concerne l'intégration de la discipline

Dans l'ensemble, l'EPS ne semble pas être considérée comme une discipline de second ordre, sacrifiée au bénéfice d'autres, plus « intellectuelles » : le mercredi après midi est libéré de cours et de contrôles pour permettre à l'association sportive de fonctionner normalement dans 73 % des établissements, la disponibilité des installations sportives organise l'emploi du temps de l'établissement (77 %), des enseignants d'EPS participent à des projets pluridisciplinaires (75 %), et les horaires affectés à l'EPS sont placés de manière à favoriser l'apprentissage des élèves dans la discipline (55 %). L'EPS tient une place importante plus encore au collège qu'au lycée ou en LP, et dans les établissements publics plus que dans les établissements privés.

Le projet pédagogique EPS existe dans la quasi totalité des établissements du secondaire (95 %) et dans ce cas, il est presque toujours (94 %) en cohérence avec le projet d'établissement. Dans 67 % des établissements, le projet pédagogique est évalué régulièrement et modifié en fonction des évolutions de contexte. Dans les autres cas, le projet EPS est inscrit dans les pratiques pédagogiques, mais sans être réactualisé (27 %) et dans seulement 6 % des cas, il n'existe que de manière formelle, et n'a pas d'incidences sur les pratiques. Les différences entre types d'établissement ne sont pas significatives.

Pourtant, malgré ces critères « objectifs », les enseignants éprouvent un certain malaise : lorsqu'il leur est demandé lors de la question ouverte de la fin du questionnaire ce qu'ils souhaiteraient voir évoluer dans l'enseignement de leur discipline, un tiers citent « *une prise de conscience au plus haut niveau de l'Etat de l'importance de l'EPS* » ; « *Une plus grande reconnaissance des enseignants et/ou de la discipline par les IPR, les chefs d'établissements, les autres professeurs, les parents, les élèves...* ». Pour obtenir cette reconnaissance, les enseignants ne souhaitent plus continuer « *à se calquer sur les autres disciplines* » : « *que l'EPS affirme sa spécificité* ». Leurs arguments sont massifs : « *à l'heure où la société est tournée vers les problèmes de santé (obésité, asthme, cancer...), l'accent devrait être mis sur l'importance de l'EPS dans le milieu scolaire* » ; « *Dans un contexte où l'adolescence semble être un cap délicat, l'EPS peut, à sa façon, contribuer à mieux comprendre l'élève à cet âge-là* ». Mais pour obtenir la reconnaissance à laquelle ils aspirent, les professeurs préconisent : « *une augmentation du coefficient (3 serait intéressant) pour le baccalauréat en EPS* ». Sera-ce suffisant ?

II- Les pratiques d'enseignement en EPS

L'organisation pédagogique

En collège, les élèves ont le plus souvent cours avec leur classe (68 % des élèves en 5^{ème}, 70 % en 4^{ème}, et 54 % en 3^{ème}). Cette forme d'organisation est conforme aux textes puisque le collège est un temps de détermination, où le maximum d'activités physiques, sportives ou artistiques (APSA) doit être proposé aux élèves. Les dédoublements sont donc inutiles dans ce cas. En terminale, la préparation au baccalauréat donne aux élèves la possibilité de choisir trois APSA parmi un « menu ». Cette organisation par menu exige que les cours soient décroisés, ce qui est le cas pour 66 % des élèves, qui travaillent toujours avec des élèves d'autres classes, et semble se mettre en place dès la 1^{ère} puisque 38 % des élèves travaillent toujours avec des élèves d'autres classes. Au LP seulement 11 % (en Bac pro 1) à 25 % (en BEP 2) des élèves travaillent toujours en décroisement, ce qui est probablement dû à des emplois du temps plus contraignants et à la difficulté d'aligner les classes.

Le choix étroit de l'activité sportive

Le choix des activités sportives proposées s'établit d'abord en fonction de la disponibilité des installations (30 %) et des goûts des enseignants (30 %). Puis, ces derniers prennent en compte les besoins des élèves (psychologiques, physiologiques etc.) (17 %) et leurs motivations (13 %). Les compétences des enseignants constituent le dernier critère qui intervient (8 %).

S'ils en avaient la possibilité, les enseignants souhaiteraient faire pratiquer à leurs élèves de nombreuses activités : escalade sur site naturel (28 %), ou sur mur (28 %), VTT (27 %), canoë-kayak (26 %), arts du cirque (23 %), ski alpin (23 %), voile (20 %), planche à voile (18 %), musculation (17 %), stretching, step, aérobic (17 %), roller (15 %) ou plongée sous marine (14 %)...

Ils déclarent d'ailleurs (lors de la question ouverte de fin de questionnaire) souhaiter une plus grande diversification des APSA, ce qui permettrait « *un choix plus ouvert pour répondre aux besoins des élèves, très différents d'une classe à l'autre* ». Il faut « *sortir des schémas obsolètes (athlétisme...) pour offrir des activités plus modernes (escalade, skate, VTT, roller...) et faire plus de sorties de plein air et de sports nautiques* », « *faciliter les sorties pédagogiques* », « *multiplier les projets sportifs* », « *autoriser les projets transversaux, avec d'autres disciplines* », « *ouvrir vers des pratiques qui reflètent le monde environnant* », « *accéder à de nouvelles disciplines moins orientées vers la compétition* », « *introduire des activités favorisant la concentration mentale, des activités telles que le yoga...* » ; « *diversifier les APSA pour susciter l'intérêt des élèves, leur envie de pratiquer autrement* ». Mais il faut aussi savoir se perfectionner dans un domaine : « *éviter de 'picorer' sur différentes APSA sous prétexte de rechercher la motivation* ». Enfin, des professeurs font remarquer que le recentrage sur l'élève et sur ses besoins, préconisé par les textes, nécessite des moyens financiers, notamment « *pour proposer des activités auxquelles les élèves n'ont pas accès* ».

Les déterminants d'une séquence d'enseignement

Une fois l'activité choisie, comment les professeurs d'EPS préparent-ils leurs séquences d'enseignement ? 70 % d'entre eux le font en fonction des objectifs qu'ils souhaitent atteindre, 58 % en fonction du niveau de la classe, des possibilités matérielles dont ils disposent, 43 % de la démarche qu'ils jugent la mieux adaptée, 38 % des notions clés et des contenus du programme, 18 % de l'organisation de l'espace et du temps, 15 % de leurs compétences dans l'APSA. Enfin, 1 % d'entre eux utilisent les documents qu'ils possèdent.

Durant la séance, les enseignants d'EPS font appel à des démarches variées : 83 % mettent les élèves en situation d'élaborer leur savoir à partir de situations problèmes, 61 % travaillent de manière traditionnelle et démontrent ou font démontrer par les élèves les exercices à réaliser, 56 % mettent les élèves en situation d'observateurs, 52 % privilégient les apprentissages méthodologiques et 41 % continuent de transmettre les connaissances théoriques que les élèves doivent acquérir pour pouvoir pratiquer les APSA, et seulement 4 % utilisent l'outil vidéo. Il n'y a pas de différences sensibles dans ce qui détermine une séquence d'enseignement selon le type d'établissement.

Les pratiques de notation

Les enseignants sont dans la grande majorité satisfaits des modalités d'évaluation actuellement en vigueur. 76 % considèrent qu'elles permettent d'apprécier les acquis des élèves en fin de cursus, et 21 % pensent qu'elles le permettent rarement, voire jamais. Il n'y a pas de différences sensibles entre les niveaux d'enseignement. En moyenne, les professeurs attribuent le plus d'importance à la maîtrise de l'exécution (43 % de la note) et à la performance (37 %), et une moindre part à ce qui relève de la participation et des progrès (22 %). Malgré des variations importantes dans les pratiques individuelles, les enseignants fournissent tous en moyenne des réponses très proches, et ce, quel que soit leur âge, leur genre, l'établissement dans lequel ils travaillent, ou le fait qu'ils aient eu ou non une formation dans le domaine de l'évaluation.

La part importante accordée à la maîtrise de l'exécution dans la note reflète le souhait de nombreux enseignants de « *sortir de la logique de performance* », souhait qu'ils expriment d'ailleurs largement lors de la question ouverte de la fin du questionnaire. 17 % seulement des professeurs attribuent plus de la moitié de la note à la performance.

Quant aux élèves, la grande majorité d'entre eux (82 %), filles comme garçons, estiment qu'ils doivent être notés en EPS (ils n'étaient que 66 % en 1984-1985). Mais si les garçons sont satisfaits de la notation en vigueur (49 % d'entre eux souhaitent être notés sur leurs performances physiques et leur maîtrise technique, et seulement 34 % sur leur participation et leurs progrès), les filles préféreraient être notées plutôt sur leur participation et leurs progrès (53 %) que sur leurs performances physiques et leur maîtrise technique (31%).

La gestion de la mixité

D'après les réponses des élèves, 96 % des classes de collège sont mixtes, ainsi que 91 % des classes de lycée mais seulement 66 % des classes de LP. Face à des classes mixtes, les professeurs peuvent faire le choix de réduire cette mixité ou de la maintenir, de même que face à des classes non mixtes, ils peuvent décider de créer de la mixité par des décloisonnements ou de maintenir cette situation. L'hypothèse faite lors de cette étude était que la mixité, relativement récente puisqu'elle date du collège unique, était remise en cause aujourd'hui. Cette hypothèse ne semble pas se confirmer.

Il est rare que les filles et les garçons soient séparés en cours d'EPS. 46 % des professeurs ne les séparent jamais et les font travailler ensemble sur le même type de situations pédagogiques. 37 % les séparent assez rarement (moins d'un quart du temps). Les autres choix sont marginaux : 6 % les font travailler dans la même classe, mais pas toujours sur le même type d'activités, 6 % les séparent assez régulièrement (entre un quart et deux tiers du temps), 3 % assez souvent (plus de deux fois sur trois), et seulement 2 % toujours (et encore, parmi ces 2 %, combien sont ceux qui travaillent avec des classes non mixtes et qui ont du mal à organiser des décloisonnements).

Donc, même en LP où les cas de non mixité sont importants (un tiers des élèves de LP appartiennent à une classe non mixte), il existe une politique active pour créer cette mixité des classes, alors que les situations contraires sont marginales. Selon l'explication d'un professeur, « *dans une "bonne" classe, il n'y a aucun problème, beaucoup de tolérance, et de stimulation. Dans les autres, plus nombreuses, la "mauvaise éducation" de certains impose des adaptations* ». Mais les « autres classes », celles qui nécessitent des adaptations, ne semblent pas être pas si nombreuses.

Que les professeurs exercent en collège en lycée ou en LP, qu'ils soient hommes ou femmes ne modifie pas leur comportement dans ce domaine. 88 % des professeurs ne séparent pas les élèves (ou rarement) et 11 % les séparent.

Sur ce point, les élèves partagent l'avis de leurs enseignants : 58 % d'entre eux pensent que les cours d'EPS doivent toujours se dérouler filles et garçons ensemble, 37 % que la mixité doit se faire de temps en temps, et 2 % jamais. Les filles et les garçons ont des réponses proches.

Face aux différences physiques entre les garçons et les filles (ces dernières ont deux points de moins au baccalauréat en EPS), les professeurs n'ont pas la même démarche de notation lors des cours :

45 % d'entre eux font en sorte d'aménager les situations d'évaluation de façon à ne pas désavantager les filles, 30 % considèrent que filles et garçons doivent être traités de la même façon et les notent sans établir de différence. 24 % notent les filles avec indulgence, et 14 % ne font pas attention à ces différences de réussite. Les enseignants qui ont suivi une formation sur le thème de l'évaluation ne se comportent pas différemment des autres sur ce point, et les femmes pas différemment des hommes.

La mixité, qui semble parfois remise en cause aujourd'hui, est approuvée et recherchée par la grande majorité des enseignants et des élèves, plus fréquemment encore qu'il y a 20 ans. Cependant, les professeurs envisagent de revenir à la situation antérieure (et le font parfois) pour certaines familles d'activités, qu'ils préfèrent faire pratiquer à des groupes non-mixtes, ou avec des groupes pour lesquels la mixité ne provoque pas la tolérance et la stimulation attendues.

III- La place spécifique de l'association sportive

L'image de l'AS et les pratiques enseignantes exercées dans ce cadre ne peuvent que se dissocier sensiblement du cadre de l'EPS dans la mesure où les élèves s'y inscrivent volontairement pour faire du sport en supplément de leurs heures de cours. Le sport hors EPS (en AS mais aussi sport hors scolaire) a connu durant cette période des améliorations sensibles, tant du point de vue du développement des pratiques que de celui de l'image qu'il véhicule. Mais ce développement n'a bénéficié qu'en partie à l'AS. Pourquoi ?

Le développement de l'AS dans le cadre d'un développement général du sport hors EPS

Les élèves font plus de sport qu'il y a 20 ans. Le mode le plus fréquent est resté la pratique libre, puis la pratique en club, enfin dans le cadre de l'AS, mais l'évolution de ces trois modes de pratique ne s'est pas faite au même rythme : la pratique hors EPS qui s'est le plus développée est la pratique en club, qui est passée de 30 % à 52 % des élèves, et a donc progressé de 73 % (plus encore si l'on considère l'augmentation du nombre d'élèves pendant la même période). L'AS a également augmenté sa fréquentation, mais moins fortement que les clubs, puisque celle-ci est passée de 13 % à 20 % des élèves soit une augmentation de 35 %. La pratique libre au contraire a vu sa part diminuer puisque 73 % des élèves l'adoptaient il y a 20 ans contre 68 % aujourd'hui.

Cette situation fait apparaître une certaine complémentarité dans les pratiques en AS, libre et en club. Ainsi, les élèves inscrits à l'AS (20 %) font la plupart du temps aussi autre chose :

- seulement 2% ne font que cela ;
- 2 % sont inscrits aussi en club ;
- 5 % pratiquent aussi librement ;
- et 11 % pratiquent aussi en club et librement.

Plus de la moitié des élèves inscrits à l'AS pratiquent donc les trois modalités possibles.

Il est à noter également que la forte augmentation de la pratique en club ne s'est pas faite au détriment des AS, puisque celles-ci ont suivi l'augmentation générale de la pratique sportive, mais plutôt au détriment de la pratique libre, dont le poids a baissé car elle semble moins plaire aux jeunes. On peut s'interroger sur les raisons qui font que cette baisse relative de la pratique libre n'a pas autant bénéficié aux associations sportives qu'aux clubs, c'est à dire les raisons pour lesquelles, parmi les élèves non inscrits à l'AS (80 % de l'ensemble des élèves), la moitié sont inscrits en club :

Les élèves qui ne sont pas inscrits à l'AS semblent, pour la plupart, aimer le sport puisque seulement 32 % d'entre eux déclarent préférer d'autres types d'activités. Mais c'est avant tout le cadre scolaire qui ne leur convient pas :

- 55 % ne sont pas satisfaits par les horaires¹ (plus de la moitié d'entre eux sont inscrits en club : les horaires y seraient-ils plus conformes à leurs attentes ?) ;
- 51 % déclarent préférer pratiquer en clubs (parmi eux, la majorité le fait effectivement) ;
- 11 % trouvent (aussi) que les activités proposées à l'AS sont trop limitées ;
- 7 % se plaignent de l'orientation trop compétitive de l'AS.

¹ 37% des AS fonctionnent uniquement le mercredi après-midi, 39% le mercredi pour les rencontres et d'autres jours de la semaine pour les séances d'entraînement, 7% entre midi et quatorze heures avec des séances étalées sur la semaine et 1% jamais le mercredi après-midi.

Les raisons qui ne remettent pas en cause le fonctionnement des AS sont très peu évoquées : 32 % ont trop de devoirs à faire, 12 % se plaignent qu'il n'y a pas de moyen de transport, 4 % déclarent que leurs parents ne le souhaitent pas, et 4 % que le coût de la licence est trop élevé.

Des marges de manœuvre semblent donc exister pour que les associations sportives s'adaptent mieux aux souhaits des élèves.

Le profil spécifique des élèves inscrits à l'AS

81 % des élèves sont « sportifs », c'est à dire font au moins une activité sportive en dehors des cours d'EPS. Mais ce taux varie en fonction de leur profil : les garçons de collège sont les plus sportifs (95 %) ; puis viennent les garçons de lycée (92 %) et ceux de LP (86 %), et ensuite les filles : d'abord les filles de collège (80 %), puis celles de lycée (77 %), et enfin, les filles de LP sont les moins sportives (58 %). Ainsi, pour la pratique sportive en général, le critère du genre est plus déterminant que celui du type d'établissement.

Pour l'inscription à l'AS, le critère le plus déterminant au contraire est le type d'établissement : les élèves les plus souvent inscrits à l'AS sont aussi les garçons de collège (29 %), mais viennent ensuite les filles de collège (25 %), puis les garçons de lycée (21 %), et les filles de lycée (16 %), et enfin, les garçons de LP (16 %), et les filles de LP (11 %). Ainsi, la spécificité de l'AS en terme de recrutement par rapport aux autres modalités d'activité sportive hors EPS est de bénéficier relativement moins aux élèves de LP. Cela s'explique entre autre par le fait que si les garçons de LP font moins de sport que les autres garçons, ils font autant de sport libre, mais beaucoup moins de sport encadré (AS et club).

Quant aux élèves non inscrits à l'AS, 32 % ont déclaré préférer d'autres types d'activités (21 % en 1984-1985). Ils sont en proportion très variable selon leur type d'établissement, mais surtout leur genre : les garçons sont 16 % au collège, 20 % au lycée et 24 % au LP à ne pas s'être inscrits à l'AS parce qu'ils préfèrent faire autre chose que des activités physiques. Les filles, elles, sont beaucoup plus nombreuses à invoquer cette raison : 24 % au collège, 32 % au lycée, et 43 % au LP. Lorsqu'on demande à ces élèves de préciser ce qu'ils préfèrent faire, les filles répondent qu'elles préfèrent sortir, rencontrer des amis (15 %), faire de la musique (12 %), lire (11 %), dessiner, peindre (9 %), aller au théâtre, au cinéma, ou dans les musées (9 %), faire du théâtre, de la danse, du chant (9 %), ou écouter de la musique (6 %). Les garçons ont des réponses sensiblement différentes : ils préfèrent l'informatique, internet (15 %), sortir, rencontrer des amis (12 %), faire de la musique (11 %), jouer (10 %), écouter de la musique (7 %), et dormir, ne rien faire, rester chez eux (7 %).

Les pratiques pédagogiques dans le cadre de l'AS

37 % des AS fonctionnent uniquement le mercredi après-midi, 39 % le mercredi pour les rencontres et d'autres jours de la semaine pour les séances d'entraînement, 7 % entre midi et quatorze heures avec des séances étalées sur la semaine et 1 % jamais le mercredi après-midi. Les lycées professionnels sont les moins nombreux (32 %) à réserver le mercredi après-midi aux activités de l'AS (contre 40 % des collèges et 38 % des lycées généraux). Ils étalent les séances d'AS sur la semaine, entre midi et quatorze heures (14 % contre 9 % des lycées généraux et 4 % des collèges).

Au moment de l'enquête (début 2006), on pratique en AS des activités classiques : le badminton (24 %), le football (17 %), le handball (17 %), le volleyball (15 %), l'athlétisme (14 %), le tennis de table (13 %) et le basket-ball (11 %).

En 1984-1985, les APSA les plus pratiquées en AS étaient presque les mêmes : le handball, le football, le volley, l'athlétisme. Le badminton et le tennis de table n'étaient pas aussi répandus qu'aujourd'hui. 54 % des professeurs qui animent l'AS affirment proposer, dans ce cadre, des APSA différentes de celles qu'ils font pratiquer en EPS, et 45 % proposent les mêmes. 58 % des enseignants proposent en AS des activités qui correspondent à leurs pratiques personnelles, actuelles ou passées. Dans ce cas, cette pratique leur permet de proposer plus souvent aux élèves des activités différentes du cours d'EPS (59 % contre 41 % dans le cas contraire).

Les trois quarts des élèves inscrits à l'AS y font de la compétition, ce qui est considéré par la majorité des enseignants comme l'une des finalités essentielles de ces associations. Mais les compétitions peuvent prendre différentes formes : l'organisation traditionnelle des AS reproduit le sport de haut niveau : les compétitions se font d'abord au niveau départemental, puis des finales académiques et nationales sont organisées. La nouvelle organisation, en district, a été mise en place pour regrouper les établissements d'un même bassin géographique (plus limité que le département) ce qui permet

d'organiser des compétitions d'un niveau accessible à tous, tout en étant fréquentes et peu coûteuses. 50 % des AS fonctionnent en district, 27 % selon un mode mixte, et 19 % selon un mode traditionnel. Les collèges sont les premiers à privilégier l'organisation en district (57 % contre 37 % des lycées généraux et 43 % des lycées professionnels).

51 % des enseignants considèrent que la généralisation du fonctionnement de l'AS en district a été une bonne chose et 36 % n'ont pas d'avis sur la question. Les enseignants dont l'AS fonctionne elle-même en district ou de façon mixte, qui peuvent juger sur pièce, donc, lui sont plus souvent favorables (respectivement à 64 % et 55 %). Rares sont ceux qui regrettent l'organisation traditionnelle compétitive par APSA (7 %).

Les attentes différentes des élèves et des professeurs à propos de l'AS

L'implication des élèves à la vie de l'AS se fait essentiellement à travers les compétitions, auxquelles participent 74 % des élèves, en proportion autant de filles que de garçons. Les autres types d'implication (la formation de jeune juge ou de jeune arbitre, la participation à l'AG annuelle, la prise de responsabilités), ne concernent chacune que 15 à 16 % des garçons et autant de filles.

Quant aux goûts et souhaits des élèves sur ce qu'ils aimeraient faire en AS, ils se sont assez sensiblement modifiés en 20 ans. La compétition a pris une place plus importante puisqu'en 2006, 29 % de l'ensemble des élèves souhaitent en faire en AS, contre 20 % en 1984-1985. En revanche, les élèves recherchent moins les déplacements, la prise de responsabilité et la participation à l'organisation de l'association. Mais les finalités que les enseignants assignent à l'AS sont parfois différentes de ces attentes (Tableau 5).

Il a été demandé aux enseignants de définir, parmi des items fournis, les trois missions essentielles qu'ils assignent à l'AS. Pour eux, l'association sportive sert avant tout à permettre aux élèves de pratiquer à leur niveau (57 % des enseignants l'ont cité dans leurs trois premiers choix), et de faire de la compétition (51 %).

Cette dernière est le but premier des garçons (cité par 68 % des garçons inscrits en AS), bien avant le souhait d'utiliser le sport sous la forme de pratiques ludiques et sociales. La compétition n'est pas une fin en soi pour les filles : 49 % seulement d'entre elles la citent, c'est à dire guère plus le développement des pratiques ludiques et sociales du sport.

Selon les enseignants, l'AS a aussi pour finalité, mais dans un deuxième temps uniquement, de faire découvrir aux élèves le sport dans sa dimension ludique et sociale : permettre aux élèves de pratiquer le sport pour le plaisir, sans souci de classement (44 %), leur faire découvrir des activités physiques, sportives et artistiques (APSA) nouvelles (36 %), leur fournir l'occasion de se retrouver entre amis (28 %), et leur offrir la plus grande variété possible d'APSA (24 %).

Les garçons et les filles sont plus nombreux à souhaiter effectuer des déplacements à l'extérieur de l'établissement (51 % des garçons et 40 % des filles), faire des rencontres avec d'autres jeunes (47 % et 50 %), et/ou apprendre une nouvelle spécialité sportive (46 % et 51 %).

Alors que 48 % des enseignants considèrent qu'une des trois missions essentielles de l'AS est de faire prendre des responsabilités (juge, arbitre, élu au bureau...) aux élèves, ces derniers sont bien moins nombreux à souhaiter le faire : seulement 20 % des garçons et 16 % des filles souhaitent participer à l'organisation de l'association sportive et 17 % des garçons et 17 % des filles veulent y prendre des responsabilités.

Conclusion : les propositions des enseignants

Bien que l'EPS et l'AS répondent à des problématiques différentes, lorsqu'on demande aux enseignants de proposer des améliorations pour l'EPS d'une part et pour l'AS d'autre part les propositions sont le plus souvent les mêmes dans les deux cas.

Lorsqu'il leur est demandé quels sont les éléments susceptibles de favoriser l'efficacité de leur enseignement (en EPS), 78 % des professeurs d'EPS répondent l'amélioration des installations sportives et 70 % une réduction des effectifs. Puis viennent la diversité des APSA (45 %), l'articulation entre les niveaux d'enseignement (41 %) et une amélioration des programmes (32 %). Les réponses des enseignants ne sont pas différentes qu'ils exercent au collège, lycée, ou au LP. Le souhait d'une modification de l'organisation pédagogique est très prégnant aussi lors de la question ouverte de la fin de questionnaire : lorsqu'il est demandé aux professeurs ce qu'ils souhaiteraient voir évoluer dans

l'enseignement de leur discipline, 48 % d'entre eux répondent « *des classes moins chargées* », « *des dédoublement* », « *la possibilité de constituer des groupes d'élèves de manière plus souple pour pouvoir travailler en demi groupes sur certaines activités...* » ; Pour cela il faudrait « *davantage de crédits d'enseignement* », et/ou « *une augmentation du taux d'encadrement en créant des postes au CAPES* » ; « *Une meilleure intégration de l'EPS dans les emplois du temps...* », « *des cours de 2 heures d'affilées au lieu d'une* », « *plus d'heures d'EPS dans chaque classe* ».

Pour atteindre aussi une meilleure coordination entre les différents niveau d'enseignement, les professeurs préconisent : « *plus de continuité entre le primaire, le collège et le lycée pour les programmes* » ; Il faudrait « *mettre des enseignants d'EPS à l'école primaire* », car les élèves ont besoin d'un « *véritable développement de la motricité au premier degré* ». Les textes officiels sont souvent critiqués : il faudrait « *accorder les textes officiels collège / lycée pour les rendre plus cohérents (voire même plus logiques)* », et « *qu'ils tiennent compte de la réalité des élèves* ». Enfin, « *arrêter de changer les textes officiels continuellement* ». Mais surtout, les professeurs souhaitent une quasi-révision des objectifs de la discipline : Il faudrait « *faire de l'EPS le lieu incontournable d'une approche transversale* », « *travailler davantage au niveau du développement et des capacités physiques, de l'hygiène et du respect du corps, du plaisir et du partage de celui-ci avec les autres, de la fraternité* », « *donner une plus grande part de 'citoyenneté' dans les évaluations aux examens* ». Pour certains élèves, l'EPS pourrait et devrait avoir une fonction plus importante encore : il faudrait « *permettre à l'EPS de jouer son rôle dans l'intégration scolaire des élèves en difficulté* », et améliorer vraiment « *l'intégration des élèves handicapés* ». Pour réaliser ces tous objectifs, les professeurs réclament « *des moyens concrets* » .

A la question ouverte sur ce qu'ils proposeraient « *pour garantir l'avenir du sport scolaire à l'école* », les enseignants déplorent que « *le sport scolaire souffre de la concurrence avec les clubs sportifs* ». Ils donnent des clés pour faire face à cette difficulté.

Comme pour l'EPS, les professeurs souhaiteraient donner en AS plus de choix d'APSA aux élèves : « *partir des propositions émises par les élèves qui sont souvent demandeurs* », « *proposer différentes formules de pratique au sein de la même activité* » ; Il faudrait « *une plus grande liberté au niveau des choix des APSA* », « *un calendrier plus étoffé en sports collectifs* », « *donner de l'autonomie aux élèves* », « *l'élève choisirait entre plusieurs implications sportives, culturelles ou artistiques* ».

Comme pour l'EPS, les professeurs proposent aussi pour l'AS des aménagements organisationnels et un meilleur encadrement : « *aménager l'horaire d'AS sur un temps de cours hebdomadaire* », d'« *inclure le 'temps' de l'AS sur une demi-journée banalisée sur l'horaire scolaire* », « *pas de cours le mercredi après-midi* », « *un prix de licence moins élevé car il freine certains élèves* » ; « *des moyens financiers suffisants aux AS pour les frais de transports lors des déplacements* », « *équilibrer le financement entre les clubs et le sport scolaire* » ; « *un contrôle plus important et plus investi du chef d'établissement* » ; « *Une implication accrue des professeurs d'EPS* » ; « *Un meilleur encadrement en créant des postes* » ; « *Ne plus mettre les 3 heures d'AS dans le service. Les proposer en HSA pour les professeurs motivés qui veulent vraiment les effectuer. Car dans certains établissements, le manque d'installations, la concurrence des clubs, les problèmes de ramassage scolaire... empêchent d'avoir un effectif correct (plus de 20 élèves par enseignant). Par exemple, en 1996, la transposition des cours du samedi au mercredi a fait chuter les effectifs de licenciés de 32 % à 20 %* ».

Enfin, et c'est un point spécifique, les enseignants souhaitent réduire la compétition en AS : « *augmenter les APSA qui ne débouchent pas sur de la compétition* », « *sortir de la logique éliminatoire ne laissant la place qu'à l'élite* », « *réduire les exigences en gymtrop difficiles à atteindre* », « *ne plus chercher à imiter le sport fédéral dans sa structure compétitive* » (les enseignants qui se déclarent favorables au travail en AS par bassin le sont pour cette raison), « *proposer plus de rencontres conviviales, à l'organisation desquelles les élèves pourraient participer* », « *multiplier les échanges inter établissements* », « *augmenter les moyens liés aux transports pour améliorer la qualité des rencontres inter-établissements* ». Il est à noter que les enseignants considèrent en majorité que la compétition est l'une des finalités essentielles de l'AS. Mais ils semblent souligner ici qu'elle ne doit pas être la seule.

Bien qu'un nombre élevé de professeurs d'EPS proposent des améliorations au fonctionnement de l'AS, dans l'ensemble, celui-ci leur convient tout de même souvent : 13 % s'en estiment satisfaits et pensent qu'il faut le préserver tel quel, 58 % sont assez satisfaits, mais souhaiteraient des améliorations afin d'en garantir l'avenir, et 23 % jugent en revanche que des changements importants sont nécessaires. Enfin, 3 % des enseignants seulement ne s'estiment pas satisfaits du tout. Il n'y a

pas de différences sensible entre les opinions des enseignants selon qu'ils travaillent en collège, en lycée ou en LP, dans le secteur public ou privé.

INTRODUCTION

I. La problématique de l'étude

L'éducation physique et sportive (EPS) dépendait auparavant du Ministère de la Jeunesse et des Sports et son rattachement au Ministère de l'Education Nationale ne date que du 1^{er} janvier 1982. La discipline traverse actuellement des évolutions empiriquement remarquées par l'inspection générale d'EPS à partir d'observations professionnelles faites sur le terrain, qui donnent lieu à de nombreuses interrogations : l'image de l'EPS semble s'être modifiée au sein des établissements en général, aux yeux des professeurs d'EPS eux-mêmes et à ceux des élèves, mais comment exactement ? Est-elle désormais considérée comme une discipline à part entière ? Et si oui, cette nouvelle image ne s'est-elle pas faite au détriment de l'enseignement lui-même ? La mixité fait aussi actuellement débat. Est-elle considérée par les enseignants et les élèves comme un atout ou un handicap pour l'enseignement de cette discipline ? Par ailleurs, en plus des cours d'EPS qui présentent leur propre problématique, l'association sportive permet aux élèves qui le désirent de faire plus de sport que les heures obligatoires. Quelle est le rôle spécifique de l'association sportive dans le sport scolaire ?

A. L'EPS est-elle considérée comme une discipline « à part entière » ?

Le fait d'avoir dépendu auparavant d'un autre Ministère, et surtout d'avoir le corps pour objet (et « pour sujet ») de son enseignement, faisait de l'EPS lorsqu'elle est arrivée au Ministère de l'Education Nationale, une discipline « *entièrement à part* » : les professeurs d'EPS n'étaient pas recrutés par les mêmes concours que leurs collègues, ils n'appartenaient pas aux mêmes corps, n'assistaient pas aux conseils de classe, allaient rarement en salle des professeurs, ils n'étaient pas considérés avec autant de « sérieux » que leurs collègues. La discipline elle-même ne disposait pas de programmes, mais de simples instructions officielles.

La création de l'agrégation d'EPS, l'intégration universitaire de la discipline, les programmes détaillés d'EPS, et d'une façon générale, le développement d'un enseignement plus théorique, ont eu pour fonction de mieux intégrer la discipline parmi les autres, et de faire de l'EPS une discipline « à part entière ». Son dynamisme et son avance dans certains domaines, notamment en matière d'évaluation et de formation continue, devraient lui avoir permis de se faire rapidement accepter parmi les autres disciplines d'enseignement.

Est-ce le cas aujourd'hui ? Les changements opérés ont-ils modifié la façon dont les professeurs et les élèves se représentent l'EPS et sa place dans l'institution ? Si oui, la nouvelle orientation de l'EPS, devenue à la fois plus théorique et plus transversale (santé, citoyenneté, apprentissage de la règle etc.), ne s'est-elle pas faite au détriment des apprentissages moteurs ? Enseignants et élèves en sont-ils satisfaits ?

B. Les enjeux de la mixité

La mixité est un thème qui traverse la profession et une des préoccupations de l'inspection générale.

Pendant de très nombreuses années, en raison de la perception des mœurs, les cours ont été non-mixtes et les professeurs recrutés selon des procédures séparées, et affectés à des postes sexués. C'est avec l'instauration du collège unique que la mixité a été introduite dans cet enseignement. Mais celle-ci pose en EPS des difficultés spécifiques ; par exemple la simple question (maintenant résolue) du déshabillage et des douches dans des vestiaires séparés.

Aujourd'hui, il semblerait que certains professeurs souhaiteraient revenir à la situation antérieure d'absence de mixité, notamment pour pouvoir faire pratiquer des activités sportives « fortement sexuées », telles que le rugby et la danse. Qu'en est-il exactement ?

C. La place de l'AS

L'association sportive a pour fonction de prendre en charge les élèves qui souhaitent faire plus de sport que ce qui leur est proposé dans le cadre de l'EPS. Comment s'acquitte-t-elle de cette tâche ? Les activités sportives qu'elle propose, la façon dont elle les propose, les modalités d'implication des élèves et des professeurs sont-ils les mêmes qu'en cours d'EPS ou l'AS présente-t-elle des spécificités ? Les élèves qui souhaitent faire du sport en plus de l'EPS semblent parfois préférer s'inscrire en club. Quelles en sont les raisons ? Comment l'AS peut-elle mieux s'adapter à ces besoins nouveaux des élèves ?

D. Une comparaison des pratiques sportives sur une vingtaine d'années

En 1984-1985, une étude sur « *Les attitudes et pratiques en éducation physique et sportive* »² a été réalisée par la DEPP à destination de la commission permanente de réflexion sur l'enseignement de l'éducation physique et sportive. 5 026 élèves des collèges, lycée et LP, répartis dans 340 divisions ont été interrogés. Les niveaux retenus ont été :

- au collège : la 5^{ème}, la 4^{ème}, la 3^{ème} ainsi que les SES et de CPPN ;
- au lycée : les secondes, premières et terminales, des différentes sections ;
- au LEP : les 4^{ème} et 3^{ème} année préparatoire au CAP en trois ans, et les années préparatoires au CAP en deux ans ou au BEP.

La présente étude, en posant entre autres aux élèves les mêmes questions qu'il y a vingt ans, s'est donnée également pour objectif de comparer les attitudes et pratiques sportives des élèves en EPS, en AS et dans le cadre hors scolaire. Il faut garder en mémoire le fait que les bases de sondages sont différentes (ex : les SES et CPPN, interrogés en 1984-1985, ne l'ont pas été en 2006, les élèves de baccalauréats professionnels l'ont été en 2006, et ne l'avaient pas été en 1984-1985...) et les échantillons différemment élaborés (5 026 élèves répartis dans 340 divisions en 1984-85 contre 1954 élèves, chacun étant inscrit dans une division différente en 2005-06).

Cependant, la comparaison présente un intérêt évident si on s'attache plus aux grandes évolutions qu'aux chiffres eux-mêmes.

II. La méthodologie

Pour répondre à ces questions, le groupe EPS de l'inspection générale, a demandé à la DEPP de réaliser une étude sur l'image de cette discipline au regard de ses pratiques d'enseignement. Depuis 1982, la DEPP a réalisé deux études sur le sujet :

- en 1985 sur les attitudes et pratiques en EPS ;
- en 2002 sur le sport scolaire dans les premier et second degrés.

A. Le corpus à étudier

La base de sondage choisie est constituée des collèges, lycées généraux et professionnels, privés et publics de la métropole et des DOM. L'échantillonnage s'est fait en décembre 2005 /janvier 2006 à partir des données disponibles, soit celles de la rentrée 2004 :

Nombre d'établissements :

Rentrée 2004	Public	Privés	Total
Collèges	5200	1788	6988
LEGT	1318	545	1863
LP	1059	639	1698

² Cette étude, réalisée par Kristel Radica a donné lieu à une note de travail : SPRESE 6/KR/FV/Note 85-46

Nombre d'élèves :

Rentrée 2004	Nombre total d'élèves	Répartition
Elèves de collèges	3 255 366	60 %
Elèves de LEGT	1 657 020	30 %
Elèves de LP	517 832	10 %

Nombre de professeurs d'EPS :

Rentrée 2004	Nombre total de professeurs d'EPS	Répartition
Collèges	189395	48 %
LEGT	147500	38 %
LP	53313	14 %

Il a été convenu de choisir 360 collèges, 192 LEGT et 177 LP. La méthode d'échantillonnage choisie est le sondage stratifié selon 3 critères (voir annexe n°2) :

- taille des établissements (33 % des établissements les plus petits, 33 % des établissements moyens, 33 % des plus grands établissements) ;
- ZEP, Non ZEP, privés ;
- Rural, urbain.

B. Le choix des individus à interroger

Dans l'ensemble des 360 collèges tirés, 720 élèves et 720 professeurs ont été interrogés.

Dans les 192 LEGT, 766 élèves et 383 professeurs.

Dans les 177 LP : 710 élèves et 355 professeurs.

Environ 500 000 élèves sont scolarisés dans les « petits » collèges, 1 million dans les collèges « de taille moyenne », et 1,5 million d'élèves scolarisés dans les « grands » collèges.

De même, 5 767 professeurs d'EPS enseignent dans les « petits » établissements, 11 180 professeurs d'EPS enseignent dans les établissements « de taille moyenne », et 17 125 professeurs d'EPS enseignent dans les « grands » établissements.

L'hypothèse a été faite que le comportement des acteurs dépendait de la taille de leur établissement. De ce fait, pour maintenir la même proportion d'élèves (et de professeurs) selon la taille de l'établissement :

Dans les petits collèges on a choisi d'interroger un élève (et un professeur) ;

Dans les collèges moyens on a choisi d'interroger deux élèves (et deux professeurs) ;

Dans les grands collèges on a choisi d'interroger trois élèves (et trois professeurs).

Le nombre de LEGT et de LP étant deux fois plus petit que celui de collèges, pour avoir autant d'élèves à interroger, on a pris deux fois plus d'élèves par établissement.

Nombre d'élèves et de professeurs d'EPS choisis par établissement selon la taille de ce dernier

	Elèves			Professeurs		
	Petit	Moyens	Grands	Petit	Moyens	Grands
Collèges	1	2	3	1	2	3
LEGT	2	4	6	1	2	3
LP	2	4	6	1	2	3

L'algorithme utilisé pour sélectionner les élèves de collège a permis de choisir au hasard un tiers des élèves en 5^{ème}, un tiers en 4^{ème} et un tiers en 3^{ème}. Des élèves issus du même établissement ne sont jamais du même niveau d'enseignement, à fortiori dans la même classe.

La même chose a été faite au LEGT et au LP.

Nombre d'élèves et de professeurs d'EPS choisis par niveau		
360 collèges	Elèves	Professeurs EPS
5ème	240	722
4ème	241	
3ème	241	
Total élèves (ou professeurs) collèges	722	
192 LEGT (ou polyvalents)		
2des	254	383
1ères	256	
Terminales	256	
Total élèves (ou professeurs) LEGT	766	
177 LP		
BEP	346	355
Bac	364	
Total élèves (ou professeurs) LP	710	
TOTAL	2196	1458

III. La représentativité des réponses

A. Les taux de réponses

Ils sont très élevés :

Collèges	Elèves		Professeurs EPS	
	Répondants	Taux de réponse	Répondants	Taux de réponse
5ème	227	95 %	676	94 %
4ème	237	99 %		
3ème	195	81 %		
Total collèges	659	92 %		
Lycées généraux				
2des	233	92 %	341	98 %
1ères	203	79 %		
Terminales	226	88 %		
Total LEGT	662	86 %		
Lycées professionnels				
BEP (1ère et 2ème année)	294	77 %	300	85 %
Bac pro (1 ^{ère} , 2ème et 3 ^{ème} année)	306	84 %		
Total LP	600	85 %		
TOTAL	1954	89 %	1317	90 %

B. La représentativité des élèves et des professeurs

La comparaison de la répartition des élèves répondants avec celle de l'échantillon (et donc celle de la base) selon le type d'établissement auquel ils appartiennent (ZEP, non, ZEP, privé), sa taille (petits, moyens, grands), et selon le milieu (rural ou non), a été faite.

Ces répartitions étant très proches (annexe 1), on peut considérer que les répondants sont représentatifs de l'échantillon au regard de ces critères.

Nombre d'élèves :		
Rentrée 2004	Répartition des élèves à la rentrée 2004	Répartition des élèves répondants
Collèges	60 %	35 %
LEGT	30 %	34 %
LP	10 %	31 %

En revanche, les élèves ont été choisis de façon à ce qu'il y en ait autant en collège en LEGT et en LP. De ce fait, les élèves de collèges, plus nombreux dans la réalité, sont sous représentés par rapport notamment à ceux de LP. Pour remédier à cela, pour agréger leurs réponses, celles-ci ont été pondérées (Collège = 1.71 ; LEGT = 0.88 ; LP = 0.32) .

Les mêmes comparaisons ont été faites entre la répartition des professeurs répondants et celle de l'échantillon. Là encore, les répartitions sont très proches (annexe 1), ce qui permet de considérer les répondants comme représentatifs de l'échantillon au regard de ces critères.

Rentrée 2004	Répartition des professeurs à la rentrée 2004	Répartition des professeurs répondants
Professeurs de collèges	48	51 %
Professeurs de LEGT	38	26 %
Professeurs de LP	14	23 %

Les professeurs de LEGT étant sous représentés par rapport à ceux de LP et de collège, pour agréger leurs réponses, celles-ci ont été pondérées par ($C = 0.94$; $LEGT = 1.46$; $LP = 0.67$) .

Les questionnaires ont été envoyés courant janvier 2006. Le traitement des réponses a été mené à partir d'avril 2006.

PARTIE I- L'IMAGE DU METIER ET DE LA DISCIPLINE

Quelle est l'image de l'EPS ? Autrement dit, l'EPS est-elle devenue une discipline « à part entière » ? Pour le savoir, deux types de questions ont été posées aux professeurs : les unes « objectives », sur la place de leur discipline et leur implication personnelle au sein de leur établissement, les autres, sur leur sentiment sur ce qu'ils souhaiteraient voir évoluer dans l'enseignement de leur discipline. Il apparaît alors que si l'EPS jouit d'une place notable au sein des établissements, les professeurs se sentent encore parfois en porte à faux par rapport à leurs collègues. Au regard des réponses des élèves en revanche, l'EPS jouit incontestablement d'une représentation très positive.

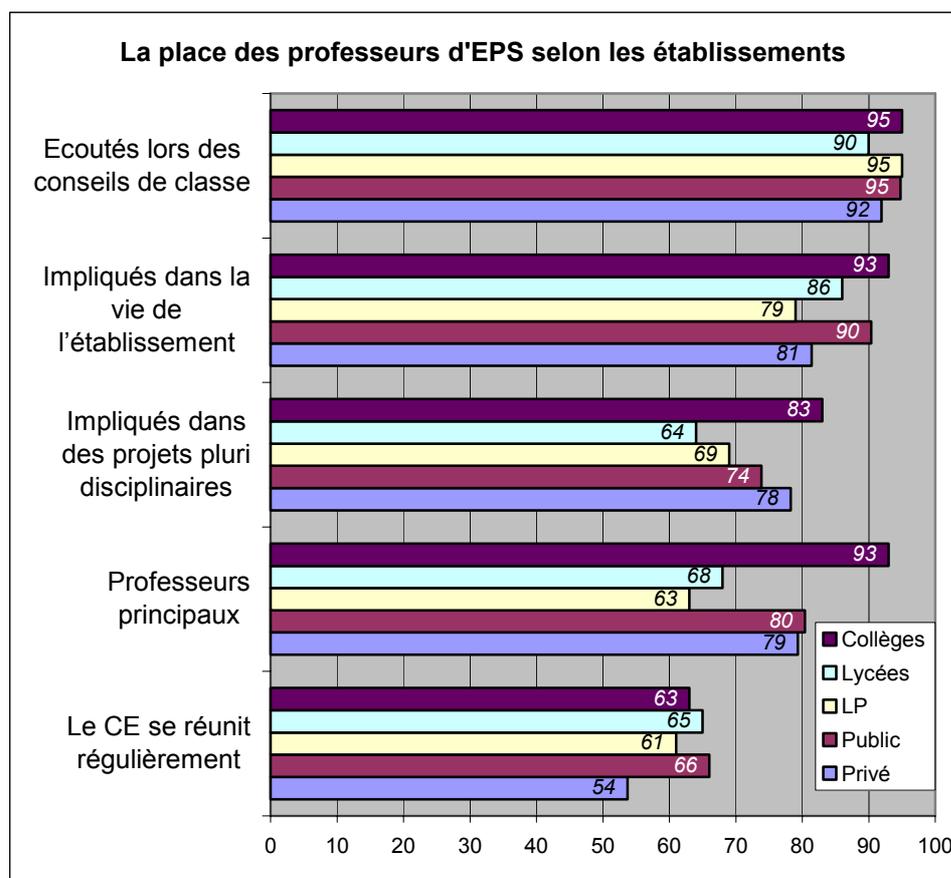
I. L'image de l'EPS au sein de l'établissement

A. Des professeurs bien intégrés dans les établissements

Pour évaluer le niveau d'intégration des professeurs dans les établissements, il leur a été demandé si les situations suivantes se produisaient ou non dans leur établissement :

- « Les professeurs d'EPS sont écoutés lors des conseils de classe »
- « Les professeurs d'EPS sont impliqués dans la vie de l'établissement (CA, CVL...) »
- « Les enseignants d'EPS participent à des projets pluri disciplinaires »
- « Des professeurs d'EPS sont professeurs principaux »
- « Le conseil d'enseignement (CE) se réunit régulièrement »

Graphique 1



Base : 1317 professeurs

Les professeurs d'EPS semblent se sentir bien intégrés dans leur établissement (Graphique 1) : 94 % d'entre eux déclarent qu'en règle générale, les professeurs d'EPS de leur établissement sont écoutés lors des conseils de classe, 88 % qu'ils sont impliqués dans la vie de l'établissement (Conseil d'Administration, Conseil de la Vie Lycéenne etc.), 84 % que certains d'entre eux sont professeurs principaux, 77 % qu'ils participent à des projets pluri-disciplinaires, et 63 % que le Conseil d'Enseignement d'EPS se réunit régulièrement.

Au collège, cette intégration semble plus fréquente : 83 % des répondants de ce niveau d'enseignement déclarent que les professeurs d'EPS de leur établissement participent à des projets pluri-disciplinaires (contre 64 % au lycée et 69 % au LP) et 93 % que les professeurs d'EPS de leur établissement sont professeurs principaux (contre 68 % au lycée et 63 % au LP).

Les professeurs d'EPS ont approfondi lors d'une question ouverte, la description de leur implication dans la vie de l'établissement : Ils « *impulsent, participent ou animent de nombreuses activités en direction des élèves* » : « *actions de solidarité* », « *journées portes ouvertes* », « *sorties de classe* », manifestations diverses (forums des métiers, loto, fête de fin d'année, cross solidarité...), « *projets pluridisciplinaires avec l'infirmière (santé)* » ou « *avec d'autres enseignants (langage et civilisation)* », « *parcours diversifiés* », « *aide au travail* », « *formation AFPS pour une classe* », « *participent au foyer socio-éducatif, ateliers...* ». Certains font aussi des actions avec ou en direction de leurs collègues : « *activités USFEN* » : « *badminton (...) qui réunissent quelques enseignants, événements permettant la rencontre entre les professeurs* », « *conseil pédagogique* ». Enfin, ils peuvent aussi avoir un rôle d'encadrement au sein de l'établissement, sans lien avec leur discipline : « *directeur adjoint* », « *responsable de deux niveaux (5^{ème} et 6^{ème})* », « *formateur des délégués* », « *régulateur des conflits* », « *surveillances* », « *visite de stages professionnels* », « *intégration des élèves de l'UPI-UNSS* », ou « *stage APPN en fin d'année* ».

63 % des professeurs d'EPS déclarent que dans leur établissement, le conseil d'enseignement se réunit régulièrement.

Mais l'équipe pédagogique peut aussi se réunir de façon moins formelle. C'est pourquoi il a aussi été demandé aux professeurs :

« Dans votre établissement, l'équipe pédagogique se réunit : »

« 2 fois par mois »

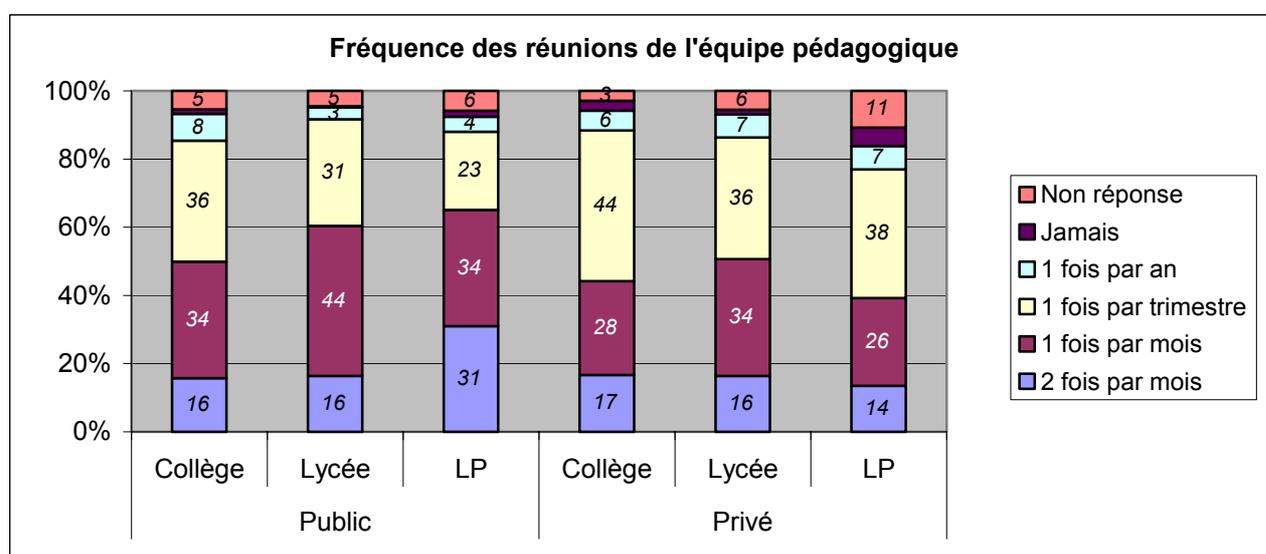
« 1 fois par mois »

« 1 fois par trimestre »

« 1 fois par an »

« Jamais »

Graphique 2



Base : 1317 professeurs

Moins de 3 % des professeurs d'EPS déclarent que leur équipe pédagogique ne se réunit jamais. Les réunions (Graphique 2) ont lieu le plus souvent une fois par mois (selon 36 % des professeurs), deux fois par mois (19 %) ou une fois par trimestre (33 %). 6 % seulement des professeurs interrogés ne se réunissent qu'une fois par an. Les réunions sont plus fréquentes pour les professeurs de l'enseignement public et parmi ces derniers, les professeurs de LP se réunissent plus fréquemment.

Le sentiment d'intégration des professeurs d'EPS dépend de la place accordée en général aux professeurs de leur discipline dans leur établissement, mais aussi de la place spécifique qu'ils ont en propre. Pour évaluer cette dernière, il leur a été demandé quelles étaient les fonctions qu'ils occupaient en plus de leur activité d'enseignement.

« En plus de votre activité d'enseignement, êtes-vous : »

« Conseiller Pédagogique / étudiants de STAPS »

« Conseiller Pédagogique tuteur / stagiaires IUFM PLC1 »

« Conseiller Pédagogique tuteur / stagiaires IUFM PLC2 »

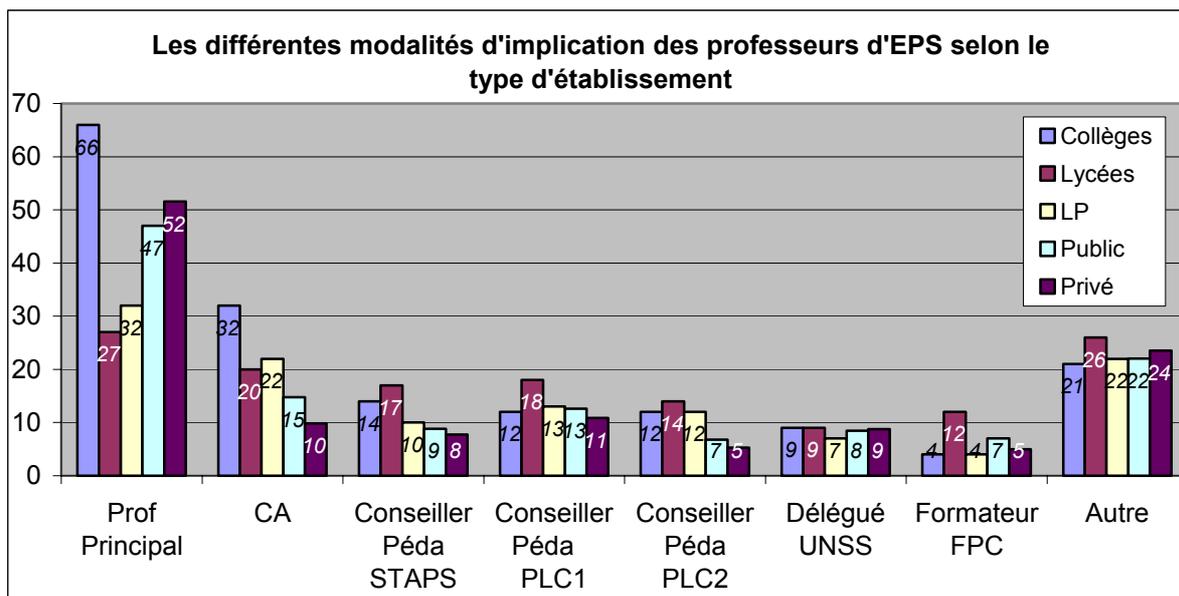
« Formateur FPC »

« Professeur principal »

« Délégué UNSS »

« Élu au CA »

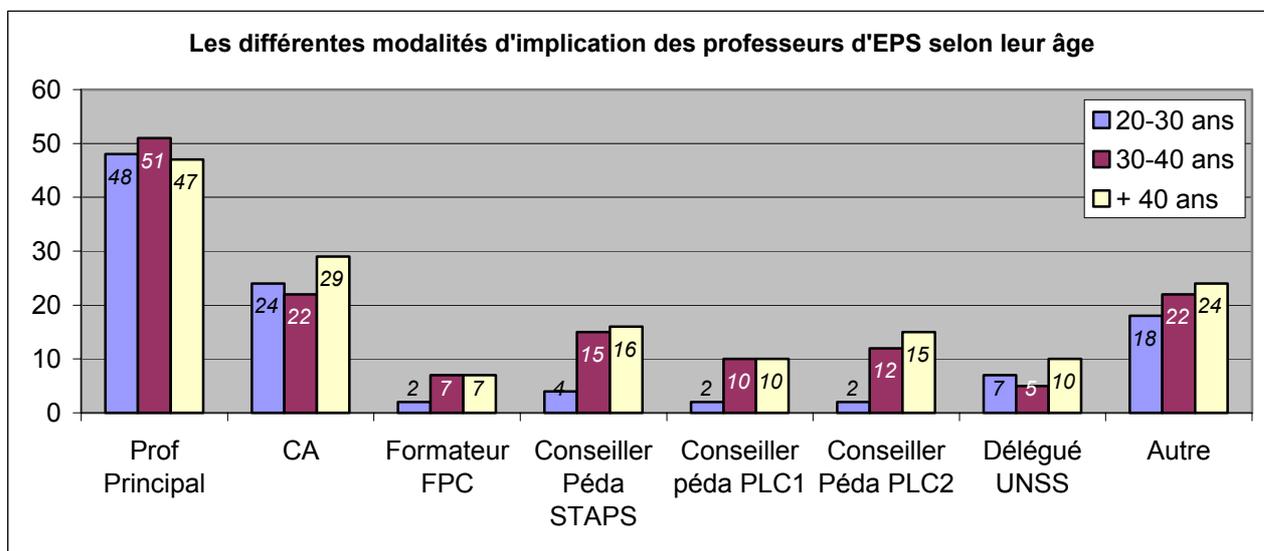
Graphique 3



Base : 1317 professeurs

En plus de leurs activités traditionnelles d'enseignement, 51 % des professeurs d'EPS exercent la fonction de professeur principal³ (Graphique 3), beaucoup plus souvent au collège (66 %) qu'au lycée (27 %) ou au LP (32 %). 27 % sont élus au Conseil d'Administration (là encore, ce sont les enseignants de collège qui sont le plus investis dans cette fonction). 7 % sont formateurs en formation professionnelle continue, 14 % conseillers pédagogiques auprès des étudiants de STAPS, 14 % auprès des stagiaires des IUFM PLC1, et 13 % PLC2 et/ou 9 % délégués UNSS.

Graphique 4



Base : 1317 professeurs

Bien entendu, les professeurs « jeunes » (20-30 ans) sont moins souvent que les autres formateurs en formation professionnelle continue ou conseillers pédagogiques (auprès des étudiants de STAPS,

³ Il est à rappeler (graphique 1) que 84 % des professeurs interrogés ont déclaré que dans leur établissement, des professeurs d'EPS étaient professeurs principaux. Mais parmi ces 84 %, seuls 51 % (ou plutôt 51 points) le sont eux-mêmes.

ou des stagiaires des IUFM), mais ils sont environ aussi souvent professeurs principaux, élus au CA ou délégués UNSS (Graphique 4).

Les enseignants exercent le plus souvent une (32 %), deux (22 %) ou trois ou plus (19 %) de ces activités. 27 % n'en exercent aucune.

B. Les avis partagés sur l'intégration de la discipline

1. L'intégration de l'EPS à travers son projet pédagogique

La quasi totalité des enseignants (95 %) ont répondu qu'il existait dans leur établissement un projet pédagogique EPS, et dans ce cas, celui-ci est presque toujours (94 %) en cohérence avec le projet d'établissement. Son existence est avérée, donc, mais qu'en est-il de sa validité ? Il a été demandé aux professeurs :

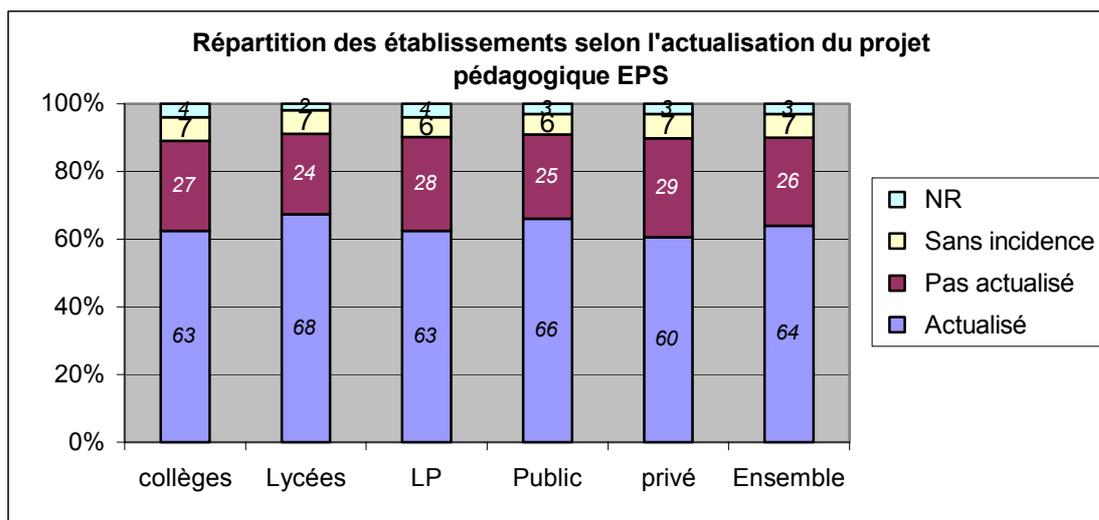
« Le projet pédagogique EPS : »

« Existe de manière formelle mais sans incidences sur la pratique pédagogique »

« Est inscrit dans les pratiques pédagogiques mais n'a pas été réactualisé »

« Est évalué régulièrement et est modifié en fonction des éléments contextuels »

Graphique 5



Base : 653 établissements

Selon les professeurs, dans 64 % des établissements (Graphique 5), « le projet pédagogique EPS est évalué régulièrement et modifié en fonction d'éléments contextuels », dans 26 % des établissements, il « est inscrit dans les pratiques pédagogiques, mais n'a pas été réactualisé » et dans 7 %, il « existe de manière formelle, mais n'a pas d'incidences sur les pratiques pédagogiques ». Les différences entre niveaux d'enseignement ne sont pas significatives. En revanche, les projets sont plus souvent actualisés dans les établissements publics (66 % contre 60 % dans les établissements privés).

2. Une discipline qui a une place certaine dans les établissements

Pour évaluer la place accordée à la discipline dans les établissements, il a été demandé aux enseignants si :

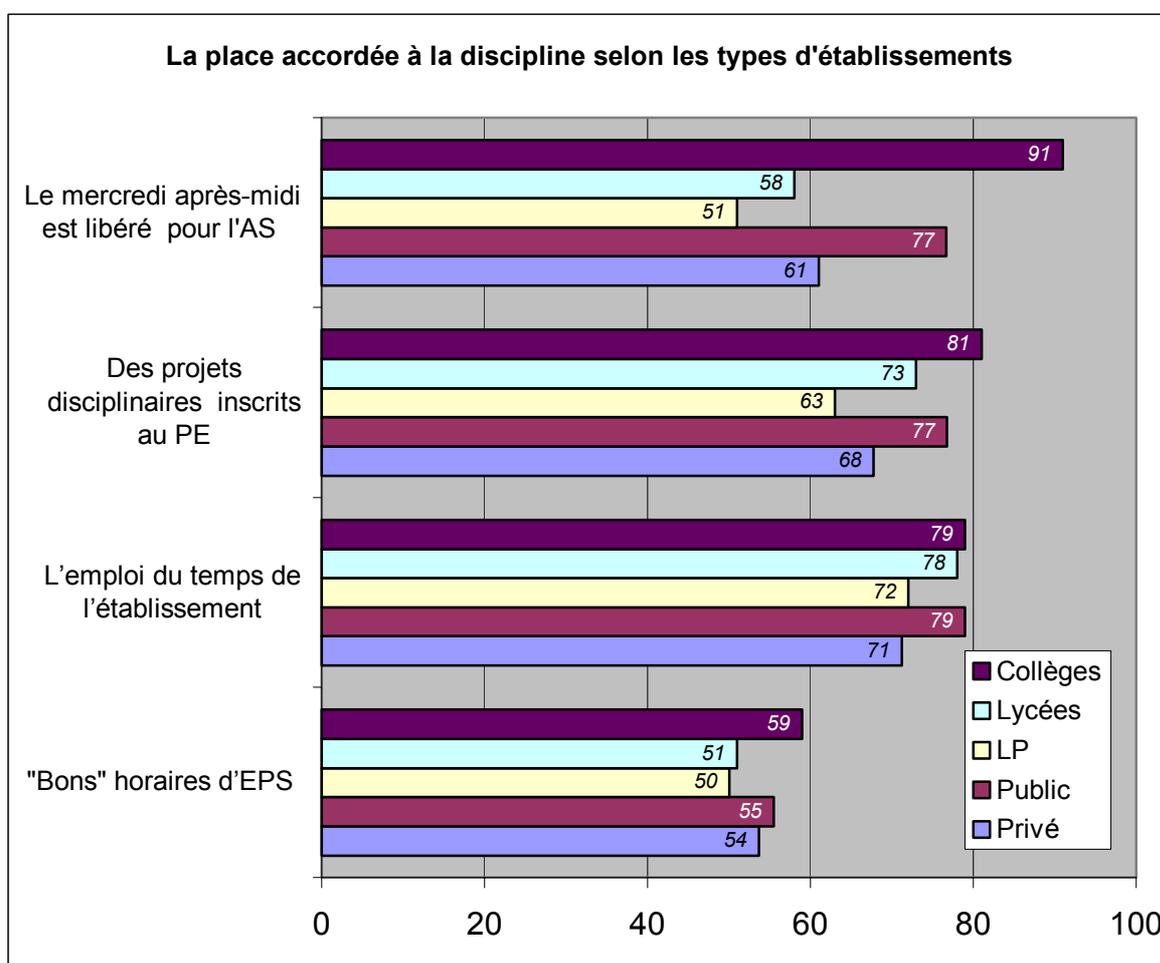
« Des projets disciplinaires sont inscrits dans le projet d'établissement »

« La disponibilité des installations sportives organise l'emploi du temps de l'établissement »

« Le mercredi après-midi est libéré de cours et de contrôles pour permettre à l'association sportive de fonctionner normalement »

« Les horaires affectés à L'EPS sont placés de manière à favoriser l'apprentissage d'élèves dans la discipline »

Graphique 6



Base : 653 établissements

Dans l'ensemble, l'EPS ne semble pas être considérée comme une discipline de second ordre, sacrifiée au bénéfice d'autres, plus « intellectuelles » : le mercredi après-midi est libéré de cours et de contrôles pour permettre à l'association sportive de fonctionner normalement dans 73 % des établissements (Graphique 6), la disponibilité des installations sportives organise l'emploi du temps de l'établissement (77 %), des enseignants d'EPS participent à des projets pluri-disciplinaires (75 %), les horaires affectés à L'EPS sont placés de manière à favoriser l'apprentissage des élèves dans la discipline (55 %).

L'EPS tient une place importante plus encore au collège qu'au lycée ou en LP, et dans les établissements publics plus que dans les établissements privés, mais dans tous les cas, selon les critères retenus, elle semble avoir acquis le statut de discipline « à part entière ».

3. *Malgré un sentiment fréquent de manque de reconnaissance*

Malgré ces critères « objectifs », les enseignants ont souvent évoqué un certain malaise lors de la question ouverte de la fin du questionnaire : lorsqu'il leur est demandé ce qu'ils souhaiteraient voir évoluer dans l'enseignement de leur discipline, 31 % d'entre eux citent une plus grande reconnaissance de la discipline : « Il faudrait une reconnaissance de la discipline comme discipline à part entière » ; « Que la discipline soit davantage considérée /respectée dans l'établissement » ; « Par les IPR, les chefs d'établissements, les autres professeurs, les parents, les élèves ». Pour cela, un enseignant souhaiterait « une prise de conscience au plus haut niveau de l'Etat de l'importance de l'EPS. » ; « Redonner de l'importance à l'EPS par rapport aux autres matières » ; « Augmentation du coefficient (3 serait intéressant) pour le baccalauréat en EPS ».

Les raisons invoquées sont multiples : « A l'heure où la société est tournée vers les problèmes de santé (obésité, asthme, cancer...), l'accent devrait être mis sur l'importance de l'EPS dans le milieu scolaire. » ; « Dans un contexte où l'adolescence semble être un cap délicat, l'EPS peut, à sa façon, contribuer à « mieux » comprendre l'élève à cet âge-là » ; Ils souhaitent « une éducation corporelle mais également citoyenne... ». Mais surtout, « que l'EPS affirme sa spécificité et ne cherche pas à se calquer sur d'autres disciplines ».

Les professeurs demandent aussi « Qu'il y ait plus de continuité, de coordination entre les différents niveaux (primaire, collège, lycée) au niveau des programmes » ; Il faudrait « Mettre des enseignants d'EPS à l'école primaire » ; car les élèves ont besoin d'un « véritable développement de la motricité au premier degré ».

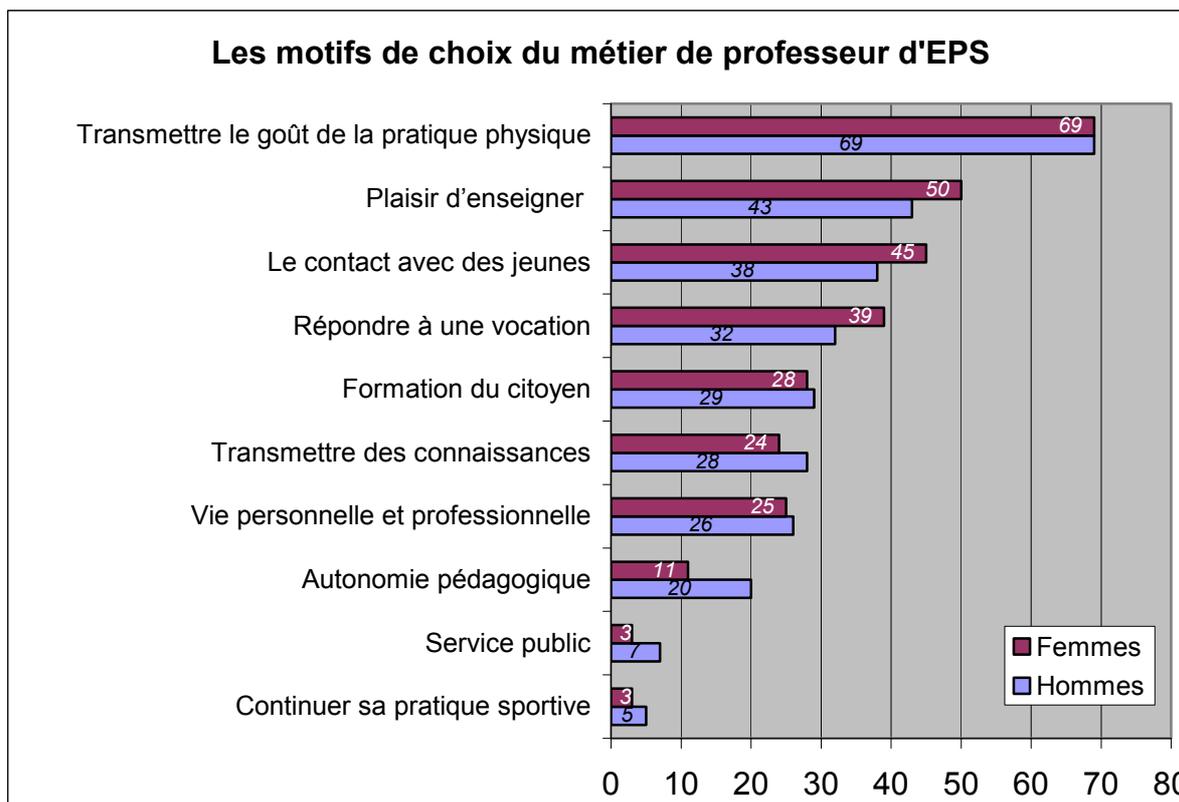
Un professeur regrette « l'utopie de la liaison collège-lycée car la carte scolaire réunit trop de collèges pour un lycée ». Il faudrait que la « transdisciplinarité soit accrue » ; pour « faire de l'EPS un lieu incontournable d'une approche transversale » ; « Travailler davantage au niveau du développement et des capacités physiques, de l'hygiène et du respect du corps, du plaisir et du partage de celui-ci avec les autres, de la fraternité et type de relation qu'il engendre » ; « Une plus grande part de « citoyenneté » dans les évaluations aux examens dont beaucoup me paraissent fantaisistes ». Il faudrait aussi : « permettre à l'EPS de jouer son rôle dans l'intégration scolaire des élèves en difficulté », et permettre « l'intégration des élèves handicapés ». Les textes officiels sont souvent cités : il faudrait « accorder les textes officiels collège lycée pour les rendre plus cohérents (même logique) », et « des textes qui tiennent compte de la réalité des élèves » et surtout « arrêter de changer les textes officiels continuellement ».

II. L'image de l'EPS selon les enseignants

A. L'image du métier auprès des professeur d'EPS eux-mêmes

Les enseignants d'EPS ont dû s'exprimer sur les motifs du choix de leur profession en ayant à choisir trois items parmi dix proposés :

Graphique 7



Base : 1317 professeurs

Les raisons les plus souvent invoquées sont d'ordre pédagogique (Graphique 7) : le désir de donner aux élèves le goût de la pratique physique (cité par 69 % d'entre eux), le plaisir d'enseigner cette discipline (46 %), qui se différencie assez clairement du désir de transmettre des connaissances (27 %), le goût du contact avec des jeunes (41 %), et l'appel d'une vocation (35 %). Les motifs d'ordre « citoyen » sont moins fréquents : 29 % des enseignants ont souhaité, en choisissant ce métier, contribuer à la formation du citoyen de demain, même si seulement 5 % se sont déclarés motivés par la pratique d'un métier de service public. Enfin, les raisons de confort personnel sont peu citées : 25 % des enseignants d'EPS ont cherché à concilier vie personnelle et vie professionnelle, 16 % pour exercer un métier dans lequel l'autonomie pédagogique est importante, et 4 % pour continuer une pratique sportive.

Il n'y a pas de différence entre les motivations des hommes et des femmes, même en ce qui concerne le désir de concilier vie personnelle et vie professionnelle, aussi souvent cité par les uns et les autres.

Les jeunes professeurs (20-30 ans) fournissent les mêmes réponses que leurs collègues, bien qu'ils soient plus nombreux à avoir choisi ce métier pour pouvoir concilier vie personnelle et vie professionnelle (36 % contre 24 % pour les 30-60 ans).

Les professeurs de l'enseignement privé fournissent les mêmes réponses que leurs collègues, bien qu'ils soient plus nombreux à avoir choisi ce métier pour le contact avec les jeunes (53 % contre 38 % dans l'enseignement public).

B. L'image de la discipline

1. A travers les objectifs des enseignants

Pour connaître les objectifs des enseignants, il leur a été demandé s'ils étaient d'accord (1 : Tout à fait d'accord 2 : Plutôt d'accord 3 : Plutôt pas d'accord 4 : pas du tout d'accord 5 : Indifférent) avec les propositions suivantes :

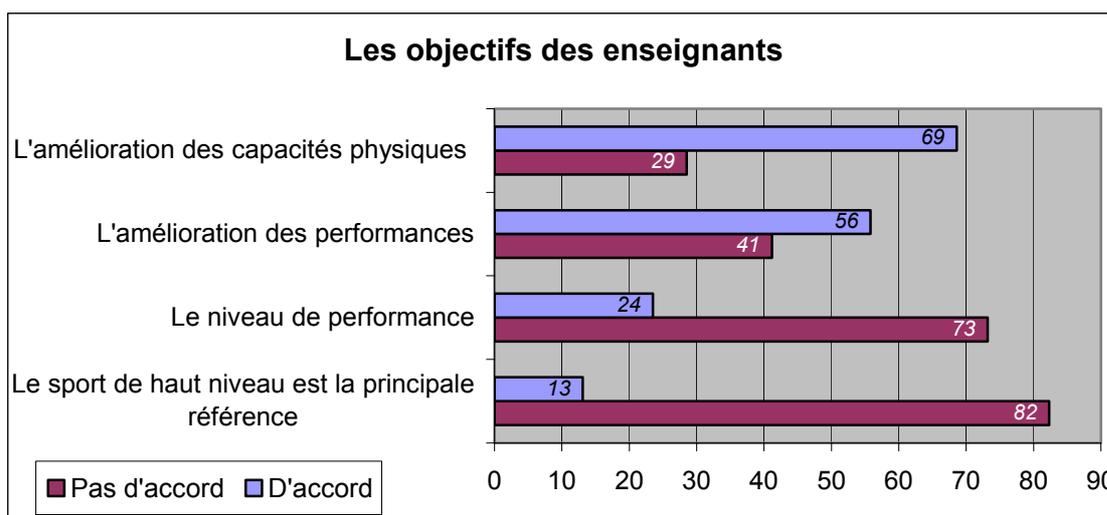
« L'EPS a d'abord pour finalité d'améliorer les capacités physiques des élèves »

« Le sport de haut niveau constitue la principale référence pour le professeur d'EPS dans le traitement didactique des APSA »

« Le niveau de performance est le meilleur révélateur du niveau d'acquisition des élèves en EPS »

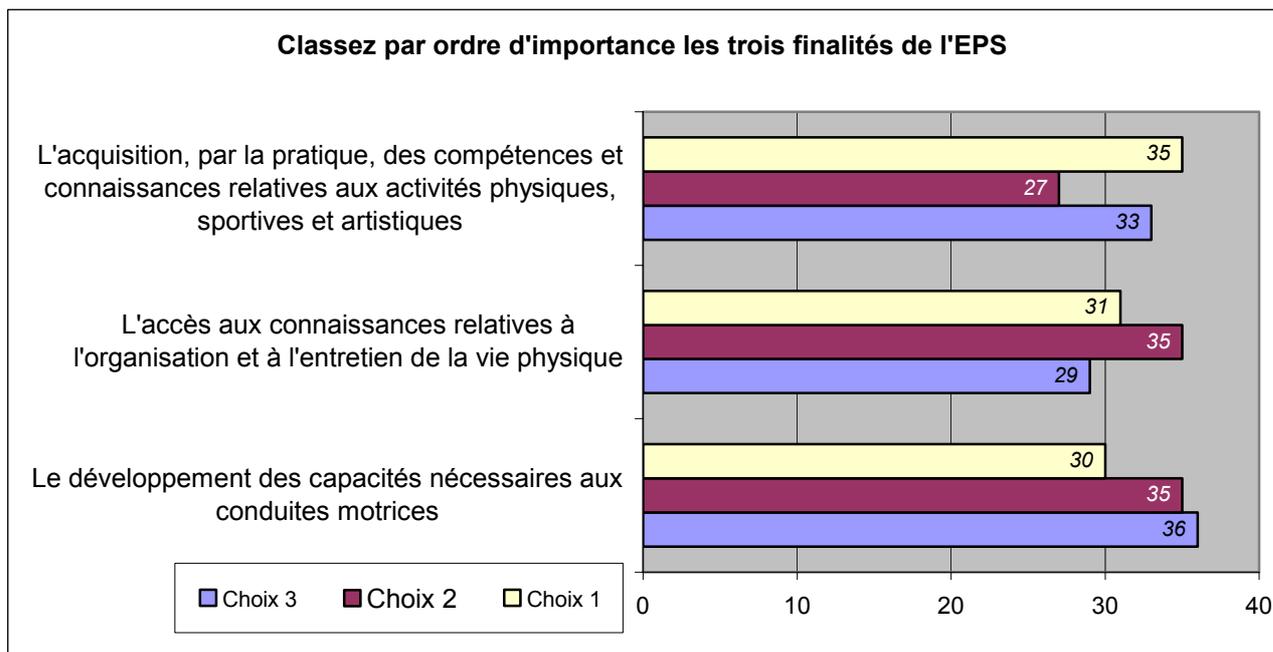
« L'amélioration des performances est le meilleur révélateur de l'efficacité du travail en EPS »

Graphique 8



Les professeurs d'EPS n'ont pas pour référence le sport de haut niveau (Graphique 8) dans le traitement didactique des activités physiques sportives et artistiques (APSA seulement 13 % d'entre eux l'ont cité). Ils ne cherchent pas forcément à ce que leurs élèves atteignent un certain degré de performance, et ne pensent pas que celui-ci soit le meilleur révélateur du niveau d'acquisitions des élèves (24 %). Ils partent plutôt des aptitudes réelles de ces derniers, en ayant pour objectif une simple amélioration de leurs performances, meilleur révélateur selon eux, de l'efficacité du travail fourni (56 %) et surtout une amélioration de leurs capacités physiques (69 %).

Graphique 9



Base : 1317 professeurs

Lorsqu'on demande aux professeurs de classer les trois finalités de l'EPS (trois items donnés) par ordre d'importance, aucune de ces dernières ne se détache nettement des autres (Graphique 9). Chacune est citée en 1^{er}, en 2^{ème} et 3^{ème} choix par environ un tiers des enseignants.

Ainsi, un tiers des enseignants considèrent que parmi les trois items donnés, la finalité la plus importante de l'EPS est le développement des capacités nécessaires aux conduites motrices, un tiers pense qu'il s'agit de l'acquisition, par la pratique, des compétences et connaissances relatives aux activités physiques, sportives et artistiques et un tiers l'accès aux connaissances relatives à l'organisation et à l'entretien de la vie physique.

2. A travers un choix de mots des enseignants

Parmi 40 termes associés à la discipline, il a été demandé aux enseignants de choisir les trois qui leur semblaient les plus importants pour l'EPS, et les trois qui leur semblaient les moins importants (Graphique 10). Dans les deux cas, les choix des enseignants ont été très concentrés sur très peu d'items.

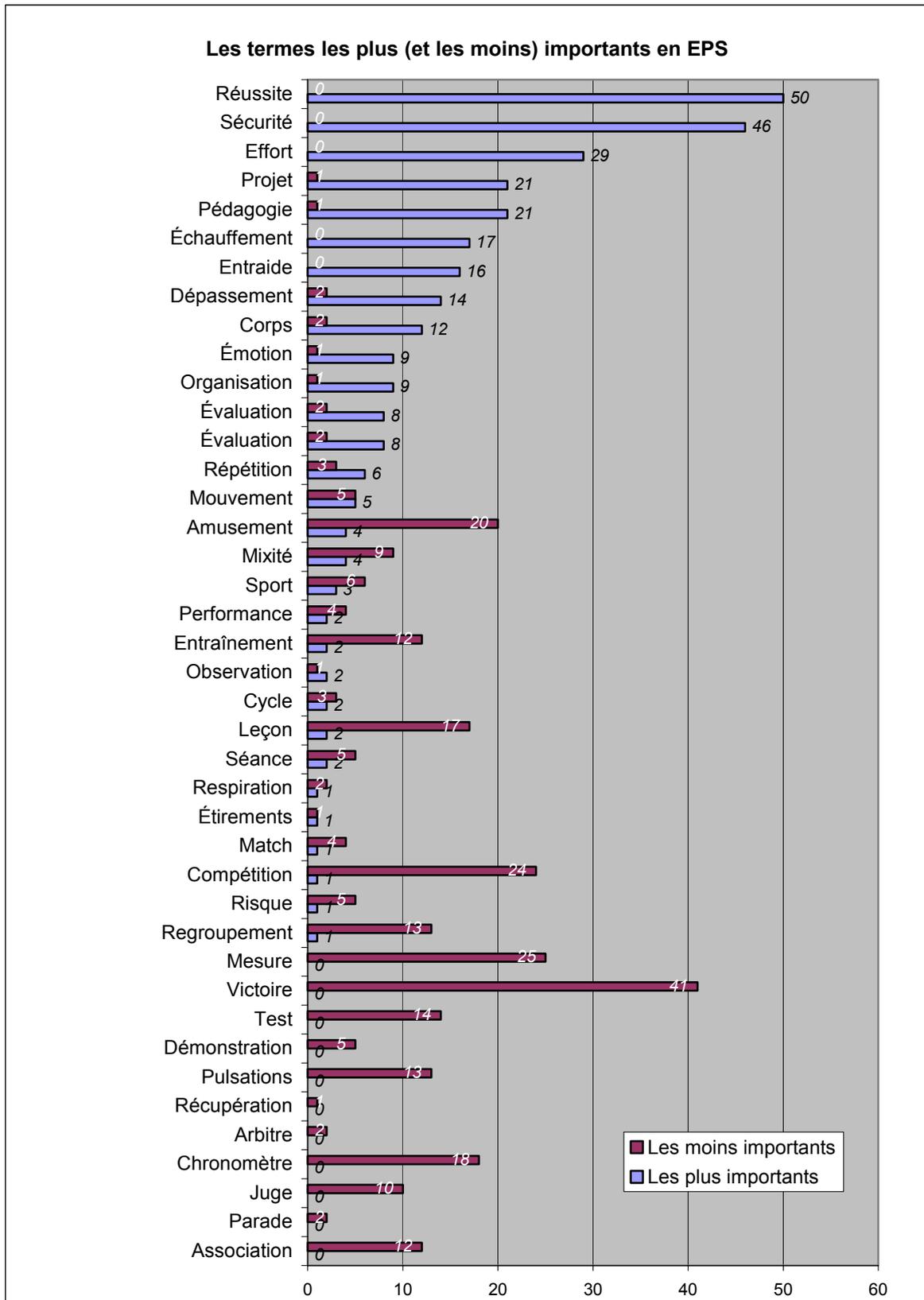
Les deux termes qui se dégagent des autres comme les plus importants sont **réussite** (cité par 50 % des professeur d'EPS) et **sécurité** (46 %). Puis viennent **effort** (29 %), **projet** (21 %), **pédagogie** (21 %), **échauffement** (17 %), **entraide** (16 %) **dépassement** (14 %) et **corps** (12 %). Les autres items ont été choisis par moins de 10 % des enseignants, et de nombreux items n'ont jamais été choisis.

Les termes qui ont été choisis comme les moins importants sont **victoire** (41 %), **mesure** (25 %), **compétition** (24 %), **amusement** (20 %), **chronomètre** (18 %), **leçon** (17 %), **test** (14 %), **pulsations** (13 %), **regroupement** (13 %), **association** (12 %), **entraînement** (12 %), **juge** (10 %).

Ainsi, semblent dire les enseignants, le sport n'est pas un **amusement**, c'est l'apprentissage de **l'effort**, dans le but de la **réussite**. Mais cette réussite n'est pas une **victoire** sur l'autre : pas de **compétition**, de **juge**, de **chronomètre** ou de **mesure**. Elle se réalise plutôt par un **dépassement** de soi. Elle doit se faire dans des conditions de **sécurité** suffisantes (par des **échauffements** ?), et contenir, en plus des objectifs liés au corps, des visées éducatives : **entraide**, **projets** et **pédagogie**.

+

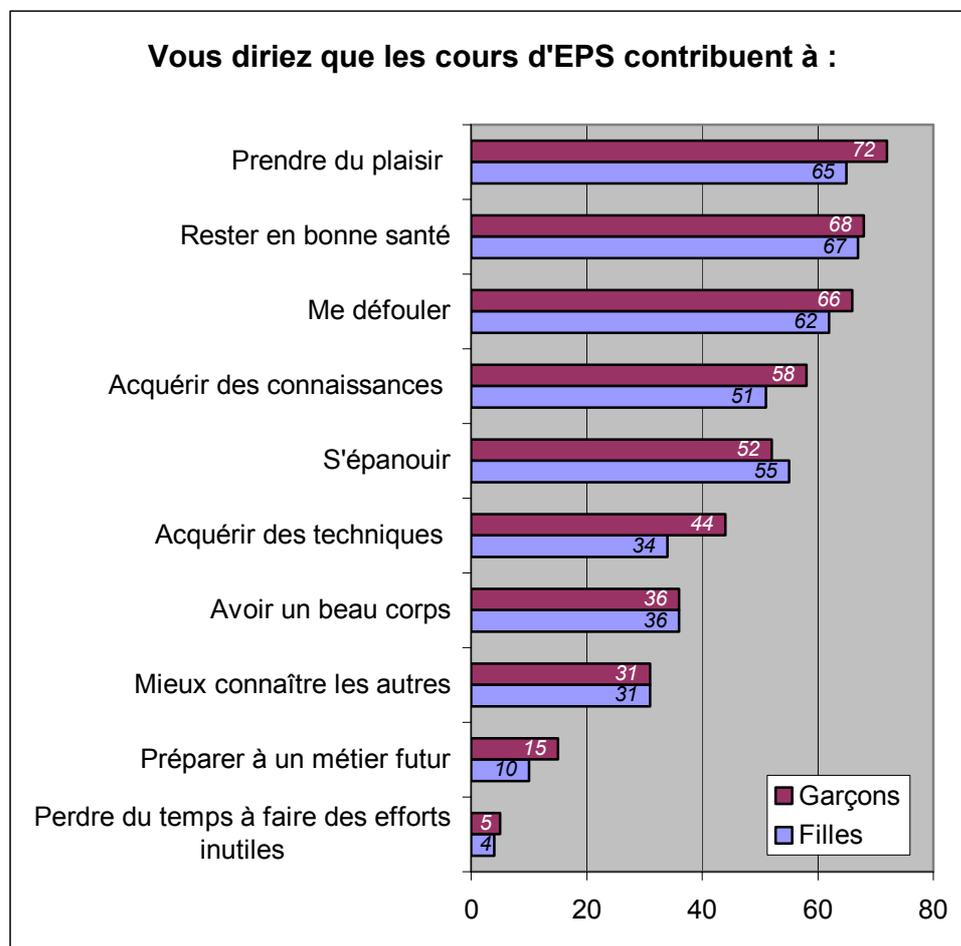
Graphique 10



III. L'image de l'EPS selon les élèves

A. A travers les finalités qu'ils attribuent à cette discipline

Graphique 11



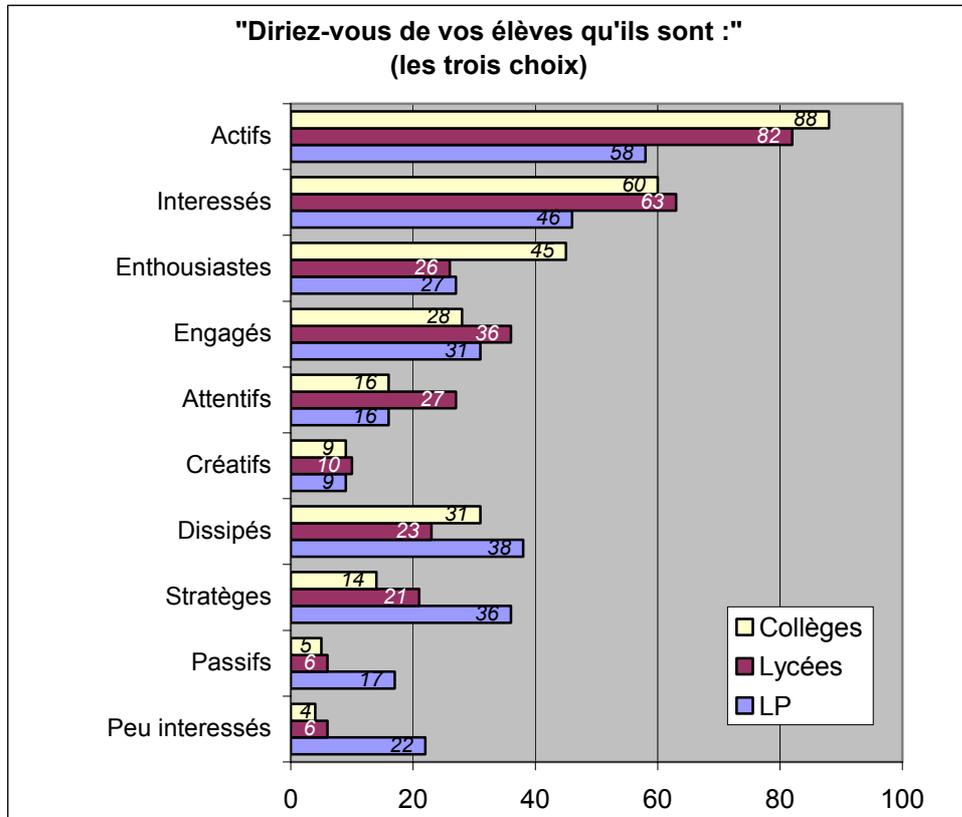
Base : 1954 élèves

Les élèves, garçons comme filles, ont une représentation très positive des cours d'EPS : lorsqu'on leur demande ce qu'ils leur apportent (Graphique 11), les items qu'ils citent en premier se situent dans le champ du plaisir et de l'épanouissement : ils prennent du plaisir à pratiquer des activités physiques et sportives (68 %), et les cours d'EPS leur permettent de rester en bonne santé (68 %), de se défouler (64 %), de s'épanouir ou de se sentir bien dans leur corps (54 %). Les items d'ordre plus utilitaire n'apparaissent que dans un deuxième temps : le sport scolaire leur permet aussi d'acquérir des connaissances sur les activités physiques et sportives pratiquées (54 %), d'acquérir des techniques sportives pour leurs loisirs futurs (39 %), de s'entretenir physiquement pour avoir un beau corps (36 %), de mieux connaître les autres (31 %) ou de se préparer à un métier futur (12 %). La vision négative du sport qui leur était proposée à travers l'item : « perdre du temps à faire des efforts inutiles » n'a été citée que par 4 % des élèves.

Les filles et les garçons ont des réponses très proches, ce qui indique que bien que si ces derniers aient une pratique hors scolaire plus assidue (cf partie III), les premières n'en apprécient pas moins, à leur rythme, les activités sportives. Les élèves de collège, de lycée et de LP ont à peu près la même représentation de ce qu'apporte un cours d'EPS.

B. A travers leur attitude en cours

Graphique 12



Base : 1317 professeurs

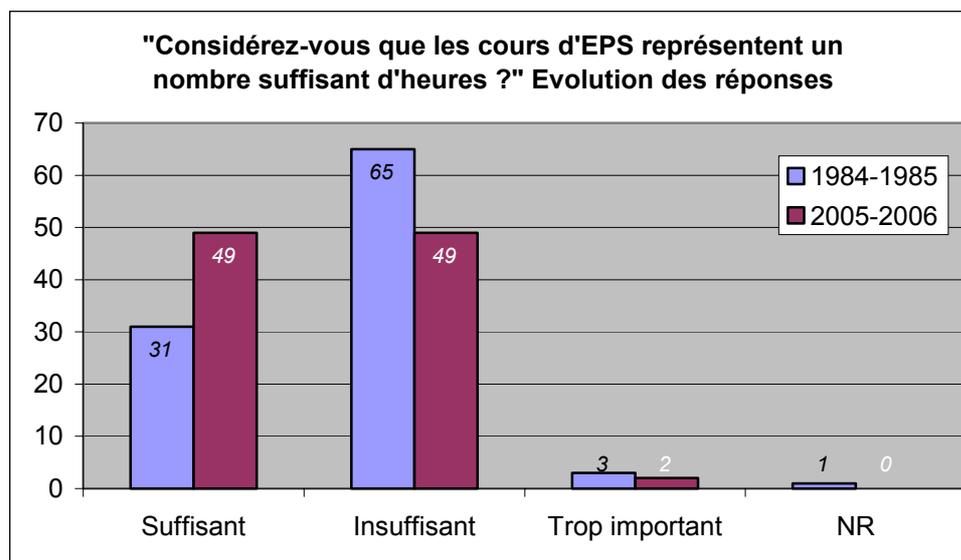
Il a été également demandé aux professeurs de décrire le comportement de leurs élèves en cours, en choisissant, parmi les dix items (positifs ou négatifs) qui leur étaient proposés, les trois qui le représentent le mieux (Graphique 12). Selon leurs professeurs, en cours d'EPS, les élèves sont surtout actifs (selon 83 % des professeurs), intéressés (59 %), enthousiastes (34 %) engagés, (30 %) et dissipés (32 %). Rares sont les enseignants qui se plaignent de leur manque d'intérêt (12 %) ou de leur passivité (8 %). On retrouve la même perception des élèves que les professeurs exercent en collège, en lycée ou en LP. L'attitude des élèves ne semble pas non plus être fondamentalement modifiée par le type d'organisation du cours (classe entière, dédoublements ou décroissements ; mixité ou non...). Que les filles et les garçons travaillent ensemble ou séparément, ils restent actifs, intéressés, enthousiastes et dissipés.

C. A travers leurs propres déclarations

1. A propos des cours d'EPS en général

Il a été demandé aux élèves si leur nombre d'heures d'EPS était suffisant, insuffisant ou trop important. En 2005-2006, les élèves qui considèrent ce volume horaire excessif sont très rares (2 %), 49 % s'en accommodent et 49 % le trouvent insuffisant.

Graphique 13



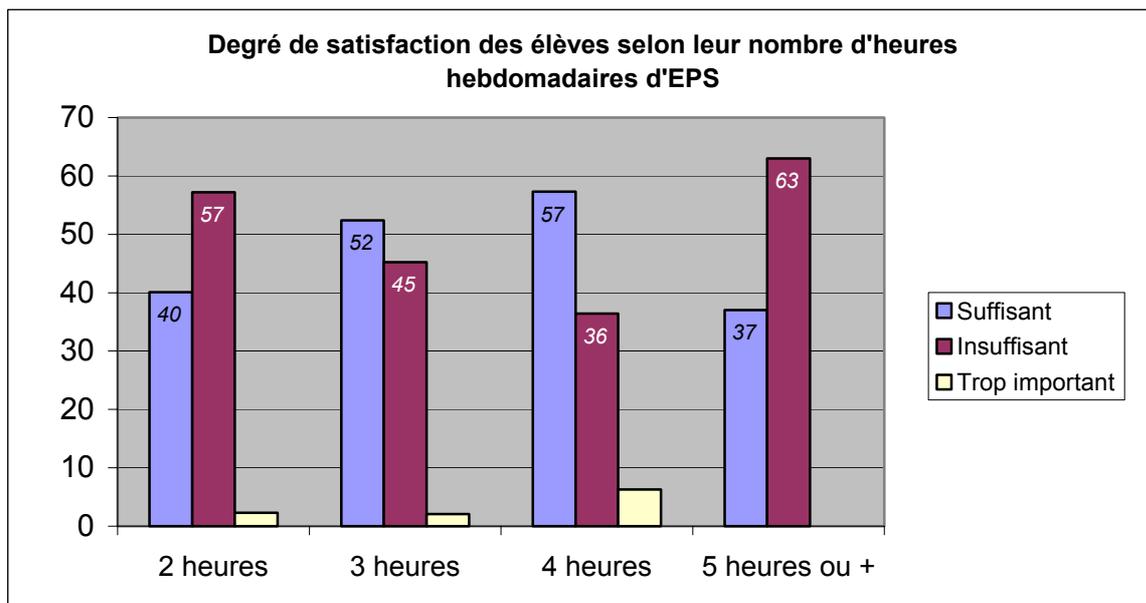
Bases : 5026 élèves en 1984-1985 et 1954 élèves en 2005-2006

Les élèves sont moins frustrés qu'il y a vingt ans (Graphique 13) : en 1984-1985, 65 % d'entre eux considéraient que leur nombre d'heures d'EPS était insuffisant, et seulement 31 % qu'il était suffisant. Pourtant, aucune modification horaire⁴ n'est intervenue entre les deux périodes ni au collège, lycée ni au LP pour l'EPS. La plus forte satisfaction des élèves actuels provient sans doute du développement du sport hors EPS (cf partie III), qui semble avoir répondu à un désir profond.

Bien entendu, la satisfaction des élèves face au volume d'heures d'EPS dont ils bénéficient dépend entre autres du volume horaire en question. Selon leur niveau d'enseignement, les élèves ont deux, trois ou quatre heures d'EPS dans la semaine.

⁴ Hormis pour la classe de sixième qui a vu ses horaires d'EPS augmenter d'une heure hebdomadaire en 1991, mais qui ne fait pas partie du champs d'investigation de cette étude

Graphique 14

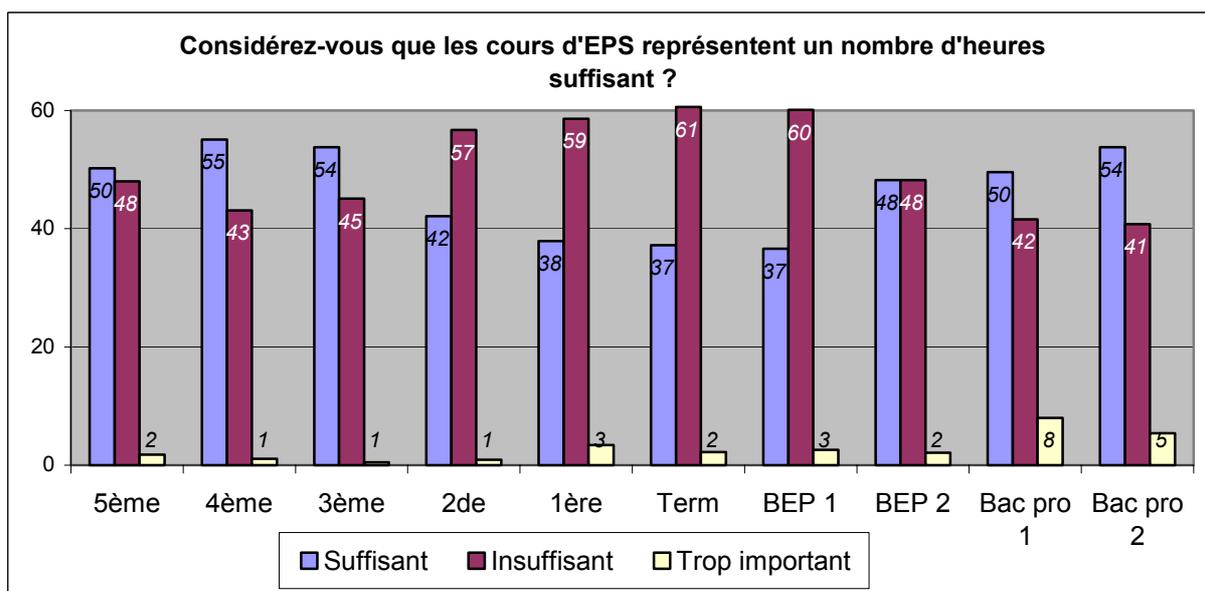


Bases : 1954 élèves

Pour les élèves pris dans leur ensemble, deux heures d'EPS hebdomadaires semblent insuffisantes (Graphique 14) : seulement 40 % des élèves s'en trouvent satisfaits (contre 57 % qui souhaiteraient en avoir davantage). Trois heures hebdomadaires, et surtout quatre, font plus de satisfaits (respectivement 52 % et 57 %). Quant à la trentaine d'élèves qui déclarent faire cinq heures d'EPS ou plus par semaines⁵, ce sont les plus mécontents de leur situation : 63 % trouvent ce nombre d'heures insuffisant !

Le niveau d'enseignement des élèves conditionne-t-il la satisfaction des élèves quant au nombre d'heures d'EPS qui leur est attribué ? Autrement dit, des élèves qui ont le même nombre d'heures d'EPS mais qui sont de niveau d'enseignement différent présentent-ils le même degré de satisfaction quant à leur volume horaire en EPS ? Pour répondre à cette question, un croisement de la satisfaction par le niveau d'enseignement s'impose :

Graphique 15



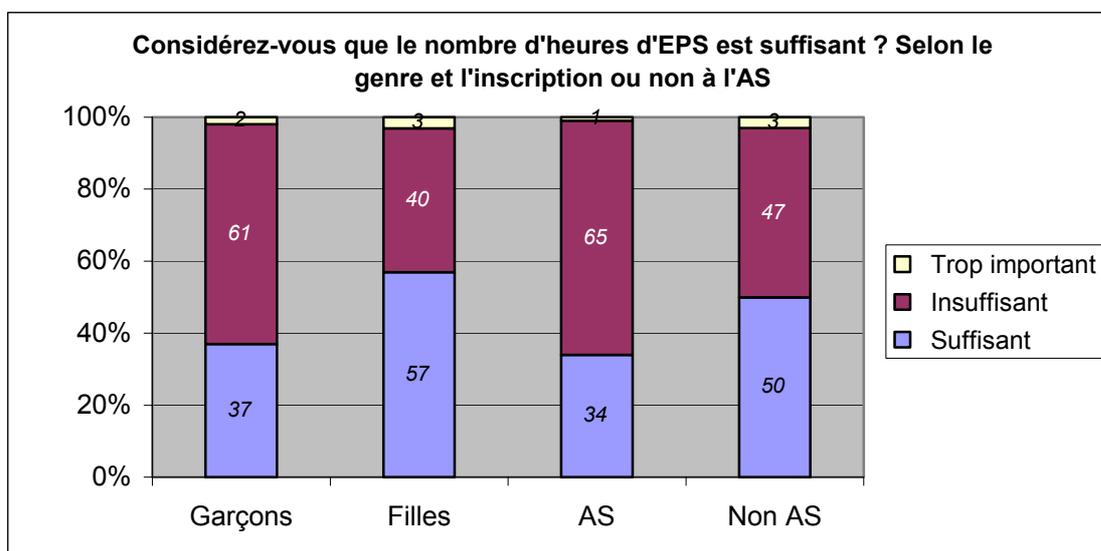
Base : 1954 élèves

⁵ Ils ont dû ajouter les heures d'AS. Présentés à titre indicatif.

Les élèves de collège, qui ont en général trois heures d'EPS par semaine, sont les plus satisfaits de leur situation : 53 % trouvent leur nombre d'heures suffisant, et les différences entre 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} ne sont pas représentatives. Les élèves de lycée, qui n'ont que deux heures, sont majoritairement frustrés (60 %) de leur situation et les différences entre 2de, 1^{ère} et terminales ne sont pas non plus représentatives. Ainsi, dans aucun des niveaux de lycée, la réduction du nombre d'heures d'EPS par rapport au collège ne semble être vécue positivement, pas même dans une classe d'examen comme la terminale, où elle pourrait être considérée comme l'occasion de consacrer plus de temps aux disciplines à fort coefficient. Au contraire, l'EPS semble être vécue par les élèves comme nécessaire à l'individu (à son épanouissement ? A sa réussite scolaire ?).

Au LP, la situation varie selon les niveaux. Les élèves de BEP n'ont que deux heures d'EPS hebdomadaires, mais si en première année, cette situation est jugée insuffisante (par 60 % des élèves), en BEP 2^{ème} année, ils sont aussi nombreux à s'en satisfaire (48 %) qu'à s'en plaindre (48 %). En bac pro, les élèves ont deux (dans 18 % des cas), trois (66 %) ou quatre ou plus (16 %) heures d'EPS par semaine. Ils semblent plutôt globalement satisfaits de leur situation (52 % contre 42 % qui jugent leur nombre d'heures insuffisant). A ce niveau, 7 % des élèves jugent leur nombre d'heures trop important.

Graphique 16

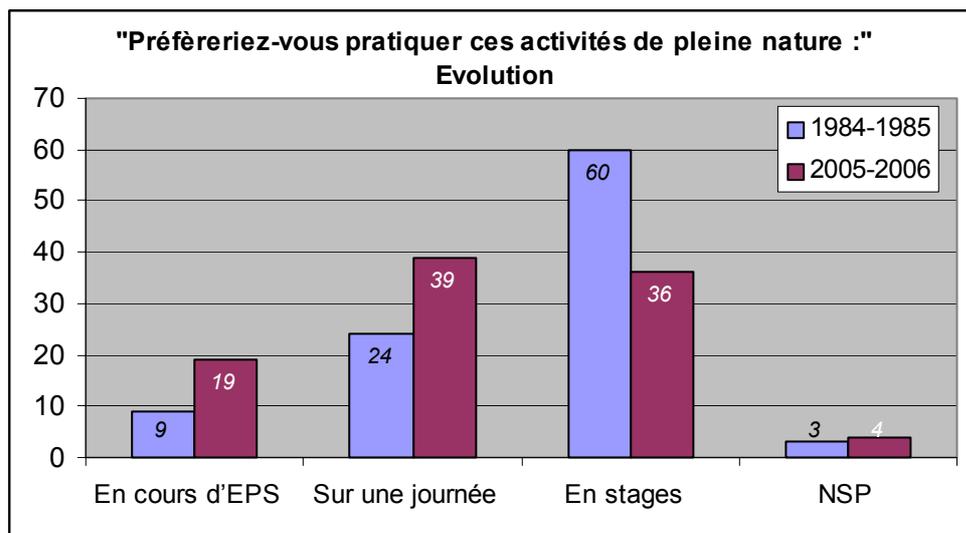


En moyenne, les filles font le même nombre d'heures d'EPS que les garçons. Pourtant, elles sont beaucoup plus souvent satisfaites (57 %) de leur situation qu'eux (37 %) (Graphique 16). 61 % des garçons souhaiteraient avoir plus d'heures d'EPS contre 40 % de filles. Cette plus grande frustration des garçons pourrait expliquer leur pratique plus intense du sport hors EPS à la fois en AS, en club, et en pratique libre (cf partie III).

Mais le manque d'heures d'EPS n'est qu'en partie comblé par des pratiques en AS ou hors scolaires. Ainsi 65 % des élèves inscrits à l'AS trouvent leur nombre d'heures hebdomadaires insuffisant contre 47 % des élèves non inscrits. Plus les élèves font du sport, donc, et plus ils sont frustrés de ne pas en faire davantage.

2. A propos des activités de pleine nature

Graphique 17

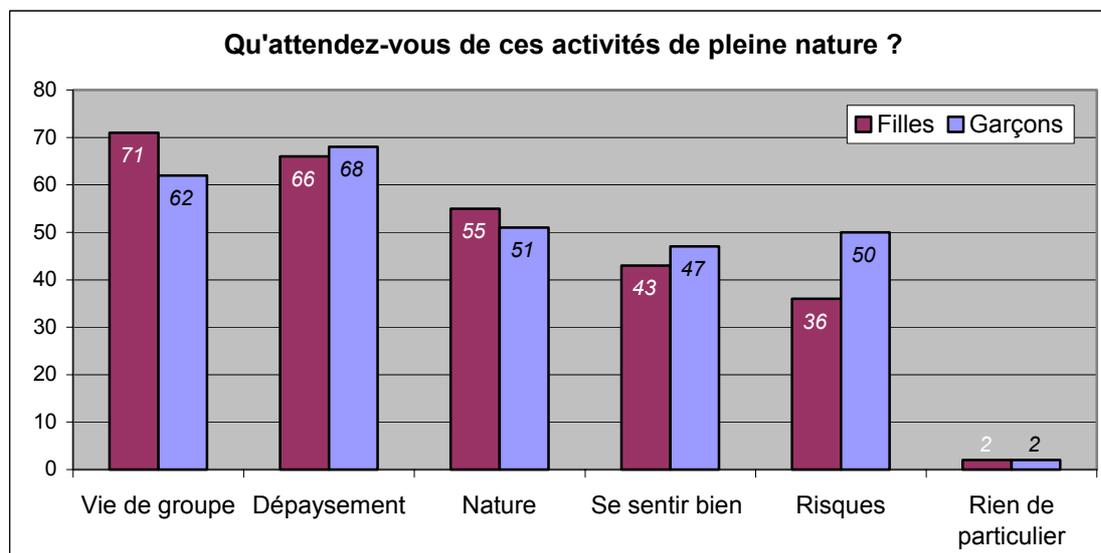


Base : En 2005-2006, les 1677 élèves qui souhaiteraient pratiquer des activités de pleine nature avec l'école

86 % des élèves, garçons comme filles, aimeraient pratiquer des activités de pleine nature proposées par l'établissement (ils étaient 92 % en 1984-1985).

Le mieux selon eux, serait de le faire sur une journée (souhaité par 40 % des élèves concernés) ou en stage (37 %) (Graphique 17) . 19 % seulement des élèves préféreraient que cela se produise durant les séances classiques d'EPS. Garçons et filles, élèves de collège, de lycée ou de LP ont les mêmes préférences.

Graphique 18



Base : En 2005-2006, les 1677 élèves qui souhaiteraient pratiquer des activités de pleine nature avec l'école

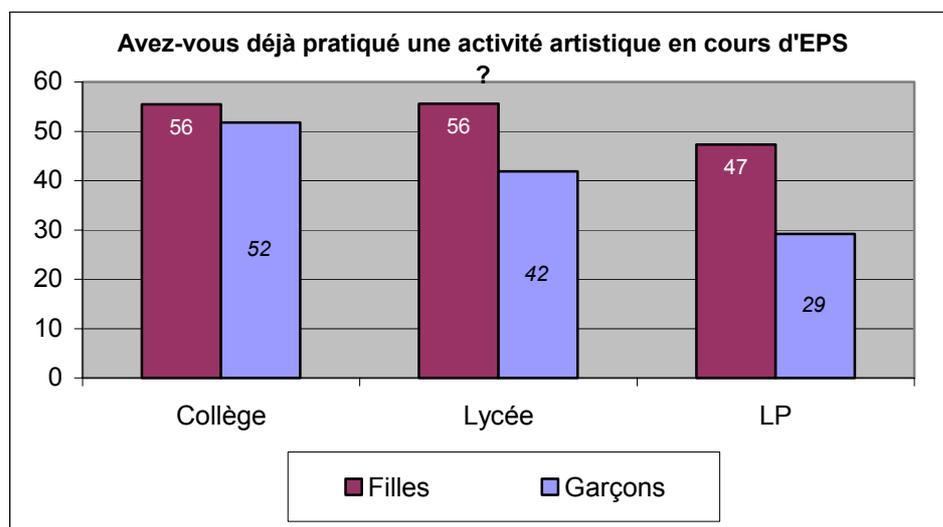
Les élèves qui aimeraient pratiquer ces activités recherchent avant tout l'ambiance de la vie de groupe (67 %) et le dépaysement, l'aventure (67 %) Le contact avec la nature est également important : ces activités seraient l'occasion pour eux de découvrir le milieu naturel (53 %) et/ou de se sentir bien dans ce milieu (45 %). La recherche de risques est citée par 43 % des élèves.

Les filles et les garçons fournissent environ les mêmes réponses, excepté la préférence des filles pour la vie de groupe (71 % contre 62 % pour les garçons) et celle des garçons pour la prise de risques (50 % contre 36 % pour les filles).

Au lycée, les élèves privilégient plus les émotions fortes : dépaysement, aventure (74 % contre 58 % au collège), l'ambiance de la vie de groupe (74 % contre 63 % au collège) ou la prise de risques (49 % contre 39 % au collège). Les collégiens sont plus sensibles à la nature : découverte du milieu naturel (55 % contre 50 % au lycée), se sentir bien dans la nature (48 % contre 42 % au lycée). Les élèves de LP sont systématiquement en position intermédiaire.

3. A propos des activités artistiques

Graphique 19



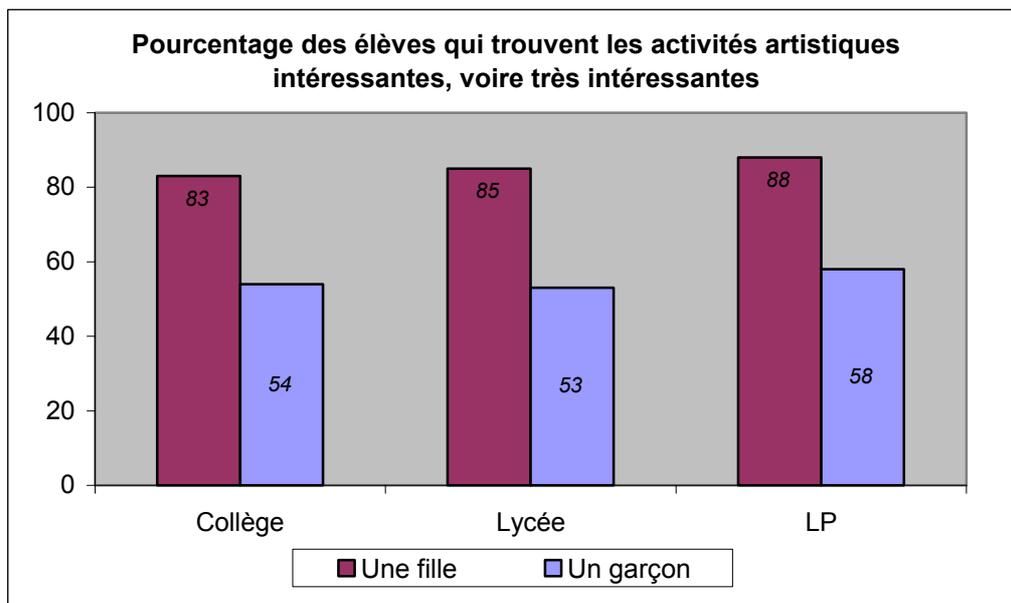
Base : 1954 élèves

47 % des élèves ont déjà pratiqué en cours d'EPS une activité artistique (danse, arts du cirque...), soit 54 % des élèves au collège, 49 % au lycée et beaucoup moins au LP (37 %).

Au collège ce type d'activités est pratiqué par les garçons aussi souvent que par les filles (respectivement 52 % et 56 %). Mais tandis que les filles poursuivent⁶ ces activités au lycée (56 %) et, dans une moindre mesure au LP (47 %), les premiers les abandonnent⁷ plus fréquemment par la suite (ils ne sont plus que 42 % à les poursuivre en lycée et 29 % en LP). Il semblerait que ces activités soient considérées comme plutôt « féminines », mais qu'à l'âge du collège, elles soient encore facilement adoptées par les garçons, ce qui se modifie à l'âge du lycée ou du LP.

⁶ Bien entendu, ceci n'est qu'une hypothèse. Dès lors qu'ils s'agit d'élèves différents et non d'une cohorte qui serait suivie du collège au lycée ou au LP, on ne peut pas savoir si les élèves qui pratiquent ces activités au lycée le faisaient déjà au collège.

Graphique 20



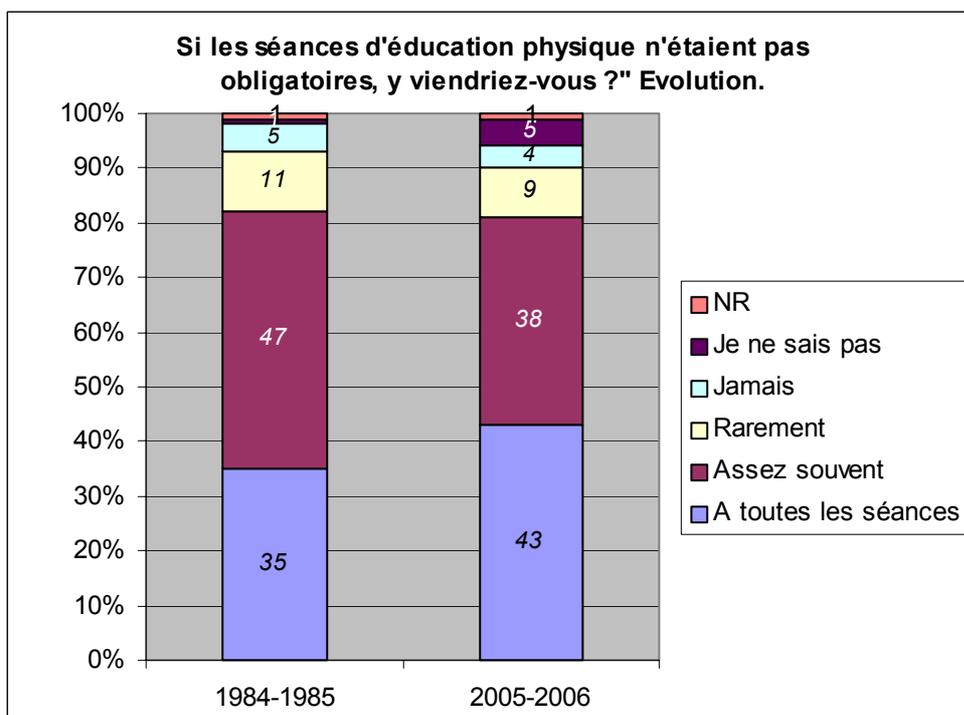
Base : 514 filles et 402 garçons qui pratiquent ou ont pratiqué une activité artistique en cours d'EPS

La grande majorité des élèves qui les pratiquent aiment les activités artistiques : 24 % des élèves concernés les trouvent très intéressantes et 47 % intéressantes, seulement 21 % les trouvent peu intéressantes et 7 % ne les apprécient pas du tout. Les filles sont beaucoup plus souvent enthousiastes que les garçons puisqu'elles sont 84 % à les apprécier (voire même à les trouver très intéressantes) contre seulement 56 % de leurs camarades masculins.

En revanche, la proportions des élèves satisfaits ne varie pas selon le niveau : au collège, au lycée ou au LP, il y a toujours environ huit filles et cinq garçons sur dix qui aiment les activités artistiques.

4. Les cours d'EPS largement plébiscités

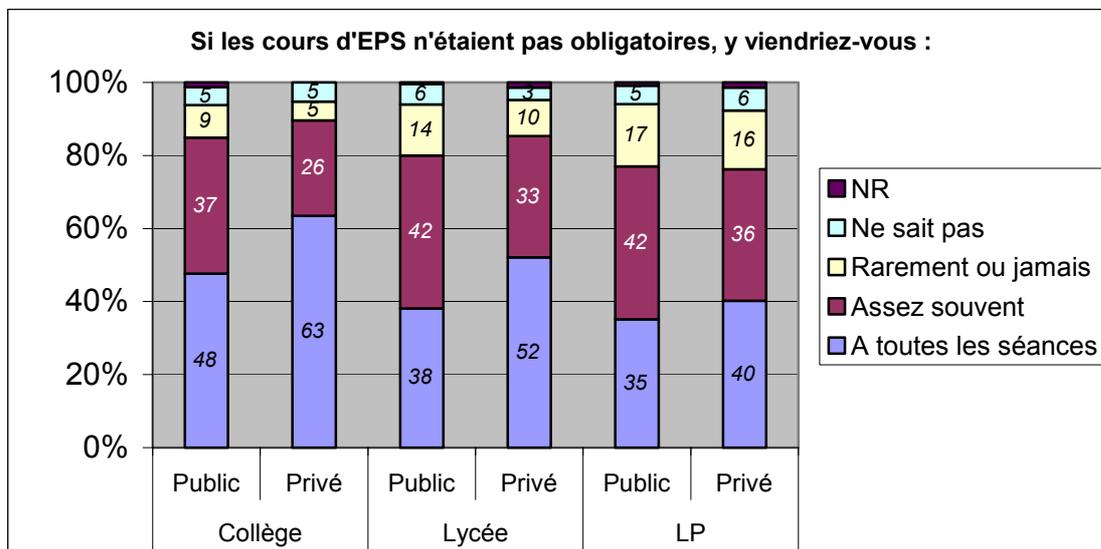
Graphique 21



Bases : 5026 élèves en 1984-1985 et 1954 élèves en 2005-2006

Comme en 1984-1985, il a été demandé aux élèves s'ils viendraient en cours dans le cas où ces derniers ne seraient pas obligatoires (Graphique 21). En 1984-1985, la très grande majorité des élèves y participeraient tout de même, à toutes les séances (35 %), ou assez souvent (47 %). En 2005-2006, la même grande majorité des élèves y participeraient tout de même, mais beaucoup plus à toutes les séances (43 %), qu'assez souvent (38 %). Les élèves, qui font beaucoup plus de sport hors scolaire qu'il y a 20 ans (cf partie III) seraient donc également en moyenne plus assidus au cours d'EPS s'ils avaient le choix d'y participer ou non.

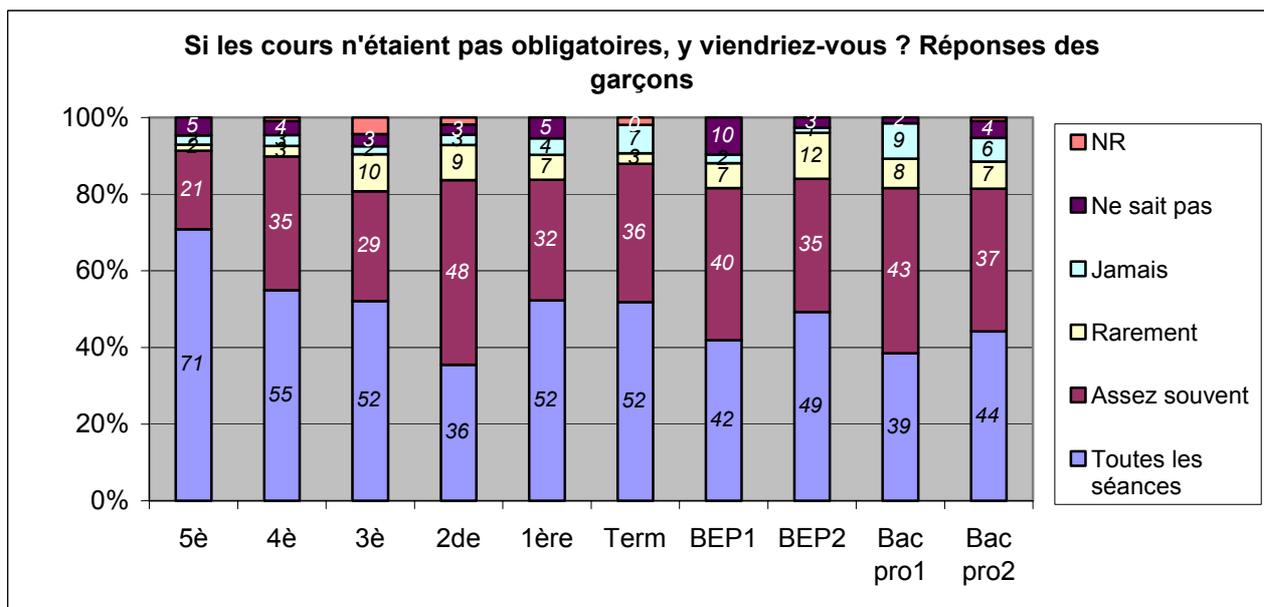
Graphique 22



Bases : 1954 élèves

Parmi les 81 % d'élèves motivés par l'EPS (qui viendraient à toutes les séances ou souvent si les cours n'étaient pas obligatoires), les garçons, les élèves de collège, et les élèves du privé (Graphique 22) répondent plus souvent qu'ils viendraient à toutes les séances, les filles, les élèves de LP et les élèves du public⁷ sont plus nombreux à répondre « assez souvent ».

Graphique 23

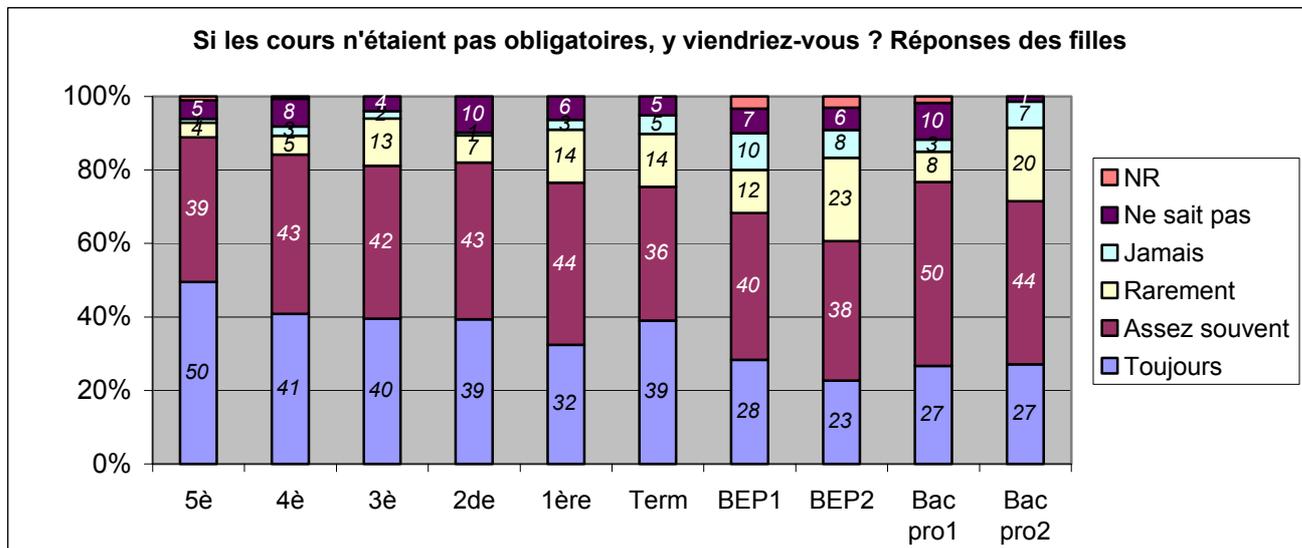


Bases : 1954 élèves

⁷ Il y a la même proportion de filles et de garçons dans les établissements publics et privés

De la 5^{ème} à la seconde, les garçons sont de moins en moins nombreux à répondre qu'ils participeraient toujours au cours d'EPS (de 71 % en 5^{ème} à 36 % en 2de). Au lycée, ce taux remonte à 52 % en première et terminale, et se maintient autour de 40 % au LP, ce qui confirme que les élèves, même aux niveaux d'examen, considèrent comme important de faire du sport (de pratiquer l'EPS).

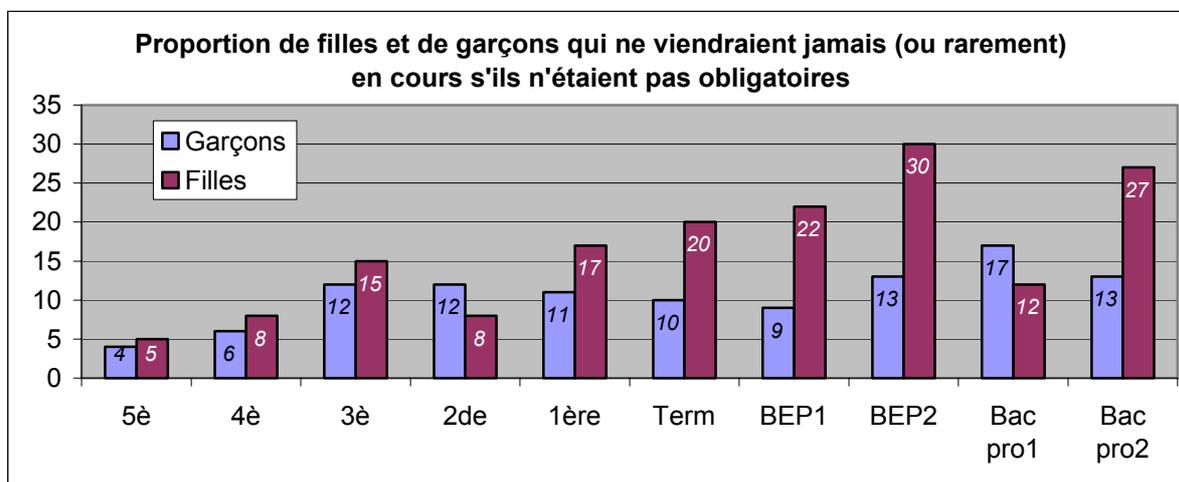
Graphique 24



Bases : 1954 élèves

Jusqu'en seconde, les filles sont à peu près aussi nombreuses que les garçons à déclarer qu'elles feraient du sport (assez souvent ou à toutes les séances) même si les cours n'étaient pas obligatoires. C'est à partir de la 1^{ère} au lycée et du BEP1 au LP que l'écart se creuse.

Graphique 25



Bases : 1954 élèves

Ainsi, en 1^{ère}, 17 % des filles (contre 11 % des garçons) déclarent qu'elles ne feraient jamais (ou rarement) de sport si elles y étaient autorisées, en terminales elles sont 20 % (contre 10 % des garçons), en BEP 1, elles sont 22 % (contre 9 %), en BEP 2, elles sont 30 % (contre 13 %). On retrouve ici le moindre goût des filles (notamment celles de LP) pour les activités sportives en général.

La large place qui semble être attribuée dans les établissements à l'EPS et aux professeurs qui l'enseignent, paraît coexister avec un malaise qui persiste pourtant auprès de nombre d'entre ces derniers qui regrettent de ne pas être reconnus (« *respectés* ») au même titre que leurs collègues, et de ne pas voir leur discipline appréhendée pareillement aux autres.

Les élèves, en revanche, ont une représentation très positive de cet enseignement qui, outre le plaisir qu'il leur procure, leur permet en premier lieu de rester en bonne santé. Ils sont actifs et intéressés durant les cours, et 49 % d'entre eux souhaiteraient consacrer plus de temps à cette discipline. Au lycée, où les élèves font une heure d'EPS en moins qu'au collège, ce taux passe même à 60 %. Ainsi, dans les classes d'examen que sont la 1^{ère} et la terminale, le souhait majoritaire de faire plus d'EPS traduit bien la place occupée par cette discipline jugée aussi importante que les autres.

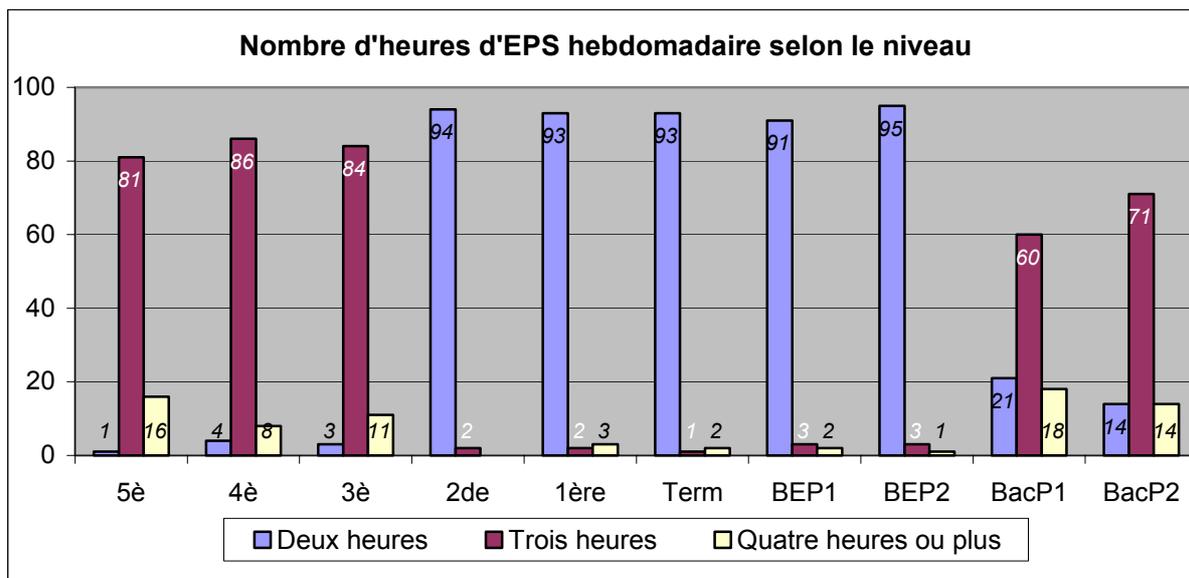
PARTIE II- LES PRATIQUES D'ENSEIGNEMENT

Quelles sont les pratiques d'enseignement en EPS ? Sont-elles spécifiques à la discipline, et si oui, en quoi et dans quelle mesure ? Pour répondre à ces questions il a été décidé de focaliser l'étude sur quelques points essentiels : les démarches d'enseignement, la gestion de la mixité, les activités physiques et sportives (APSA) pratiquées en cours, et enfin, les éléments qui peuvent concourir à orienter ces pratiques, à savoir la formation des enseignants et leur rapport personnel au sport.

I. Les démarches d'enseignement

A. L'organisation pédagogique

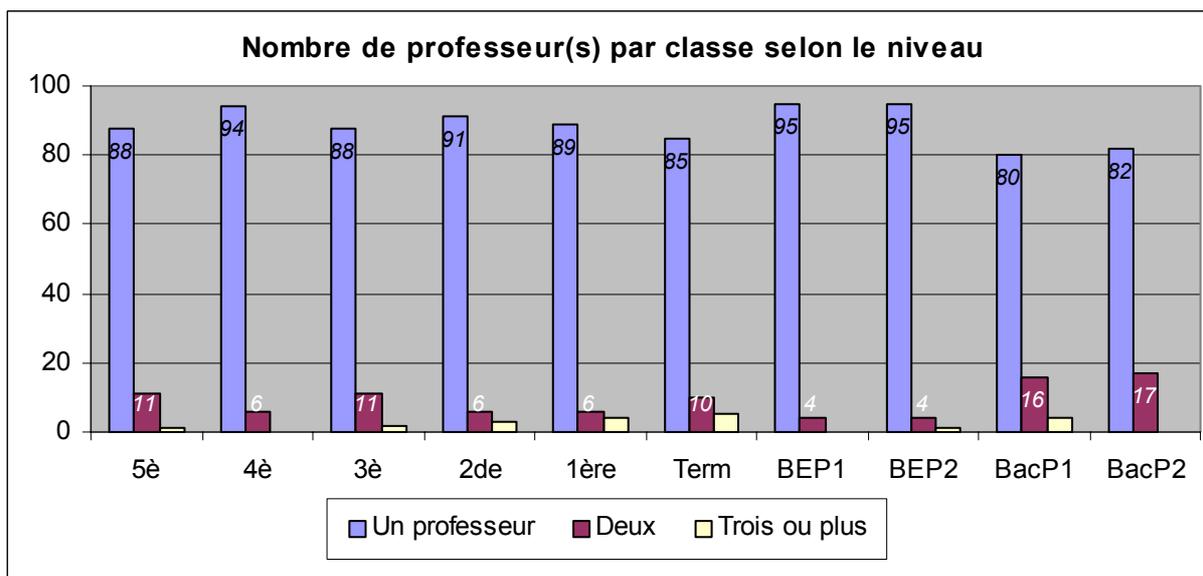
Graphique 26



Base : 1954 élèves

Les horaires d'EPS sont très largement respectés (Graphique 26) : les élèves déclarent en général avoir trois heures d'EPS par semaine au collège, deux heures au lycée général, deux heures en BEP, et trois heures en Bac professionnel.

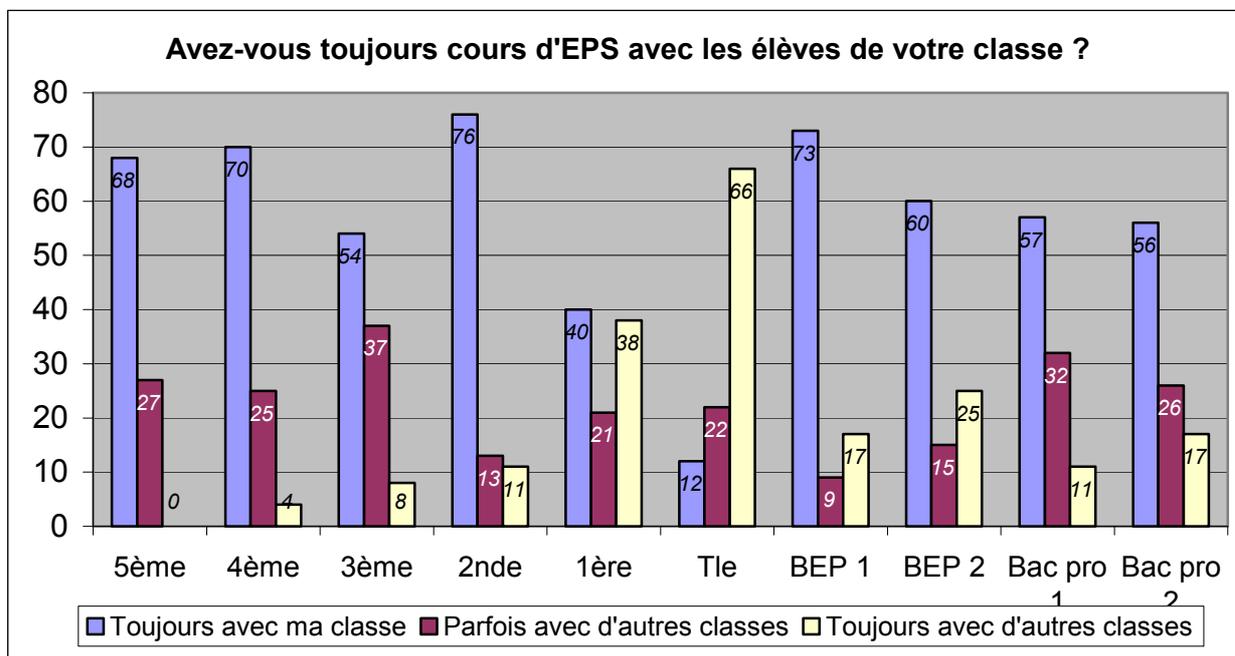
Graphique 27



Base : 1954 élèves

Neuf fois sur dix, les élèves déclarent n'avoir qu'un seul professeur d'EPS (Graphique 27), mais leurs cours ne se déroulent pas toujours avec les élèves de leur classe uniquement :

Graphique 28



Base : 1954 élèves

En collège, les élèves ont le plus souvent cours (Graphique 28) avec leur classe (68 % des élèves en 5^{ème}, 70 % en 4^{ème}, et 54 % en 3^{ème}). Cette forme d'organisation est conforme aux textes puisque le collège est un temps de détermination, où le maximum d'activités doit être proposé aux élèves. Les dédoublement sont donc inutiles dans ce cas.

En terminale, les élèves préparent le baccalauréat et à ce titre, les textes certificatifs leur donnent la possibilité de choisir parmi un « menu d'activités ». A travers trois activités choisies dans le menu, ils doivent développer des compétences dans cinq champs. Cette organisation « par menu » exige que les cours soient décloisonnés, ce qui est le cas pour 66 % des élèves, qui travaillent toujours avec des élèves d'autres classes. Elle semble se mettre en place dès la 1^{ère} puisque 38 % des élèves travaillent toujours avec des élèves d'autres classes, et même un peu en seconde (11 %), qui est pourtant encore une classe de détermination (où toutes les activités sont proposées à tous les élèves).

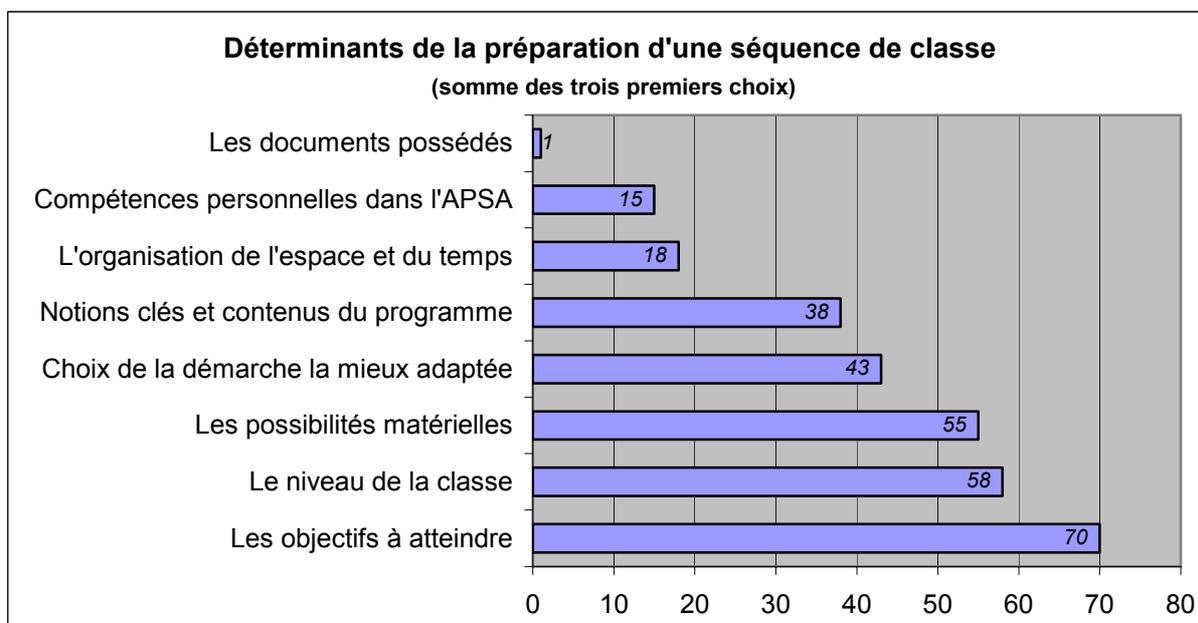
Au LP seulement 11 % (en baccalauréat professionnel 1^{ère} année) à 25 % (en BEP 2) des élèves travaillent toujours avec d'autres classes. La faiblesse des décloisonnements est probablement due aux contraintes d'emploi du temps et à la difficulté d'aligner les classes.

B. Les démarches adoptées lors d'une séquence d'enseignement

1. Les déterminants d'une séquence d'enseignement

Il a été demandé aux professeurs d'EPS ce qui déterminait leurs choix au moment de la préparation d'une séquence d'enseignement. Parmi les items proposés, ils devaient en choisir trois.

Graphique 29



Base : 1317 enseignants

Les professeurs d'EPS préparent leurs séquences d'enseignement (Graphique 29) « en fonction des objectifs qu'ils souhaitent atteindre » (70 %), « du niveau de la classe » (58 %), « des possibilités matérielles dont ils disposent » (55 %), « de la démarche qu'ils jugent la mieux adaptée » (43 %), « des notions clés et des contenus du programme » (38 %), « de l'organisation de l'espace et du temps » (18 %), « de leurs compétences dans l'APSA » (15 %). Enfin, 1 % d'entre eux utilisent « les documents qu'ils possèdent ».

Contrairement à nombre d'autres disciplines, les contenus des programmes ne sont pas cités en premier lieu, mais plutôt les objectifs à atteindre.

2. Les choix didactiques

Pour questionner les enseignants sur leurs choix didactiques, il leur a été demandé de se positionner pour chacun des items suivants en déclarant s'ils étaient : « Tout à fait d'accord » ; « Plutôt d'accord » ; « Plutôt pas d'accord » ; « pas du tout d'accord » ou « Indifférents ».

« Il est essentiel d'approfondir les acquis des élèves dans deux ou trois APSA sélectionnées tout au long de l'année scolaire plutôt que de multiplier les acquisitions dans plusieurs APSA »

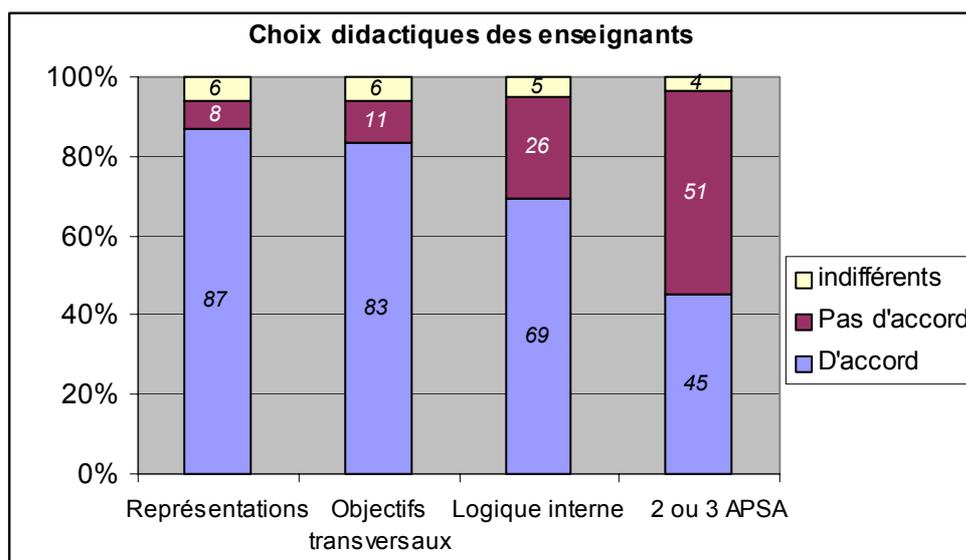
« Il est essentiel de ne pas modifier sur le plan didactique les caractéristiques principales (« logique interne ») des APSA pratiquées par les élèves dans le cadre de l'EPS »

« Il est essentiel de prendre en compte les représentations des élèves pour élaborer des situations d'apprentissage »

« Les APSA à partir desquelles les contenus d'enseignement sont élaborés permettent une sollicitation des objectifs transversaux »

Les professeurs sont considérés comme d'accord s'ils ont répondu « Tout à fait d'accord » ou « Plutôt d'accord » et comme pas d'accord s'ils ont répondu « Plutôt pas d'accord » ; « pas du tout d'accord ».

Graphique 30



Base : 1317 enseignants

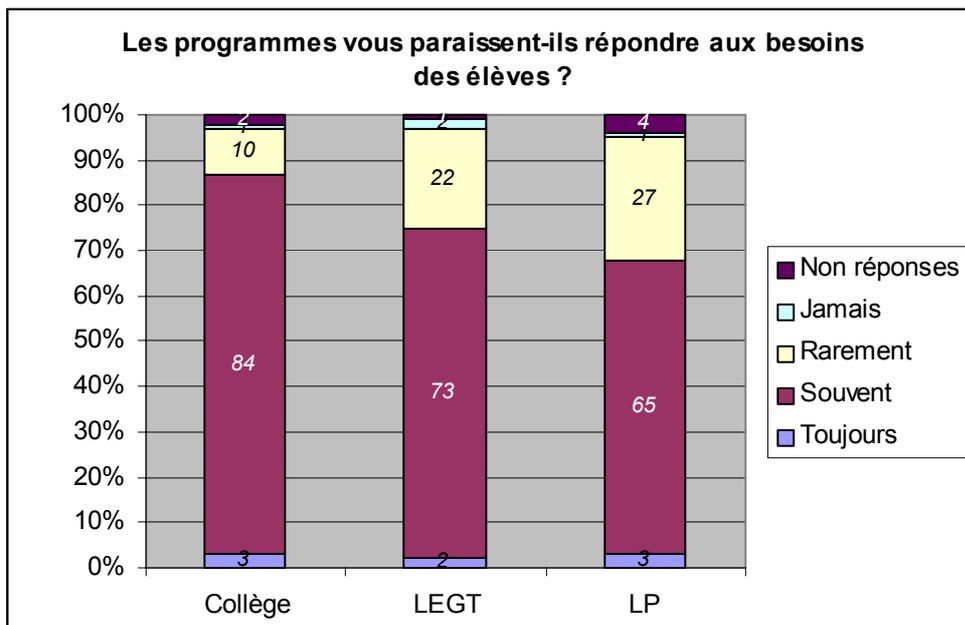
Il existe un assez large consensus des professeurs d'EPS du point de vue didactique (Graphique 30) : 87 % des enseignants considèrent qu'« il est essentiel de prendre en compte les représentations des élèves pour élaborer des situations d'apprentissage »⁸, 83 % que « les APSA à partir desquelles les contenus d'enseignement sont élaborés permettent une sollicitation des objectifs transversaux », 69 % qu'« il est essentiel de ne pas modifier sur le plan didactique les caractéristiques principales (" logique interne ") des APSA pratiquées par les élèves dans le cadre de l'EPS ».

Un seul item partage les enseignants : seulement 45 % d'entre eux considèrent qu'« il est essentiel d'approfondir les acquis des élèves dans deux ou trois APSA sélectionnées tout au long de l'année

⁸ Ce choix didactique est en effet confirmé par les nombreuses évaluations diagnostiques en début de séance réalisés par les professeurs d'EPS, et qui sont une spécificité de la discipline (cf : NE 04-13 de décembre 2004 : « Les pratiques d'évaluation des enseignants au collège » education.gouv.fr/stateval)

scolaire plutôt que de multiplier les acquisitions dans plusieurs APSA », 51 % n'étant pas d'accord avec cette proposition. Ce dernier item se distingue aussi par le fait que, contrairement aux trois autres, les professeurs de collèges ont une opinion tranchée par rapport à leur collègues de LEGT ou de LP. Seulement 33 % d'entre eux sont favorables à un petit nombre d'APSA, alors qu'ils sont majoritaires au LEGT (64 %) et au LP (58 %).

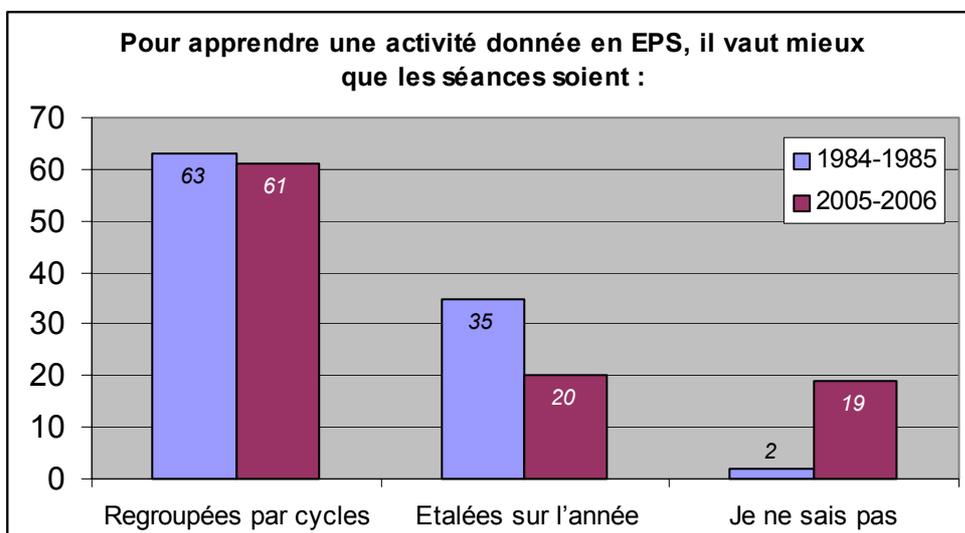
Graphique 31



Base : 1317 enseignants

En général (79 %), les professeurs d'EPS estiment que les programmes (Graphique 31) répondent aux besoins des élèves (77 % souvent, 2 % toujours). Au collège, où les programmes sont plus anciens, les professeurs en sont plus fréquemment satisfaits (87 %) qu'au lycée (75 %) ou à fortiori au LP (68 %). Il est possible que la nouveauté des programmes au LP n'ait pas permis aux enseignants de se les approprier totalement, ce qui expliquerait le relatif mécontentement à ce niveau d'enseignement.

Graphique 32



Bases : 5026 élèves en 1984-1985 et 1954 élèves en 2005-2006

Les élèves, garçons comme filles, pensent en général que pour apprendre une activité en EPS, il vaut mieux regrouper les séances sur une période plus courte (par cycle) (61 %). Seulement 20 % estiment que les séances doivent être étalées sur toute l'année (Graphique 32) et 19 % ne se prononcent pas.

3. Les démarches pratiquées en cours de séance

« En cours, quelles sont vos démarches les plus fréquentes ? Retenez 3 items et classez-les par ordre d'importance »

« Vous privilégiez les apprentissages méthodologiques »

« Vous faites utiliser, par les élèves, l'outil vidéo »

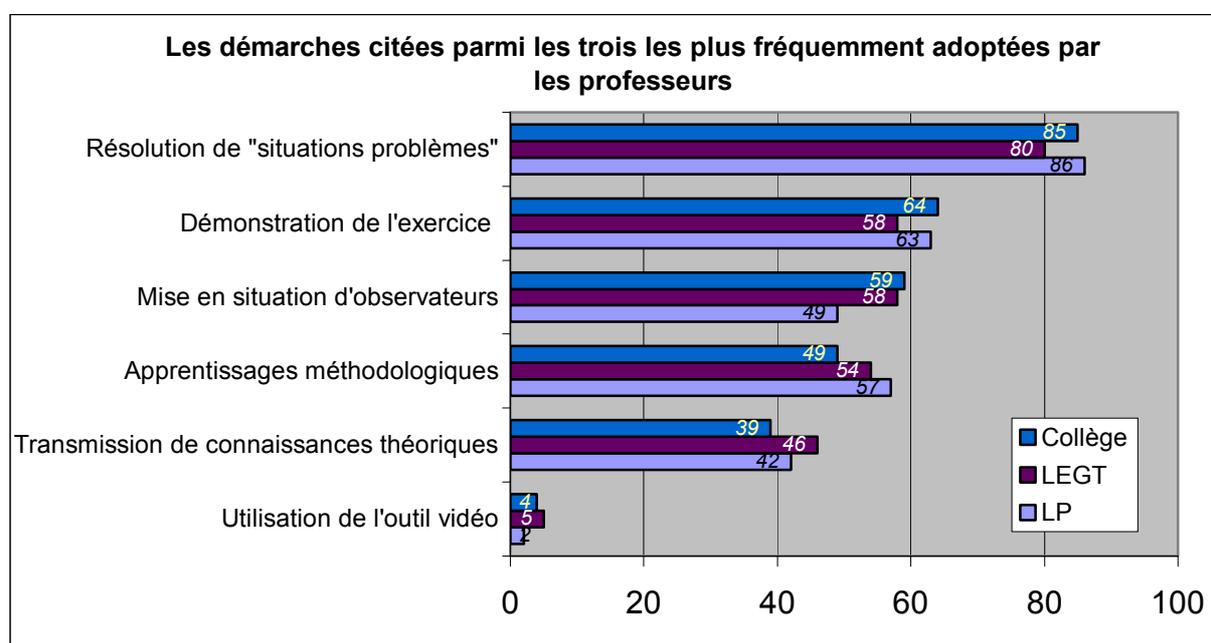
« Vous mettez les élèves en situation d'observateurs »

« Vous démontrez l'exercice ou vous le faites démontrer par un élève »

« Vous mettez les élèves en situation d'élaborer leur savoir à partir de situations problèmes »

« Vous transmettez les connaissances théoriques que les élèves doivent acquérir pour pouvoir pratiquer les APSA »

Graphique 33



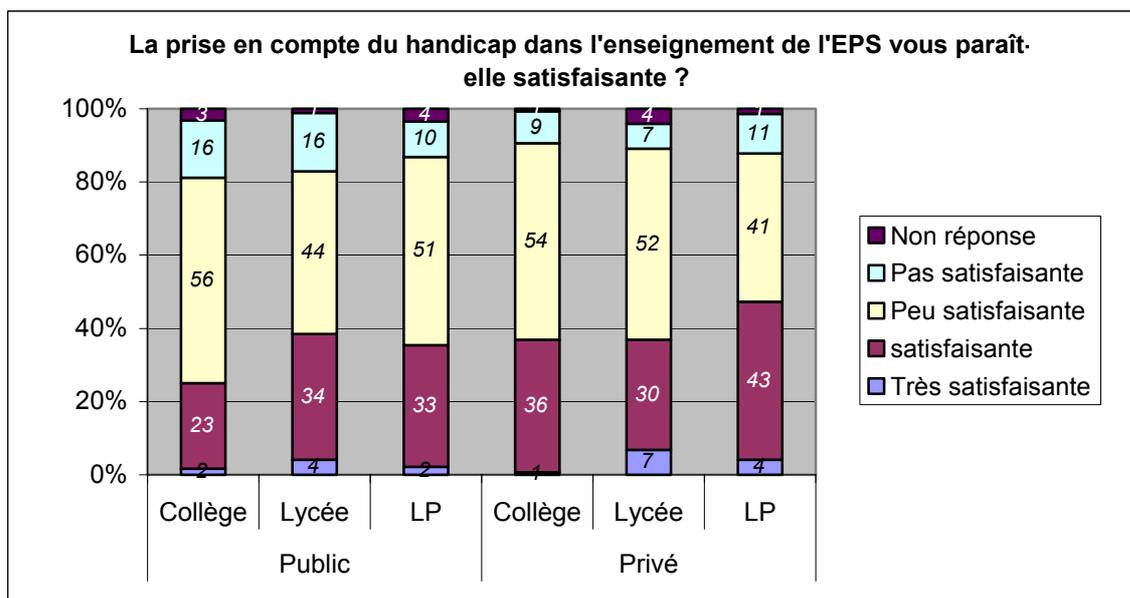
Base : 1317 enseignants

NL : au collège, 85 % des professeurs interrogés ont cité « Résolution de situations-problèmes » parmi leurs trois démarches les plus fréquentes

En cours, les enseignants d'EPS emploient des approches variées (Graphique 33) : 83 % d'entre eux citent, parmi les trois démarches qu'ils adoptent le plus fréquemment, le fait de « mettre les élèves en situation d'élaborer leur savoir à partir de situations problèmes », 61 % citent « la démonstration des exercices à réaliser par un élève ou par eux-mêmes », 56 % citent le fait de « mettre les élèves en situation d'observateurs », 52 % « privilégient les apprentissages méthodologiques » et 41 % « transmettent les connaissances théoriques que les élèves doivent acquérir pour pouvoir pratiquer les APSA ». 4 % seulement utilisent l'outil vidéo. Il n'y a pas de différence sensible entre les démarches des enseignants selon le type d'établissement dans lequel ils exercent.

C. La gestion de l'inaptitude

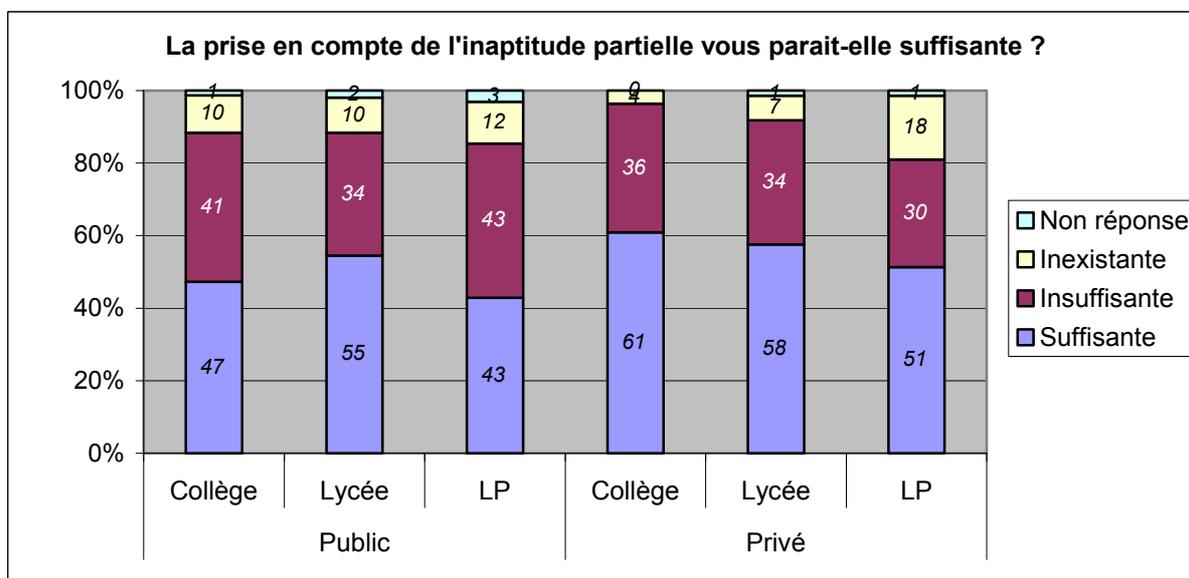
Graphique 34



Base : 653 établissements

Les textes précisent que tout candidat peut demander à être évalué au bac même s'il est handicapé, car les cours s'adressent à tous. Mais les enseignants ne sont pas satisfaits de la prise en charge du handicap dans l'enseignement d'EPS (Graphique 34). Les professeurs de collège s'en plaignent plus souvent (70 %) qu'au lycée (60 %) ou en LP (58 %), et les professeurs de l'enseignement public plus souvent que ceux du privé.

Graphique 35



Base : 653 établissements

Les enseignants semblent moins critiques en ce qui concerne la prise en compte de l'inaptitude partielle (asthme, obésité, syndrome rotulien...) dans leur établissement, 50 % la trouvent suffisante (Graphique 35), et autant s'en plaignent : 38 % la trouvent insuffisante et 10 % inexistante. Là encore, les professeurs de l'enseignement public sont plus souvent insatisfaits que ceux du privé.

D. Les pratiques de notation

L'EPS a été et continue à être une discipline novatrice en matière d'évaluation : « *Bien formés à l'évaluation, les enseignants d'EPS, plus que leurs collègues des autres disciplines, ont une approche collective de l'évaluation et prennent assez souvent des initiatives en ce sens. Ils évaluent essentiellement des « productions » d'élèves mais sont aussi enclins à évaluer des comportements. Les critères de réussite aux évaluations sont toujours annoncés et leurs résultats, obtenus en faisant usage des TIC et publiquement restitués, prennent souvent la forme d'une indication de niveau atteint, référée à une grille de compétences (...). Elles (les évaluations) sont de nature diagnostique et formative puisqu'elles sont souvent utilisées pour constituer des groupes de besoin et individualiser les apprentissages.* »⁹. Pourtant, de nombreux débats subsistent entre professionnels de cette discipline, et notamment à propos de la notation : sur quels critères noter les élèves ? Comment noter sur les mêmes épreuves des élèves dont les capacités physiques sont différentes ? Comment noter les filles par rapport aux garçons ? Comment utiliser les notes, et plus généralement, les évaluations ? Pour clarifier ces débats, il est intéressant de connaître les pratiques effectives des enseignants dans le domaine, ainsi que leur point de vue et celui des principaux intéressés, les élèves.

1. Les paramètres pris en compte dans la note

« *Quelle part accordez-vous, dans vos évaluations (entre 0 % et 100 %), à chacun des paramètres suivants : la performance, la maîtrise de l'exécution, et les progrès et la participation ? (le total des 3 réponses ne peut excéder 100 %) »*

Graphique 36

Part relative à chaque paramètre dans la note			
	Performance	Maîtrise de l'exécution	Participation/ progrès
0 %	0	0	3
10 %	1	1	18
20 %	10	5	45
30 %	47	19	25
40 %	26	34	6
50 %	11	30	3
60 %	4	10	0
70 %	2	1	0
80 %	0	0	0
Part moyenne	35,8	42,7	21,1
<i>Moyenne femmes</i>	35,3	43,0	21,1
<i>Moyenne hommes</i>	35,9	42,0	21,7

Base : 1079 professeurs dont la somme des trois réponses = 100 %

NL : 10 % des professeurs considèrent que la performance des élèves doit constituer 20 % de la note

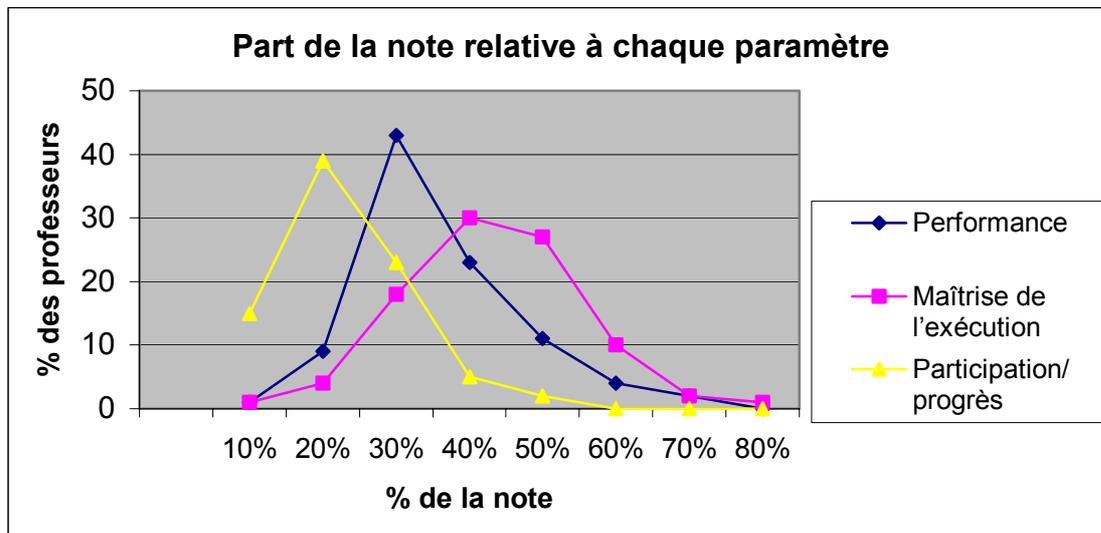
En moyenne, les professeurs considèrent que la performance des élèves doit constituer 35,8 % de la note

En moyenne, les professeurs attribuent le plus d'importance à la maîtrise de l'exécution (43 % de la note) et à la performance (37 %), et une part marginale à ce qui relève de la participation et des progrès (22 %). Cependant, ces moyennes dissimulent des variations importantes (Graphiques 36 et

⁹ in NE 04-13 de décembre 2004 : « *Les pratiques d'évaluation des enseignants au collège* » education.gouv.fr/stateval

37) dans les pratiques individuelles, ce qui signifie que les professeurs, utilisant leur liberté pédagogique, attribuent une part très différente aux différents critères de notation.

Graphique 37



Base : 1079 professeurs dont la somme des trois réponses = 100 %

NL : 18 % des professeurs attribuent 10 % à la participation/progress tandis qu'aucun n'attribue que 10 % aux deux autres paramètres. ⇒ plus la courbe est décalée vers la droite, plus la part du paramètre qu'elle représente est importante.

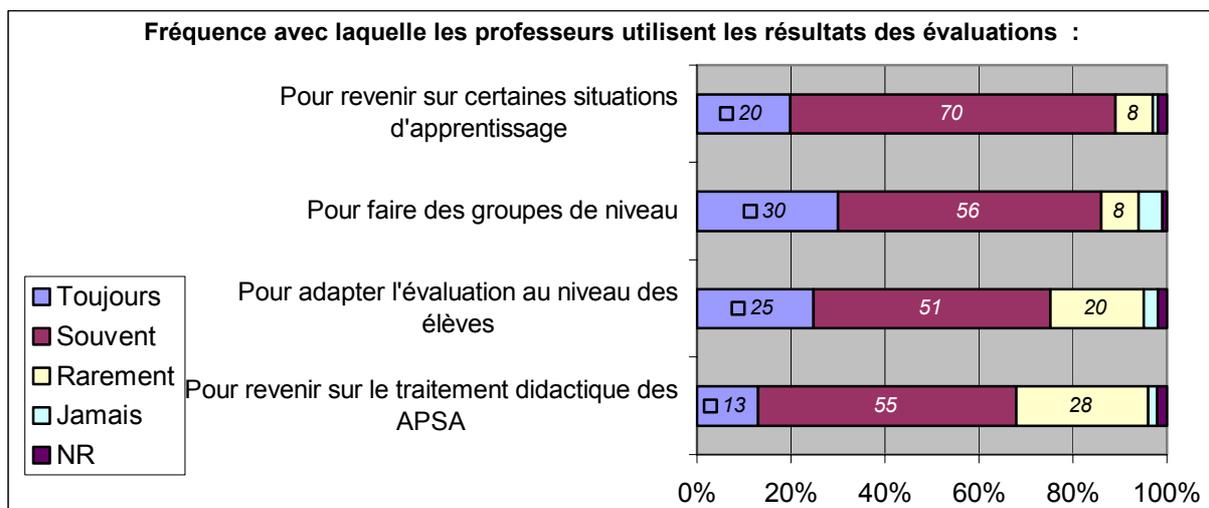
Quel que soit leur âge, leur sexe ou l'établissement dans lequel ils travaillent, le fait qu'ils aient eu ou non une formation dans le domaine de l'évaluation, les enseignants fournissent tous en moyenne des réponses très proches.

De même, les professeurs qui déclarent noter les filles avec plus d'indulgence que les garçons fournissent eux aussi en moyenne, des réponses proches de l'ensemble. Ils n'attribuent donc pas une part plus importante à la participation et aux progrès. Ce dernier item semble donc être bien dissocié dans l'esprit des professeurs, avec l'indulgence que l'on accorde aux filles (voire à des élèves moins « doués » physiquement) pour les épreuves sportives.

Lors de la question ouverte de la fin de questionnaire, les professeurs sont nombreux à insister sur leur souhait de « sortir de la logique de performance qui tient encore trop de place (cf texte du bac) pour plus emmener les élèves vers la notion de plaisir. C'est ainsi qu'ils auront envie de pratiquer plus tard » ; « réintroduire la part d'investissement de l'élève, revenir à des valeurs anciennes comme la discipline » ; « Prise en compte de la participation (investissement, effort, courage, motivation, volonté...) à l'APS dans le bulletin scolaire » ; « Les critères d'évaluation sont à revoir pour mieux prendre en compte la spécificité des élèves en EPS » ; « Abandonner la complexité de l'évaluation lors du bac, parfois impossible à mettre en œuvre (en musculation, au 3x500 mètres, en natation...) » ; Il faudrait « une harmonisation au niveau national des barèmes d'athlétisme » et « Une plus grande liberté dans les regroupements des activités à évaluer aux examens, pour que toutes activités enseignées puissent être retenues au CAP BEP et bac pro ». « Diminuer le temps de formation des élèves face aux systèmes d'évaluation ; au vu des programmes on revient à des niveaux de performances utopiques, dans lequel les élèves ne se retrouvent pas ».

2. L'utilisation de la note

Graphique 38



Base : 1317 professeurs

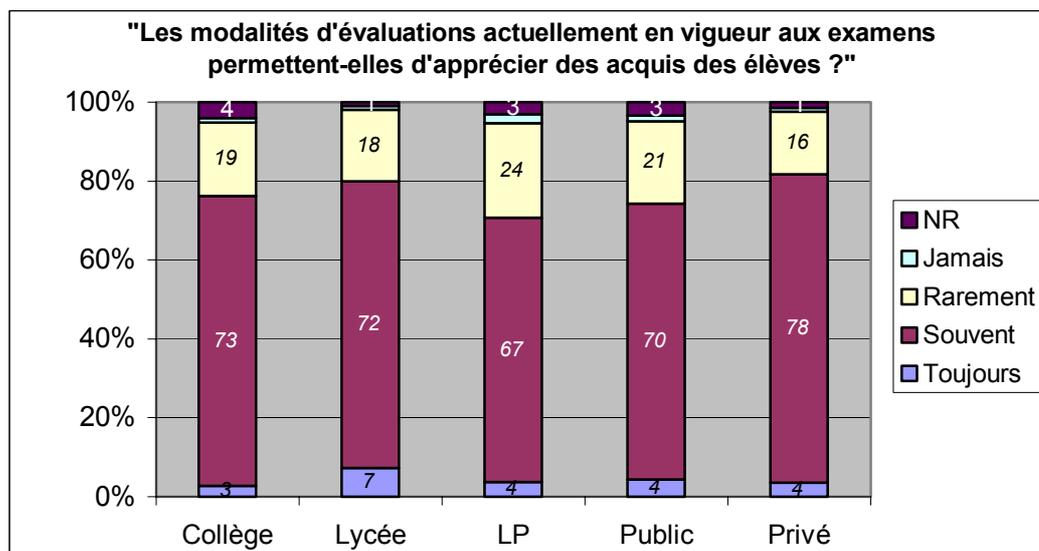
Une fois qu'elles sont réalisées, la grande majorité des professeurs utilisent les évaluations : 90 % (toujours ou souvent) pour revenir sur certaines situations d'apprentissage (Graphique 38), 86 % pour faire des groupes de niveau, 76 % pour adapter l'évaluation au niveau des élèves et 68 % pour revenir sur le traitement didactique des APSA. Ces résultats confirment les conclusions de l'enquête sur les pratiques d'évaluation au collège ¹⁰, qui, attribue une place tout à fait singulière aux évaluations d'EPS par rapport à celles des autres disciplines : « Elles sont de nature diagnostique et formative puisqu'elles sont souvent utilisées pour constituer des groupes de besoin et individualiser les apprentissages. ».

Les professeurs ayant reçu une formation dans le domaine de l'évaluation ont les mêmes réponses que les autres.

¹⁰ in NE 04-13 de décembre 2004 : « Les pratiques d'évaluation des enseignants au collège » education.gouv.fr/stateval

3. Les évaluations aux examens

Graphique 39



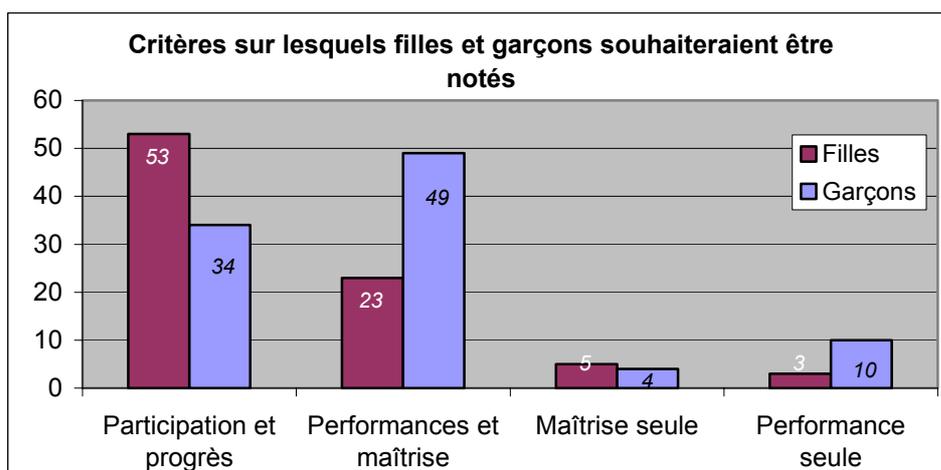
Base : 1317 professeurs

Les enseignants sont dans la grande majorité satisfaits des modalités d'évaluation actuellement en vigueur. 76 % considèrent qu'elles permettent d'apprécier les acquis des élèves en fin de cursus, et 21 % pensent qu'elles le permettent rarement, voire jamais (Graphique 39). Il n'y a pas de différences sensibles entre les niveaux d'enseignement.

4. Les souhaits des élèves

En 1984-1985, 59 % des élèves souhaitaient être notés sur les deux critères (performance et participation) simultanément. Rares étaient ceux qui préféraient être notés sur la performance seule (13 %) ou sur la participation seule (12 %).

Graphique 40



Base : 1598 élèves qui pensent que les élèves doivent être notés en EPS

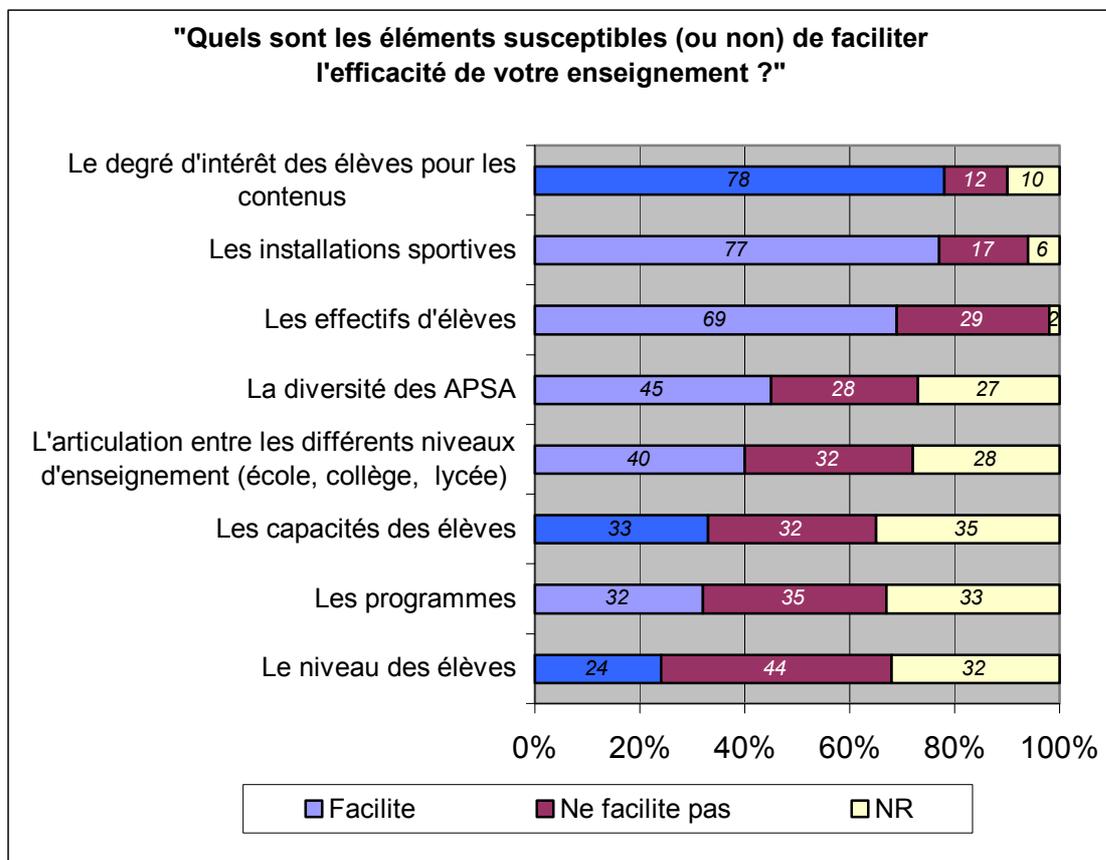
La quasi totalité des élèves (82 %), filles comme garçons, estiment qu'ils doivent être notés en EPS. 85 % au collège, 81 % au lycée professionnel et 79 % au lycée général. Il y eu une forte évolution sur ce plan depuis 1984-1985 car à l'époque, les élèves n'étaient que 66 % à partager ce point de vue.

En revanche en 2005-2006, sur les critères sur lesquels ils souhaiteraient se voir notés, les filles et les garçons ont des points de vue divergents. Les garçons sont satisfaits de la notation en vigueur (Graphique 40) puisque 49 % d'entre eux souhaitent être notés sur leurs performances physiques et leur maîtrise technique simultanément, 10 % sur leur performance seule et 4 % sur leur maîtrise seule, et seulement 34 % sur leur participation et leurs progrès. Contrairement à la pratique habituelle des enseignants et aux souhaits des garçons, les filles préféreraient être notées plutôt sur leur participation et leurs progrès (53 %) que sur leurs performances physiques et leur maîtrise technique (31 %), et encore moins sur la maîtrise technique seule (5 %) ou les performances physiques seules (3 %). Il est vrai que les notations en vigueur, fondées avant tout sur la maîtrise et les performances avantagent les garçons.

En moyenne et malgré de grandes différences individuelles, les professeurs, hommes comme femmes, attribuent dans leur notation le plus d'importance à la maîtrise de l'exécution (43 % de la note) et à la performance (37 %), et une moindre part à ce qui relève de la participation et des progrès (22 %). Bien que la plupart d'entre eux soient satisfaits du système de notation en vigueur, les professeurs souhaiteraient que l'évaluation soit désormais plus souvent utilisée pour sortir de la logique de la performance. Les filles semblent partager ce souhait plus que les garçons.

E. Les éléments qui pourraient faciliter l'efficacité de l'enseignement d'EPS

Graphique 41



Base : 1317 professeurs

Il a été demandé aux enseignants « *quels éléments sont susceptibles de favoriser l'efficacité de votre enseignement ?* » : (Graphique 41). Parmi les huit items proposés, ils devaient en choisir trois qui favorisent leur enseignement et trois qui ne le favorisent pas¹¹.

Certains items relevaient des élèves : « *Le degré d'intérêt des élèves pour les contenus* » (cité par 78 % des professeurs), « *Les capacités des élèves* » (33 %), et « *Le niveau des élève* » (24 %), et d'autres des politiques à mener : Selon les enseignants, les politiques à mener en premier lieu relèveraient des « *installation sportives* » (78 %) et des « *effectifs d'élèves* » (69 %). Ces deux points sont cités bien avant « *la diversité des APSA* » (48 %), « *l'articulation entre les différents niveaux d'enseignement (école, collège, lycée)* » (41 %) et « *les programmes* » (32 %).

Lors de la question ouverte de la fin du questionnaire, 27 % des professeurs réclament d'eux-mêmes « *le développement d'infrastructures sportives* », afin que celles-ci soient : « *mieux adaptées, plus accessibles, plus diversifiées, en nombre suffisant* » ; et qu'il y ait suffisamment « *d'aération, de chauffage, d'hygiène, de propreté, de sécurité et de surveillance...* ». « *Il faudrait aussi qu'il y ait des infrastructures (stades, gymnases, piscines, vestiaires...) à proximité* ». Mais le renouvellement du matériel de base : (*tapis, tables de tennis de table, matériel de gym...*) est aussi parfois nécessaire.

Mais la réponse la plus souvent citée, par 48 % d'entre eux est « *une diminution des effectifs, des classes moins chargées* », « *des dédoublement des classes* » ; « *la possibilité de constituer des groupes d'élèves de manière plus souple / de travailler en demi-groupes sur certaines activités...* » et qu'on leur donne « *des moyens concrets de prendre en charge des élèves handicapés en cours d'EPS* » ; Pour cela il faudrait « *davantage de crédits d'enseignement* » ; « *Augmenter taux d'encadrement en créant des postes au CAPES* ». Ils citent aussi « *une meilleure intégration de l'EPS dans les emplois du temps...* » ; « *doubler l'heure d'EPS (cours de 2 heures au lieu d'une)* » ; « *un nombre d'heures EPS plus important dans chaque section* » et « *dans chaque classe* ». Enfin, « *pour le sport scolaire, laisser le choix aux professeurs de faire ou non l'AS en fonction de la motivation des élèves (changement possible chaque année)* ».

De plus, 13 % des professeurs demandent : « *une réelle formation continue des enseignants, davantage de stages par exemple* » ; « *plus de « travail en équipe ; de concertation ; de temps de réflexion commun* » ; de « *mobilisation des équipes d'EPS pour réaliser projets disciplinaires* » ; de « *relations avec autres métiers du sport* », de « *possibilités de partenariat avec des clubs de haut niveau* ».

¹¹ NL : hormis pour les effectifs d'élèves, les professeurs n'ont pas cité les mêmes items comme faisant partie à la fois des trois éléments qui favorisent leur enseignement et des trois qui ne le favorisent pas. On peut donc représenter leurs réponses sous la forme adoptée dans le graphique 41. En revanche, 40 professeurs ont déclaré que les effectifs d'élèves à la fois favorisaient et ne favorisaient pas leur enseignement, signalant ainsi l'ambiguïté de la question : on peut penser que certains professeurs (plus nombreux que les 40 ci-dessus, mais combien exactement ?) ont déclaré que les effectifs ne favorisaient pas l'efficacité de leur enseignement en pensant que leurs effectifs étaient trop lourds pour un enseignement efficace. Dans ce cas, ils pensent que l'on peut jouer sur les effectifs (les réduire) pour favoriser l'efficacité de l'enseignement. La réponse attendue était donc : favorise. Il est fort probable que pour cet item, le chiffre de 69 % des professeurs qui pensent que les effectifs favorisent l'enseignement est sous évalué.

II. La gestion de la mixité

Au collège, 52 % des élèves sont des filles, au lycée elles sont 53 % et au LP 43 %. Si très peu de classes¹² ne sont pas mixtes au collège (3 %) ou au lycée (9 %), cette situation est fréquente au LP (32 %). Face à des classes mixtes, les professeurs peuvent faire le choix de réduire (à tous les cours ou de temps en temps) cette mixité ou de la maintenir, de même que face à des classes « non-mixtes », ils peuvent décider de créer de la mixité par des décroisements ou de maintenir cette situation. La mixité, qui a été développée relativement récemment semble être parfois remise en cause aujourd'hui. Quelle politique les professeurs adoptent-ils dans les faits et quelles sont leurs motivations ? Qu'en pensent les principaux intéressés, garçons et filles ?

1. La recherche quasi générale de la mixité

Pour connaître les pratiques effectives des enseignants en matière de mixité, il leur a été demandé : « Sur l'ensemble de l'année scolaire, dans vos cours d'EPS : »

« Filles et garçons travaillent toujours ensemble (mêmes types de situations pédagogiques) »

« Filles et garçons sont dans la même classe mais pas toujours sur le même type d'activités »

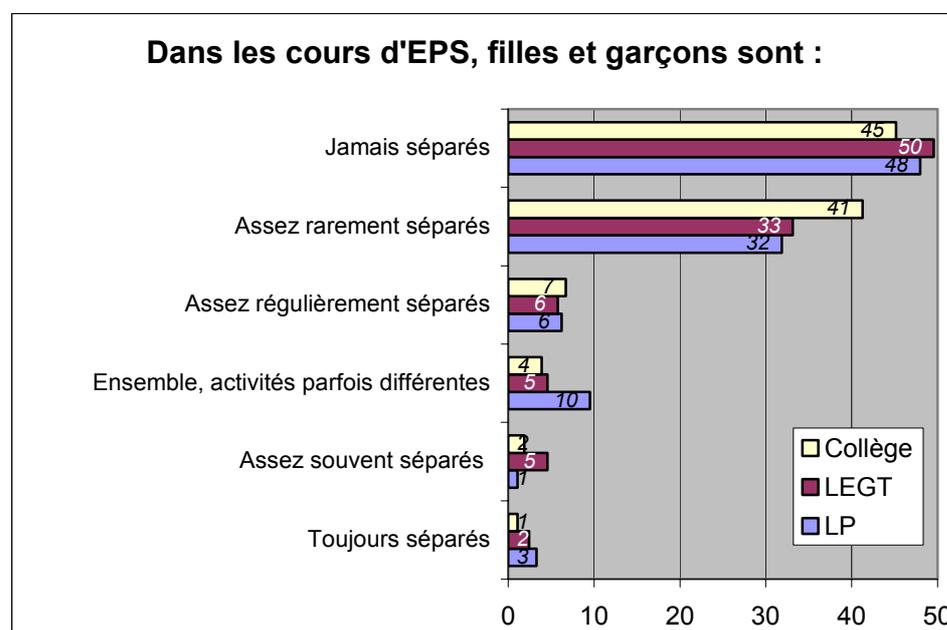
« Filles et garçons sont assez rarement séparés (moins d'un quart de temps) »

« Filles et garçons sont assez régulièrement séparés, entre un quart et deux tiers du temps »

« Filles et garçons sont assez souvent séparés (plus de deux fois sur trois) »

« Filles et garçons travaillent toujours séparément car les groupes classes sont « démixés » en EPS »

Graphique 42



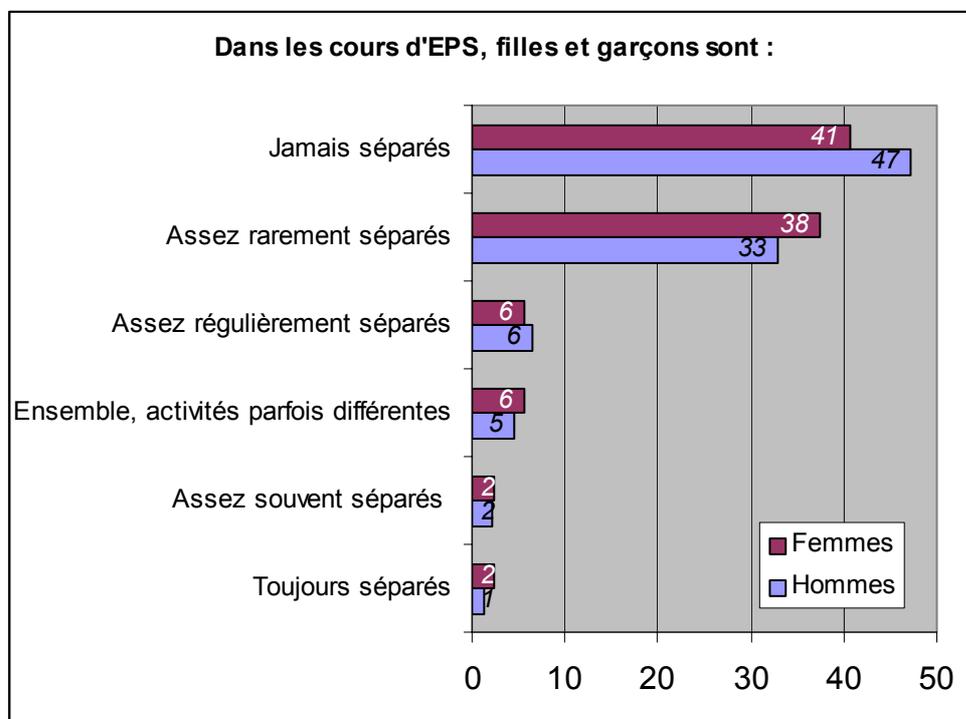
Base : 1317 enseignants

Il est rare que les filles et les garçons soient séparés en cours d'EPS (Graphique 42). 46 % des professeurs ne les séparent jamais et les font travailler ensemble sur le même type de situations pédagogiques. 37 % les séparent assez rarement (moins d'un quart du temps). Les autres choix sont marginaux : 6 % les font travailler dans la même classe, mais pas toujours sur le même type d'activités, 6 % les séparent assez régulièrement (entre un quart et deux tiers du temps), 3 % assez souvent (plus de deux fois sur trois), et seulement 2 % toujours (et encore, parmi ces 2 %, combien sont ceux qui travaillent avec des classes non-mixtes et qui ont du mal à organiser des décroisements).

¹² du moins les classes de la 5^{ème} à la 3^{ème} : puisque un élève par classe et par niveau de la 5^{ème} à la 3^{ème} a été interrogé.

Il n'existe pas de différences sensibles entre niveaux d'enseignement. Donc, au collège ou au lycée, où les classes sont presque toujours mixtes on maintient cette situation, et au LP, où les cas de non-mixité des classes correspondent à un tiers des professeurs interrogés, il existe une politique active (de décloisonnement) pour créer cette mixité.

Graphique 43

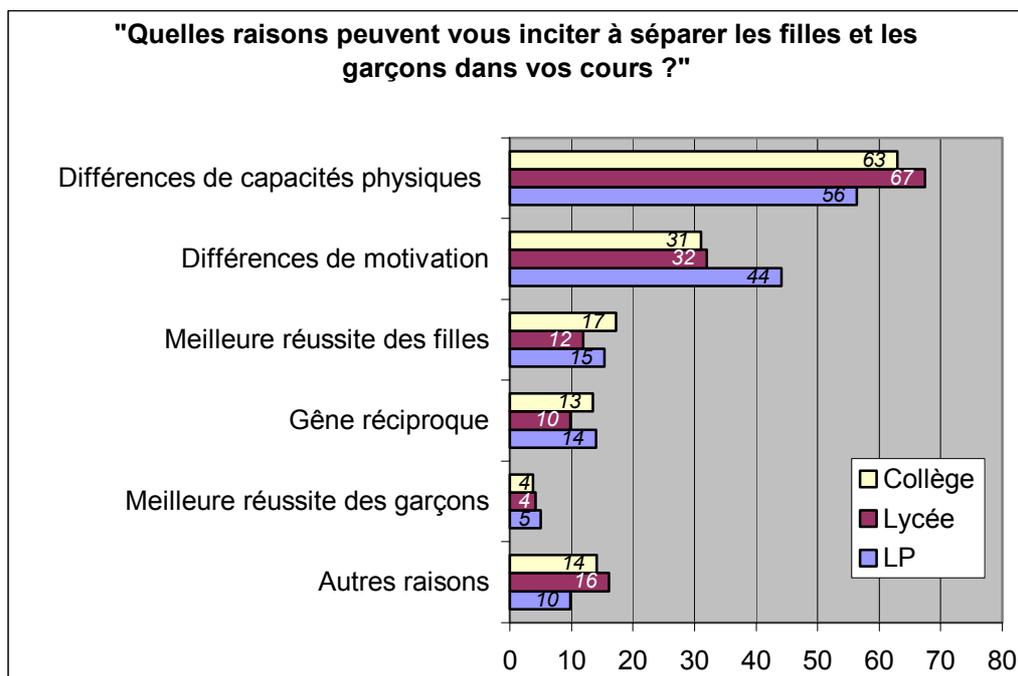


Base : 1317 enseignants

Que les professeurs soient des hommes ou des femmes (Graphique 43) ne modifie pas sensiblement leur comportement dans ce domaine.

2. Les situations particulières de séparation filles / garçons

Graphique 44



Base : 1317 enseignants

Il a été demandé aux professeurs : « *Quelles raisons peuvent vous inciter à séparer les filles et les garçons lors de vos cours ?* ». Les professeurs pouvaient choisir plusieurs réponses parmi les items proposés. La question a été posée à tous les professeurs d'EPS, et tous ont répondu, même ceux qui ne séparent pas leurs élèves, signifiant probablement par là que si la situation se présentait, ils auraient le même comportement que leurs collègues.

Les professeurs d'EPS séparent les filles des garçons lorsqu'il estiment qu'« *il y a trop de différences de capacités physiques* » (63 %) ou de motivation (36 %) entre les deux sexes (Graphique 44). Certains jugent que « *les filles réussissent mieux quand les cours ne sont pas mixtes* » (16 %), à noter que l'inverse est beaucoup plus rare (4 %). La mixité peut aussi occasionner « *une gêne réciproque (rires, irrespect)* » qui incite les professeurs à séparer les filles et les garçons (13 %).

Les professeurs qui ne séparent pas filles et garçons (88 %) ont la même hiérarchie de réponses que les autres : Ils semblent d'accord avec leurs collègues sur le fond, tout en ayant des classes qui se prêtent mieux à la mixité. Comme le dit un professeur : « *Dans une "bonne" classe, il n'y a aucun problème, beaucoup de tolérance, et de stimulation. Dans les autres, plus nombreuses, la "mauvaise éducation" de certains impose des adaptations* ».

Les différences ne sont pas notables entre niveaux d'enseignement.

Il a été demandé aux professeurs qui avaient répondu qu'ils souhaitaient séparer les filles et les garçons pour une « autre » raison, de quelle autre raison il s'agit. Sur le 188 professeurs qui ont coché l'item « autre », 32 ont répondu à cette question ouverte :

- la première « autre » raison qui incite les professeurs à séparer les filles et les garçons, citée 19 fois, est la différence de morphologie, de musculature, de vitesse, de rythme, d'engagement physique...on en revient en fait aux différences de capacités physiques : « *Trop de différences de niveau et de maîtrise, une prise de risque plus faible chez les filles...* » ; « *Dans certaines activités, les garçons ou les filles réussissent mieux, s'investissent mieux* » ; « *Les garçons par leur engagement physique inhibent les filles notamment en sports collectifs* » ; « *je le fais uniquement en foot car le vécu technique est trop différent et les filles ne se font pas plaisir* » ; Les professeurs cherchent aussi à créer des groupes de niveaux : « *Aller par niveau de compétence revient souvent à 'démixer' certaines séquences d'apprentissage* » ; « *Je propose aux filles comme aux garçons des APSA pour que chacun soit en réussite (objectif = bac)* ». Un groupe démixé facilite les évaluations car on compare ce qui est comparable « *Je le fais en lutte, en foot-ball, et en hand-ball pour les évaluations,*

mais il y a parfois des exceptions ». Il peut arriver aussi que « la confrontation garçons-filles pose (parfois) problème lorsque la mixité est déséquilibrée (ex : 20 garçons, 3 filles) » ;

- 7 professeurs ont déclaré qu'ils préfèrent séparer les filles et les garçons lorsque les contacts physiques sont trop intimes, lorsqu'il y a appréhension, comme pour les sports de combat ou le rugby ;

- enfin, 3 professeurs séparent filles et garçons sans le rechercher vraiment, parce qu'ils laissent le choix aux élèves de l'APSA enseignée : « Je ne les sépare jamais. S'il arrive que les gars restent ensemble, c'est tout simplement parce qu'ils l'ont choisi, idem pour les filles ».

Ainsi, selon les activités, la mixité est plus ou moins recherchée ou réduite. Quelles activités provoquent plutôt l'un ou l'autre de ces comportements ?

Pour chaque famille d'activités, il a été demandé aux enseignants d'une part s'ils considèrent la mixité comme enrichissante pour les élèves, et d'autre part si la mixité leur pose des difficultés. En croisant les réponses à ces deux questions, on obtient pour chaque famille d'activités, quatre modalités de réponse : La mixité peut être :

- difficile à mettre en œuvre et en plus, pas enrichissante (efforts contre-productifs) ;
- difficile à mettre en œuvre mais enrichissante ; (il faut être courageux pour la mettre en œuvre, mais les efforts de l'enseignant sont payés par des situations enrichissantes pour les élèves) ;
- pas difficile à mettre en œuvre mais pas enrichissante (inutile) ;
- pas difficile à mettre en œuvre et enrichissante (la situation idéale).

Quelles sont les familles d'activités pour lesquelles la mixité en EPS					
1) Est enrichissante pour les élèves ?					
2) Vous pose le plus de difficultés ?					
(3 choix)					
	Difficile uniquement	Enrichissante et difficile	Ni enrichissante ni difficile	Enrichissante Uniquement	Total
Les sports collectifs de grands terrains	77	1	11	11	100
Les sports de combat	69	1	13	17	100
Les sports collectifs de petits terrains	40	20	16	24	100
Les activités physiques d'expression	19	19	17	45	100
Les sports de raquette	5	2	60	33	100
L'athlétisme	4	0	83	13	100
La natation	5	1	82	12	100
La gymnastique sportive	6	4	64	26	100
Les activités physiques de pleine nature	2	0	55	43	100
Autre	2	0	94	4	100

Base : 1317 enseignants

Cette distinction permet de distinguer de ce point de vue, quatre familles d'activités, selon leur rapport à la mixité :

- Les familles d'APSA fortement sexuées

Pour les sports collectifs de grands terrains et les sports de combat la mixité est difficile à mettre en œuvre (dans 77 % et 69 % des cas), et rarement enrichissante. Pour ces activités, les enseignants préfèrent donc les groupes non-mixtes.

- Les familles d'APSA « neutres »

Ce sont celles pour lesquelles la mixité est le plus souvent considérée comme ni difficile, ni enrichissante : l'athlétisme (83 % des professeurs partagent cet avis), la natation (82 %), la gymnastique sportive (64 %), et les sports de raquette (60 %). Il semble donc indifférent aux

enseignants d'avoir des groupes mixtes ou non car les filles travaillent à coté des garçons c'est à dire ni avec eux, ni contre eux.

- Les familles d'APSA « mixtes »

C'est le cas des activités physiques de pleine nature. Elles ne sont jamais (2 %) considérées comme difficiles, mais souvent enrichissantes (43 %), ou ni l'un ni l'autre (55 %). Les enseignants soit sont indifférents, soit préfèrent les groupes mixtes.

- Les familles d'APSA « difficiles »

Pour ces APSA, les avis sont partagés. Le plus souvent, on trouve la mixité enrichissante pour les élèves mais difficile à mettre en œuvre. Parfois les deux à la fois. C'est le cas des sports collectifs de petits terrains (toutefois plus difficiles qu'enrichissantes), et les activités physiques d'expression (plus enrichissantes que difficiles). Les avis différents des professeurs proviennent peut-être du fait qu'à l'intérieur de ces familles d'activités, les APSA ont un profil différent, ou que ces derniers ont affaire à des populations d'élèves différentes.

Les APSA, classées des plus « sexuées » aux plus « mixtes »			
APSA « Sexuées »	APSA « difficiles »	APSA « neutres »	APSA « mixtes »
Les sports collectifs de grands terrains Les sports de combat	Les sports collectifs de petits terrains Les activités physiques d'expression	Les sports de raquette L'athlétisme La natation La gymnastique sportive	Les activités physiques de pleine nature

Base : 1317 professeurs

Dans quelles activités les filles et les garçons sont-ils toujours séparés ?			
En %	Classe mixte	Classe non-mixte	Total
Foot	52	72	54
Rugby	40	64	43
Les sports de combat (lutte, judo...)	37	48	38
Basket	29	43	31
Hand	24	40	26
Les activités physiques d'expression (danse...)	19	29	20
Volley	18	27	19
La gymnastique sportive	17	26	18
L'athlétisme	13	33	15
La natation	11	24	12
Baseball	8	30	10
Les sports de raquette (tennis de table, badminton...)	9	22	10
Ultimate	7	19	8
Les activités physiques de pleine nature	4	15	5
Autres	7	43	8

Base : 1135 élèves qui ont répondu à la question dont 999 en classe mixte et 129 en classe non-mixte

NL : dans les classes mixtes, 52 % des élèves déclarent que les filles et les garçons sont séparés pour l'activité football

Lorsqu'on demande aux élèves dans quelle(s) activité(s) les filles et les garçons sont toujours séparés, on retrouve la même hiérarchie que celle qui provient des déclarations précédentes des enseignants :

- pour les activités pour lesquelles, selon les professeurs, la mixité est difficile à mettre en oeuvre et pas enrichissante (fortement sexuées, donc), les professeurs¹³ cherchent le plus souvent à séparer les filles des garçons. C'est le cas du football (dans 54 % des cas), du rugby (43 %), des sports de combat (38 %), moins souvent du baseball (10 %).

- pour les activités « difficiles », (pour lesquelles la mixité est enrichissante mais difficile à mettre en oeuvre), les professeurs cherchent aussi, mais un peu moins souvent à démixer les groupes. C'est le cas du basket (dans 31 % des cas), du handball (26 %), Les activités physiques d'expression (danse...) (20 %) et du volley (19 %).

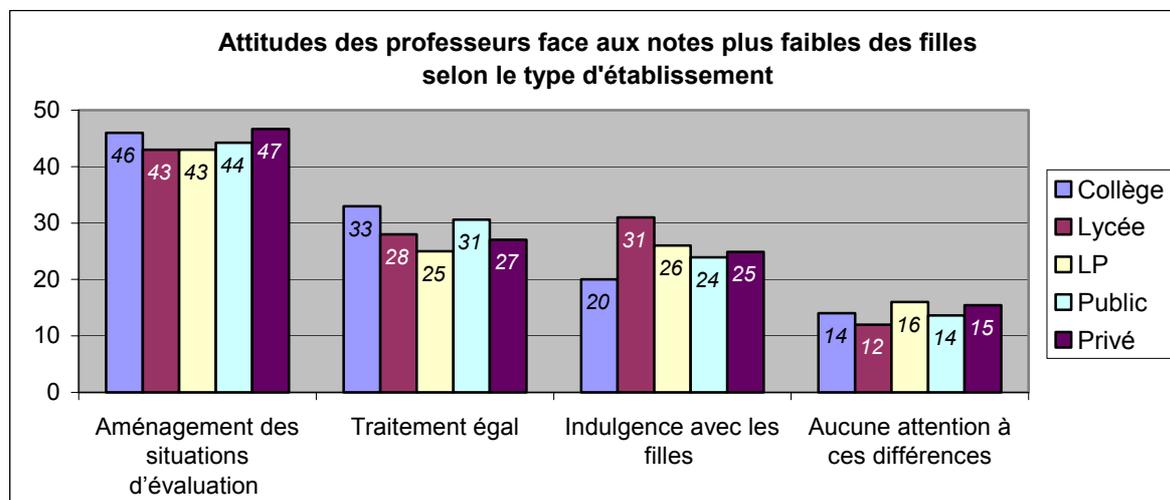
- pour les activités « neutres », (pour lesquelles la mixité n'est pas difficile à réaliser, mais pas spécialement enrichissante non plus), cette recherche est naturellement plus rare. C'est le cas de la gymnastique sportive (dans 18 % des cas), de l'athlétisme (15 %), de la natation (12 %), et des sports de raquette (tennis de table, badminton...) (10 %).

- enfin les activités « mixtes », (pour lesquelles la mixité est enrichissante et facile à gérer), c'est à dire les activités physiques de pleine nature, sont bien sûr rarement démixées (dans 5 % des cas uniquement).

3. La notation des filles et des garçons

Hormis les difficultés déjà soulevées par la mixité en EPS (différences de capacités physiques, de motivation, gêne réciproque...) se pose également en cours mixtes ou non, le problème de la notation des filles et des garçons. En EPS, les filles ont par exemple en moyenne deux points de moins que les garçons au baccalauréat. Les enseignants considèrent-ils cette notation comme « juste » ? Si non, comment définissent-ils la notion de « justice »/« justesse » dans ce contexte ? Pour être « juste », faut-il noter de la même façon des élèves différents (filles et garçons) ou faut-il les noter différemment ? Et dans ces dernier cas, comment ? Comment réagissent les enseignants face à cette situation dans leur notation quotidienne ?

Graphique 45



Base : 1317 professeurs

Dans leur notation en cours¹⁴, 45 % des professeurs d'EPS font en sorte d'aménager les situations d'évaluation de façon à ne pas désavantager les filles (Graphique 45), 30 % considèrent que filles et garçons doivent être traités de la même façon et les notent sans établir de différence, 24 % notent les filles avec indulgence, et 14 % ne font pas attention à ces différences de réussite.

¹³ Les élèves ont parfois été choisis dans le même établissement (lorsque celui-ci était de grande taille), mais jamais dans la même classe. Un élève est donc seul à rendre compte de la pratique de son professeur dans sa classe.

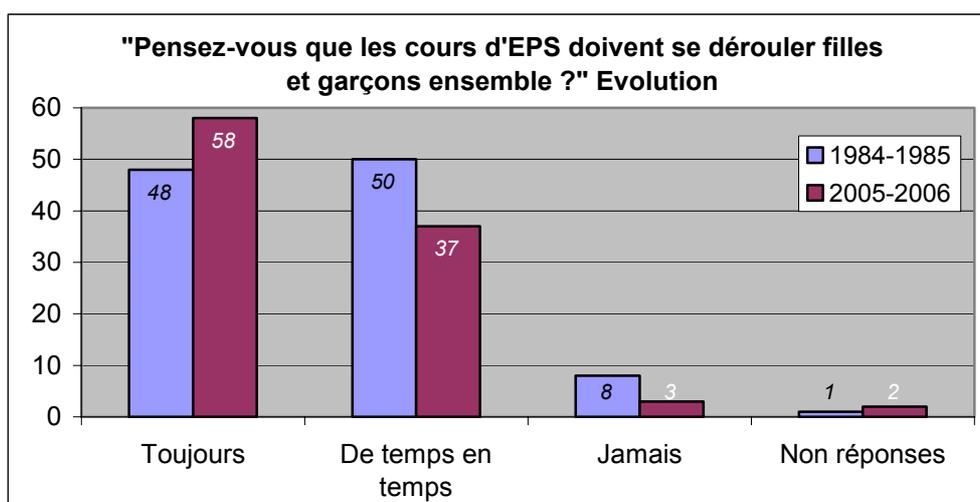
¹⁴ La possibilité de réponses multiples a permis à 17 % des professeurs de donner deux réponses, ce qui explique que la somme des réponses fasse plus de 100 %.

Le comportement des enseignants face aux différences de niveau entre filles et garçons varie peu en fonction du type d'établissement (niveau d'enseignement et public/privé). Les enseignants qui ont suivi une formation sur le thème de l'évaluation ne se comportent pas différemment des autres sur ce point, et les femmes pas différemment des hommes.

4. Le point de vue des élèves sur la mixité

Alors que certains enseignants cherchent à séparer filles et garçons pour certaines activités de façon à les rendre plus enrichissantes pour les élèves, même au risque d'être plus difficiles à gérer, 58 % des élèves pensent que les cours d'EPS doivent toujours se dérouler filles et garçons ensemble, 37 % que la mixité doit se faire de temps en temps, et 2 % jamais.

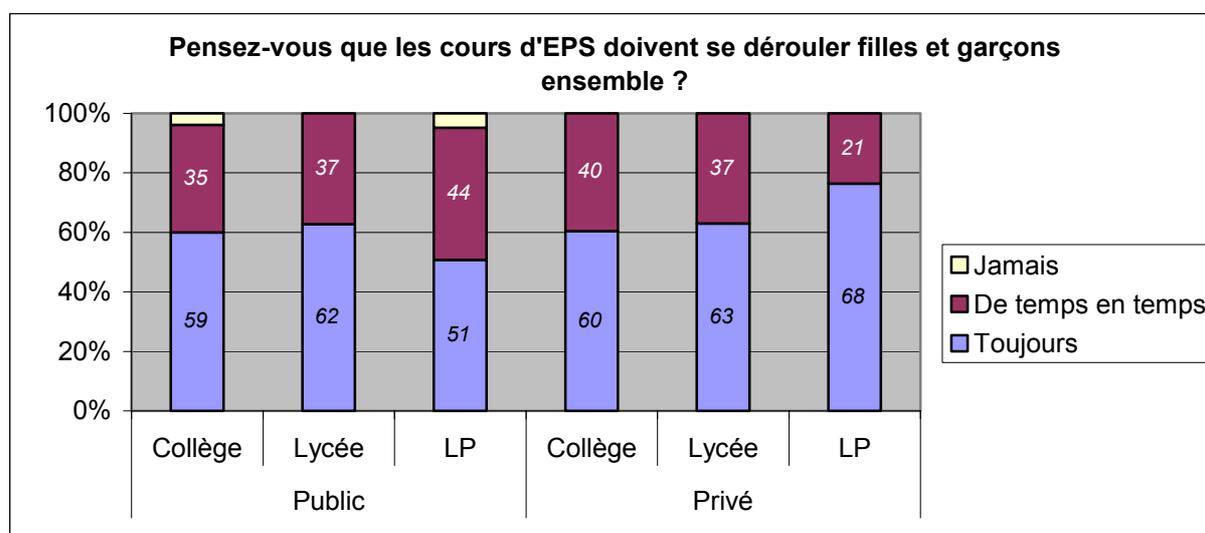
Graphique 46



Bases : 5026 élèves en 1984-1985 et 1954 élèves en 2005-2006

Cette approbation de la mixité systématique est plus fréquente qu'il y a vingt ans puisqu'à l'époque, les élèves qui souhaitaient une mixité occasionnelle étaient aussi nombreux que ceux qui la souhaitaient à tous les cours (Graphique 46).

Graphique 47

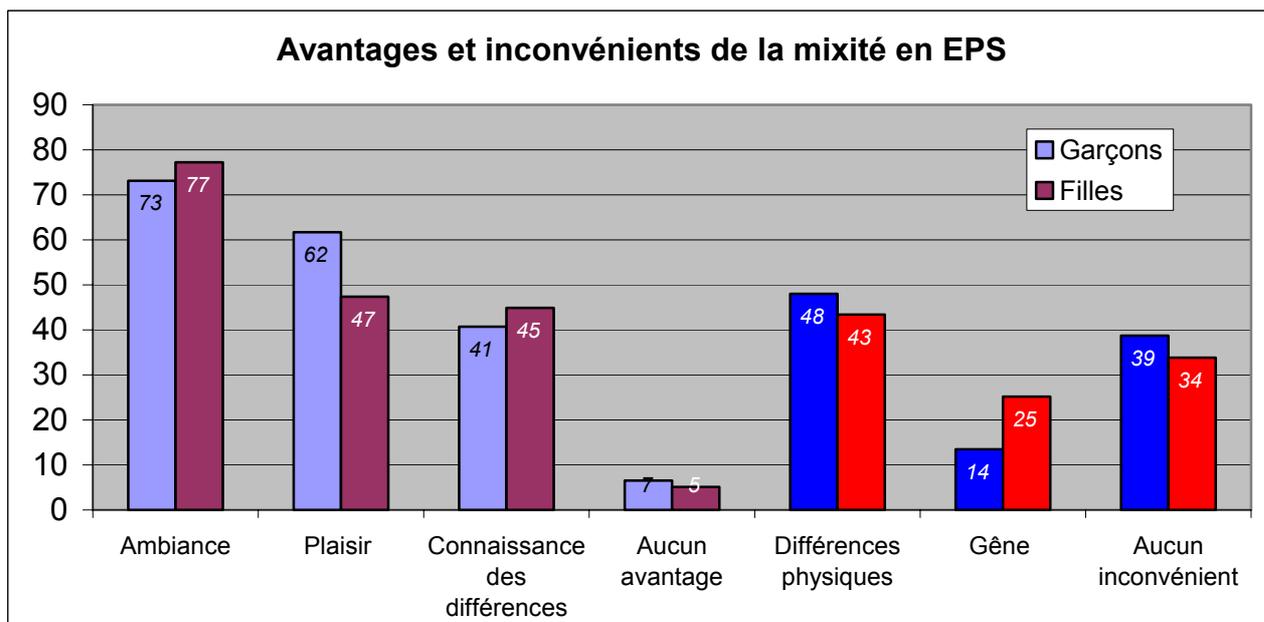


Bases : 1954 élèves

Les élèves de collège sont légèrement moins favorables à une mixité totale (52 % d'entre eux contre 62 % au lycée général et professionnel) et préfèrent une mixité occasionnelle (44 % contre 35 % au lycée général et 32 % au lycée professionnel). Au collège et au lycée, les réponses sont proches, que les élèves soient en établissement public ou privé. Au LP en revanche, des différences existent entre les élèves du privé, qui souhaiteraient majoritairement (68 %) que les cours soient toujours mixtes, et ceux du public qui sont plus partagés (51 %) sur la question (Graphique 47).

Les filles et les garçons ont des réponses proches.

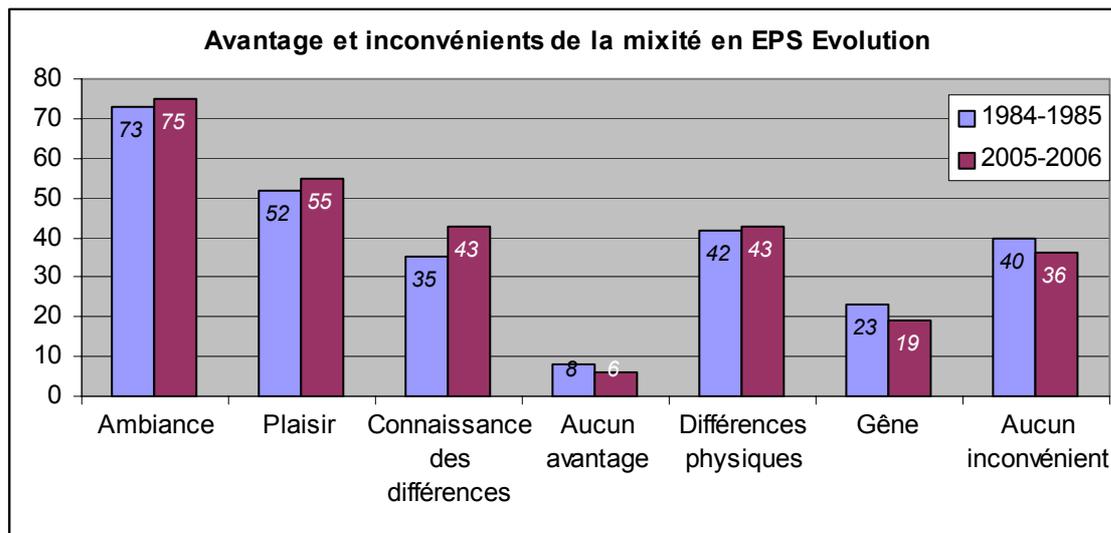
Graphique 48



Les élèves, garçons et filles pareillement, voient dans la mixité en cours d'EPS, beaucoup plus d'avantages que d'inconvénients (Graphique 91) : 75 % estiment que la mixité en EPS apporte une meilleure ambiance dans les cours, 55 % le plaisir d'être entre filles et garçons, et 43 % une meilleure connaissance des différences filles-garçons.

Les élèves de lycée semblent ainsi apprécier la meilleure ambiance dans les cours (80 % contre 73 % au collège) et le plaisir d'être entre filles et garçons (61 % contre 51 % au collège). Pour les autres points, pas de différence notable entre les niveaux d'enseignement.

Graphique 49



Bases : 5026 élèves en 1984-1985 et 1954 élèves en 2005-2006

Il y a 20 ans, les élèves voyaient dans la mixité les mêmes avantages et inconvénients qu'aujourd'hui (Graphique 49).

La mixité, qui semble parfois remise en cause aujourd'hui, est approuvée et recherchée par la grande majorité des enseignants et des élèves, plus fréquemment encore qu'il y a 20 ans. Tous s'accordent à dire qu'elle comporte beaucoup plus d'avantages que d'inconvénients, et les professeurs des classes non-mixtes pratiquent une politique active de décroisements, pour la produire, alors que les situations contraires sont marginales. Cependant, les professeurs envisagent de revenir à la situation antérieure (et le font parfois) pour certaines familles d'activités, qu'ils préfèrent faire pratiquer à des groupes non-mixtes, ou avec des groupes pour lesquels la mixité ne provoque pas la tolérance et la stimulation attendues.

III. Les activités physiques, sportives et artistiques pratiquées en EPS

Les enseignants ont expliqué comment ils procédaient à la programmation des APSA qu'ils proposent aux élèves : celle-ci s'établit d'abord en fonction de la disponibilité des installations (30 %) et des goûts des enseignants (30 %). Puis, ces derniers prennent ensuite en compte les besoins des élèves (psychologiques, physiologiques...) (17 %) et leurs motivations (13 %). Les compétences des enseignants constituent le dernier critère qui intervient dans ce choix (8 %). Quelles sont les APSA qu'ils vont programmer, et qui seront donc pratiquées en EPS ? Certaines d'entre-elles sont-elles incontournables ? En dehors de toutes contraintes, quelles seraient les APSA souhaitées par les enseignants ?

A. Les APSA pratiquées en EPS

Les APSA pratiquées en cours d'EPS ne sont, le plus souvent, pas très variées. A la lumière des réponses des enseignants dans le cadre de cette étude, on peut les classer en quatre catégories¹⁵ : les classiques, les discriminantes, les activités « de loisirs », les activités d'extérieur (Tableau page 70) .

- Les classiques

Certaines activités sont presque toujours pratiquées (dans plus de 80 % des établissements). Elles nécessitent des compétences détenues par presque tous les enseignants et des infrastructures qui existent dans presque tous les établissements : athlétisme, badminton, volleyball, basket-ball, handball ou tennis de table.

- Les discriminantes

D'autres sont pratiquées, mais moins systématiquement, dans 25 % à 75 % des cas : en fait, elles sont encore souvent pratiquées au collège, mais moins après : la lutte, le rugby, l'ultimate (fresbee), le base-ball, la danse ou les arts du cirque.

Deux APSA sont au contraire plus souvent pratiquées après le collège : la musculation est proposée dans 61 % des LP, 45 % des lycées et 25 % des collèges. Le football, proposé par 82 % des LP, est moins pratiqué en lycée (58 %) ou en collège (71 %).

- Les activités « de loisirs »

D'autres probablement plus difficiles ou plus coûteuses à mettre en place, sont moins fréquentes, et ce, quel que soit le type d'établissement. Elles ne sont proposées que par 15 % à 25 % d'entre eux : ce sont des activités assez souvent pratiquées en loisirs, mais plus rarement au sein d'un cours d'EPS : boxe, ski alpin, tennis, judo, stretching (ou step, aérobic...), rink hockey.

- Les activités d'extérieur

Enfin, certains établissements proposent des activités rares (de 1 % à 15 % des établissements), parce qu'il faut les pratiquer à l'air libre, donc hors établissement, avec des compétences tout à fait spécifiques pour l'enseignant et dans des conditions de sécurité qu'on imagine difficiles à remplir : VTT, canoë-kayak, escalade (site naturel), GRS, voile, ski nordique, roller, hip-hop, planche à voile, cyclisme, natation synchronisée, escrime, plongée sous marine, tir sportif, alpinisme, skate board ou parapente.

¹⁵ D'autres classements, plus officiels, existent bien sûr mais celui-ci s'applique mieux au thème traité dans cette partie

APSA pratiquées en EPS

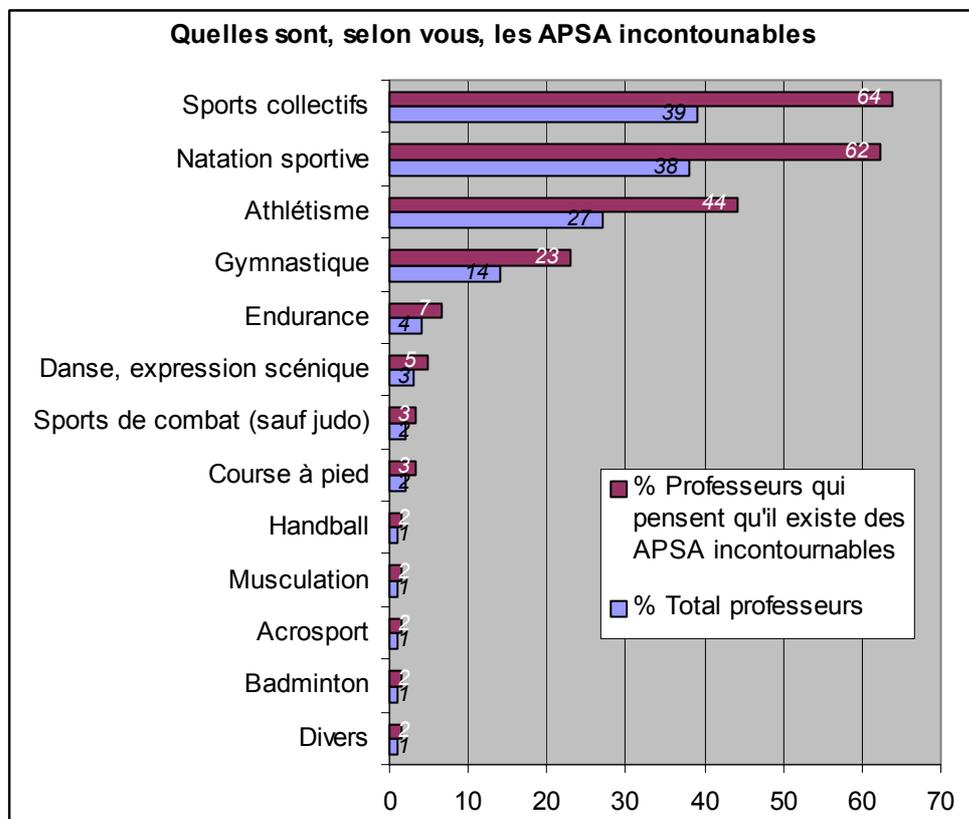
		Collège	LEGT	LP	Ensemble
C L A S S I Q U E S	Athlétisme	98	96	94	97
	Badminton	94	96	94	94
	Volleyball	94	92	86	92
	Basket-ball	93	83	89	89
	Handball	92	73	80	84
	Tennis de table	82	81	80	81
	Football	71	58	82	70
	Lutte	70	33	37	53
	Rugby	64	36	44	52
	Ultimate (fresbee)	59	28	41	47
	Base-ball	52	31	41	44
	Danse	49	36	34	42
	Musculation	25	45	61	38
	Escalade (sur mur)	33	32	37	34
	Arts du cirque	36	16	16	26
D E	Boxe	26	18	25	24
	Ski alpin	25	16	22	22
L O I S	Tennis	22	18	25	22
	Judo	26	13	21	22
	Stretching, Step, aérobic	13	22	30	19
	Jeux traditionnels	25	12	15	19
I R S	Hockey (rink hockey)	24	12	15	19
	VTT	17	12	23	17
D ' E X T E R I E U R	Canoë-Kayak	15	12	19	15
	Escalade (site naturel)	14	12	15	14
	GRS	14	9	9	11
	Voile	11	7	8	9
	Ski nordique	10	4	5	7
	Roller	8	5	9	7
	Hip-hop	6	7	7	7
	Planche à voile	5	5	4	5
	Cyclisme	5	2	6	5
	Natation Synchronisée	3	4	2	3
I E U R	Escrime	3	1	3	2
	Plongée sous marine	2	2	2	2
	Tir sportif	1	2	1	1
	Alpinisme	1	1	1	1
	Skate board	1		1	1
	Parapente	0	0	0	0

Base : 653 établissements

B. Les APSA incontournables

61 % des professeurs d'EPS considèrent qu'il y a des APSA incontournables et 38 % ne le pensent pas.

Graphique 50



Base : 1317 professeurs et 803 professeurs qui considèrent qu'il y a des APSA incontournables

Quatre APSA sont souvent considérées comme incontournables (Graphique 50) : les sports collectifs (cités par 39 % des enseignants), la natation sportive (38 %), l'athlétisme (27 %), et dans une moindre mesure, la gymnastique (14 %). Quelques autres APSA sont parfois citées, mais par moins de 4 % des enseignants à chaque fois.

C. Les APSA souhaitées par les enseignants

1. Des activités d'extérieur

S'ils n'étaient pas soumis aux contraintes sur lesquelles pèsent le choix des APSA pratiquées, quelles seraient les APSA souhaitées par les professeurs ? Qu'ils soient au collège, au lycée général ou au lycée professionnel, les enseignants souhaiteraient tous faire pratiquer à leurs élèves le même type d'activités, le plus souvent des activités d'extérieur : escalade sur site naturel (28 %), le canoë-kayak (26 %), voile (20 %), planche à voile (18 %), roller (15 %), plongée sous marine (14 %) ... Mais aussi des activités « discriminantes » : escalade sur mur (28 %), arts du cirque (23 %), musculation (17 %) .. ou des activités « de loisirs » : le VTT (27 %), ski alpin (23 %) stretching (step, aérobic) (17 %) ...

Bien entendu, les activités classiques, presque toujours déjà mises en place, sont les moins souhaitées.

2. Surtout des activités nouvelles et diversifiées

Lorsqu'on demande aux professeurs sous forme de question ouverte ce qu'ils souhaiteraient voir évoluer dans l'enseignement de leur discipline, certains déclarent souhaiter une plus grande diversification des APSA, ce qui permettrait : « un choix plus ouvert pour répondre aux besoins des élèves très différents d'une classe à l'autre » ; de « sortir des schémas obsolètes : athlétisme... pour offrir des activités plus modernes : escalade, skate, VTT, roller... / plus de sorties de plein air, nautique, voile » ; « Sorties pédagogiques facilitées » ; « Multiplication des projets sportifs » ; « Plus d'initiatives acceptées pour autoriser des projets transversaux, avec d'autres disciplines » ; « Ouverture vers des pratiques qui reflètent le monde environnant » ; « Accès à de nouvelles disciplines moins orientées vers la compétition » ; « Introduction d'activités favorisant la concentration mentale, ressentir son corps par des activités telles que le yoga... » ; « diversité des APSA pour susciter intérêt des élèves, envie de pratiquer autrement ». Mais un professeur craint l'émiettement : « éviter de 'picorer' sur différentes APSA sous prétexte de rechercher la motivation ». Enfin, plusieurs professeurs font remarquer que ce « recentrage sur l'élève et sur ses besoins » nécessite des moyens financiers « pour proposer des activités auxquelles les élèves n'ont pas accès ».

APSA souhaitées				
	Collège	Lycée	LP	Ensemble
Escalade (sur mur)	29	27	27	28
Escalade (site naturel)	29	26	26	28
VTT	28	27	27	27
Canoë-Kayak	28	24	24	26
Arts du cirque	23	23	23	23
Ski alpin	23	23	23	23
Voile	23	16	16	20
Planche à voile	20	17	17	18
Stretching, Step, aérobic	18	16	16	17
Musculation	14	20	20	17
Roller	17	14	14	15
Plongée sous marine	15	14	14	14
Tennis	15	11	11	13
Ski nordique	13	11	11	12
Natation sportive	13	11	11	12
Hip-hop	15	9	9	12
Rugby	11	12	12	11
Escrime	12	10	10	11
Boxe	13	9	9	11
Ultimate (fresbee)	10	11	11	11
Danse	10	10	10	10
Base-ball	10	9	9	10
Acrosport	7	8	8	7
Tennis de table	7	7	7	7
Natation Synchronisée	7	7	7	7
Hockey (rink hockey)	9	6	6	7
Parapente	9	6	6	7
Judo	8	6	6	7
GRS	5	7	7	6
Lutte	5	8	8	6
Alpinisme	10	6	6	8
Handball	4	7	7	6
Tir sportif	6	6	6	6
Badminton	6	5	5	5
Jeux traditionnels	7	4	4	5
Cyclisme	6	4	4	5
Gymnastique	3	3	3	3
Volleyball	3	3	3	3
Basket-ball	3	3	3	3
Skate board	5	2	2	3
Football	3	2	2	3
Athlétisme	3	2	2	3

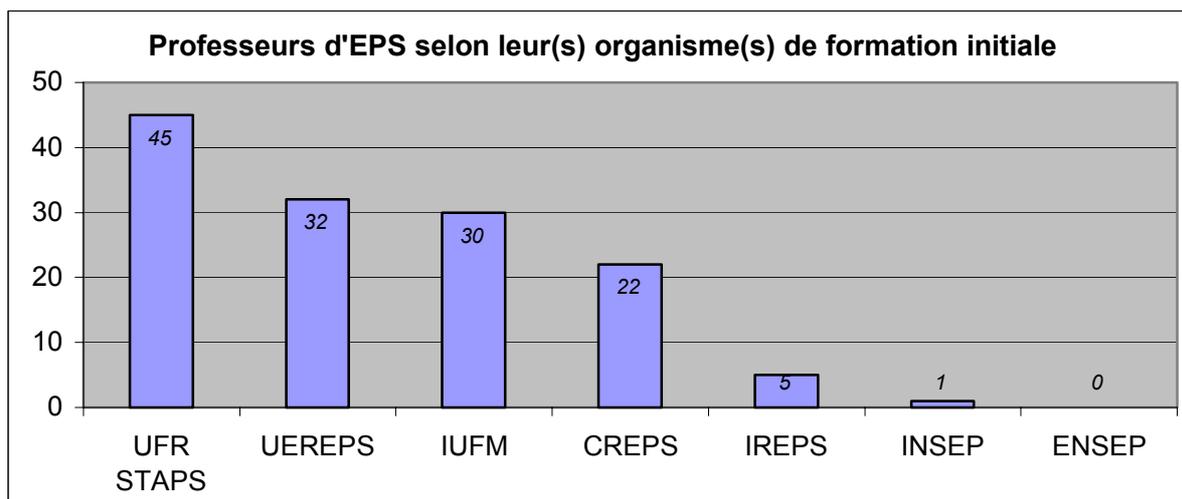
Base : 676 professeurs de collèges, 341 professeurs de LEGT, 300 professeurs de LP

IV. Quelques déterminants de leur pratique

Les pratiques pédagogiques des professeurs d'EPS (démarches adoptées lors d'une séquence d'enseignement, gestion de la mixité, pratiques de notation et d'évaluation, choix des APSA...) peuvent être orientées entre autre, par leur formation, initiale ou continue, et par leur rapport personnel au sport. Ce sont ces quelques éléments qui seront étudiés dans cette partie.

A. La formation initiale des professeurs d'EPS

Graphique 51



Base : 1317 professeurs

NL : chaque professeur a pu être formé auprès de plusieurs organismes différents ce qui explique que la somme des réponses > 100 %

45 % des enseignants d'EPS (Graphique 51) ont fréquenté une unité de formation et de recherche en sciences et techniques des activités physiques et sportives (UFR STAPS), 32 % en unité d'enseignement et de recherche en éducation physique et sportive (UEREPS) et 30 % en institut universitaire de formation des maîtres (IUFM). Ces trois organismes de formation, plus récents que les autres, ont été progressivement mis en place au début des années 1980. Dans l'ensemble, 71 % des enseignants ont été formés dans ces dispositifs¹⁶.

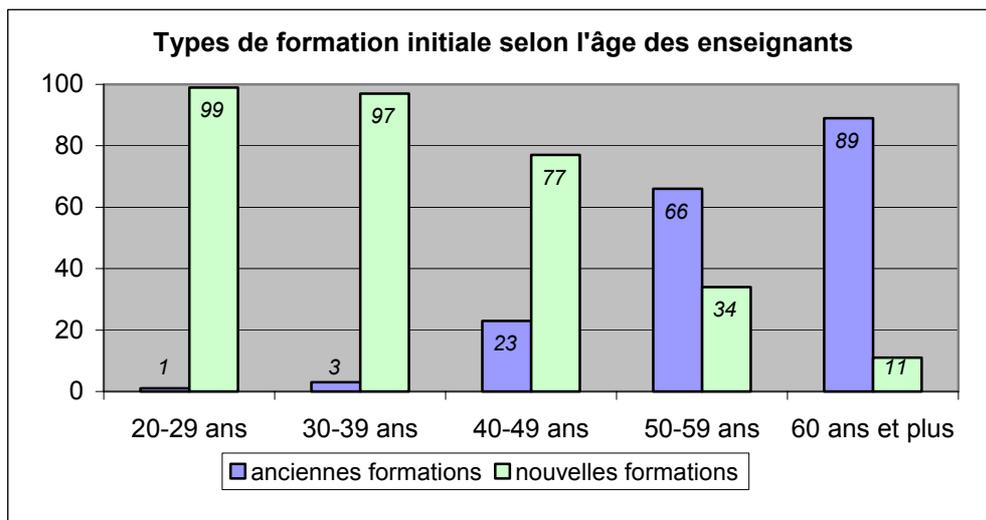
Une faible part des enseignants actuellement en exercice (29 %) a effectué sa formation initiale dans l'un des cursus issus du dispositif antérieur à cette période¹⁷ : les centres régionaux d'éducation populaire et de sport (CREPS) (22 %), les instituts régionaux d'éducation physique et sportive (IREPS) (5 %), et l'institut national du sport et de l'éducation physique (INSEP) (1 %). Ce sont les enseignants les plus âgés qui sont issus de l'ancien dispositif. Malgré leur possibilité de réponses multiples, ces derniers n'ont fourni qu'une seule réponse à cette question, ce qui signifie qu'à l'époque de leurs études ils n'ont suivi leur formation qu'auprès d'un seul organisme, ce qui n'est pas le cas des enseignants plus jeunes.

Aucun des professeurs interrogés n'a été formé dans une Ecole Normale Supérieure d'Education Physique (ENSEP).

¹⁶ 71 % n'est pas la somme des réponses des professeurs (CREPS [45 %] + IREPS [32 %] + INSEP [30 %]) dans la mesure où ces derniers ont fait des réponses multiples.

¹⁷ Ici, le 29 % est égal à la somme des réponses des professeurs (CREPS [22 %] + IREPS [5 %] + INSEP [1 %]) malgré la possibilité de réponses multiples.

Graphique 52



Base : 1317 professeurs

NL : nouvelles formations = IFR STAPS UEREPS et IUFM anciennes formations = CREPS IREPS INSEP

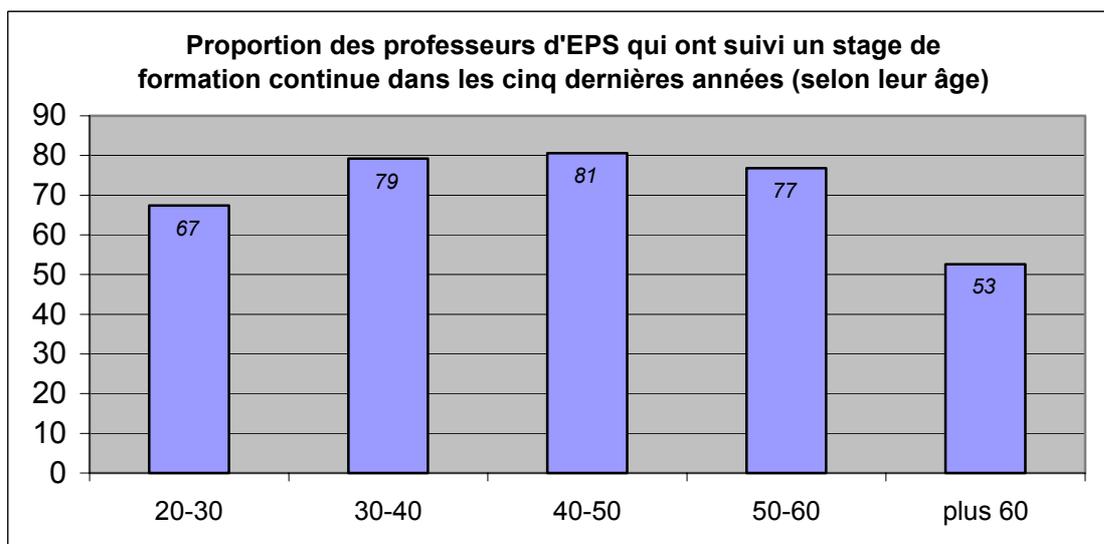
57 % des enseignants ont suivi un seul de ces sept types de formations, mais nombre d'entre eux (37 %) en ont suivi deux ou trois (4 %). Bien entendu, les professeurs les plus jeunes ont été formés par les organismes nouvellement créés (UFR STAPS, UEREPS ou IUFM). A partir de 50 ans (Graphique 52), les professeurs ont plus souvent reçu les anciennes formations (CREPS, IREPS ou INSEP).

B. Leur formation continue

De plus, tout au long de leur vie professionnelle, les professeurs d'EPS ont la possibilité de suivre également une formation continue. Pour connaître la proportion de ceux qui le font effectivement, il a été demandé aux professeurs d'EPS :

« Au cours des cinq dernières années scolaires, avez-vous demandé et suivi une formation continue répondant à un besoin professionnel que vous ressentiez ? »

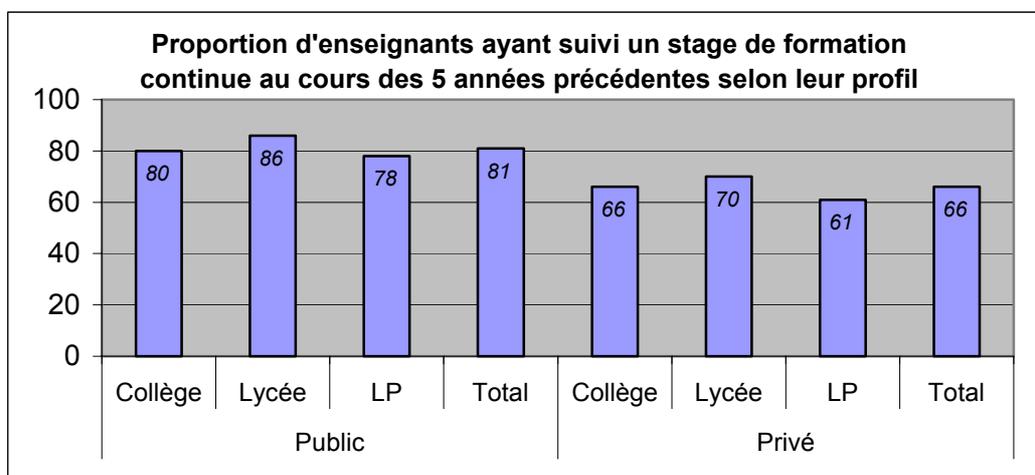
Graphique 53



Base : 1317 professeurs

Au cours des cinq dernières années, la très grande majorité d'entre eux l'ont fait (79 %), quel que soit leur âge¹⁸ (Graphique 53), mais beaucoup plus souvent dans l'enseignement public (82 %) que dans l'enseignement privé (66 %), et plus souvent en lycée qu'au collège ou en LP (Graphique 54).

Graphique 54



Base : 1317 professeurs

Les professeurs de l'enseignement public suivent plus souvent un ou des stages de formation continue (Graphique 54), et lorsqu'ils en suivent, ceux-ci sont en moyenne plus nombreux (2,6 en 5 ans) que dans l'enseignement privé (2,1).

« Si vous avez suivi une formation continue, quel en était le contenu :

« De nouveaux types d'enseignement (IDD, TPE, PPCP,...) »

« L'adaptation des pratiques pédagogiques aux élèves et au contexte »

« L'autonomie et le travail en commun des enseignants »

« L'évaluation des élèves »

« L'appropriation des nouveaux textes sur les programmes et les examens »

« L'animation de l'association sportive »

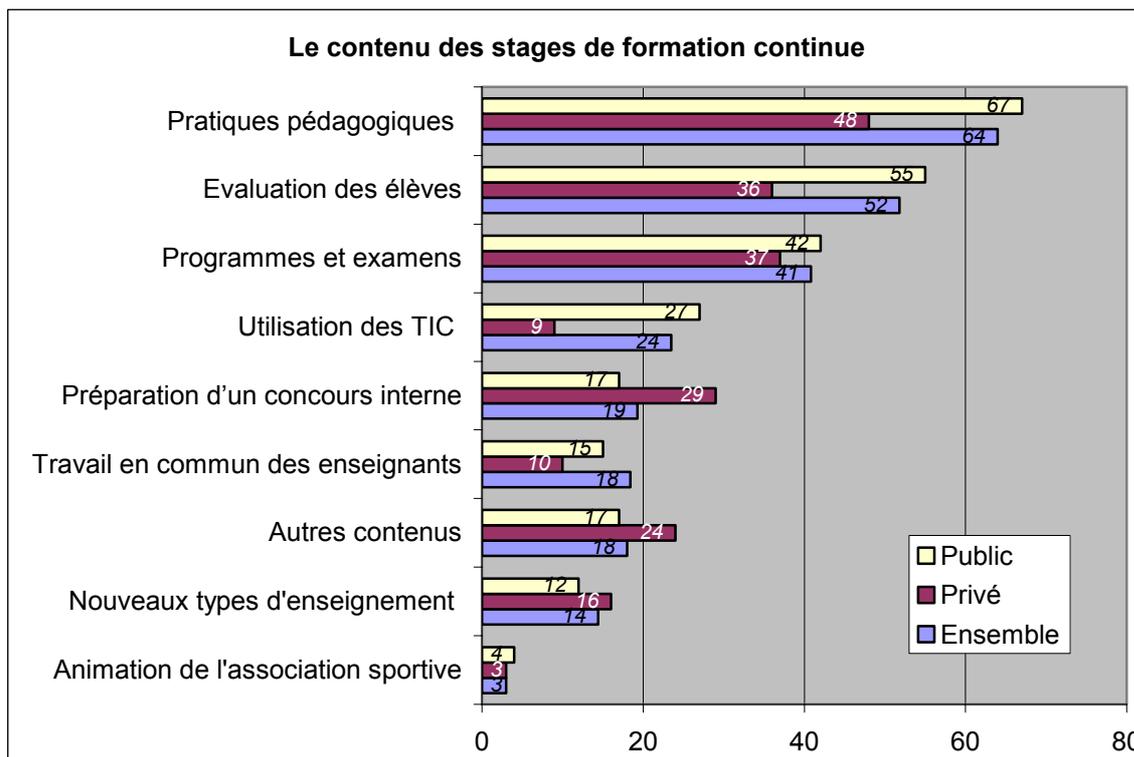
« La préparation d'un concours interne »

« L'utilisation des TIC (technologies de l'information et de la communication) »

« Autre »

¹⁸ Deux exceptions : les plus de 60 ans mais qui sont 19, donc trop peu nombreux pour être représentatifs de leur classe d'âge, et les moins de 30 ans, mais qui ont pour la plupart moins de 5 ans d'ancienneté.

Graphique 55



Base : 1030 enseignants qui ont suivi une formation continue au cours des cinq dernières années (842 publics et 188 privés)

Lorsqu'ils ont suivi une formation continue, 64 % des professeurs d'EPS déclarent qu'elle portait sur « l'adaptation de leurs pratiques pédagogiques aux élèves et au contexte », 52 % sur « l'évaluation des élèves », 41 % sur « l'appropriation des nouveaux textes sur les programmes et les examens », 24 % sur « l'utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication », 19 % sur « la préparation à un concours interne », 14 % sur « l'autonomie et le travail en commun des enseignants », 13 % sur « les nouveaux types d'enseignement (IDD, TPE, PPCP,...) ». Enfin, 3 % ont suivi une formation continue en rapport avec « l'animation de l'association sportive ».

Les thèmes d'études choisis ne diffèrent pas selon les niveaux d'enseignement sauf pour l'appropriation des nouveaux textes sur les programmes et les examens, plus souvent choisis en LP (59 %) et en lycée (54 %) qu'en collège (26 %), ce qui est conjoncturel dans la mesure où à la date de l'enquête, de nouveaux programmes venaient d'être proposés à ce niveau d'enseignement.

Bien entendu, en plus des stages de formation continue, les enseignants peuvent actualiser et enrichir eux-mêmes leurs connaissances disciplinaires et pédagogique à travers leur recherche personnelle. Il leur a été demandé s'il le faisait et sous quelle forme :

« Dans le but d'actualiser et d'enrichir vos connaissances disciplinaires et pédagogiques : »

1 : Toujours 2 : Souvent 3 : Rarement 4 : Jamais

« Vous lisez des revues, des ouvrages liés à l'EPS »

« Vous effectuez des recherches sur des sites disciplinaires académiques »

« Vous effectuez des recherches sur d'autres sites »

« Vous lisez des revues, des ouvrages généraux se rapportant à l'éducation, à la pédagogie, à la didactique »

« Vous vous impliquez dans l'entraînement d'un club sportif »

« Vous vous impliquez dans une association professionnelle »

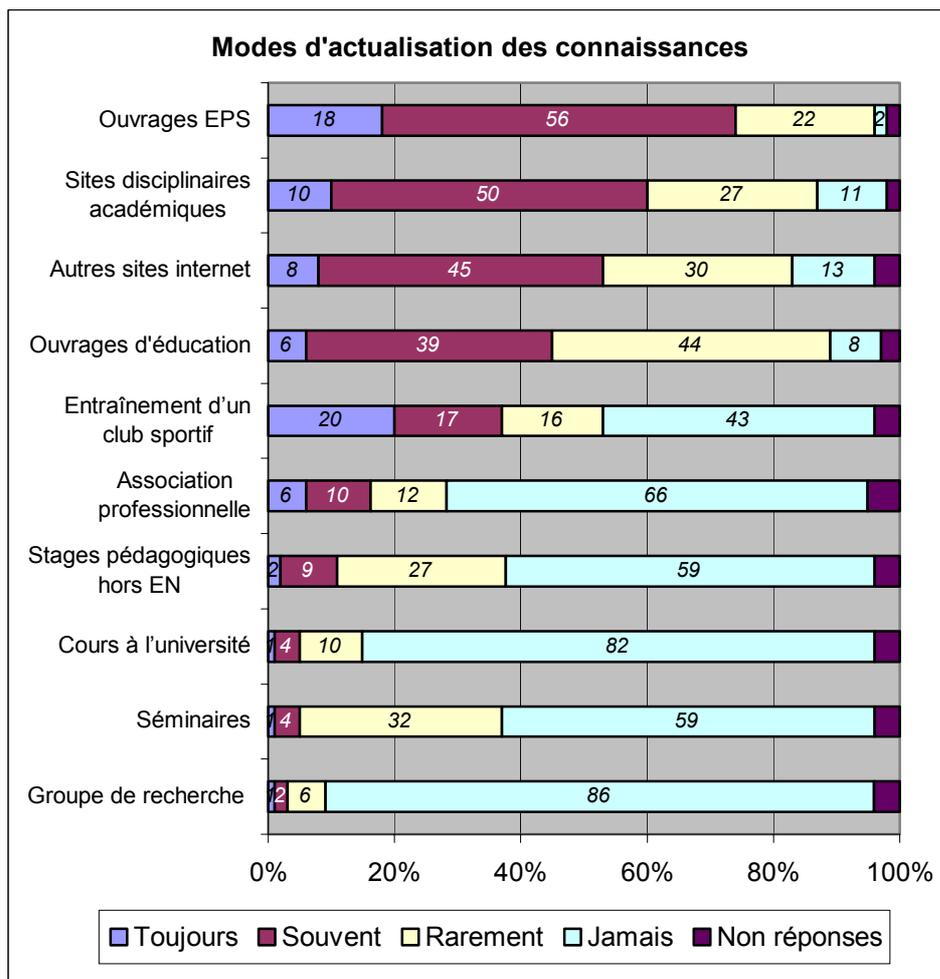
« Vous participez à des stages pédagogiques en dehors de l'éducation nationale »

« Vous participez à des séminaires, des colloques centrés sur l'EPS »

« Vous suivez des cours à l'université »

« Vous participez à un groupe de recherche ou au comité de rédaction d'une revue »

Graphique 56



Base : 1317 professeurs

Presque tous les professeurs d'EPS actualisent leurs connaissances disciplinaires ou pédagogiques d'une façon ou d'une autre puisque seulement 40 % d'entre eux (0,03 %) ont répondu « *Jamais* » ou « *Rarement* » ou « *Non réponse* » à tous les items.

Les professeurs d'EPS apprécient particulièrement la lecture de revues et d'ouvrages liés à leur discipline (Graphique 56) (74 % d'entre eux ont déclaré qu'ils actualisaient leurs connaissances toujours ou souvent ainsi), la recherche sur des sites disciplinaires académiques (60 %) ou sur d'autres sites (53 %), la lecture de revues et/ou d'ouvrages généraux se rapportant à l'éducation, à la pédagogie, à la didactique (45 %). Ils sont également assez souvent impliqués dans un club sportif (37 %), dans une association professionnelle (16 %), dans des stages pédagogiques en dehors de l'éducation nationale (11 %), ils participent à des séminaires et à des colloques relatifs à l'EPS (5 %), des cours suivis à l'université (5 %), ou à des groupes de recherche (ou au comité de rédaction d'une revue) (4 %).

Dans ce domaine, les enseignants ne se différencient pas, qu'ils exercent en collège, en lycée ou en LP.

C. Leur rapport personnel au sport

Le rapport au sport des professeurs d'EPS peut lui aussi permettre de comprendre certains aspects de leurs choix pédagogiques. Il peut s'appréhender par leurs pratiques sportives personnelles, et par leurs activités dans l'animation sportive hors établissement scolaire.

1. Leurs pratiques sportives personnelles

Pour cerner les pratiques personnelles des professeurs il leur a été demandé si oui ou non :

« Pendant les vacances, pratiquez-vous une ou des APSA (plus d'une fois par semaine) »

« Pendant l'année scolaire, pratiquez-vous personnellement en dehors de toute structure (club, association, etc...) une ou des APSA de manière régulière (au moins une fois par semaine) ? »

« Êtes-vous actuellement investi dans un club sportif ? » (deux réponses possibles)

« En tant que pratiquant (sans faire de compétition) »

« En tant que pratiquant (en faisant de la compétition) »

Les questions sur le sport de haut niveau interrogeaient les enseignants sur leurs pratiques passées :

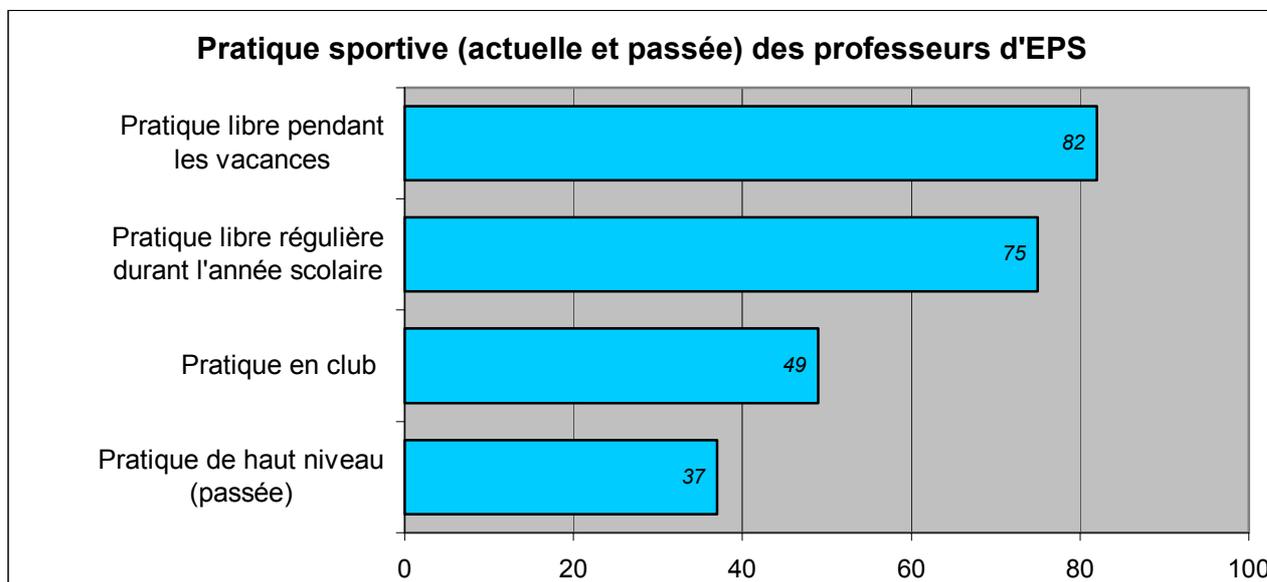
« Avez-vous eu une pratique sportive de haut niveau ? » (deux réponses possibles)

« Au niveau national »

« Au niveau international »

En dehors du cadre scolaire, les enseignants d'EPS sont très nombreux à avoir une pratique sportive personnelle régulière libre ou en club.

Graphique 57



Base : 1317 professeurs

NL : Pour les quatre premiers items, il s'agit d'une pratique actuelle, pour la pratique de haut niveau, la question était posée au passé

La très grande majorité des professeurs d'EPS (82 % Graphique 57) pratiquent des activités physiques et sportives librement en dehors de toute structure (club, association etc.), pendant leurs vacances, au moins une fois par semaine, et 75 % le font durant l'année scolaire. 49 % sont inscrits dans un club au titre de participants, (20 % participent aux compétitions organisées dans ce cadre, 25 % n'y participent jamais, et 4 % participent parfois).

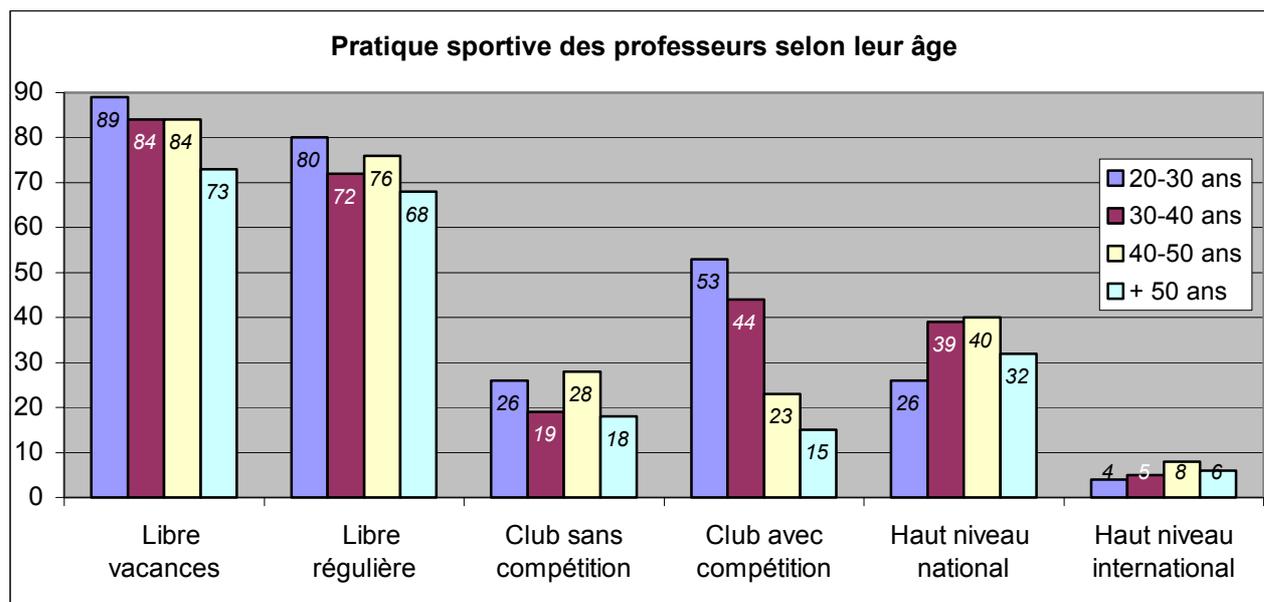
Ils ont donc une activité sportive très soutenue si on la compare à l'activité moyenne des Français, estimée ici par celle des parents d'élèves : 85 % d'entre eux pratiquent une activité au moins une fois par semaine durant l'année scolaire (soit de façon libre, soit en club, avec ou sans compétition) contre 24 % des pères d'élèves et 19 % des mères qui déclarent pratiquer régulièrement (cf partie III).

De plus, dans le passé, 37 % des enseignants ont exercé un sport de haut niveau, dont 31 % au niveau national uniquement et 6 % au niveau international, dans une des activités suivantes :

Pratique sportive de haut niveau (national ou international) ()		
	Effectifs	de l'ensemble des professeurs
Athlétisme	79	6
Handball	53	4
Volleyball	40	3
Basketball	40	3
Rugby	40	3
Gymnastique	26	2
Football	26	2
Judo	13	1
Tennis	11	0,8
Aviron	11	0,8
Autres	121	3,7
Total	461	35

Base : 1317 professeurs

Graphique 58



Base : 1317 professeurs

Jusqu'à 50 ans, la pratique sportive hors compétition des enseignants baisse peu avec l'âge (Graphique 58). Même après 50 ans, leur pratique, quoi que moindre, reste encore très forte : 68 % d'entre eux ont une pratique libre régulière et 18 % pratiquent en club. 71 % font l'une ou l'autre de ces activités (ce qui reste très supérieur à la pratique des parents d'élèves tous âges confondus).

La compétition au sein d'un club est en revanche d'autant plus pratiquée que les professeurs sont jeunes : 53 % des 20-30 ans en font, mais les 30-40 ans ne sont plus que 44 %, les 40-50 ans 23 % et les plus de 50 ans 15 %.

¹⁹ « Ou » non exclusif : ils font l'une ou l'autre de ces activités, ou les deux.

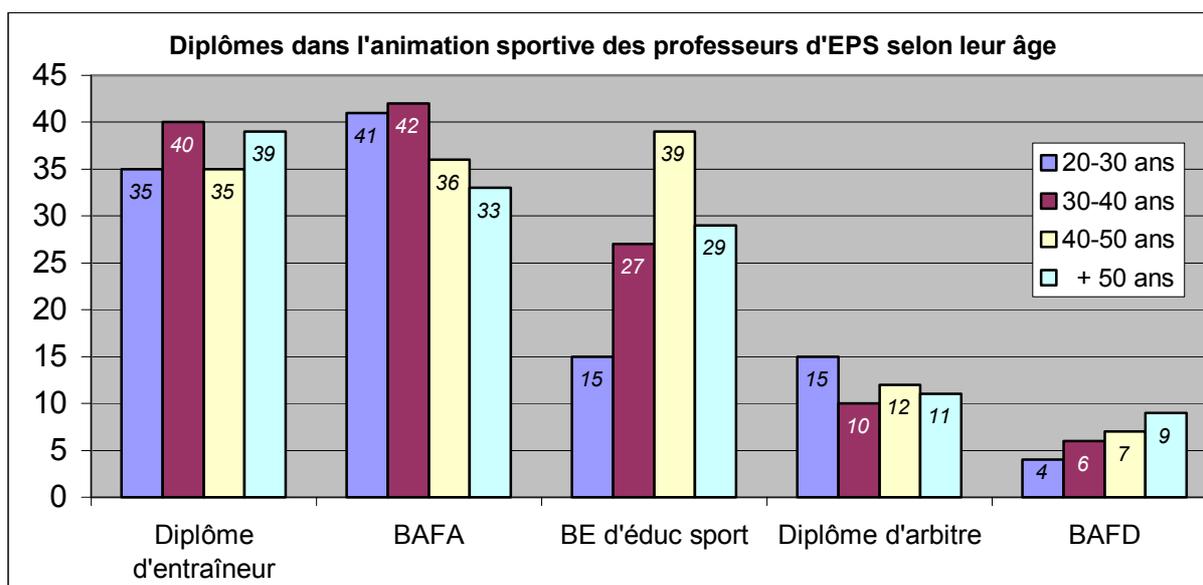
2. Leur investissement dans l'animation sportive

Les professeurs d'EPS sont-ils souvent investis dans l'animation de clubs sportifs, comme entraîneurs ou arbitres ? Et si oui, quel est le profil de ceux qui le sont (âge, secteur d'enseignement privé /public, détention ou non des diplômes requis...) ?

a) Leurs diplômes

37 % des enseignants ont un diplôme fédéral d'entraîneur, 29 % un brevet d'État d'éducateur sportif, et 12 % un diplôme fédéral d'arbitre. Quant aux diplômes plus généraux dans l'animation, 37 % ont le BAFA et 7 % le BAFD.

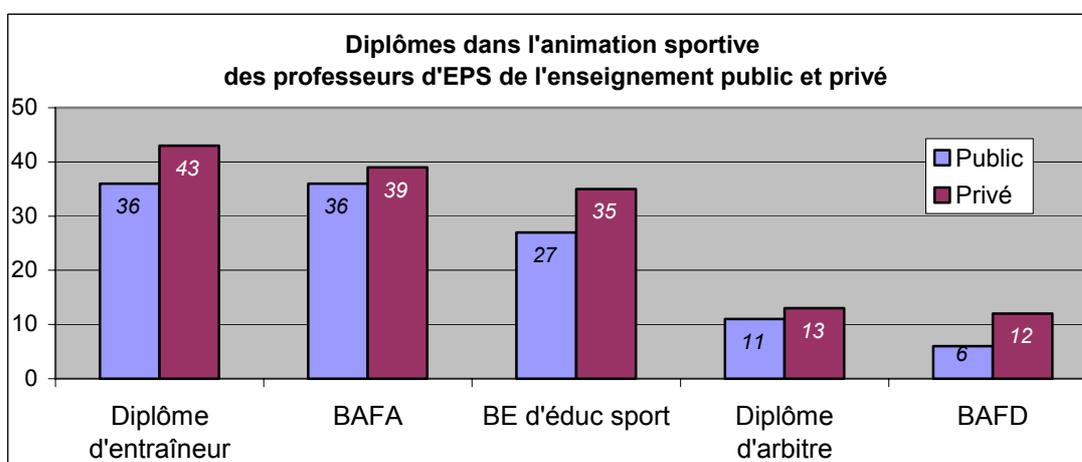
Graphique 59



Base : 1317 professeurs
NL : réponses multiples

En général les diplômes obtenus par les professeurs d'EPS dans l'animation sportive (Graphique 59) dépendent peu de leur âge sauf un : le brevet d'Etat d'éducateur sportif. Les professeurs âgés de 20 à 30 ans ne sont que 15 % à le détenir, ceux de 30 à 40 ans sont 27 %, ceux de 40 à 50 ans sont 39 %, puis ce taux redescend à 29 % pour les plus de 50 ans.

Graphique 60



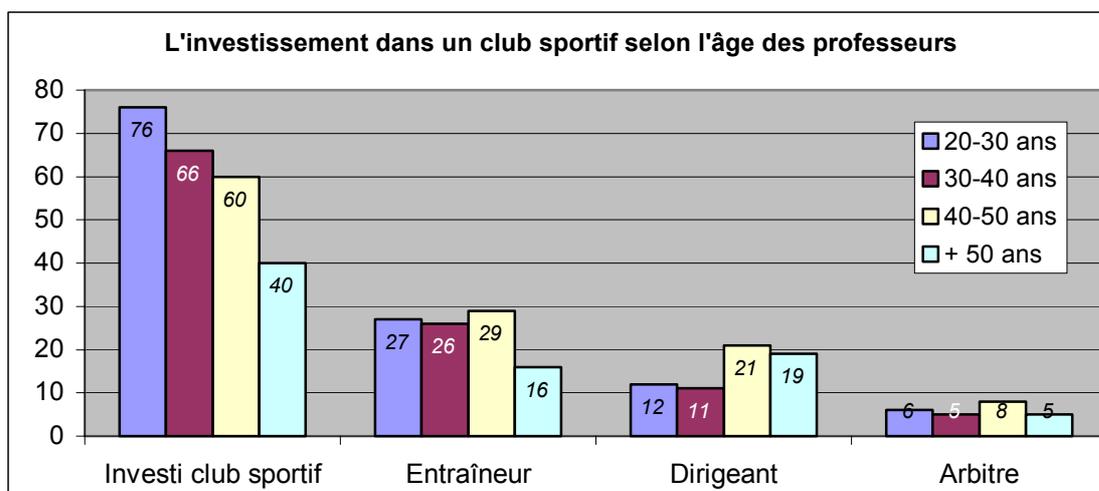
Base : 1317 professeurs
NL : réponses multiples

Les professeurs d'EPS de l'enseignement privé ont plus de diplômes dans l'animation sportive que les enseignants de l'enseignement public (Graphique 60). Cette différence est significative pour le brevet d'Etat d'éducateur sportif, qu'ils détiennent à 35 % (contre 27 % dans l'enseignement public), et le BAFD qu'ils détiennent à 12 % (contre 6 % dans l'enseignement public).

b) Leurs fonctions

58 % des professeurs se déclarent investis dans un club sportif. Cet investissement peut signifier qu'ils sont simples participants au club, ou encore qu'ils font partie de l'équipe d'encadrement (comme entraîneurs, dirigeants ou arbitres). 33 % sont dans ce dernier cas, investis dans au moins un type d'animation sportive : 24 % en tant qu'entraîneurs, 17 % en tant que dirigeants, et 7 % en tant qu'arbitres (Graphique 61), certains ayant plusieurs casquettes.

Graphique 61



Base : 1317 professeurs

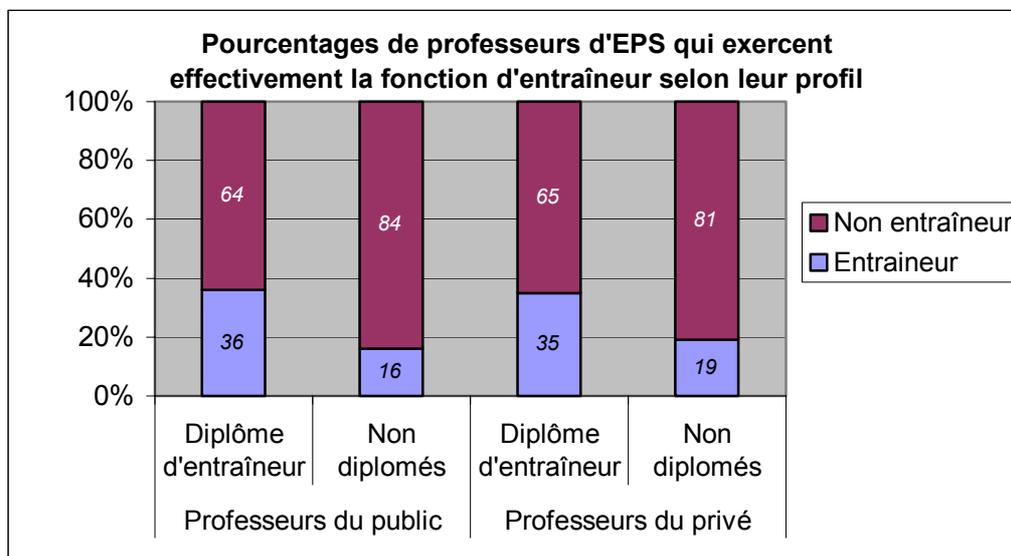
NL : réponses multiples.

Si la fonction d'arbitre ne dépend pas de l'âge des enseignants (Graphique 28), les autres types d'investissement sont corrélées à l'âge : on est moins souvent entraîneur à partir de 50 ans, on est plus souvent dirigeant de club après 40 ans, et plus on est âgé, moins on pratique moins de sport en club.

c) Leurs fonctions au vu de leurs diplômes

Les entraîneurs, dirigeants, arbitres, ont-ils les diplômes nécessaires pour occuper les fonctions qu'ils exercent ?

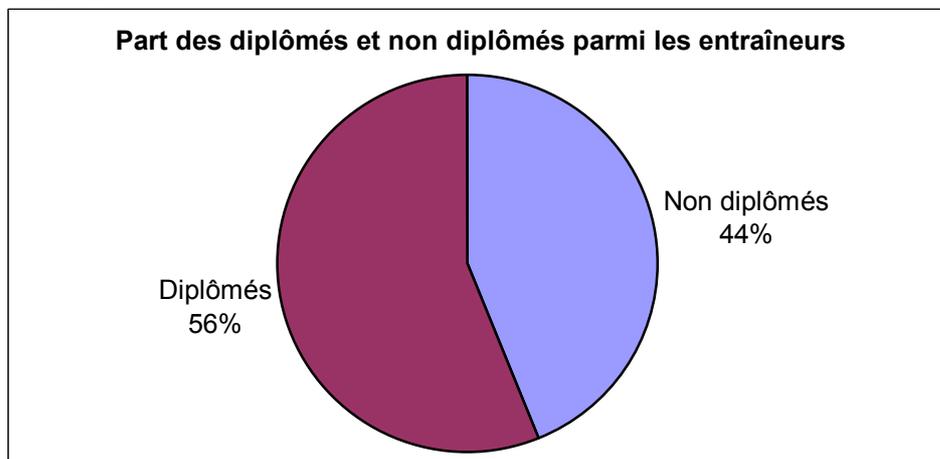
Graphique 62



Base : 1317 professeurs dont 487 diplômés et 829 non diplômés

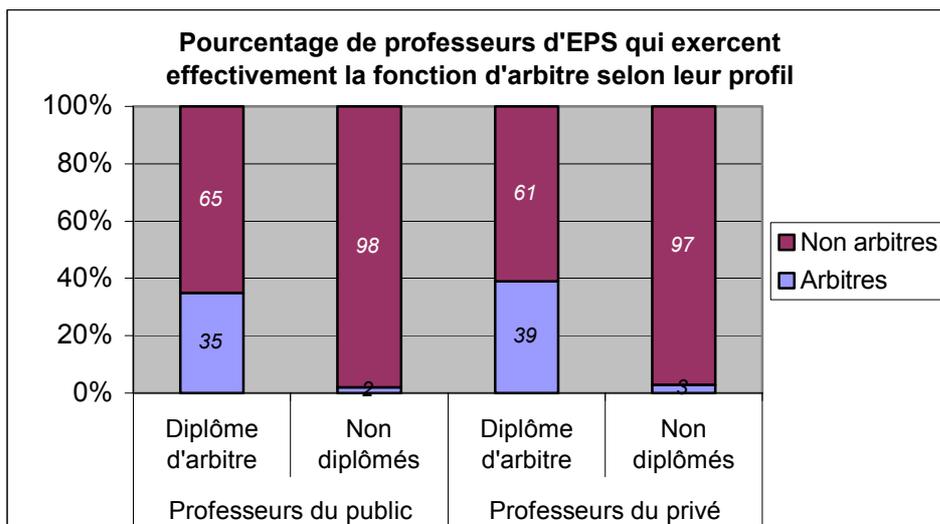
Parmi les professeurs d'EPS de l'enseignement public qui ont le diplôme fédéral d'entraîneur, 36 % exercent réellement cette fonction. Parmi leurs collègues non diplômés, 16 % exercent la fonction d'entraîneur (Graphique 62). Les taux sont les mêmes dans l'enseignement privé. Les professeurs non diplômés étant deux fois plus nombreux, il y a presque autant de non diplômés (44 %) que de diplômés (56 %) parmi les entraîneurs (Graphique 63).

Graphique 63



Base : 316 professeurs qui exercent effectivement la fonction d'entraîneur

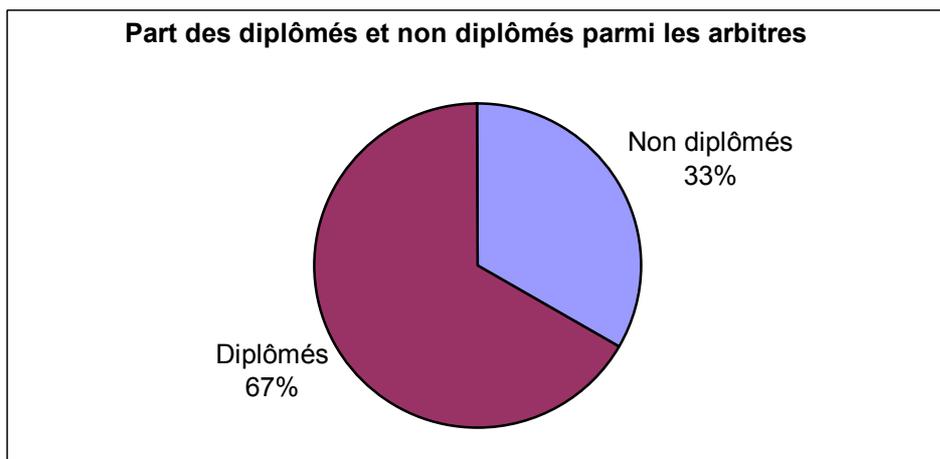
Graphique 64



Base : 1317 professeurs dont 158 diplômés et 1158 non diplômés

En ce qui concerne le diplôme d'arbitre, la situation est la même : 35 % des professeurs qui ont le diplôme d'arbitre exercent réellement cette fonction (Graphique 64), et seulement 2 % des professeurs non diplômés le font aussi. Mais comme les non diplômés sont beaucoup plus nombreux (88 %), il ressort qu'un tiers des arbitres n'ont pas le diplôme requis (Graphique 65).

Graphique 65



Base : 92 professeurs qui exercent effectivement la fonction d'arbitre

Les professeurs d'EPS actualisent souvent leurs connaissances, soit de façon libre, soit par leur formation continue. Ils font également donc beaucoup de sport à titre personnel, régulièrement et pendant les vacances, même les plus âgés. Seule la pratique en club avec compétition décroît vraiment avec l'âge. Ils sont aussi investis à titre d'entraîneurs ou d'arbitres dans les clubs sportifs qui se sont largement développés depuis une vingtaine d'années (cf partie III).

Sur certains points, il existe un consensus assez large des professeurs d'EPS : le maintien de la mixité, la nécessité de pratiquer des activités plus variées, plus souvent à l'extérieur, de prendre en compte les représentations des élèves pour élaborer des situations d'apprentissage, de ne pas modifier la logique interne des APSA...

Sur d'autres points au contraire, les pratiques d'enseignement sont diverses et les débats encore largement ouverts. La performance et la compétition, par exemple, ne semblent faire consensus entre enseignants, certains d'entre eux remettant en cause cette finalité de l'EPS. Ils souhaiteraient développer le « *sport-plaisir* » à travers la multiplication des APSA proposées, le développement des sorties en plein air, des rencontres amicales plutôt que des compétitions, un fonctionnement par bassin plutôt que traditionnel, des critères de notation moins fondés sur la performance...

Ce type d'orientation semblerait en effet mieux convenir aux filles, mais pas forcément aux garçons qui déclarent aimer la compétition (cf partie I) et par exemple s'inscrire en AS pour pouvoir en pratiquer plus.

**PARTIE III : LA PLACE SPECIFIQUE DE L'ASSOCIATION
SPORTIVE**

L'image de l'AS et les pratiques enseignantes exercées dans ce cadre ne peuvent que se dissocier sensiblement du cadre de l'EPS dans la mesure où les élèves s'y inscrivent volontairement pour faire du sport en supplément de leurs heures de cours. En quoi les pratiques des enseignants, leurs objectifs et leurs attentes sont-ils spécifiques par rapport à ce qu'ils sont dans leurs cours d'EPS ? Quel est le profil spécifique des élèves inscrits ? Quelles sont leurs motivations, que recherchent-ils exactement ? Ont-ils tous (filles et garçons, élèves de collège, de LP, de lycée...) les mêmes aspirations dans ce domaine ? L'AS répond-elle bien aux attentes des uns et des autres ? Comment pourrait-elle être attractive également pour les élèves qui n'y sont pas inscrits actuellement ? Pour répondre à ces questions, il a semblé utile de faire un rapide panorama de l'évolution des pratiques sportives hors EPS des élèves depuis une vingtaine d'années : le sport hors EPS a connu durant cette période un développement important, tant du point de vue de la pratique que de celui de l'image positive qu'il véhicule. Mais ce développement n'a bénéficié qu'en partie à l'AS. Pourquoi ?

I. Le développement général du sport hors EPS

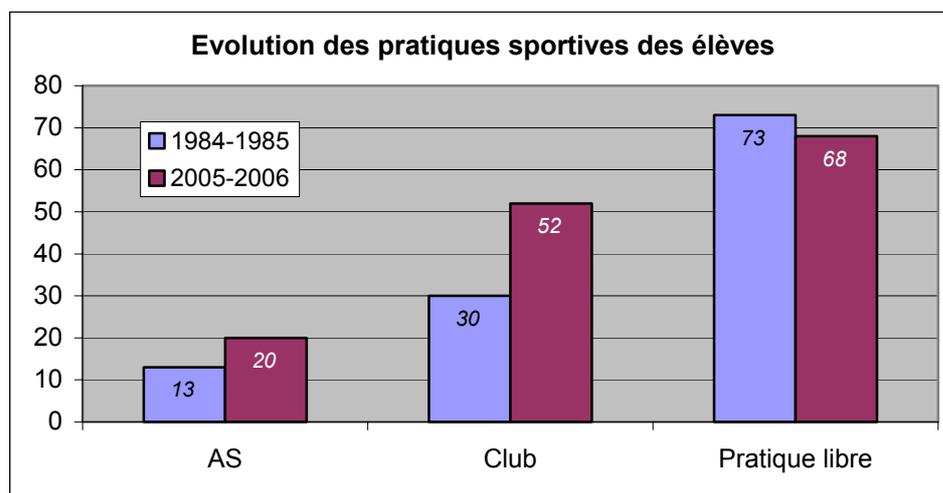
En 1984-1985, une étude a été réalisée par la DEPP sur « Les attitudes et pratiques en éducation physique et sportive » dans le second degré (cf partie ID de l'introduction page 18). A partir de cette étude, des comparaisons dans le temps ont pu être réalisées, et ont fait apparaître que la pratique sportive hors EPS (en AS, en club ou libre) des élèves s'est beaucoup développée depuis 20 ans. En dehors de leurs cours d'EPS, ces derniers pratiquent le plus souvent un ou plusieurs sport(s), dans différents cadres, avec des fréquences et des finalités très variables selon leur profil (sexe, niveau d'enseignement, pratique sportive des parents...).

A. Des pratiques sportives qui se développent

1. Le développement général des pratiques sportives

En 2005-2006, la pratique sportive libre est la plus fréquente chez les élèves (68 %), suivie de la pratique en club (52 %) et de celle en AS (20 %). Mais si l'on compare ces fréquences avec celles de 1984-1985 (Graphique 66), les écarts se sont tout de même réduits.

Graphique 66

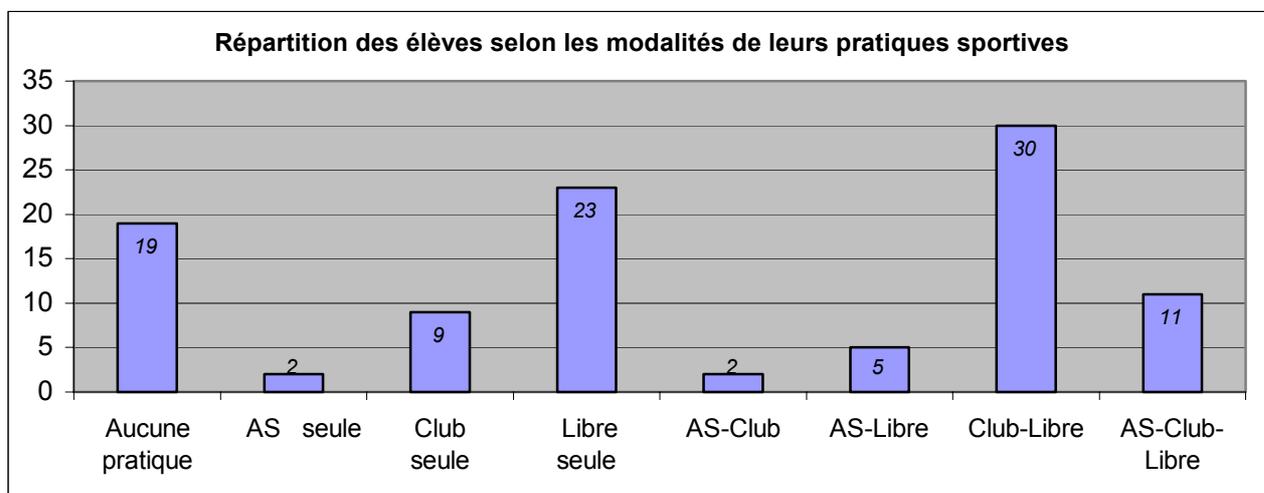


Bases : 5026 élèves en 1984-1985 et 1954 élèves en 2005-2006
 NL : réponses multiples

La pratique libre a baissé puisque son usage est passée de 73 % à 68 % des élèves. Non que le sport intéressât moins les élèves, mais ces derniers se sont plus souvent qu'avant orientés vers les pratiques encadrées, surtout par les clubs dont la fréquentation (Graphique 66), est passée de 30 % à 52 % des élèves, et a donc progressé de 73 % (plus encore si l'on considère l'augmentation du nombre d'élèves pendant la même période). L'AS a également augmenté sa fréquentation, mais moins fortement que les clubs, puisque celle-ci est passée de 13 % à 20 % des élèves soit une augmentation de 35 %.

2. La complémentarité des pratiques sportives

Graphique 67



Base : 1954 élèves

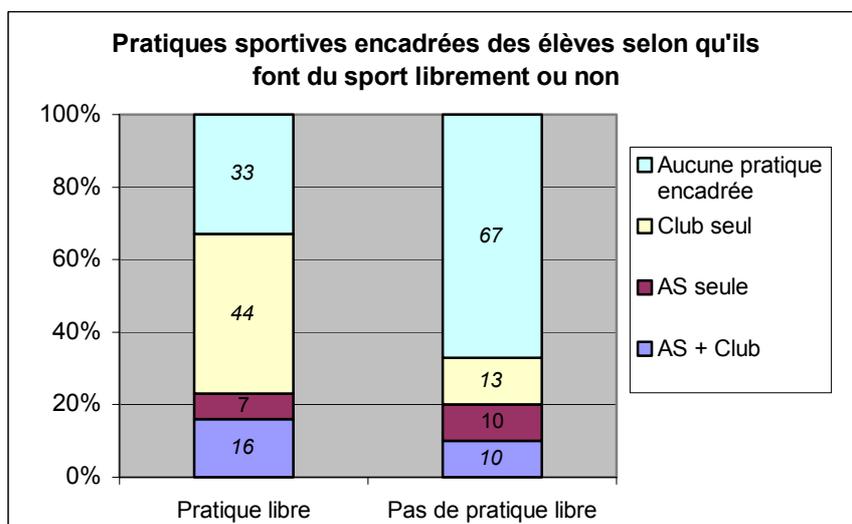
19 % des élèves n'ont aucune pratique sportive en dehors des cours d'EPS (Graphique 67) et 34 % ne pratiquent que sous une seule modalité : en AS (2 %), en club (9 %) ou librement (23 %). Mais ils sont plus nombreux encore à pratiquer sous deux (37 %) ou trois (11 %) modalités. Ainsi, les élèves inscrits à l'AS (20 %) font la plupart du temps aussi autre chose :

- seulement 2 % ne font que cela ;
- 2 % sont inscrits aussi en club ;
- 5 % pratiquent aussi librement ;
- et 11 % pratiquent aussi en club et librement.

Plus de la moitié des élèves inscrits à l'AS pratiquent donc les trois modalités possibles. Cette situation fait apparaître une certaine complémentarité dans les pratiques en AS, libre et en club.

Même la pratique dans le cadre de l'AS et la pratique en club, dont on peut penser qu'elles sont proches (par la place de l'entraînement, leur rapport à la compétition...) semblent plus souvent complémentaires que substituables : 66 % des élèves inscrits à l'AS sont aussi inscrits en club alors qu'ils ne sont que 48 % à être inscrits en club lorsqu'ils ne sont pas inscrits à l'AS.

Graphique 68

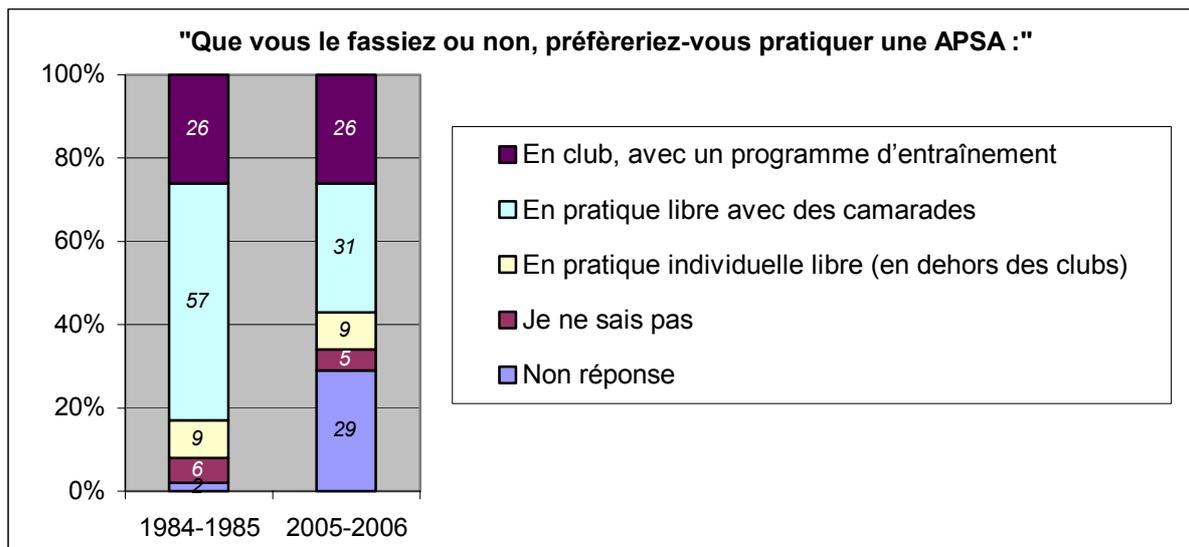


Base : 1326 élèves ayant une pratique sportive libre et 628 élèves n'en ayant pas

Dans le même ordre d'idées, parmi les élèves ayant une pratique libre (graphique 68), 67 % ont également une pratique encadrée (44 % sont inscrits dans un club, 7% à l'AS, et 16 % sont inscrits aux deux) alors que, lorsqu'ils n'ont pas de pratique libre, ils ne sont que 33 % à avoir une pratique encadrée. Les élèves qui ont le désir de pratiquer le sport en dehors de l'EPS souhaitent souvent en faire fréquemment, sous diverses modalités. La pratique libre peut donc se faire en complément d'une pratique encadrée, ou peut y aboutir.

3. La modification des préférences sportives

Graphique 69



Bases : 5026 élèves en 1984-1985 et 1954 élèves en 2005-2006

En 1984-1985, la majorité des élèves (57 %) préféraient la pratique du sport libre avec des camarades (Graphique 69), 26 % en club avec un programme d'entraînement, et 9 % préféraient la pratique individuelle libre. 6% ne savaient pas et 2 % n'ont pas répondu à la question.

Ce qui caractérise l'évolution de 2006 par rapport à 1984-1985, c'est que les élèves sont beaucoup moins nombreux (31 %) à préférer la pratique du sport libre avec des camarades (contre 57 % en 1984-1985), et beaucoup plus nombreux à ne pas avoir voulu se prononcer (29 % de non réponses contre 2 % en 1984-1985). Parmi les 29 % des élèves qui n'ont pas répondu à la question en 2005-2006, 16 % (16 points) ne pratiquent pas de sport hors EPS, ce qui explique en partie cette réponse.

Parmi ces propositions, choisissez celle qui vous convient le mieux

Entourez un seul code

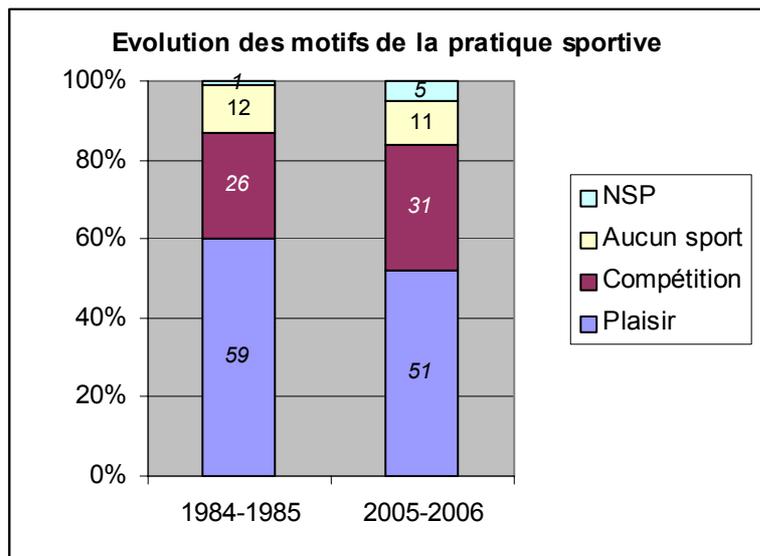
Je pratique les activités sportives parce que c'est une compétition qui permet de réaliser une performance et d'affirmer mes capacités.

Je pratique les activités sportives pour le plaisir qu'elles me procurent sans souci de classement et de performance

Je ne pratique aucun sport

Je ne sais pas

Graphique 70



Base : 50 en 1984-1985 et 1954 élèves en 2006

Bien que le plaisir reste donc de loin le motif principal de la pratique sportive, la compétition prend plus de place en 2006 aux yeux des élèves que 20 ans auparavant : 31 % des élèves (contre 26 % en 1984-85) déclarent (Graphique 70) : « *Je pratique des activités sportives parce que c'est une compétition qui permet de réaliser une performance et d'affirmer mes capacités.* ». A contrario, 51 % des élèves (contre 59 % en 1984-85) déclarent que c'est « *pour le plaisir qu'elles me procurent sans souci de classement et de performance* ».

Il est à noter que l'item « *je ne pratique aucun sport* » a été choisi par 11 % des élèves en 2006, alors que lorsqu'on leur demande si oui ou non, les élèves sont inscrits à l'AS, à un club sportif et/ou s'ils font du sport librement, 19 % répondent « non » aux trois questions. En effet, parmi ces 19 %, certains élèves (16 % soit 3 points²⁰) ont tout de même répondu à cette question, attribuant peut-être la réponse au cours d'EPS.

Il a été demandé aux élèves inscrits en club s'ils participaient à des compétitions dans ce cadre, et si la compétition sportive représentait pour eux « *l'élément le plus attirant dans le sport* » : 75 % des élèves inscrits en club ont déclaré qu'ils participaient à des compétitions dans ce cadre et 51 % qu'elle représentait pour eux l'élément le plus attirant dans le sport. Ces chiffres sont à comparer aux 31 % de l'ensemble des élèves qui déclarent pratiquer le sport plutôt pour la compétition contre 51 % pour le plaisir. La plus forte recherche de la compétition peut en partie expliquer le plus fort développement de l'activité en club.

²⁰ Le reste est peut-être à attribuer à d'autres erreurs d'interprétation des questions.

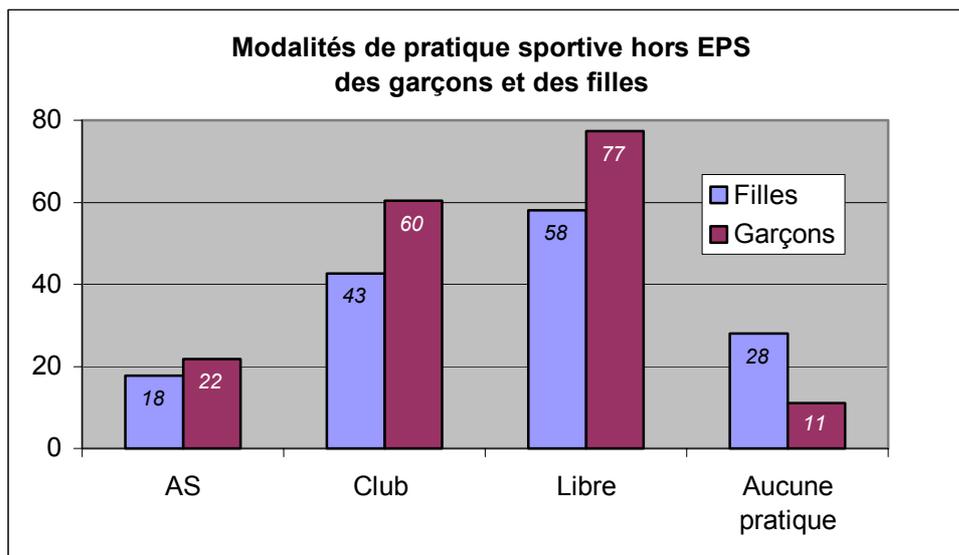
B. Des pratiques plus intenses chez les garçons

1. Des activités sportives plus fréquentes

Garçons et filles n'ont pas le même rapport au sport.

Lorsqu'on leur demande selon quelle(s) modalité(s) ils pratiquent le sport hors EPS (s'ils pratiquent en club, en AS et/ou librement), garçons et filles fournissent la même hiérarchie de réponses : les deux font du sport le plus souvent librement, puis au sein d'un club, et enfin au sein de l'AS (Graphique 71).

Graphique 71



Base : 1954 élèves

NL : réponses multiples. La colonne « Aucune pratique » correspond aux élèves ayant répondu « non » aux trois items

En revanche, quelles qu'en soient les modalités, les garçons sont systématiquement plus nombreux que les filles à faire du sport (Graphique 71) : 77 % pratiquent librement des activités sportives contre 58 % des filles, 60 % sont inscrits en club contre 43 % des filles, et 22 % sont inscrits à l'AS contre 18 % des filles.

2. Des activités sportives différentes

De plus, garçons et filles ne pratiquent pas le même type d'activités, ni en club, ni librement.

En club, sur les dix sports les plus pratiqués par les filles et les garçons quatre sont pratiqués par les deux sexes (le basket-ball, le handball, tennis, et sports de combat sauf judo). Six sont pratiqués par l'un ou l'autre sexe. Les garçons font plutôt du football (pratiqué en club par 23 % des garçons), du rugby (3 %), du judo (3 %), de la boxe (3 %), du tennis de table (3 %), et de la musculation (3 %). Les filles préfèrent la danse, l'expression scénique (pratiquée en club par 14 % des filles), l'équitation (6 %), la natation (4 %), la gymnastique (2 %), l'athlétisme (2 %) et le badminton (2 %).

APSA pratiquées en club

Activités des filles		Activités des garçons	
Danse, expression scénique	14	Football	23
Equitation	6	Tennis	7
Basket-ball	5	Sports de combat (sauf judo)	5
Natation sportive	4	Basket-ball	4
Handball	3	Handball	3
Tennis	3	Rugby	3
Gymnastique	2	Judo	3
Sports de combat (sauf judo)	2	Boxe	3
Athlétisme	2	Tennis de table	3
Badminton	2	Musculation	3
Volleyball	2	Natation sportive	2
Judo	2	Badminton	2
Football	1	Athlétisme	2
Fitness	1	Cyclisme	1
Escalade (site naturel)	1	Volleyball	1
Tennis de table	1	VTT	1
Musculation	1	Danse, expression scénique	1
Stretching, Step, aérobic	1	Tir sportif	1
Boxe	1	Equitation	1

Base : 964 filles et 986 garçons

Les activités libres sont souvent elles aussi très sexuées : les garçons sont 31 % à pratiquer le football contre 5 % de filles. De même que la natation, citée parmi les premières activités pratiquées par les filles (11 %), ne réunit que 7 % des garçons, qui placent cette activité en 8^{ème} position. D'autres activités libres comme le cyclisme (16 % de garçons, 11 % de filles) ou la course à pied (10 % de garçons, 8 % de filles) sont indifféremment pratiquées par les deux sexes.

APSA libres

Activités des filles		Activités des garçons	
Natation sportive	12	Football	31
Cyclisme	11	Cyclisme	16
Danse, expression scénique	8	Basket-ball	11
Course à pied	8	VTT	10
Marche à pied	6	Course à pied	10
Football	5	Musculation	8
VTT	5	Tennis	7
Basket-ball	5	Natation sportive	7
Endurance	5	Footing, jogging	4
Roller	4	Marche à pied	4
Tennis	4	Skate board, street board	3
Musculation	4	Tennis de table	3
Footing, jogging	4	Roller	3
Equitation	3	Endurance	3
Badminton	3	Rugby	3
Gymnastique	3	Divers	2
Ski alpin	3	Ski alpin	2
Tennis de table	2	Handball	2
Athlétisme	1	Badminton	2
Randonnée	1	Escalade (site naturel)	2
Sports mécaniques	1	Cross	2
Volleyball	1	Volleyball	1
Handball	1	Sports mécaniques	1
Patinage	1	Base-ball	1
Stretching, Step, aérobic	1	Boxe	1

Base : 964 filles et 986 garçons

En revanche, lorsqu'ils sont interrogés sur les activités qu'ils souhaiteraient pratiquer, garçons et filles expriment des vœux très proches : 36 % des filles et 42 % des garçons placent la plongée sous-marine en première position et 35 % des filles et 38 % des garçons le canoë-kayak en seconde. 33 % des filles et 35 % des garçons aimeraient pratiquer l'escalade et 29 % des filles et 35 % des garçons le parapente.

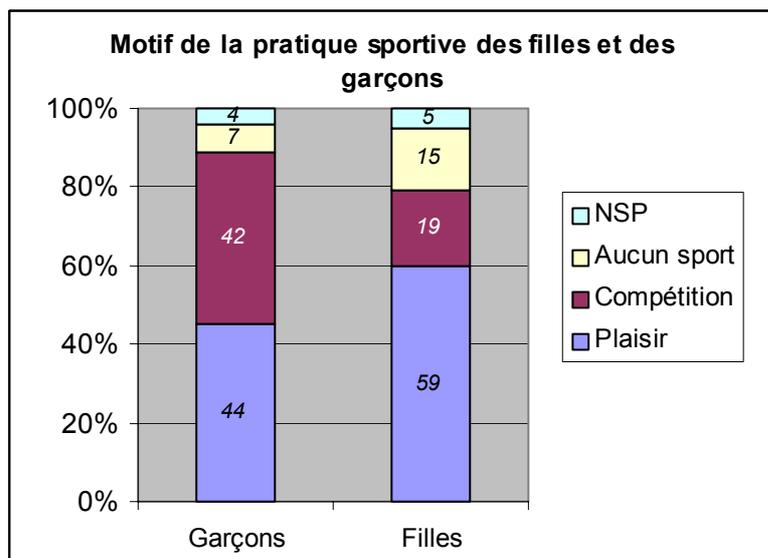
APSA souhaitées

Activités souhaitées par les filles		Activités souhaitées par les garçons	
Plongée sous marine	36	Plongée sous marine	42
Canoë-Kayak	35	Canoë-Kayak	38
Escalade (site naturel)	33	VTT	37
Parapente	29	Ski alpin	36
Hip-hop	28	Musculation	35
Tennis	26	Parapente	35
Planche à voile	26	Escalade (site naturel)	35
Ski alpin	24	Tennis	33
Escalade (sur mur)	24	Tir sportif	31
Danse	23	Boxe	29
Boxe	23	Football	29
Roller	22	Planche à voile	28
Escrime	20	Hockey (rink hockey)	28
Badminton	20	Escalade (sur mur)	26
Voile	19	Handball	26
VTT	19	Base-ball	25
Natation Synchronisée	18	Rugby	25
Natation sportive	18	Cyclisme	25
Musculation	18	Escrime	25
Arts du cirque	17	Tennis de table	25
Alpinisme	17	Hip-hop	25
Volleyball	16	Natation sportive	23
Handball	16	Alpinisme	22
Basket-ball	16	Badminton	22
Tennis de table	15	Roller	22
Stretching, Step, aérobic	15	Voile	21
Hockey (rink hockey)	14	Basket-ball	20
Gymnastique	14	Ski nordique	19
Base-ball	14	Skate board	18
Tir sportif	13	Volleyball	17
Ski nordique	13	Judo	15
Judo	13	Lutte	14
GRS	13	Ultimate (fresbee)	14
Skate board	12	Athlétisme	13
Cyclisme	12	autres	11
Acrosport	12	Acrosport	9
Ultimate (fresbee)	11	Arts du cirque	8
Football	10	Gymnastique	8
Rugby	9	Stretching, Step, aérobic	7
Athlétisme	9	Jeux traditionnels	7
Lutte	8	Natation Synchronisée	6
autres	7	Danse	5
Jeux traditionnels	6	GRS	2

Base : 986 garçons et 964 filles

3. Des activités sportives plus axées sur la compétition

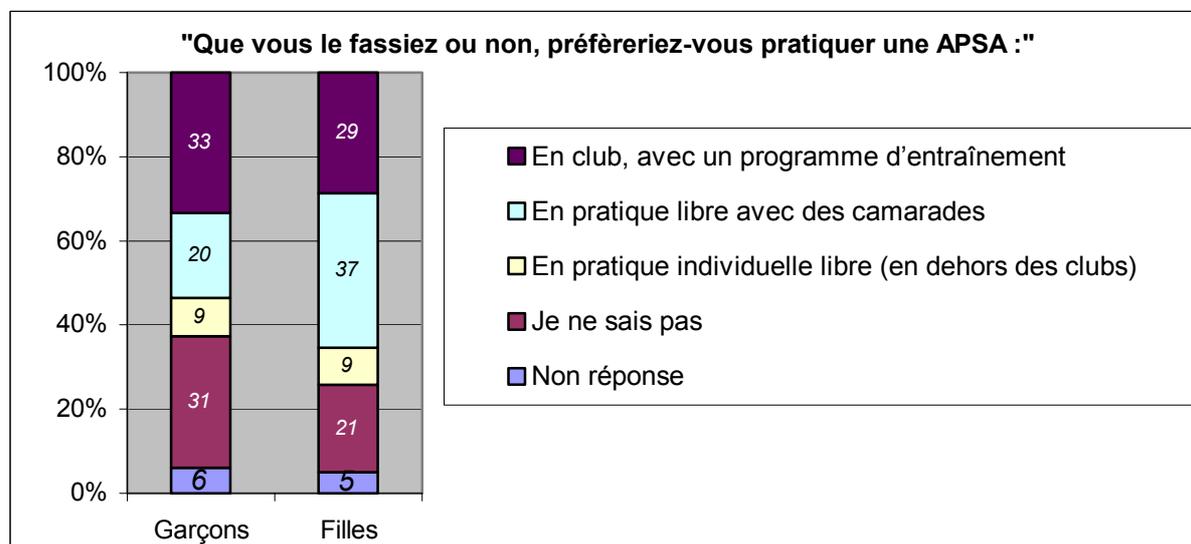
Graphique 72



Base : 1954 élèves

Les garçons (Graphique 72) pratiquent le sport aussi bien pour le plaisir (44 %) que pour la compétition (42 %), « parce que le sport est une compétition qui leur permet de réaliser une performance et d'affirmer leur capacités ». La finalité des filles est avant tout le plaisir (pour 59 % d'entre elles), la compétition les motivant beaucoup moins (19 % seulement).

Graphique 73



Base : 964 filles et 986 garçons

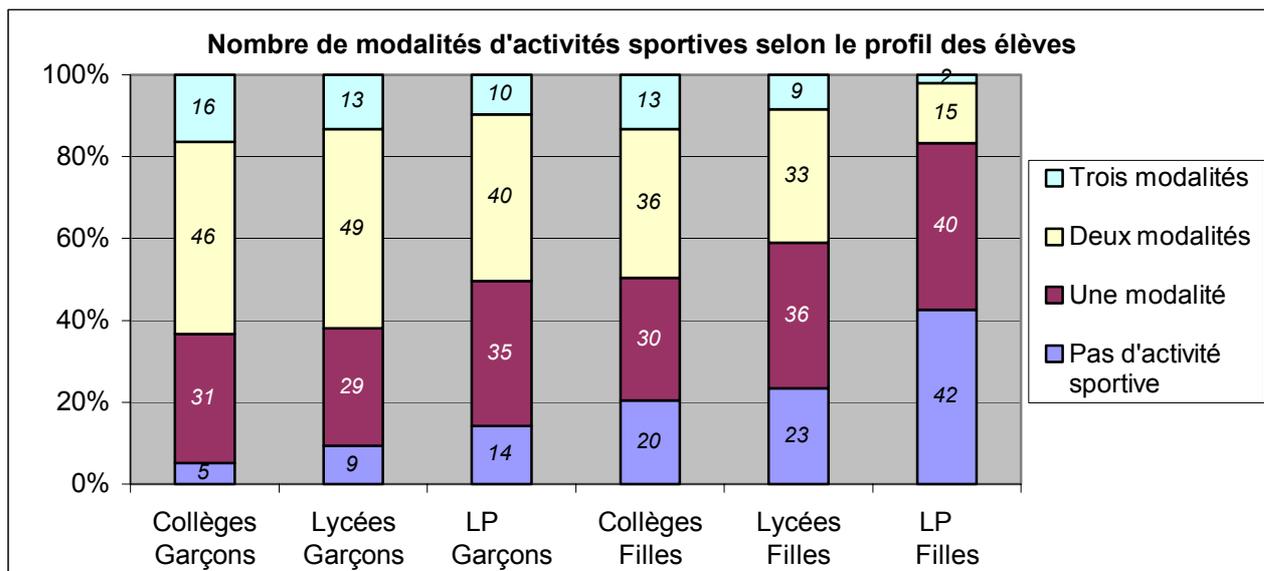
Lorsqu'on leur demande dans quel cadre ils préfèrent pratiquer le sport, les filles sont beaucoup plus nombreuses que les garçons (Graphique 74) à déclarer préférer pratiquer librement avec des camarades (37 % contre 20 % des garçons) alors que les garçons ont un goût plus prononcé pour la pratique en club, avec un programme d'entraînement (33 % contre 29 % des filles) ou alors ne savent pas (31 % de « Je ne sais pas » contre 21 % pour les filles).

Même si filles et garçons partagent des rêves de plongée sous-marine et de canoë-kayak, dans la réalité, ils ne pratiquent le plus souvent pas les mêmes APSA, ni avec la même fréquence, ni avec les mêmes aspirations. Les garçons, qui pratiquent plus fréquemment le sport sous toutes ses modalités (libre, club, AS), recherchent autant la compétition que le plaisir, alors que les filles pratiquent essentiellement pour le plaisir, et recherchent également, dans leur pratique libre, le contact avec les autres.

C. Des pratiques différentes selon les niveaux d'enseignement

Il a été demandé aux élèves s'ils étaient inscrits à l'AS, s'ils étaient inscrits à un club, et/ou s'ils pratiquaient librement un sport. A partir de ces trois modalités de pratique, un score de 0 à 3 a été établi pour chaque élève, correspondant au nombre de modalités de pratique qu'il exerce. Ce score est considéré ici comme un indicateur²¹ de l'intensité de la pratique sportive. Pour chaque profil d'élèves, la moyenne des scores a été calculée faisant ainsi apparaître des différences importantes d'intensité de pratique.

Graphique 74



Base : 1954 élèves

Les garçons de collège est le groupe d'élèves qui fait le plus de sport (Graphique 75). 62 % d'entre eux en font sous deux ou trois modalités, 31 % en font sous une seule modalité, et seulement 5 % n'ont pas d'activité sportive.

Les filles de LP se distinguent par leur faible appétence pour les activités sportives puisque 43 % d'entre elles n'en pratiquent pas du tout hors EPS contre 23 % des filles au lycée et 20 % au collège, 14 % des garçons en LP, 9 % en lycée et enfin, les plus sportifs sont les garçons de collèges, dont seulement 5 % ne pratiquent aucune activité sportive en dehors de l'EPS. Ainsi, les filles sont systématiquement moins sportives que les garçons, et, au sein d'un groupe sexuel, les élèves de collège le sont plus que ceux de lycées, qui le sont plus que ceux de LP.

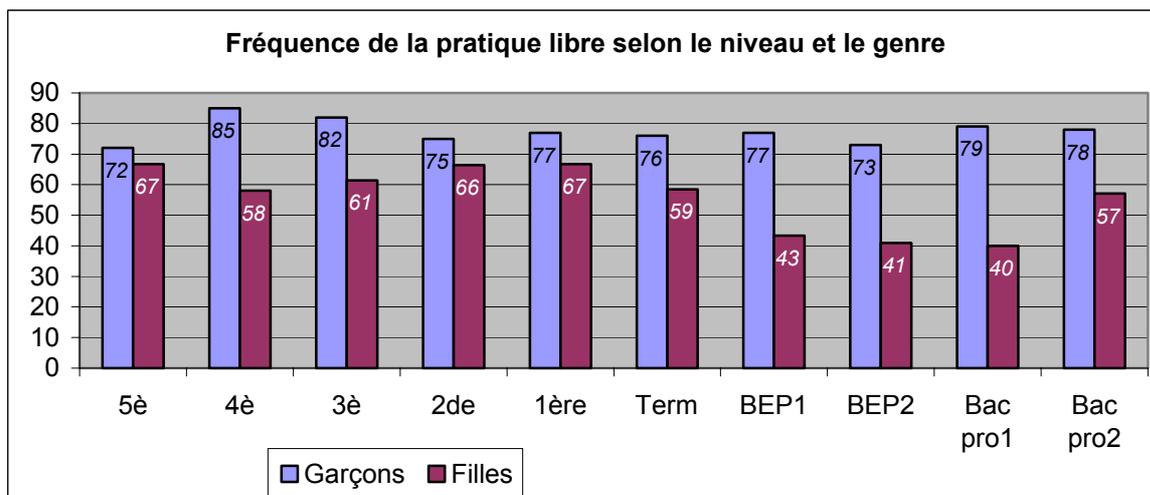
Si on calcule la moyenne des scores établis par les élèves selon chacun des profils, on retrouve la même hiérarchie que précédemment : garçons de collèges (1,7 modalité), garçons de lycée (1,7 modalité), garçons de LP (1,4 modalité), filles de collège (1,4 modalité) filles de lycées (1,3 modalité), et enfin, filles de LP (0,8 modalité). Les garçons de collège pratiquent le sport selon deux fois plus de modalités que les filles de LP.

Une analyse plus fine par niveau d'enseignement a été réalisée pour chacune des modalités en vigueur. Elle fait apparaître de fortes différences de pratiques entre selon leur profils et entre les trois modalités.

²¹ Bien entendu, c'est un indicateur très imparfait dans la mesure, par exemple où il ne prend pas en compte le temps consacré au sport hors EPS par chaque élève. Ainsi, un élève qui fait une heure de tennis librement tous les matins aura un score de 1 et celui qui fait du tennis une heure par semaine à l'AS et une heure par semaine en club aura un score de 2. Cependant, compte tenu des données obtenues, ce score peut donner une idée de ce qui se passe.

1. La pratique libre

Graphique 75

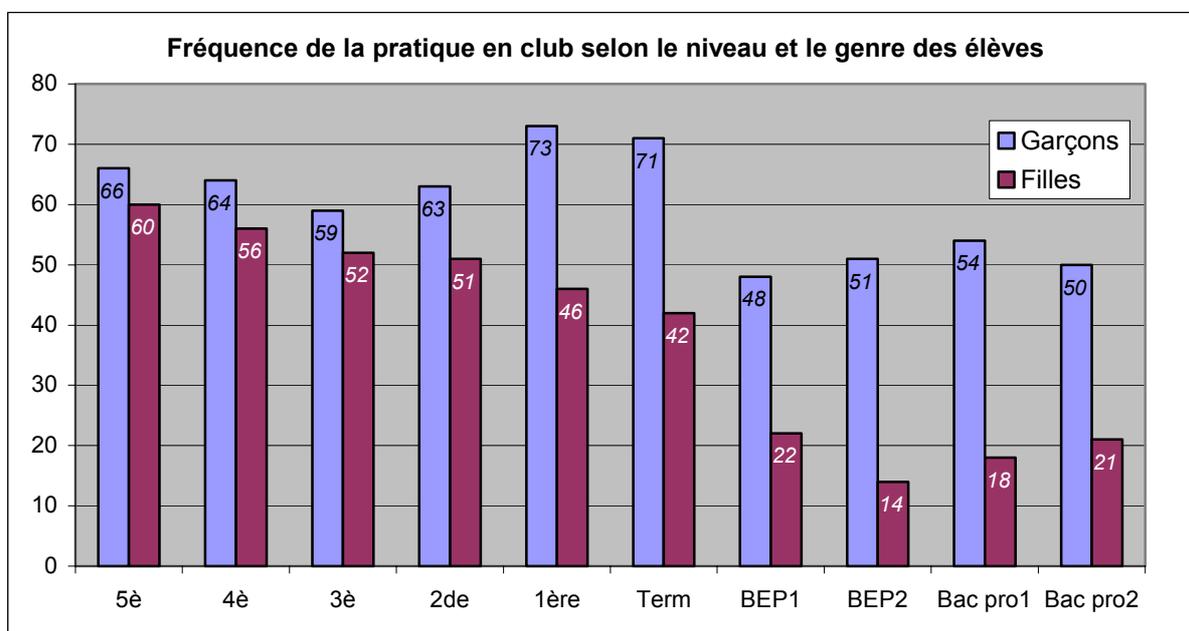


Base : 1553 élèves non inscrits à l'AS

Au cours de leur cursus scolaire de la 5^{ème} à la terminale, ce qui caractérise la pratique libre (Graphique 79) des garçons et des filles est la régularité de leur pratique. Quel que soit leur niveau d'enseignement, il y a toujours sept à huit garçons et six à sept filles sur dix à faire du sport librement. Au niveau du LP en revanche, alors que les garçons continuent à faire autant de sport librement, les filles décrochent à quatre sur dix.

2. La pratique en club

Graphique 76



Base : 1954 élèves

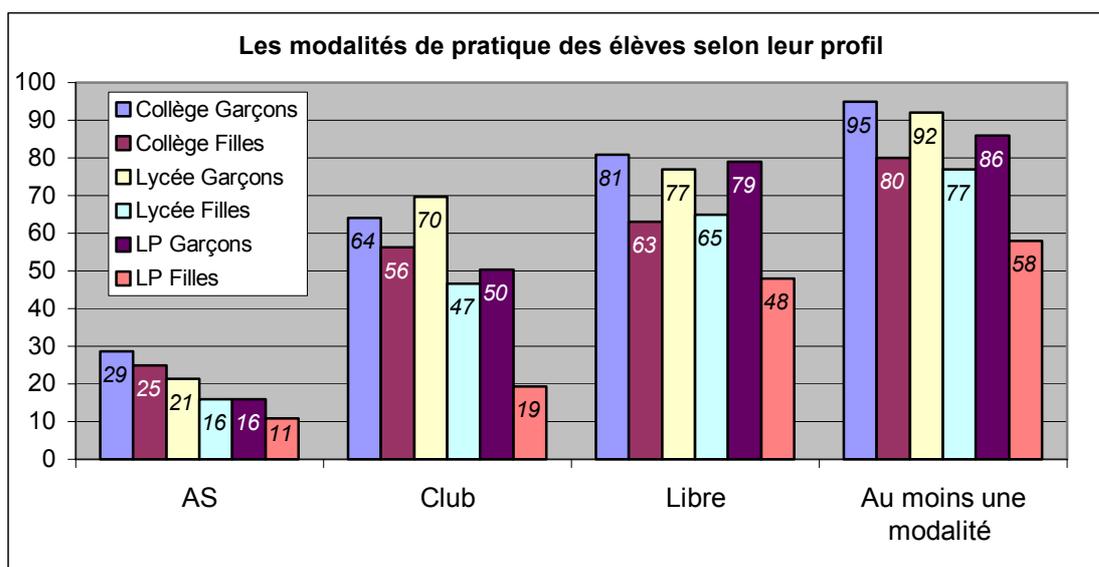
De la 5^{ème} à la terminale, les filles font de moins en moins de sport en club chaque année puisque la part des filles inscrites en club passe de 60 % en 5^{ème} à 42 % en terminale. Quant au LP, après un véritable décrochage à partir du BEP 1^{ère} année (puisque à ce niveau le taux est de 22 % contre 52 % en 3^{ème}), les taux se maintiennent aux alentours de 20 %. Cette différence d'évolution entre le lycée et

le LP laisse à penser que si les filles de lycée abandonnent les clubs sportifs par choix²² celles de LP, quels que soient leur âge et leur niveau d'enseignement, sont rares à s'inscrire en club, et ne l'étaient sans doute pas non plus beaucoup au collège.

Au collège-lycée, de la 5^{ème} à la seconde, les garçons sont environ toujours aussi nombreux à faire du sport en club, aux alentours de 60 %, cette proportion augmentant même en 1^{ère} (73 %) et terminale (71 %). Au LP, le décrochage des garçons existe, (mais nettement moins fort que celui des filles), ainsi que la stabilité de leur pratique en club sur les quatre années étudiées, confortant encore une fois l'hypothèse d'un rapport au sport différent au LP.

3. La pratique en AS

Graphique 77



Base : 1954 élèves

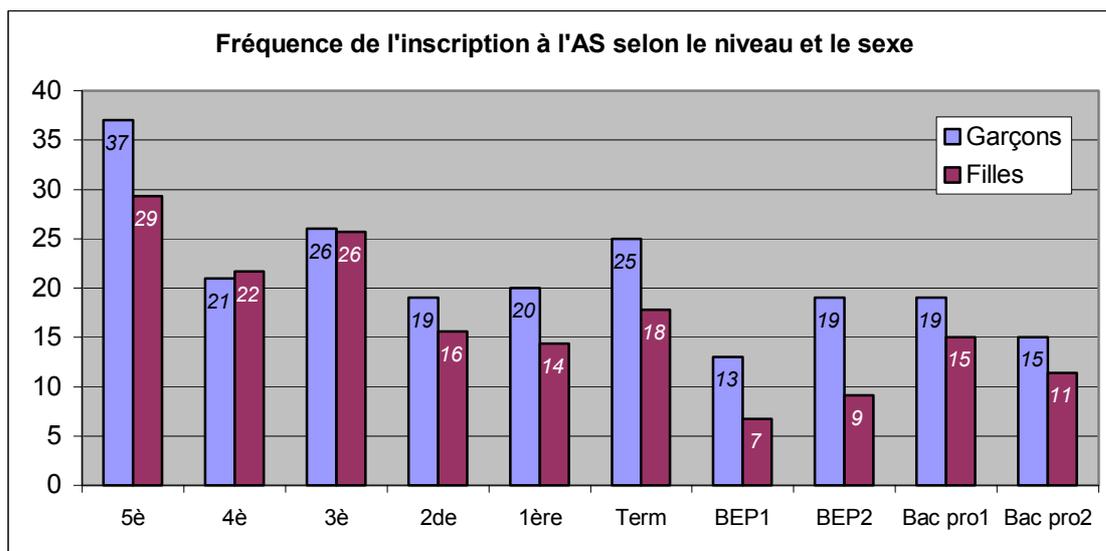
NL : réponses multiples. La colonne « au moins une modalité » correspond aux élèves faisant du sport en AS ou en club ou librement

Contrairement à l'inscription en club ou à la pratique libre, pour lesquels le critère le plus déterminant est le sexe (garçons de collège > garçons de lycée > garçons de LP > filles de collège > filles de lycée > filles de LP) (Graphique 76), pour l'inscription à l'AS le critère le plus déterminant est le type d'établissement. La hiérarchie des taux d'inscription à l'AS devient donc : garçons de collège (29 %), filles de collège (25 %), garçons de lycée (21 %), filles de lycée (16 %), et enfin, les garçons de LP (16 %), et les filles de LP (11 %).

Même les garçons de LP, qui ont une pratique libre aussi intense que les autres garçons, sont beaucoup moins souvent inscrits en AS que ces derniers. Ainsi l'AS bénéficie davantage aux élèves de collège et lycée qu'à ceux de LP.

²² parce qu'elles ont de plus en plus de travail scolaire, par exemple, comme elles le déclarent à propos de leur faible inscription en AS

Graphique 78

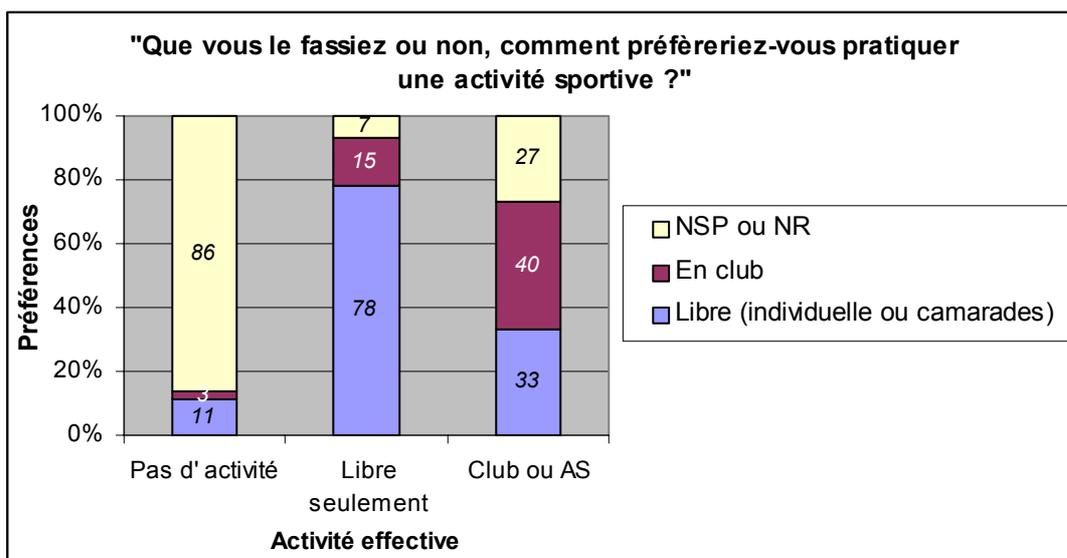


Si l'on s'intéresse aux différences d'inscription en AS par niveau d'enseignement, une autre spécificité apparaît : niveau par niveau, les différences entre filles et garçons (Graphique 77) sont soit très faibles (en 4^{ème}, 3^{ème}, 2de et Bac pro), soit de toute façon moins importantes que pour la pratique en club. L'AS semble réussir à inciter les filles à faire du sport puisqu'elle diminue leur écart avec les garçons.

4. La cause de ces différences

A quoi ces différences de pratiques sportives, libres, en AS ou en club, entre filles et garçons, entre élèves de collège, de lycée et de LP sont-elles imputables ? Les prix de l'inscription en club, et dans une moindre mesure en AS, les prix des équipements pour toute modalité de pratique, sont-ils prohibitifs ? Pour répondre à cette question, un croisement entre les modalités de pratiques effectives, et les souhaits des élèves a été réalisé.

Graphique 79



Base : 1954 élèves

NL : parmi les élèves ne pratiquant pas d'activité sportive, 11 % aimeraient en pratiquer une de façon libre (individuellement ou avec des camarades), 3 % en club et 86 % ne se prononcent pas (soit ne répondent pas à la question, soit, répondent qu'ils n'en savent rien).

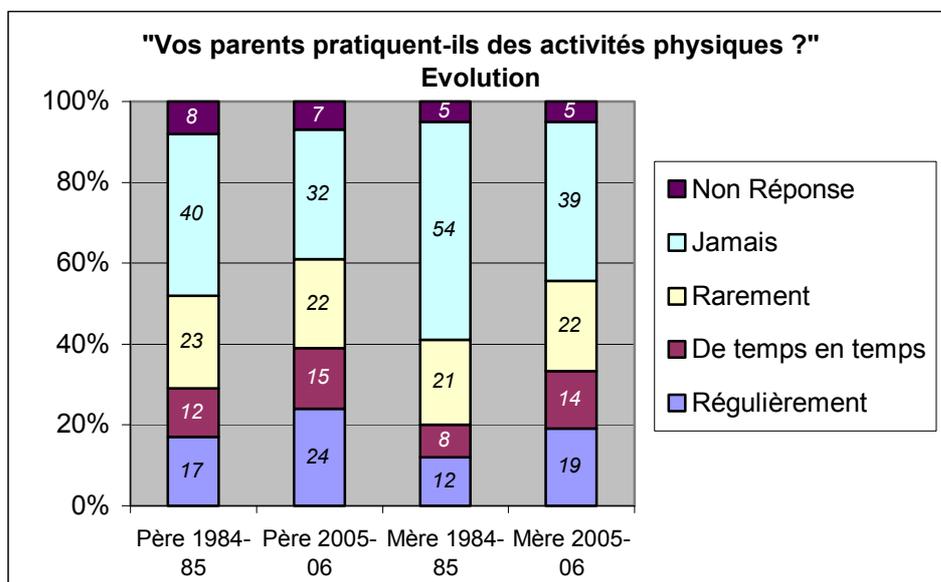
Il apparaît qu'en grande majorité, les élèves pratiquent le sport de la façon dont ils déclarent le souhaiter (Graphique 80) : 78 % de ceux qui pratiquent des activités libres préfèrent pratiquer ainsi, et, rares sont ceux parmi eux, qui préféreraient pratiquer en club (15 %, soit 3 % de l'ensemble des élèves). Peu de freins financiers donc.

Les élèves qui ne font aucune activité n'ont en général (83 %) pas répondu à la question, signifiant probablement par là qu'ils ne souhaitent pas pratiquer d'activités physiques, quelles qu'en soient les modalités. Leur inappétence par rapport au sport ne peut se résumer à des goûts personnels puisqu'elle est très fortement ciblée sexuellement et par niveau d'enseignement. Sur ces élèves semblent peser encore des représentations culturelles, sociales et familiales fortement intériorisées.

D. Des pratiques corrélées à celles des parents

Il a été demandé aux élèves, en 1984-1985 et en 2005-2006 si, d'une part leur père, d'autre part leur mère pratiquaient des activités physiques. Les possibilités de réponse offertes étaient : « Régulièrement (au moins une fois par semaine) » ; « De temps en temps (au moins une fois par mois) » ; « Rarement (en vacances par exemple) » ; « Jamais ».

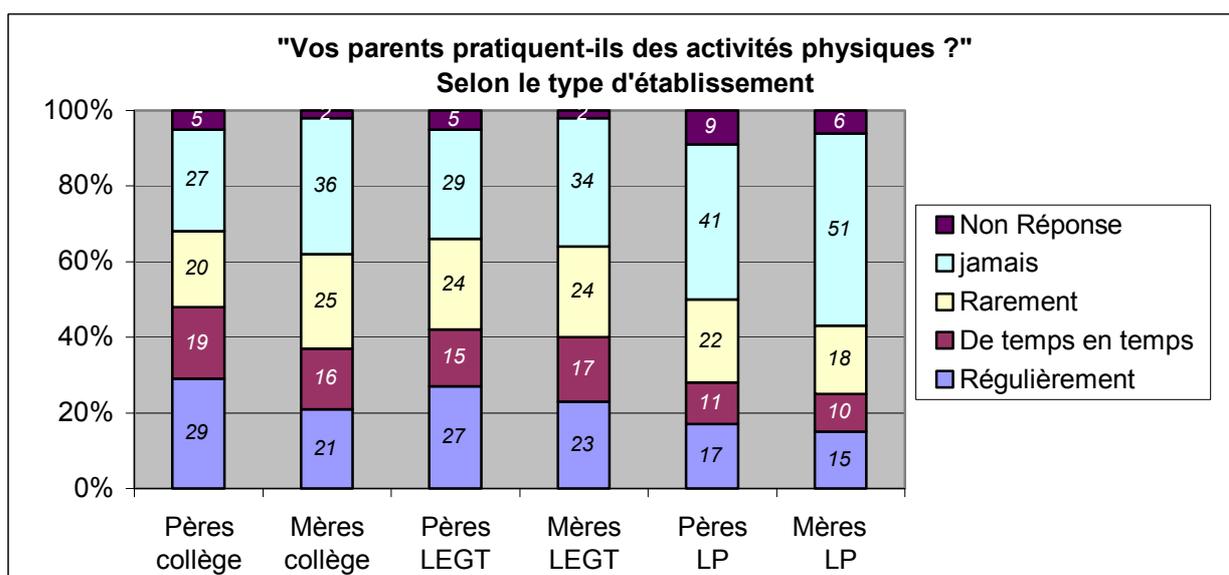
Graphique 80



Bases : 5026 élèves en 1984-1985 et 1954 élèves en 2005-2006

Le développement des pratiques sportives ne touche pas uniquement les élèves mais aussi leurs parents (Graphique 80) : en 2006, 24 % des pères d'élèves (19 % des mères) pratiquent régulièrement un sport (au moins une fois par semaine) alors qu'ils n'étaient que 17 % en 1984-1985 (12 % des mères). Cette extension des pratiques maintient l'écart entre parents et enfants : en 2006, les premiers font encore beaucoup moins de sport que les seconds (36 % des parents ne font jamais de sport contre 19 % des enfants).

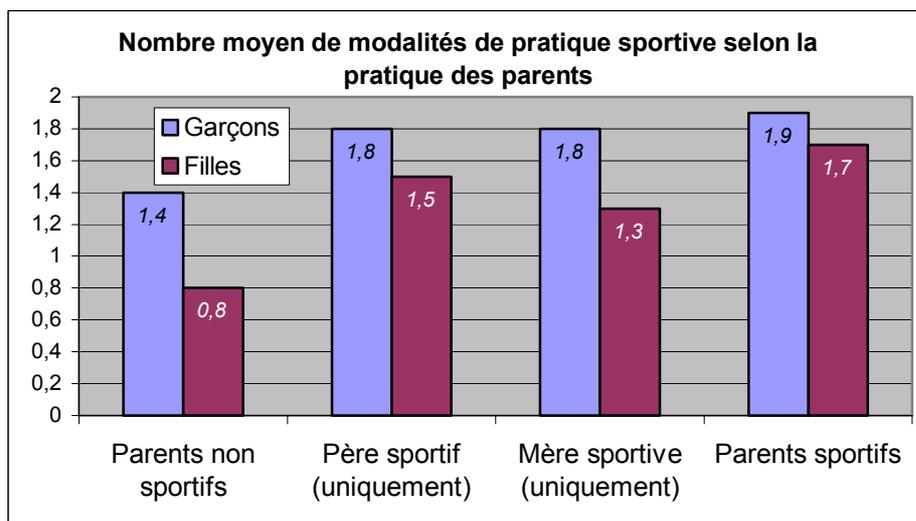
Graphique 81



Bases : 1954 élèves

Les parents d'élèves de LP se caractérisent par une pratique beaucoup plus faible que celle des autres parents, et par le fait que les pères ne pratiquent pas sensiblement plus que les mères.

Graphique 82



Base : 1954 élèves

Parmi les trois modalités de pratiques sportives (AS, club, libre), les élèves peuvent n'en pratiquer aucune, une, deux ou trois. Le nombre moyen de modalités de pratiques sportives est la moyenne de ces scores par élève. Il est de 1,4 par élève, 1,2 pour les filles et 1,6 pour les garçons (cf : IA partie III).

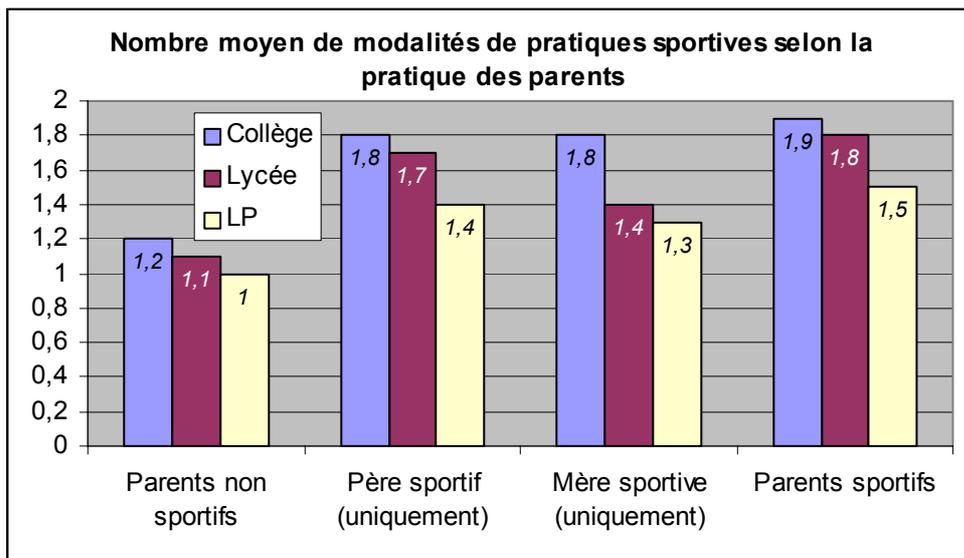
Ce score moyen a été étudié pour quatre profils d'élèves :

- ceux qui ont « des parents non sportifs », c'est à dire dont la mère et le père ne font jamais de sport ;
- ceux dont le père est sportif (uniquement), c'est à dire dont le père pratique régulièrement une activité sportive et dont la mère n'en pratique pas ou rarement ;
- ceux dont la mère est sportive uniquement (même chose) ;
- ceux dont les deux parents sont sportifs, c'est à dire ceux dont les deux parents font régulièrement du sport.

Les filles semblent très sensibles aux pratiques sportives de leurs parents : lorsque ces derniers ne pratiquent jamais de sport (Graphique 82), les filles ne font en moyenne que 0,8 modalités de pratique alors que ce résultat passe à 1,7 lorsque leurs deux parents en font régulièrement. Dans ce dernier cas, les filles ont des pratiques presque aussi importantes que les garçons (1,7 modalités contre 1,9).

Les garçons sont moins sensibles que les filles aux pratiques de leurs parents : ceux dont les parents font tous les deux du sport pratiquent un peu plus (1,9) que ceux dont aucun parent n'en fait (1,4), mais le rapport entre les deux est moins important que pour les filles. Il suffit qu'un des deux parents fasse du sport pour augmenter les pratiques des garçons. Que ce parent soit le père ou la mère, en revanche, ne change rien. Si le deuxième parent est sportif lui aussi, cela n'augmente pas sensiblement leurs pratiques.

Graphique 83



Base : 1954 élèves

Les élèves de collège et lycée sont très sensibles aux pratiques de leurs parents (Graphique 83) : lorsque ces derniers sont tous les deux sportifs leur score passe presque au double par rapport à ceux dont les parents ne pratiquent aucun sport : de 1,2 à 1,9 au collège, et 1,1 à 1,8 au lycée. Les élèves de LP y sont moins sensibles puisque leur score passe de 1 à 1,5.

Ainsi, contrairement aux filles, qui se rapprochent des garçons lorsque leurs deux parents pratiquent régulièrement, les élèves de LP pratiquent toujours beaucoup moins que les autres, quelles que soient les pratiques des parents (Graphique 82) : lorsque leurs parents ne font pas de sport, les élèves de collège font 20 % de modalités en plus que les élèves de LP, et lorsque leurs deux parents font du sport, cette différence passe à 27 %.

Ainsi pour cette population, les contraintes familiales pèsent à trois niveaux :

- d'une part, comme pour les autres élèves, leurs pratiques sont corrélées à celles de leurs parents : les élèves de LP dont aucun des parents ne fait du sport, pratiquent eux-mêmes moins (1) que ceux dont les parents en font tous les deux (1,5) ;
- d'autre part, ce qui leur est propre, les élèves de LP ont des parents qui font moins de sport que les autres (Graphique 80) ;
- enfin, lorsque les deux parents font du sport, l'augmentation de pratique des élèves de LP ne se fait pas dans les mêmes proportions que pour les autres élèves.

Ainsi pour cette population encore plus que pour les filles, le poids des représentations culturelles, sociales et familiales joue à plein.

Activités sportives pratiquées avec les parents () (somme des 3 activités)	
Cyclisme	12
Marche à pied	10
Natation sportive	10
VTT	9
Course à pied	8
Football	7
Tennis	6
Gymnastique	5
Ski alpin	4
Musculation	4
Footing, jogging	3
Endurance	3
Randonnée	3
Tennis de table	2
Badminton	2
Stretching, Step, aérobic	2
Danse, expression scénique	2
Sports de combat (sauf judo)	2
Athlétisme	1
Basket-ball	1
Equitation	1
Volleyball	1

Base : 1954 élèves

Les activités que les élèves et leurs parents pratiquent ensemble sont le cyclisme (12 %), la marche à pied (10 %), la natation (9 %), le VTT (9 %), la course à pied (8 %), le football (7 %) et le tennis (6 %). Elles correspondent en partie aux activités que les élèves ont l'habitude de pratiquer librement.

Elles correspondent aussi aux activités pratiquées ensemble il y a vingt ans (en 1984-1985), notamment le cyclisme, le tennis, la marche à pied et la natation (9 %).

Pour tous, la pratique sportive est plus importante aujourd'hui qu'il y a vingt ans. Mais cette augmentation a aussi donné lieu à une modification qualitative : le déclin relatif de la pratique libre a bénéficié aux clubs sportifs et dans une moindre mesure aux AS, et la compétition a pris une part plus importante, dans le sport en général et en AS en particulier, ce qui correspond à un souhait des professeurs et des élèves garçons.

Malgré le développement général de la pratique sportive hors EPS, les différences persistent : les élèves de LP, les filles en général, et les élèves dont les parents ne font pas de sport, ont une activité beaucoup moins fréquente que les autres. Ces élèves semblent avoir intériorisé des représentations culturelles, sociales et familiales qui les empêcheraient d'avoir un rapport au sport aussi libre.

II. Pratiques et image du sport dans le cadre de l'AS

Certains types d'élèves, on l'a vu, font moins de sport que les autres : les élèves de LP, les filles en général, les élèves dont les parents ne font pas de sport... Comment amener ces élèves à pratiquer plus ? L'AS peut-elle s'acquitter d'une telle mission ? Peut-elle modifier les représentations (d'eux-mêmes ? du sport ? de l'AS ?...) qu'ils semblent avoir intériorisées ? Doit-elle aussi modifier ses pratiques ?

Parmi les élèves au contraire sportifs, quelle proportion est inscrite à l'AS ? Pourquoi si peu ? Quelles sont les attentes que l'AS ne satisfait pas et quelles modalités de pratique ces élèves préfèrent-ils adopter ?

Pour répondre à ces séries de questions, il faut bien comprendre les motivations de ces différents types d'élèves qui ne sont pas inscrits à l'AS. Il faut connaître aussi leurs attentes par rapport à l'AS, face à la réalité des pratiques pédagogiques et sportives exercées dans ce cadre et du fonctionnement spécifique de l'AS.

A. Le fonctionnement spécifique de l'AS

1. Le projet d'AS

Les professeurs ont été interrogés sur la fréquence des actualisations du projet d'AS dans leur établissement :

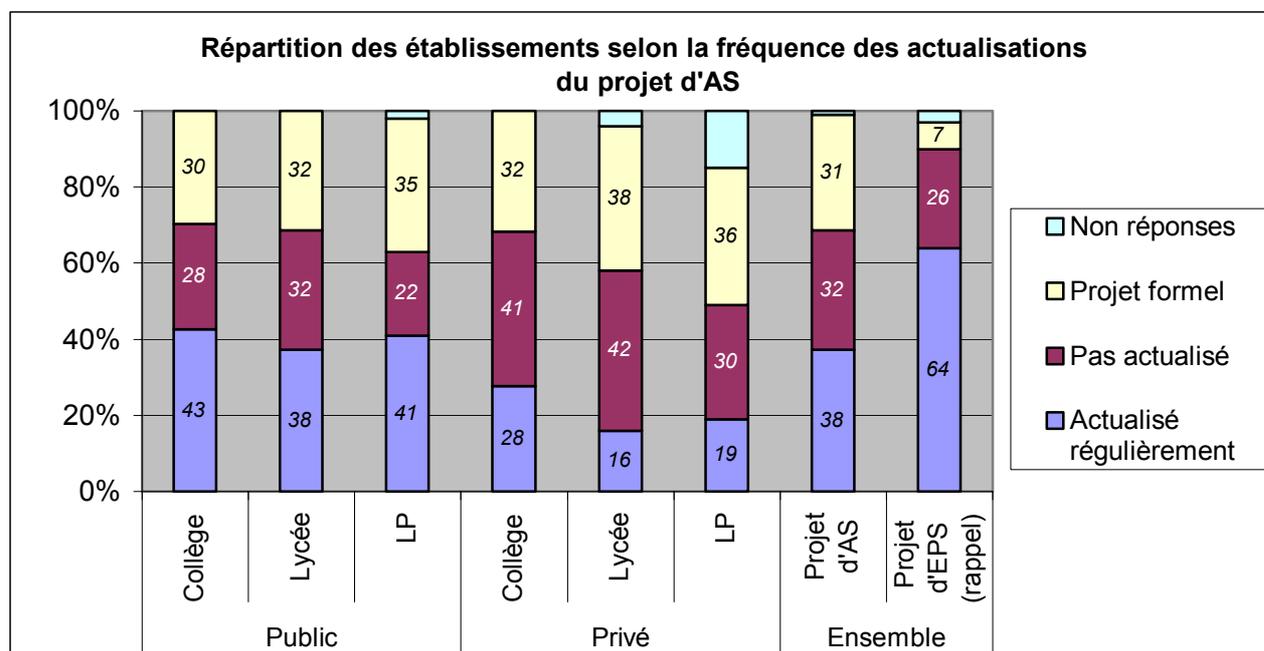
« Le projet d'AS : »

« Est évalué régulièrement et est modifié en fonction des éléments contextuels »

« Est inscrit dans les pratiques pédagogiques mais n'a pas été réactualisé »

« Existe de manière formelle mais sans incidences sur la pratique pédagogique »

Graphique 84



Base : 653 établissements

NL : La colonne « projet d'AS » correspond aux réponses de l'ensemble des établissements à cette question.

La colonne « projet d'EPS (rappel) » correspond aux réponses de l'ensemble des établissements à la même question posée à propos du projet d'établissement (Graphique).

« Est évalué régulièrement et est modifié en fonction des éléments contextuels » = ACTUALISE REGULIERMENT

« Est inscrit dans les pratiques pédagogiques mais n'a pas été réactualisé » = PAS ACTUALISE

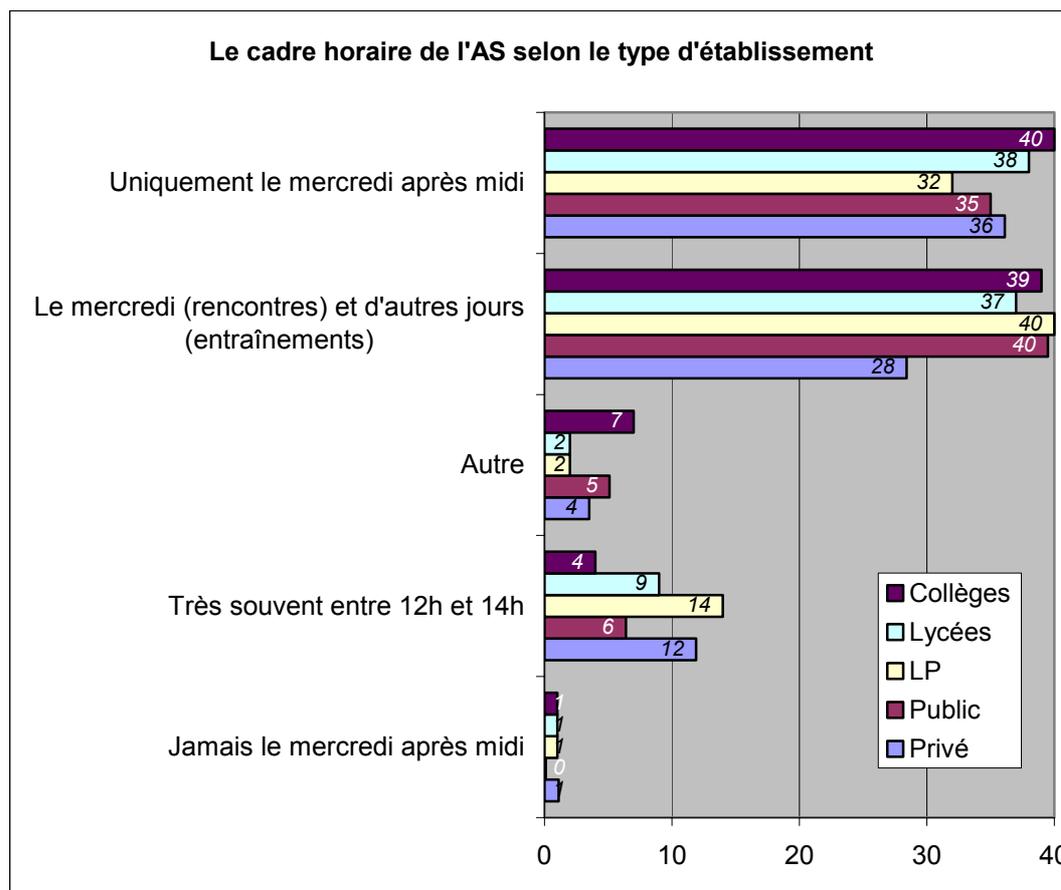
« Existe de manière formelle mais sans incidences sur la pratique pédagogique » = PROJET FORMEL

Les établissements scolaires ne semblent pas porter un intérêt primordial au projet d'AS. Contrairement au projet pédagogique d'EPS, qui existe dans 95 % des établissements, est presque

toujours en cohérence avec le projet d'établissement et « est évalué régulièrement et modifié en fonction des évolutions de contexte » dans 64 % des établissements (Graphique 84 rappel du Graphique 5), le projet d'AS relativement rarement exploité : seuls 38 % des établissements (Graphique 84) affirment qu'il est évalué régulièrement et modifié en fonction des éléments contextuels. Sinon, soit il n'est pas actualisé au fur et à mesure de l'évolution des pratiques (31 %), soit son existence est formelle et il n'est pas pris en compte dans les pratiques pédagogiques (32 %). Il est plus souvent évalué et modifié dans l'enseignement public.

2. Le cadre horaire de l'AS

Graphique 85



Base : 653 établissements

37 % des AS fonctionnent uniquement le mercredi après-midi (Graphique 36), 39 % le mercredi pour les rencontres et d'autres jours de la semaine pour les séances d'entraînement, 7 % entre midi et quatorze heures avec des séances étalées sur la semaine et 1 % jamais le mercredi après-midi. Les lycées professionnels sont les moins nombreux (32 %) à réserver le mercredi après-midi aux activités de l'AS (contre 40 % des collèges et 38 % des lycées généraux). Ils étalent les séances d'AS sur la semaine, entre midi et quatorze heures (14 % contre 9 % des lycées généraux et 4 % des collèges).

3. Les APSA pratiquées dans le cadre de l'AS

En AS, on pratique des activités « classiques » : le badminton (23 %), le handball (17 %), le volleyball (15 %), l'athlétisme (14 %), le tennis de table (12 %) et le basket-ball (11 %). Seul le football, est pratiqué dans plus de 10 % des AS (15 %) et ne fait pas partie de cette catégorie.

APSA pratiquées en AS				
	Collège	LEGT	LP	Ensemble
Badminton	25	24	20	23
Handball	21	16	10	17
Football	11	14	24	15
Volleyball	14	19	13	15
Athlétisme	18	11	6	14
Tennis de table	13	7	15	12
Basket-ball	12	11	11	11
Escalade (site naturel)	8	8	8	8
Musculation	1	7	22	7
VTT	6	6	10	7
Cross	8	6	5	7
Danse, expression scénique	5	9	4	6
Gymnastique	8	4	2	6
Natation sportive	5	7	5	5
Stretching, Step, aérobic	2	5	8	5
Rugby	4	3	6	4
Ski alpin	2	2	4	3
Tennis	4	3	2	3
Base-ball	2	1	1	2
Boxe	1	2	2	2
Canoë-Kayak	1	2	2	2
Voile	1	2	3	2
Fitness	1	2	4	2
Divers	1	2	5	2

Base : 587 établissements dont un au moins des professeurs interrogés anime l'AS

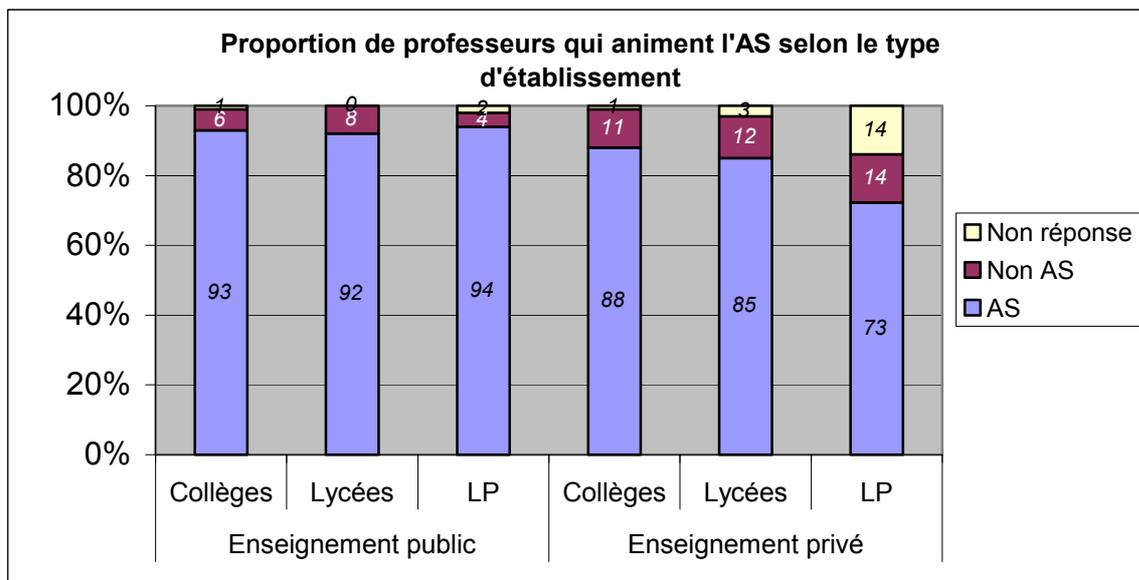
En 1984-1985, les APSA les plus pratiquées en AS étaient le handball, le football, le volley, l'athlétisme.

Pourtant, 54 % des professeurs qui animent l'AS affirment proposer dans ce cadre, des APSA différentes de celles qu'ils font pratiquer en EPS (un peu plus souvent en lycée), et 45 % proposent les mêmes. Il semblerait que les élèves s'inscrivent souvent à l'AS pour se perfectionner dans une activité qu'ils font déjà en EPS. Lorsqu'ils le font pour élargir la palette des sports à pratiquer, c'est le plus souvent dans des activités très classiques, souvent pratiquées en EPS.

A. L'animation de l'AS par les professeurs d'EPS

Les professeurs d'EPS enseignent vingt heures par semaine dont trois sont en principe consacrées à l'animation de l'AS. Dans certains cas, à leur demande, ou si trop peu d'élèves sont inscrits à l'association sportive, le chef d'établissement peut décider d'utiliser ces heures comme heures d'enseignement. Dans l'ensemble, 91 % des enseignants participent à l'animation de l'AS, 7 % déclarent ne pas y participer et 1 % n'ont pas répondu à la question.

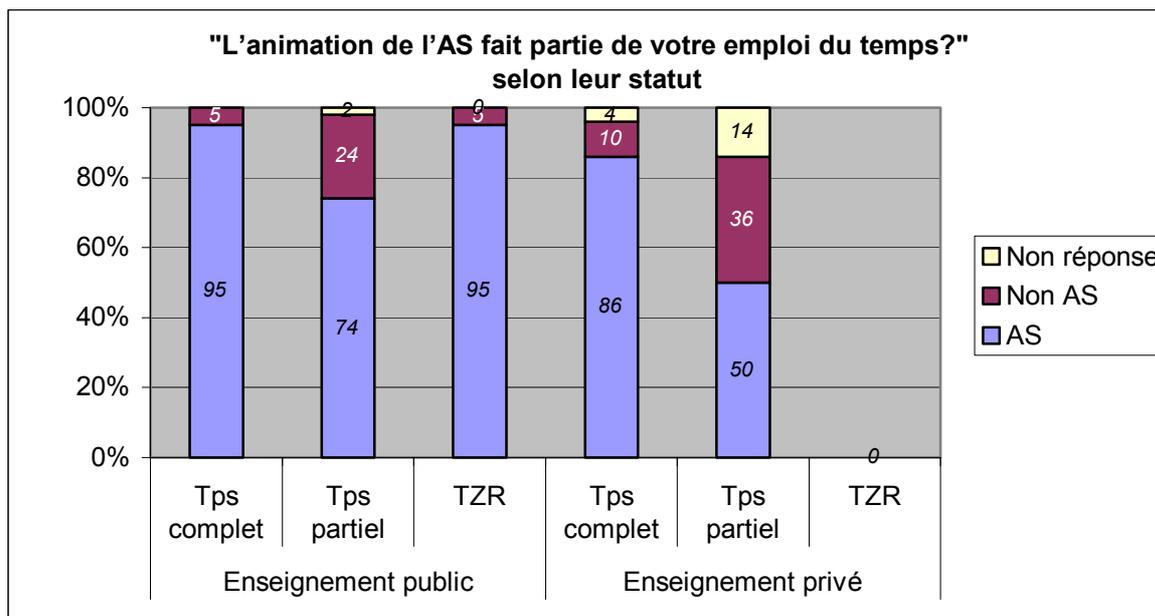
Graphique 86



Base : 1029 professeurs de l'enseignement public et 285 professeurs de l'enseignement privé

Dans l'enseignement public, 93 % des professeurs animent l'AS (Graphique 86), 6 % ne le font pas, et 1 % n'ont pas répondu à la question. Dans l'enseignement privé, 83 % des professeurs animent l'AS, 12 % ne le font pas et 5 % n'ont pas répondu à la question. Les réponses varient sensiblement en fonction du type d'établissement : si 88 % des professeurs animent l'AS dans les collèges privés, et 85 % dans les lycées privés, ils ne sont que 73 % dans les LP privés.

Graphique 87

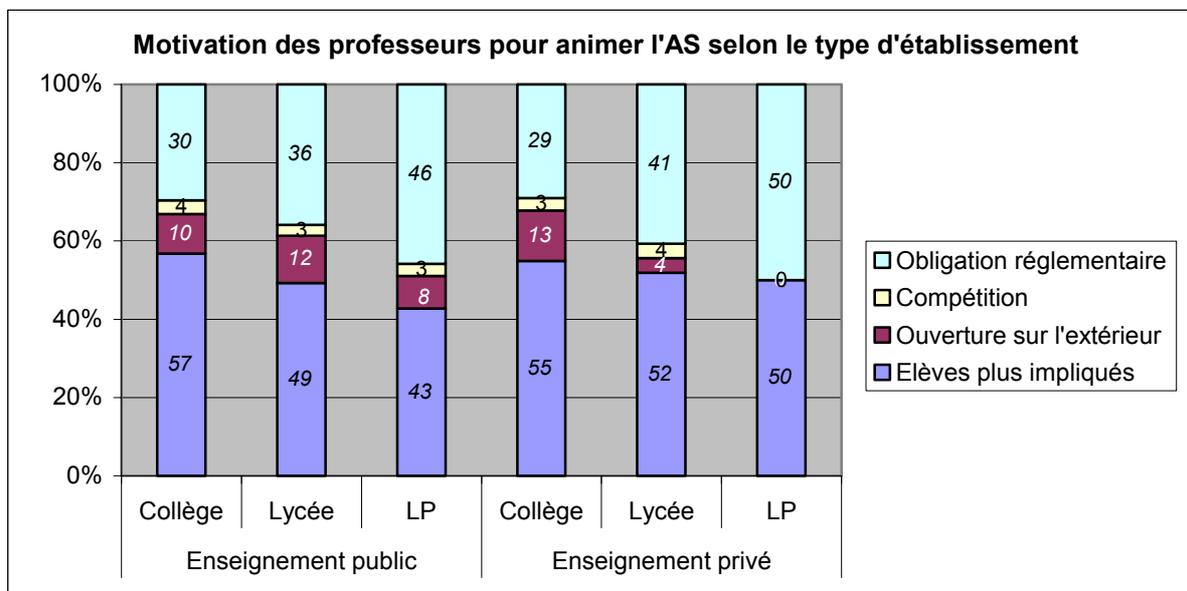


Base : - dans l'enseignement public : 870 professeurs à temps complet, 78 à temps partiels et 65 TZR.
 - dans l'enseignement privé : 260 professeurs à temps complet, 22 à temps partiels et 0 TZR

95 % des professeurs à temps complet de l'enseignement public et 86 % des professeurs à temps complet de l'enseignement privé animent l'AS de leur établissement (Graphique 87). Lorsqu'ils travaillent à temps partiel, ils sont moins nombreux à animer l'AS : 74 % dans l'enseignement public. Parmi les 22 professeurs de l'enseignement privé travaillant à temps partiel, 11 animent l'AS.

Les professeurs, après avoir répondu si l'animation de l'AS fait partie de leur emploi du temps, on dû « expliquer les raisons de leur (votre) choix » à la suite d'une question ouverte :

Graphique 88



Base : 578 professeurs dont l'animation de l'AS fait partie de l'emploi du temps et qui ont répondu à la question²³

²³ Effectifs des professeurs ayant répondu à la question selon le type d'établissement :

	Collège	Lycée	LP	Total
Public	257	142	96	495
Privé	62	27	22	111

Lorsqu'on demande aux enseignants qui animent l'AS²⁴ quelles sont les raisons de leur choix (Graphique 88), l'obligation réglementaire, qui est pourtant une réalité, n'est citée qu'en deuxième position (33 %). Ces derniers répondent avant tout que c'est pour la qualité de l'implication des élèves dans ce cadre (54 %). 10 % l'expliquent aussi parce que l'AS permet de contribuer à la vie de l'établissement et à son ouverture sur l'extérieur et seulement 3 % évoquent les aspects compétitifs des disciplines enseignées dans ce cadre. Dans l'enseignement public²⁵, l'obligation réglementaire est citée au LP beaucoup plus souvent (46 %) qu'au lycée (36 %) ou au collège (30 %).

a) Des élèves plus impliqués

54 % des enseignants déclarent travailler dans le cadre de l'AS parce que c'est « l'occasion d'être avec les élèves de façon différente par rapport aux cours traditionnels » ; « Les relations professeurs/élèves sont différentes, plus proches » ; cela permet de « faire vivre un lycée et faire sentir aux élèves d'autres expériences » ; cela permet « l'émergence d'un sentiment d'appartenance volontaire à un groupe où l'on peut se réaliser, découvrir de nouveaux rôles ». « C'est un moment rare d'échange c'est un temps d'enseignement riche en émotions ». 7 enseignants citent une plus grande motivation des élèves. C'est aussi l'occasion de faire des activités différentes, ou différemment : « Cela permet également de faire des choses différentes en sortant de la routine du collège (rencontres, échanges, voyages...) » ; « Les élèves sont demandeurs d'activités d'expression (capoeira, danse, hip hop, dance-hall...) » ; « C'est une occasion d'ouverture (autres APSA, compétition...) » ; « L'AS permet un approfondissement des techniques dans les activités proposées » ; « C'est une façon différente d'aborder les APSA » ; « C'est le fondement fédérateur des pratiques sportives ». « Cela permet d'avoir plus de souplesse au regard de l'emploi du temps de l'élève » ; « d'apporter un plus aux élèves en prolongeant l'EPS à l'intérieur de l'établissement », « de pratiquer de façon plus intensive et surtout de développer la citoyenneté ». Elle constitue « un complément, un approfondissement des APSA enseignées et permet la découverte d'autres APSA ».

b) Une obligation de service

33 % des professeurs citent l'obligation réglementaire : « Réglementairement dans les statuts, notre emploi du temps est de 17 heures d'enseignement plus 3 heures d'AS ». Certains l'expriment comme une contrainte : « Cela permet de compléter le nombre d'heures effectuées » ; « Ce n'est pas réellement un choix. La non animation de l'AS doit être justifiée et de plus est mal vue » ; « J'aime ! Je trouve cela important, mais je suis déçu du fonctionnement effectif de l'AS ». Mais pas toujours : « J'ai toujours animé l'association sportive, cette animation fait partie intégrante de ma mission d'éducation et de formation » ; « Si cela était facultatif je le ferais quand même » ; « Importance de ce forfait (presque trop juste) lorsqu'on a 1, 2 ou 3 équipes engagées dans son AS ». Enfin, certains enseignants déclarent : « Il faut préserver l'association sportive » ; « Il n'y a pas assez d'heures d'AS dans l'établissement ».

c) L'ouverture sur l'extérieur

10 % des professeurs animent l'AS parce qu'elle représente une ouverture sur l'extérieur : « L'UNSS est le lien avec le monde sportif pour l'éducation physique » ; « L'AS crée une dynamique dans l'établissement » ; L'AS est souvent désignée comme faisant « partie intégrante du métier », voire « partie intégrante de l'EPS », en tous cas, comme ayant « un rôle complémentaire, indissociable de l'EPS », en étant même « le prolongement du cours d'EPS » ; « Elle permet à l'établissement de s'ouvrir sur l'extérieur » ; « Assurer et assumer une continuité pédagogique ».

d) Le cadre idéal pour la compétition

Enfin, 3 % des professeurs animent l'AS parce que la compétition semble trouver son milieu privilégié dans ce cadre : l'AS permet « la continuité de l'EPS sous forme de compétition » ; « D'aborder l'aspect compétitif des APSA » ; « De créer un esprit de groupe et défendre les couleurs de son

²⁴ Les autres n'ont pas répondu

²⁵ Les effectifs (ci-dessus) de l'enseignement privé au lycée et au LP sont trop faibles pour être analysés.

établissement ». De fait, l'implication des élèves à la vie de l'AS se fait en effet essentiellement à travers les compétitions, auxquelles participent 74 % des élèves.

Les motivations des enseignants pour animer l'AS ne dépendent pas de leur âge.

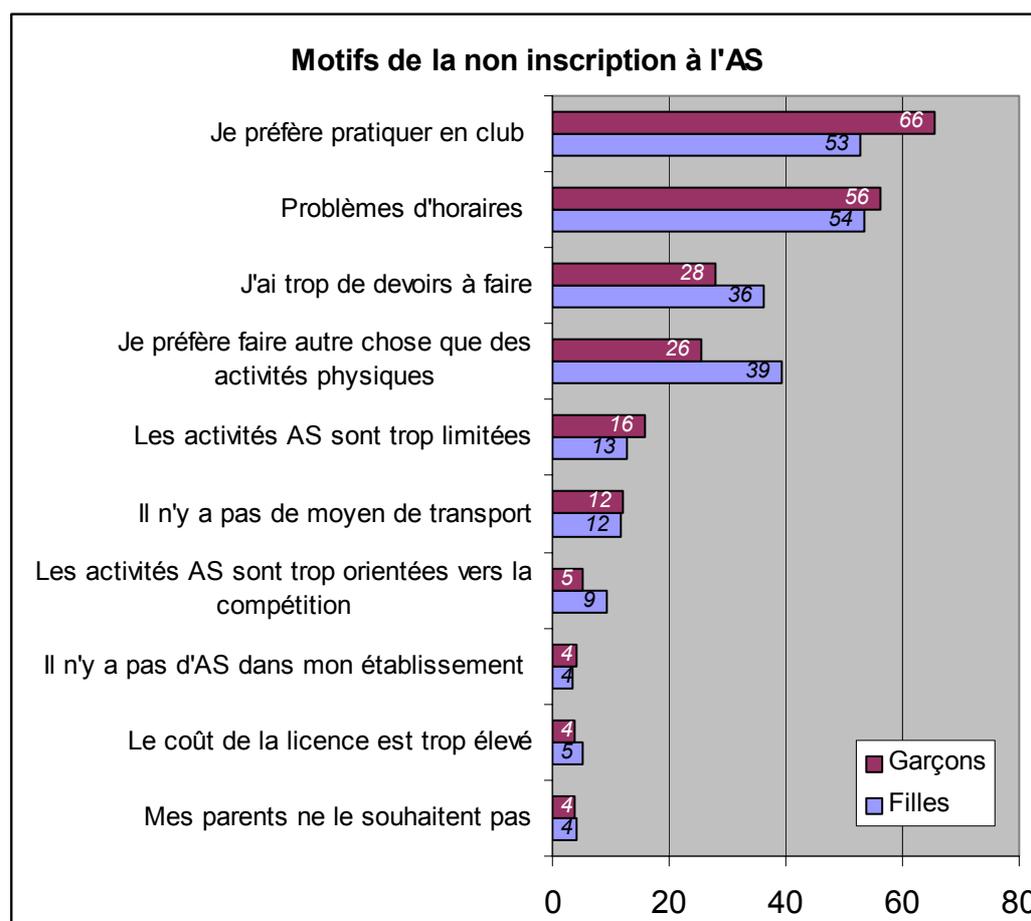
B. Le profil des élèves non inscrits à l'AS

De 13 % des élèves inscrits à l'AS en 1984-1985, ce taux est passé à 20 % en 2006. Pourquoi, malgré l'engouement actuel pour le sport, 80 % des élèves ne se sont pas inscrits à l'AS ? Pour savoir s'il existe encore des besoins non satisfaits par l'AS et donc des possibilités pour l'AS d'accroître ses effectifs, il faut aussi connaître le profil des non-inscrits et les raisons de leur non-inscription.

1. Les raisons pour lesquelles les élèves ne s'inscrivent pas à l'AS

Quels sont ces 80 % d'élèves qui ne se sont pas inscrits à l'AS ? Ont-ils des contraintes qui les empêchent de le faire ? Est-ce parce qu'ils n'aiment pas le sport ? Parce qu'ils ne souhaitent pas en faire dans le contexte spécifique de l'AS ? Les raisons sont-elles les mêmes quel que soit le profil des élèves ? L'AS peut-elle s'adapter à aux souhaits de ces derniers ?

Graphique 89



Base : 1567 élèves non inscrits à l'AS
 NL : réponses multiples

Les élèves qui ne sont pas inscrits à l'AS semblent pour la plupart aimer le sport puisque seulement 32 % (26 % des garçons et 39 % des filles) déclarent « préférer des activités non physiques » (Graphique 89).

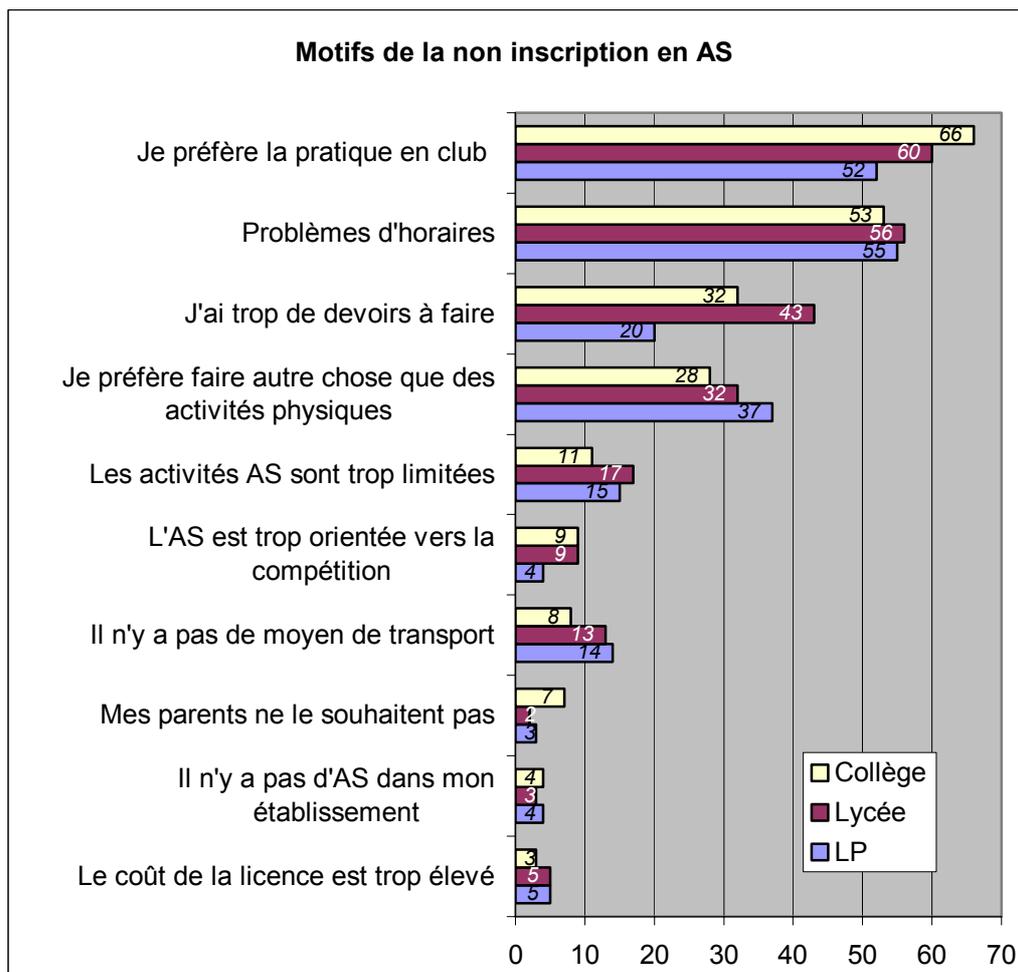
En dehors de la préférence pour des activités non physiques, qui relève de choix personnels, deux types de motifs expliquent la non adhésion à l'AS :

- des raisons de l'ordre d'un empêchement (matériel ou autre) : dans 55 % des cas, ce sont les horaires des AS qui ne coïncident avec l'emploi du temps des élèves, 32 % des élèves ont trop de devoirs à faire, 12 % n'ont pas de moyens de transports, 4 % se heurtent au refus de leurs parents, 4 % au coût trop élevé de la licence, et 4 % au fait qu'il n'y a pas d'AS dans l'établissement ;

- des raisons qui incriminent l'AS elle-même : les élèves aiment le sport, mais ne souhaitent pas le pratiquer dans le cadre scolaire : la réponse la plus souvent fournie, par 59 % des élèves, est qu'ils préfèrent pratiquer en club, 14 % trouvent aussi que les activités proposées par l'AS sont trop limitées et 7 % se plaignent de son orientation trop compétitive.

Ainsi, des marges de manœuvres semblent exister pour permettre à l'AS de fournir, à l'image des clubs sportifs, un service plus adapté aux attentes des élèves.

Graphique 90



Base : 1567 élèves non inscrits à l'AS

NL : réponses multiples

Les élèves de collèges sont les plus concernés par la concurrence des clubs sportifs puisque 66 % d'entre eux déclarent que s'ils ne se sont pas inscrits en AS c'est parce qu'ils préfèrent pratiquer en club, contre 60 % au lycée. Les élèves de LP, moins souvent inscrits en clubs, sont les moins nombreux (52 %) à fournir cette réponse.

Les élèves de lycées sont plus souvent handicapés par une trop forte charge de travail (43 %) qu'au collège (32 %) ou au LP (20 %).

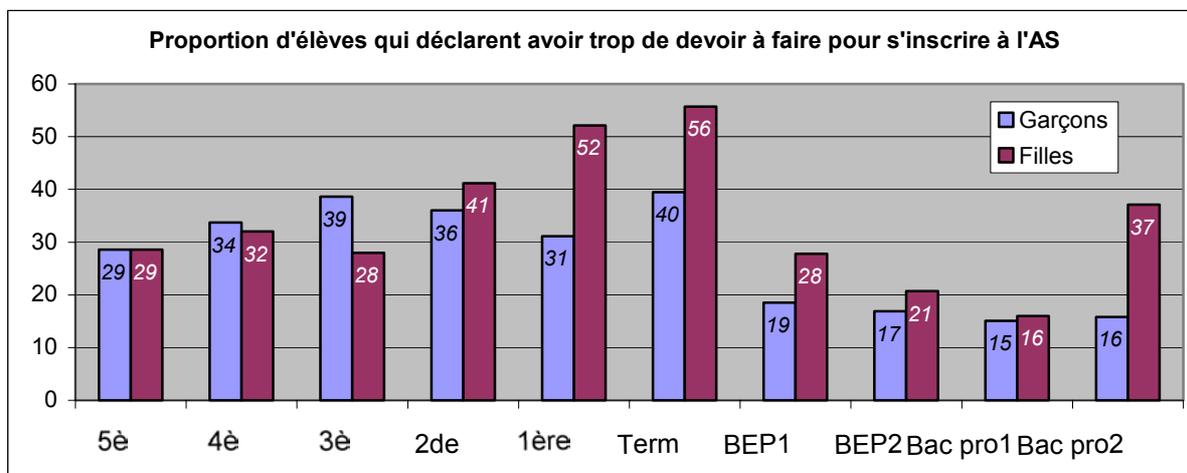
En revanche, ce sont les élèves de LP qui préfèrent le plus souvent faire autre chose que des activités physiques (37 % contre 32 % au lycée et 28 % au collège).

Les autres items ont été choisis par un nombre d'élèves trop faible.

Deux items, par les différences de réponses qu'ils induisent entre filles et garçons d'une part, entre élèves de collège, lycée et LP d'autre part, demandent à être analysés de façon spécifique : il s'agit de « J'ai trop de devoirs à faire », et de « Je préfère faire autre chose que des activités physiques ».

2. Le profil des élèves qui déclarent avoir « trop de devoirs à faire »

Graphique 91

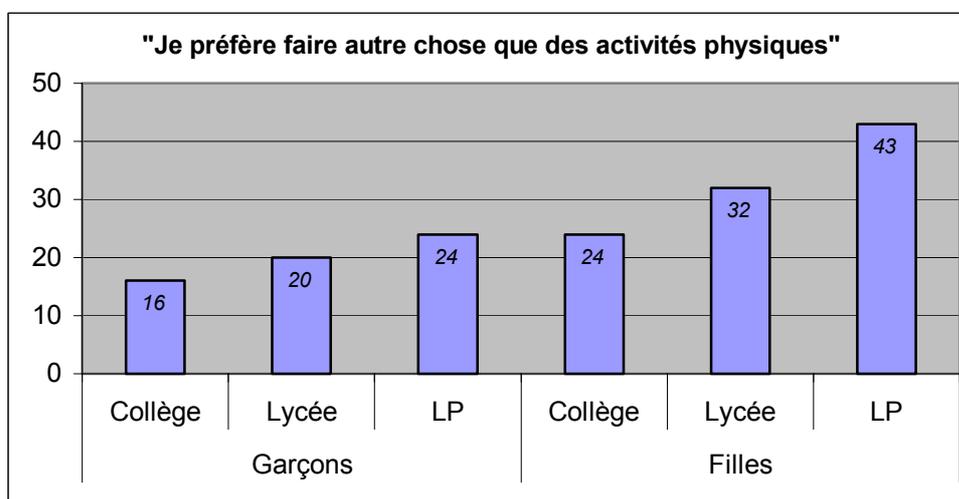


Base : 1567 élèves non inscrits à l'AS

Au lycée et au LP, les filles sont toujours plus nombreuses que les garçons à déclarer qu'elles ont trop de devoirs à faire pour pouvoir s'inscrire à l'AS, les différences les plus notables se produisant en classes d'examen : en 1^{ère} (52 % des filles contre 31 % des garçons), en terminale (56 % contre 40 %) et en baccalauréat professionnel 2^{ème} année (37 % contre 16 %).

Au collège au contraire, pas de différence entre filles et garçons en 5^{ème} et 4^{ème} alors qu'en 3^{ème}, la situation s'inverse puisque ce sont les garçons, cette fois-ci, qui déclarent avoir trop de devoirs plus souvent que les filles (39 % contre 28 %).

3. Le profil des élèves qui « préfèrent faire autre chose que les activités physiques »

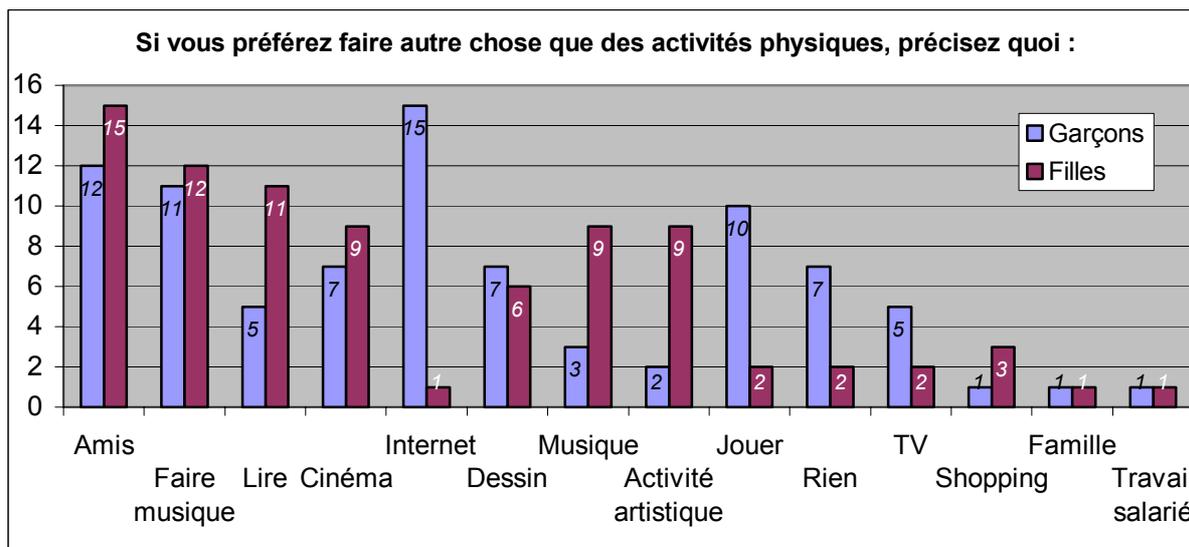


Base : 1567 élèves non inscrits à l'AS

Parmi les élèves qui ne sont pas inscrits à l'AS, les élèves qui ont déclaré « préférer faire autre chose que des activités physiques » sont en proportion très variable selon leur type d'établissement, mais surtout leur sexe (Graphique 97) :

Les garçons sont 16 % au collège, 20 % au lycée et 24 % au LP à ne pas s'être inscrits à l'AS parce qu'ils préfèrent faire autre chose que des activités physiques. Les filles, elles, sont beaucoup plus nombreuses à invoquer cette raison : 24 % au collège, 32 % au lycée, et 43 % au LP. On retrouve la hiérarchie des élèves ne pratiquant aucune activité sportive en dehors de l'EPS.

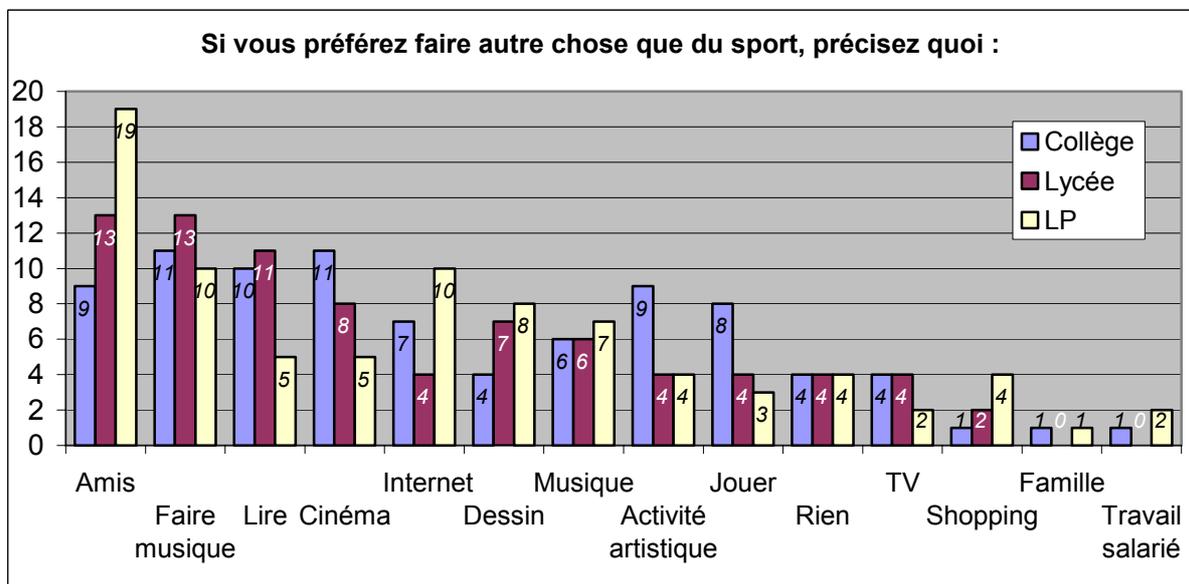
Graphique 92



Base : 474 élèves non inscrits à l'AS et qui ont répondu préférer des activités non physiques

Lorsqu'on demande à ces élèves sous forme de question ouverte de préciser ce qu'ils préfèrent faire, les filles et les garçons fournissent des réponses différentes (Graphique 92). Les filles concernées déclarent qu'elles préfèrent sortir, rencontrer des amis (15 %), faire de la musique, jouer d'un instrument (12 %), lire (11 %), dessiner, peindre, faire de la poterie (9 %), aller au théâtre, au cinéma, dans les musées (9 %), faire du théâtre, de la danse, du chant (9 %), ou écouter de la musique (6 %). Les garçons préfèrent faire de l'informatique, surfer sur internet (15 %), sortir, rencontrer des amis (12 %), faire de la musique, jouer d'un instrument (11 %), jouer (10 %), écouter de la musique (7 %), et dormir, ne rien faire, rester chez eux (7 %).

Graphique 93



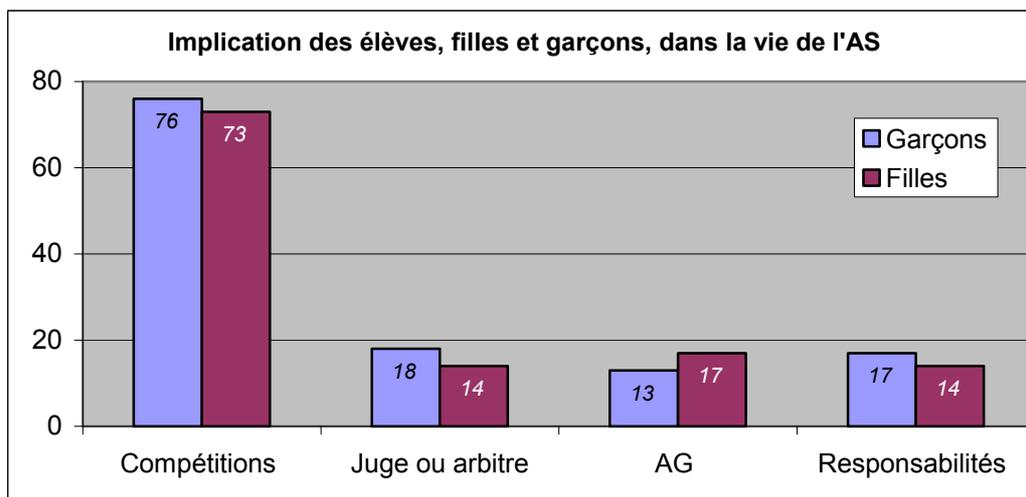
Base : 474 élèves non inscrits à l'AS et qui ont répondu préférer des activités non physiques

Parmi les activités que ces élèves préfèrent aux activités physiques, la plus citée est la rencontre avec les amis. C'est aussi la plus discriminante au regard du type d'établissement (Graphique 93). Les garçons de collège qui préfèrent les activités non physiques sont 7 % à l'avoir citée, les filles de collège 11 %, les garçons de lycée 13 % les filles de lycée 13 %, les garçons de LP 16 %, et les filles de LP 21 %.

C. Les modalités d'implication des élèves à la vie de l'AS

L'implication des élèves à la vie de l'AS peut se faire à travers les compétitions, bien entendu, mais aussi à travers « la formation de jeune juge ou de jeune arbitre », « la participation à l'AG annuelle », et/ou « la prise de responsabilités ». En 2006, les élèves participent moins souvent à l'AG annuelle (15 %) qu'en 1984-1985 (22 %) mais semblent prendre un peu plus de responsabilités (16 % contre 12 %). Quel est le profil de ces élèves qui participent à la vie de l'AG ?

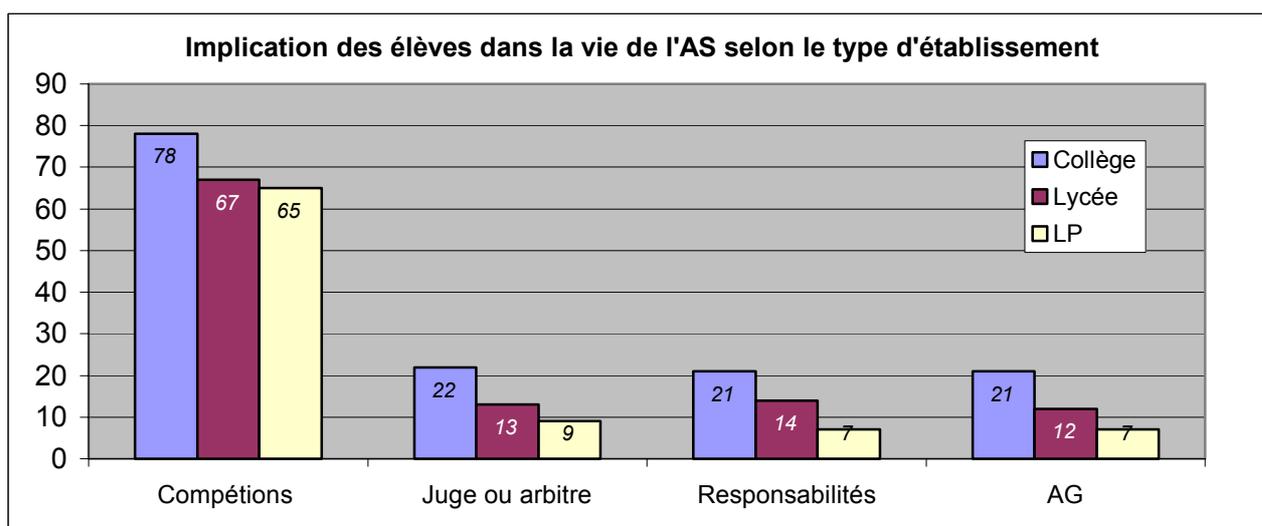
Graphique 94



Base : 387 élèves inscrits à l'AS

En 2006, l'implication des élèves à la vie de l'AS se fait essentiellement à travers les compétitions, auxquelles participent 74 % des élèves dans ce cadre, en proportion autant de filles que de garçons (Graphique 94). Les autres types d'implication, « la formation de jeune juge ou de jeune arbitre », « la participation à l'AG annuelle », « la prise de responsabilités », ne concernent chacune que 15 à 16 % des élèves, là aussi en proportion autant de filles que de garçons.

Graphique 95



Base : 387 élèves inscrits à l'AS

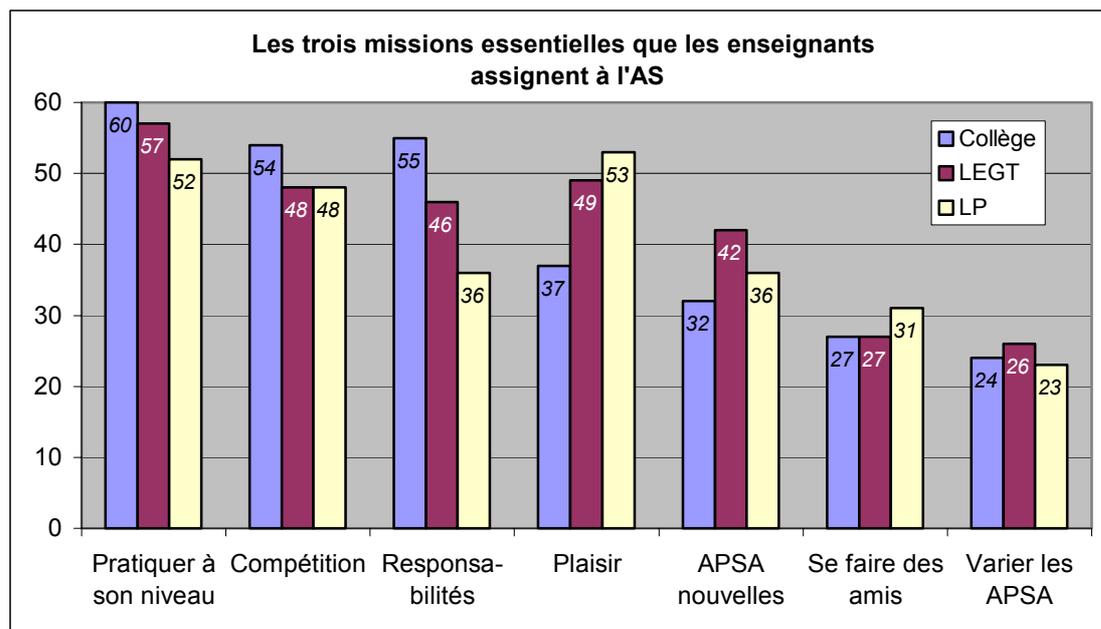
Non seulement les élèves de collèges sont plus souvent inscrits à l'AS, mais ils participent plus dans tous les domaines (Graphique 95). Ils font plus de compétitions (78 % contre 67 % en lycée et 65 % en LP), ils participent plus souvent à la formation de jeune juge ou de jeune arbitre (22 % contre 13 %

en lycée et 9 % en LP), ils prennent plus de responsabilités (21 % contre 14 % en lycée et 7 % en LP), ils participent plus souvent à l'AG annuelle (21 % contre 12 % en lycée et 7 % en LP).

D. Les attentes différentes des élèves et des enseignants face à l'AS

1. Les missions que les enseignants assignent à l'AS

Graphique 96



Base : 1317 enseignants

NL : la somme des réponses par type d'établissement = 300 parce que chaque professeur a eu trois réponses à donner

Il a été demandé aux enseignants de définir, parmi des items fournis, les trois missions essentielles qu'ils assignent à l'AS (Graphique 96). Pour eux, l'association sportive sert avant tout à permettre aux élèves « de pratiquer à leur niveau » (57 % des enseignants l'ont citée dans leurs trois premiers choix), « de faire de la compétition » (52 %), « de prendre des responsabilités (juge, arbitre, élu au bureau) » (48 %), et « de pratiquer le sport pour le plaisir, sans souci de classement » (44 %), voire « de se retrouver entre amis » (27 %).

Pour eux, l'AS n'a pas principalement pour mission de « faire découvrir aux élèves des APSA nouvelles » (citée seulement par 27 % des professeurs), ni « de faire varier les APSA » (24 %), ce qui se confirme par le fait que les APSA pratiquées en AS sont la plupart du temps celles qui sont le plus souvent pratiquées en EPS.

Peut-être parce qu'ils ont en face d'eux des élèves différents, avec des motivations différentes, et qui doivent être appréhendés de façon différente, les professeurs de collège, lycée et LP n'assignent pas à l'AS les mêmes finalités.

Les professeurs de collège ont des attentes d'ordre plus « rentabilistes » que les autres. Ils souhaitent avant tout permettre aux élèves « de pratiquer à leur niveau » (60 %), « de faire de la compétition » (54 %), « de prendre des responsabilités » (55 %). Ils opèrent un net décrochage par rapport aux items suivants, qui sont plus proches de l'ordre du plaisir.

Les professeurs de LP se distinguent du groupe précédent par le souci primordial de faire pratiquer le sport aux élèves « pour le plaisir, sans souci de classement ». C'est la plus forte de leurs attentes vis à vis de l'AS, qu'ils citent à 53 %, avant même celle de les faire pratiquer à leur niveau (52 %) ou de leur faire faire de la compétition (48 %). Leur faire prendre des responsabilités, en revanche ne leur semble pas capital (36 %).

Les professeurs de lycée sont, sur ces items, toujours en situation intermédiaire. Ils se distinguent par ce que 42 % d'entre eux considèrent que « faire découvrir aux élèves des APSA nouvelles » est une des trois missions essentielles de l'AS (contre 32 % au collège et 36 % au LP).

2. Les divergences entre les attentes des élèves et des professeurs

Les élèves qui y sont inscrits partagent-ils les attentes des enseignants vis à vis de l'AS ? Pour répondre à cette question, il leur a été demandé ce qu'ils aimeraient faire dans ce cadre :

Pratiquer la compétition

Avoir l'occasion de prendre des responsabilités (arbitrage, être élu au bureau de l'AS...)

Apprendre une nouvelle spécialité sportive

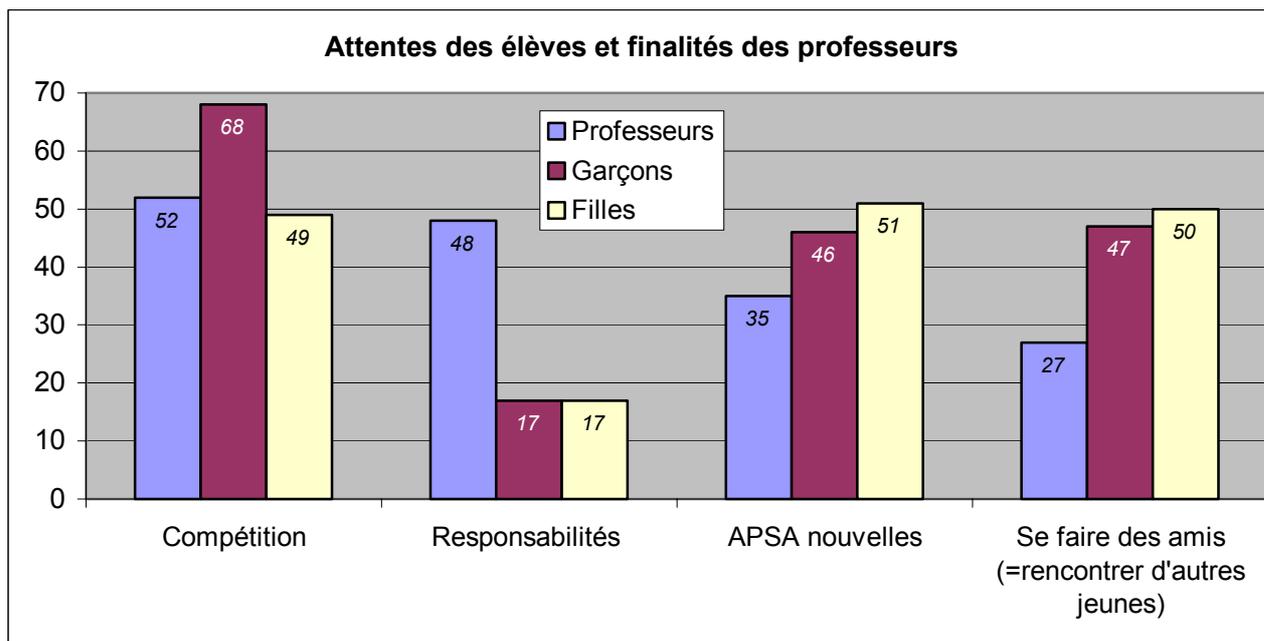
Rencontrer d'autres jeunes

Effectuer des déplacements à l'extérieur de l'établissement

Participer à l'organisation de l'association sportive

Les réponses aux quatre premiers items ont été comparées à celles des professeurs, ce qui met en valeur des attentes communes, mais également des discordances.

Graphique 97



Base : 1317 enseignants, 215 garçons et 172 filles inscrits à l'AS

NL : 52 % des professeurs considèrent que la compétition est une des trois finalités essentielles de l'AS. 68 % des garçons inscrits en AS souhaitent faire de la compétition dans ce cadre

La compétition : les professeurs sont en phase avec les garçons

Pour les professeurs, surtout au collège, faire faire de la compétition aux élèves est l'une des missions essentielles de l'AS (52 %). Ils sont donc totalement en phase avec les garçons, pour qui pratiquer la compétition constitue l'élément principal de leur attente vis à vis de l'AS (citée par 68 % des garçons inscrits en AS), (Graphique 97).

Les professeurs sont en revanche moins en phase avec les filles, pour qui la compétition n'est pas une fin en soi : 49 % d'entre elles la citent, mais guère plus que leurs autres attentes.

La rencontre avec d'autres jeunes : une divergence élèves/professeurs

Selon les enseignants, l'AS a aussi pour finalité, mais dans un deuxième temps uniquement, de faire découvrir aux élèves le sport dans sa dimension ludique et sociale : leur faire découvrir des APSA nouvelles (36 %) et leur donner l'occasion de se retrouver entre amis (27 %).

Les garçons et les filles sont plus nombreux à souhaiter découvrir des APSA nouvelles (46 % et 51 %), et faire des rencontres avec d'autres jeunes (47 % et 50 %). Ces deux souhaits sont importants pour les garçons puisqu'un sur deux les a cités, mais primordiaux pour les filles car aucun autre désir n'obtient plus de suffrages.

La prise de responsabilités : un réel malentendu

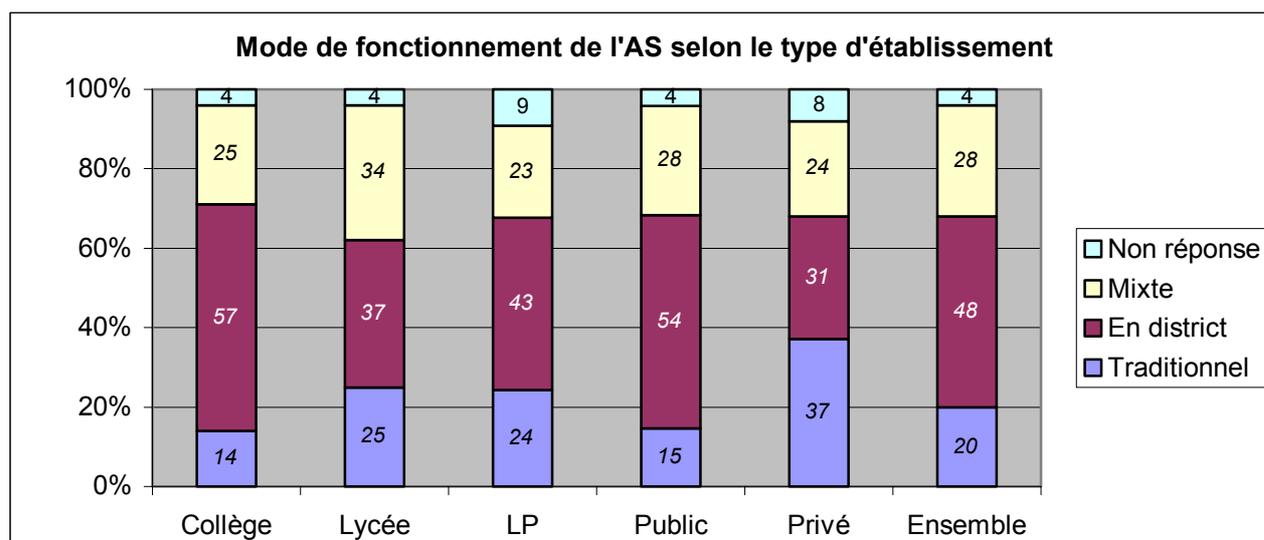
L'AS comme étant l'occasion de faire prendre des responsabilités aux élèves semble donner lieu à un réel malentendu entre élèves et professeurs. Alors que 48 % des enseignants considèrent qu'une de ses trois missions essentielles est de faire prendre des responsabilités (juge, arbitre, élu au bureau...) aux élèves, ces derniers sont bien moins nombreux à souhaiter le faire : seulement 20 % des garçons et 16 % des filles souhaitent participer à l'organisation de l'association sportive et 17 % des garçons et 17 % des filles veulent y prendre des responsabilités (Graphique 97).

E. Le rapport des AS à la compétition

L'implication des élèves à la vie de l'AS se fait essentiellement à travers les compétitions, auxquelles participent les trois quarts des élèves, et que tous, (les garçons surtout) plébiscitent. L'organisation de ces compétitions est également considérée par la majorité des enseignants comme l'une des trois missions essentielles de l'AS. Mais à quel type de compétition font-ils référence ? La compétition peut en effet prendre différentes formes. L'organisation traditionnelle des AS reproduit le sport de haut niveau : les compétitions se font d'abord au niveau départemental, puis des finales académiques, puis nationales sont organisées. La nouvelle organisation, en district, a été mise en place pour regrouper les établissements d'un même bassin géographique de proximité (plus limité que le département) ce qui permet d'organiser des compétitions d'un niveau accessible à tous, tout en étant plus fréquentes et peu coûteuses.

Quel type de compétition les AS pratiquent-elles, et les professeurs en sont-ils satisfaits ?

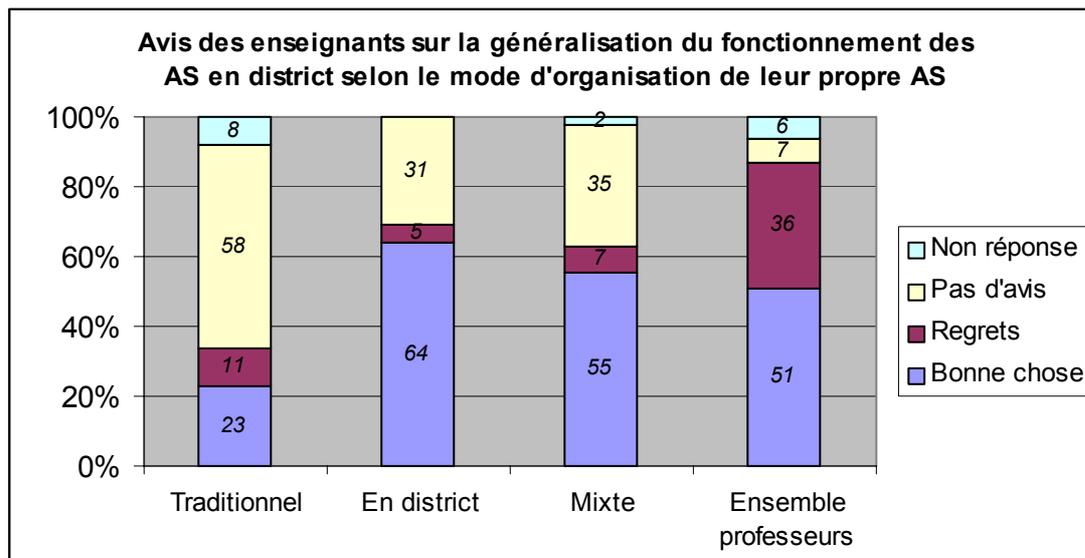
Graphique 98



Base : 653 établissements

48 % des AS fonctionnent en district (Graphique 98), 28 % selon un mode mixte, et 20 % selon un mode traditionnel. Les collèges sont les premiers à avoir privilégié l'organisation en district (57 % contre 37 % des lycées généraux et 43 % des lycées professionnels).

Graphique 99

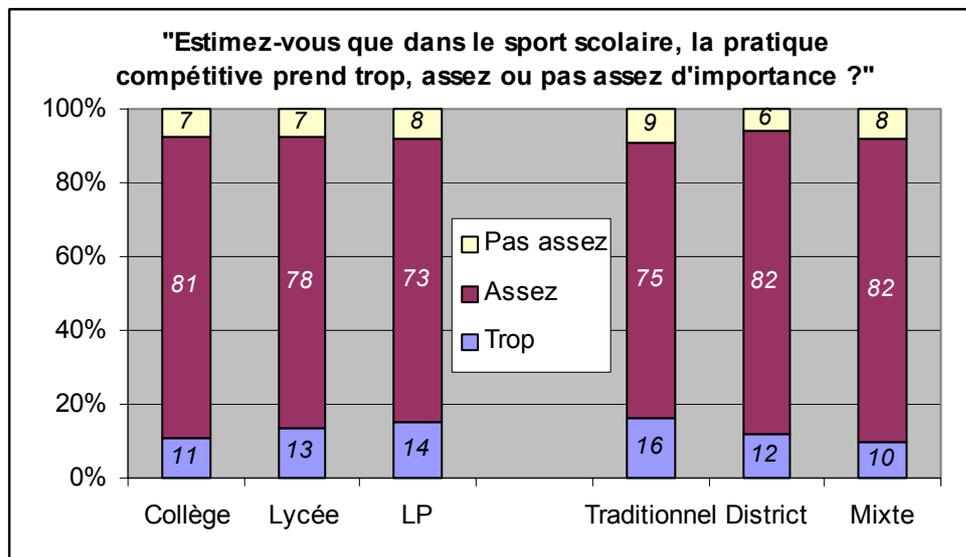


Base : 1317 professeurs

51 % des enseignants considèrent que la généralisation du fonctionnement de l'AS en district a été une bonne chose, 7 % regrettent l'organisation traditionnelle compétitive par APSA, et 36 % n'ont pas d'avis sur la question.

Mais les enseignants dont l'AS fonctionne sur le mode traditionnel sont nombreux à ne pas se prononcer sur la question (58 %). De ce fait, ils ne sont que 23 % à trouver que c'est une bonne chose (Graphique 99). Ceux dont l'AS fonctionne en district ou de façon mixte, qui peuvent juger sur pièce donc, lui sont très souvent favorables (respectivement à 64 % et 55 %).

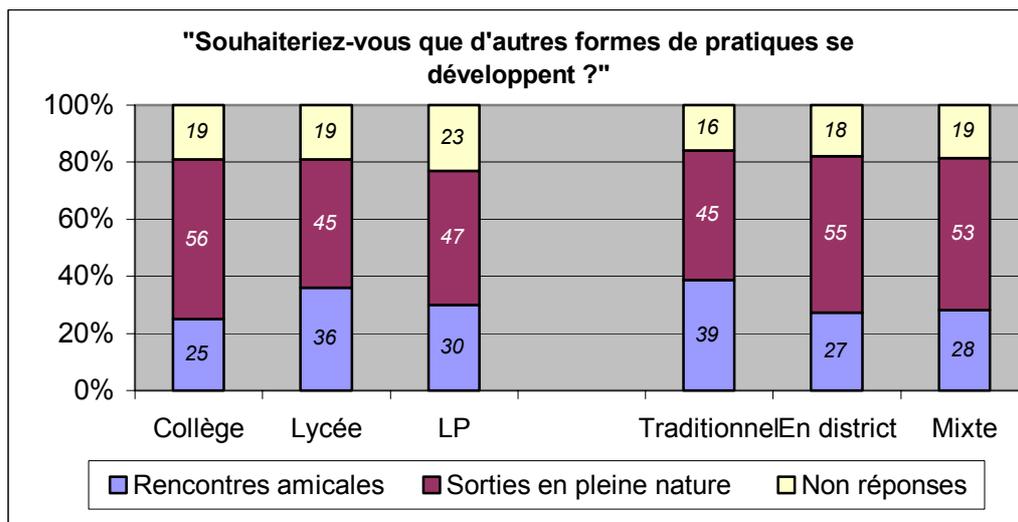
Graphique 100



Base : 1317 professeurs

78 % des enseignants estiment que dans le cadre du sport scolaire, la compétition occupe suffisamment d'importance, 12 % qu'elle en occupe trop, et 7 % qu'elle n'en occupe pas assez. Ce fort consensus en faveur de la compétition se révèle aussi bien au collège, au lycée qu'au LP, et que l'AS fonctionne de façon traditionnelle ou en district (Graphique 100).

Graphique 101

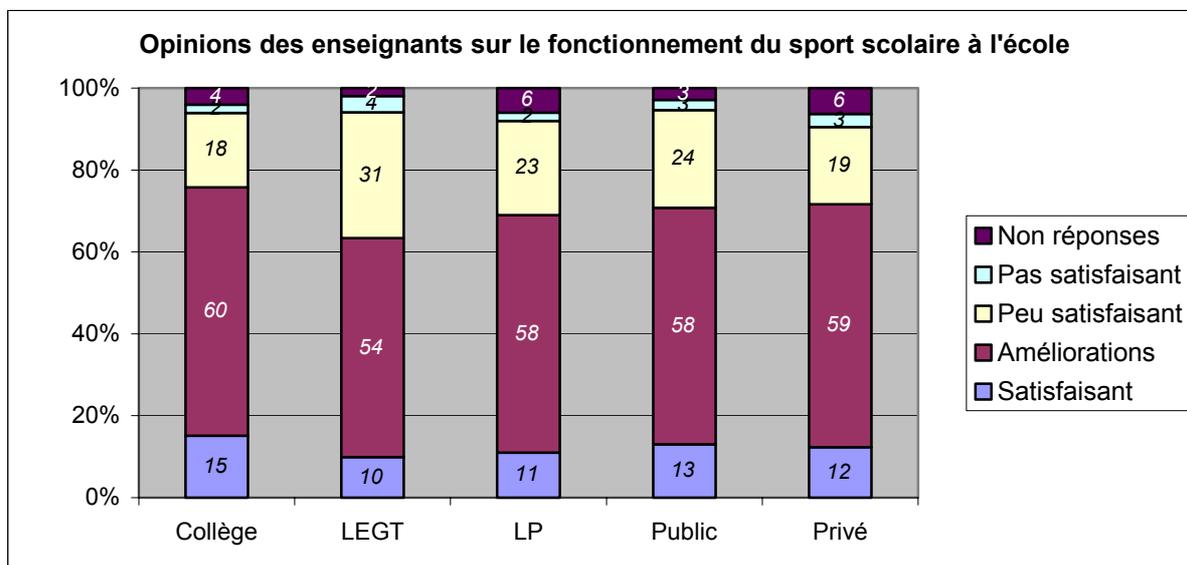


NB : la question était à choix unique. La somme des deux items plus les non réponses font donc 100 %

Bien que la compétition soit appréciée par la très grande majorité des professeurs et des élèves, et qu'elle soit considérée comme une des missions essentielle de l'AS, 80 % des enseignants souhaiteraient aussi développer d'autres formes de pratiques (Graphique 101) : plus souvent des sorties en pleine nature, mais aussi, des rencontres amicales...

F. Les propositions des enseignants pour l'avenir du sport scolaire

Graphique 102



Base : 1317 professeurs

Dans l'ensemble, seulement 13 % des professeurs d'EPS s'estiment satisfaits du fonctionnement du sport scolaire à l'école (Graphique 63), et pensent qu'il faut le préserver tel quel. 58 % s'en estiment assez satisfaits, mais préconisent l'introduction d'améliorations afin d'en garantir l'avenir. 23 % en sont en revanche peu satisfaits et jugent que des changements importants sont nécessaires, et 3 % des enseignants ne s'estiment pas satisfaits du tout. Il n'y a pas de différences sensibles entre les opinions des enseignants selon qu'ils travaillent en collège, en lycée ou en LP, dans le secteur public ou privé.

Il a été demandé sous forme de question ouverte aux enseignants ce qu'ils proposeraient « pour garantir l'avenir du sport scolaire à l'école ». 714 professeurs ont répondu à cette question, soit 54 % de l'ensemble.

a) Moins de compétition

Les enseignants souhaitent moins de compétition en AS : « augmenter les APSA qui ne débouchent pas sur de la compétition » ; « Sortir de la logique éliminatoire ne laissant la place qu'à l'élite » ; « Réduire les exigences en gym (ou pour les arbitres off) trop difficiles à atteindre » ; « Ne plus chercher à imiter le sport fédéral dans sa structure compétitive » ; (les enseignants qui se déclarent favorable au travail en AS par bassin le sont pour cette raison) « Proposer plus de rencontres conviviales, à l'organisation %desquelles les élèves pourraient participer » ; « Multiplier les échanges inter-établissements » ; « Augmenter les moyens liés aux transports pour améliorer la qualité des rencontres inter-établissements ».

Un enseignant souhaite cependant « des moyens plus importants donnés aux APS qui 'tournent' en compétition ».

b) Des améliorations matérielles

Des enseignants déplorent que : « le sport scolaire souffre de la concurrence avec les clubs sportifs ». Ils proposent d'« aménager l'horaire d'AS sur un temps de cours hebdomadaire » ; d'« inclure le 'temps' de l'AS sur une demi-journée banalisée sur l'horaire scolaire » ; « Pas de cours le mercredi après-midi » ; « proposer un prix de licence moins élevé car il freine certains élèves » ; « donner des moyens financiers suffisants aux AS pour les frais transports lors des déplacements » ; « Equilibrer le financement entre les clubs et le sport scolaire ».

c) Le choix des APSA par les élèves

Les professeurs souhaiteraient donner davantage le choix aux élèves : « partir des propositions émises par les élèves qui sont souvent demandeurs » ; « proposer différentes formules de pratique au sein de la même activité » ; Il faudrait « %une plus grande liberté au niveau des choix des APS » ; « un calendrier plus étoffé en sports collectifs » ; « donner de l'autonomie aux élèves » ; « L'élève choisirait entre plusieurs implications sportives, culturelles ou artistiques ».

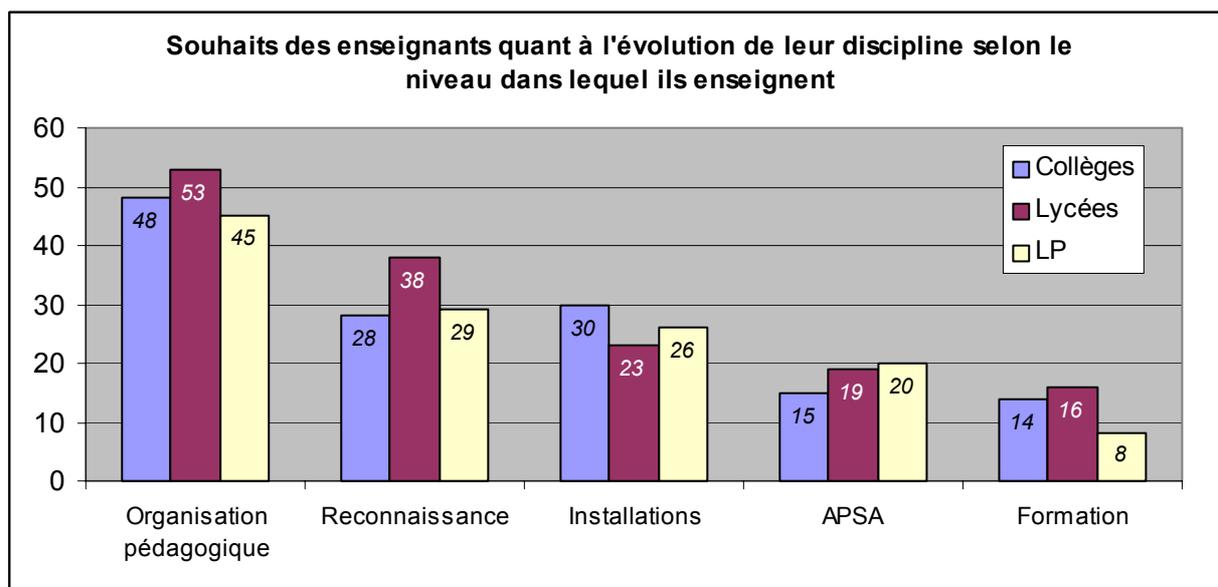
d) Un meilleur encadrement

« Un contrôle plus important et plus investi du chef d'établissement » ; « Une implication accrue des profs d'EPS » ; « un meilleur encadrement en créant des postes » ; « Ne plus mettre les 3 heures d'AS dans le service. Les proposer en HSA pour les professeurs motivés qui veulent vraiment les effectuer. Car dans certains établissements, le manque d'installations, la concurrence des clubs, les problèmes de ramassage scolaire... empêchent d'avoir un effectif correct (plus de 20 élèves par enseignant). Par exemple, en 1996, la transposition des cours du samedi au mercredi a fait chuter les effectifs de licenciés de 32 % à 20 % ».

Les associations sportives ont profité de l'engouement pour le sport que connaît la France depuis une vingtaine d'années puisque leur fréquentation est passée de 13 % à 20 % des élèves. Mais elles n'ont pas pu totalement bénéficier du déclin relatif de la pratique libre car elles ont été concurrencées par les clubs sportifs privés. Les AS proposent un type de sport essentiellement tourné vers les compétitions, auxquelles participent trois quarts des élèves et qui sont appréciées par tous (professeurs et surtout les garçons) comme une de leurs finalités essentielles. Les professeurs cherchent aussi à faire prendre des responsabilités (juge, arbitre, élu...) aux élèves, et moins souvent à leur faire découvrir le sport dans sa dimension ludique et sociale (permettre aux élèves de pratiquer le sport pour le plaisir, leur faire découvrir des APSA nouvelles, leur fournir l'occasion de se retrouver entre amis...). Or, c'est cette dimension que les élèves, surtout les filles, recherchent. Peut-être conscients de ces désirs, les professeurs, dans l'ensemble satisfaits du fonctionnement en district des AS, souhaiteraient voir aussi se développer les rencontres amicales et les sorties en pleine nature.

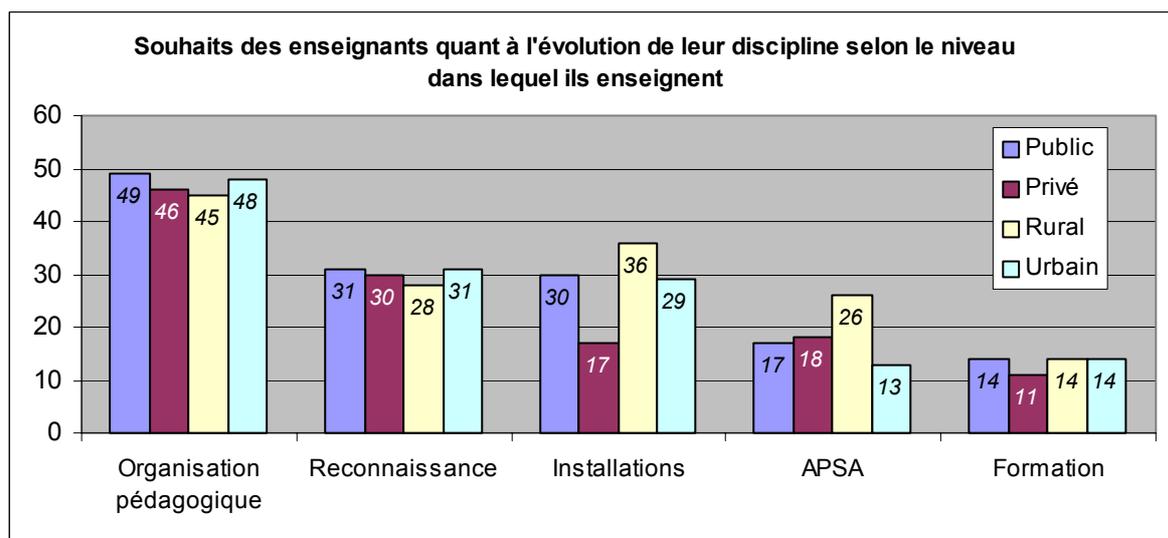
Conclusion

En ce qui concerne l'avenir de la discipline, une question ouverte est posée en fin de questionnaire, sur ce thème : « *Que souhaiteriez-vous voir évoluer dans l'enseignement de votre discipline (EPS et sport scolaire) ?* » Le taux de réponses à cette question est très élevé : 946 professeurs, soit 72 %. Les réponses se classent en cinq thèmes cités avec différentes fréquences : l'organisation pédagogique et les moyens horaires (cité par 48 % des enseignants), la reconnaissance de la discipline, la considération des enseignants, la cohérence des enseignements (31 %), la qualité des installations sportives (27 %), la diversification des APSA proposées aux élèves (17 %), la formation des enseignants et le travail en équipe (13 %).



Base : 946 professeurs qui ont répondu à la question

Il n'y a pas vraiment de différences sensibles dans les réponses selon les niveaux d'enseignement hormis le manque de reconnaissance, qui semble être plus perceptible au lycée (38 %) qu'au collège (23 %) ou au LP (26 %).



Base : 946 professeurs qui ont répondu à la question

Les professeurs de l'enseignement public sont beaucoup plus nombreux (30 %) que leurs collègues de l'enseignement privé (17 %) à souhaiter une amélioration des installations et les professeurs des communes rurales (36 %) plus nombreux que les autres (29 %). Les professeurs des communes rurales sont également plus nombreux (26 %) que leurs collègues (13 %) à souhaiter plus de

diversification des APSA proposées aux élèves. En dehors de ces points, sur l'organisation pédagogique, la reconnaissance de la discipline ou la formation, les enseignants ont environ les mêmes souhaits quelles que soient les situations dans lesquelles ils se trouvent.

31 % des enseignants souhaitent « *une reconnaissance de la discipline comme discipline à part entière* » ; « *Que la discipline soit davantage considérée /respectée dans l'établissement* » ; « *Par les IPR, les chefs d'établissements, les autres professeurs, les parents, les élèves* ». Les raisons invoquées sont multiples : « *A l'heure où la société est tournée vers les problèmes de santé (obésité, asthme, cancer...), l'accent devrait être mis sur l'importance de l'EPS dans le milieu scolaire.* » ; « *Dans un contexte où l'adolescence semble être un cap délicat, l'EPS peut, à sa façon, contribuer à « mieux » comprendre l'élève à cet âge-là* » ; Ils souhaitent « *une éducation corporelle mais également citoyenne...* ». Mais surtout, « *que l'EPS affirme sa spécificité et ne cherche pas à se calquer sur d'autres disciplines* ».

Hormis la reconnaissance, les souhaits des enseignants sont de deux ordres. Ceux qui relèvent des programmes et/ou instructions officiels, et ceux qui relèvent des moyens mis à disposition pour l'EPS. Les instructions officielles devraient s'orienter vers une meilleure continuité entre les niveaux d'enseignement, un développement de la citoyenneté et de la transversalité, et la révision des critères d'évaluation.

a) La continuité entre les niveaux

Les textes officiels sont souvent cités : Il faudrait « *accorder les textes officiels collège lycée pour les rendre plus cohérents (même logique)* », et « *des textes qui tiennent compte de la réalité des élèves* » et surtout « *arrêter de changer les textes officiels continuellement* » ; Les professeurs demandent aussi « *Qu'il y ait plus de continuité, de coordination entre les différents niveaux (primaire, collège, lycée) au niveau des programmes* » ; Il faudrait « *Mettre des enseignants d'EPS à l'école primaire* » ; car les élèves ont besoin d'un « *véritable développement de la motricité au premier degré* ».

Un professeur regrette « *l'utopie de la liaison collège-lycée car la carte scolaire réunit trop de collèges pour un lycée* ».

b) La transversalité, la citoyenneté

Il faudrait que la « *transdisciplinarité soit accrue* » ; pour « *faire de l'EPS un lien incontournable d'une approche transversale* » ; « *Travailler davantage au niveau du développement et des capacités physiques, de l'hygiène et du respect du corps, du plaisir et du partage de celui-ci avec les autres, de la fraternité et type de relation qu'il engendre* » ; « *Une plus grande part de « citoyenneté » dans les évaluations aux examens dont beaucoup me paraissent fantaisistes* ». Il faudrait aussi : « *permettre à l'EPS de jouer son rôle dans l'intégration scolaire des élèves en difficulté* », et permettre « *l'intégration des élèves handicapés* »

c) L'évaluation

L'orientation de la logique de l'EPS peut se faire à travers les évaluations : « *sortir de la logique de performance qui tient encore trop de place (cf texte du bac) pour plus emmener les élèves vers la notion de plaisir. C'est ainsi qu'ils auront envie de pratiquer plus tard* » ; « *réintroduire la part d'investissement de l'élève, revenir à des valeurs anciennes comme la discipline* » ; « *prise en compte de la participation (investissement, effort, courage, motivation, volonté...)* à l'APS dans le bulletin scolaire » ; « *Les critères d'évaluation sont à revoir pour mieux prendre en compte la spécificité des élèves en EPS* » ; « *Abandonner la complexité de l'évaluation lors du bac, parfois impossible à mettre en œuvre (en musculation, au 3x500 mètres, en natation...)* » ; Il faudrait « *une harmonisation au niveau national des barèmes d'athlétisme* » et « *une plus grande liberté dans les regroupements des activités à évaluer aux examens, pour que toutes activités enseignées puissent être retenues au CAP BEP et bac pro* ». « *Diminuer le temps de formation des élèves face aux systèmes d'évaluation ; au vu des programmes on revient à des niveaux de performances utopiques, dans lequel les élèves ne se retrouvent pas* ».

Les moyens que demandent les enseignants sont destinés à diminuer les effectifs des élèves, développer les installations sportives, diversifier les APSA, et former les enseignants.

d) Une diminution des effectifs

En premier lieu, 48 % des professeurs demandent : « *une diminution des effectifs* », « *avoir la possibilité de constituer des groupes d'élèves de manière plus souple / pouvoir travailler en demi*

groupes sur certaines activités... » et qu'on leur donne « des moyens concrets de prendre en charge des élèves handicapés en cours d'EPS ».

e) Le développement et la qualité des installations sportives

27 % des professeurs demandent « le développement d'infrastructures sportives », afin qu'elles soient : « mieux adaptées, plus accessibles, plus diversifiées, en nombre suffisant » ; et qu'il y ait suffisamment « d'aération, de chauffage, d'hygiène, de propreté, de sécurité et de surveillance... ». « Il faudrait aussi qu'il y ait des infrastructures (stades, gymnases, piscines, vestiaires...) à proximité ». Mais le renouvellement du matériel de base : (tapis, tables de tennis de table, matériel de gym...) est aussi parfois nécessaire.

f) La diversification des APSA proposées aux élèves

17 % des professeurs souhaiteraient une plus grande diversification des APSA, ce qui permettrait : « un choix plus ouvert pour répondre aux besoins des élèves très différents d'une classe à l'autre » ; de « sortir des schémas obsolètes : athlétisme... pour offrir des activités plus modernes : escalade, skate, VTT, roller... / plus de sorties de plein air, nautique, voile » ; « Sorties pédagogiques facilitées » ; « Multiplication des projets sportifs » ; « Plus d'initiatives acceptées pour autoriser des projets transversaux, avec d'autres disciplines » ; « Ouverture vers des pratiques qui reflètent le monde environnant » ; « Accès à de nouvelles disciplines moins orientées vers la compétition » ; « Introduction d'activités favorisant la concentration mentale, ressentir son corps par des activités telles que le yoga... » ; « diversité des APSA pour susciter intérêt des élèves, envie de pratiquer autrement ». Mais un professeur craint l'émiettement : « Éviter de 'picorer' sur différentes APSA sous prétexte de rechercher la motivation ». Enfin, plusieurs professeurs font remarquer que ce « recentrage sur l'élève et sur ses besoins » nécessite des moyens financiers « pour proposer des activités auxquelles les élèves n'ont pas accès ».

g) La formation des enseignants et le travail en équipe

13 % des professeurs demandent : « une réelle formation continue des enseignants, davantage de stages par exemple » ; « plus de « travail en équipe ; de concertation ; de temps de réflexion commun » ; de « mobilisation des équipes d'EPS pour réaliser projets disciplinaires » ; de « relations avec autres métiers du sport », de « possibilités de partenariat avec des clubs de haut niveau ».

Ainsi, la place du sport, dans la société et à l'École, s'est beaucoup modifiée depuis 20 ans. Beaucoup plus d'élèves pratiquent en dehors des cours d'EPS (notamment en club et en AS), et, de ce fait, seulement 49 % des élèves considèrent aujourd'hui que le nombre d'heures attribué à cette discipline est insuffisant alors qu'ils étaient 65 % en 1984-1985. Mais comme avant, les élèves de LP et les filles en général font moins de sport que les autres, et les pratiques sportives sont encore très corrélées à celles des parents.

Bien que l'EPS ne soit pas considérée dans les établissements comme une matière de second ordre, un tiers des professeurs se plaignent d'un manque général de reconnaissance, voire de respect, à l'égard de leur discipline. Sur le plan pédagogique, si un large consensus existe sur le maintien de la mixité, la nécessité de pratiquer des activités plus variées, plus souvent à l'extérieur, de prendre en compte les représentations des élèves pour élaborer des situations d'apprentissage, de ne pas modifier la logique interne des APSA..., les débats semblent encore ouverts, notamment sur la place de la performance et de la compétition comme finalité première de la discipline. Les enseignants ne demandent pas uniquement des moyens supplémentaires, mais font de réelles suggestions pour l'avenir de cette discipline, qui jouit déjà d'une représentation très positive de la part des garçons comme des filles.

Image du sport scolaire et pratiques d'enseignement au collège et au lycée – 2005-2006

L'éducation physique et sportive (EPS) bénéficie d'une image très positive de la part des élèves. Malgré cela, un tiers des professeurs se plaignent d'un manque général de reconnaissance, voire « de respect » à l'égard de leur discipline dans les établissements. Pour parvenir à une véritable intégration, les enseignants souhaitent cesser de calquer leur discipline sur les autres, et préféreraient développer au contraire ce qui fait sa spécificité : l'occasion de mieux comprendre les adolescents, de redonner confiance aux élèves en difficulté, la possibilité de travailler sur la santé, l'hygiène, le respect du corps, le partage, la règle, etc. Il faudrait donc « *sortir de la logique de la performance* », laquelle pourrait devenir l'apanage des associations sportives. Ces dernières, en effet, proposent un type de sport essentiellement tourné vers la compétition, ce qui est apprécié par tous (les professeurs et surtout les garçons). Mais, même dans ce cadre, les élèves, surtout les filles, souhaitent également pratiquer pour le plaisir, pour découvrir des activités nouvelles, pour se retrouver entre amis. Peut-être conscients de ces désirs, les professeurs, souhaiteraient voir se développer en associations sportives les rencontres amicales et les sorties en pleine nature.

collection

Les Dossiers

thème

Enseignement scolaire

titre du document

Image du sport scolaire et pratiques d'enseignement au collège et au lycée – 2005-2006

éditeur

Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance

date de parution

Octobre 2007

conception et impression

Département de la valorisation et de l'édition

accès internet

www.education.gouv.fr



9 782110 954275

15 euros

ISSN 1141-4642

ISBN 978-2-11-095427-5

N° 005 7 2 190

